TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrisson, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Aujourd'hui Maximum 41
Même date l'an dernier 50
Aujourd'hui Minimum 25
Même date l'an dernier 39

La Patrie

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES VINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 21.—Vent frais à fort du nord-ouest et du nord ; temps beau et frais.

21E ANNEE — No 202 — SEIZE PAGES — MONTREAL, SAMEDI, 21 OCTOBRE 1899 — LE NUMERO : UN CENTIN

LA VALLEE DU PAWTUCKET, R. I.

Un coin de l'Amérique du Nord ou les Canadiens-Français exercent une influence prépondérante

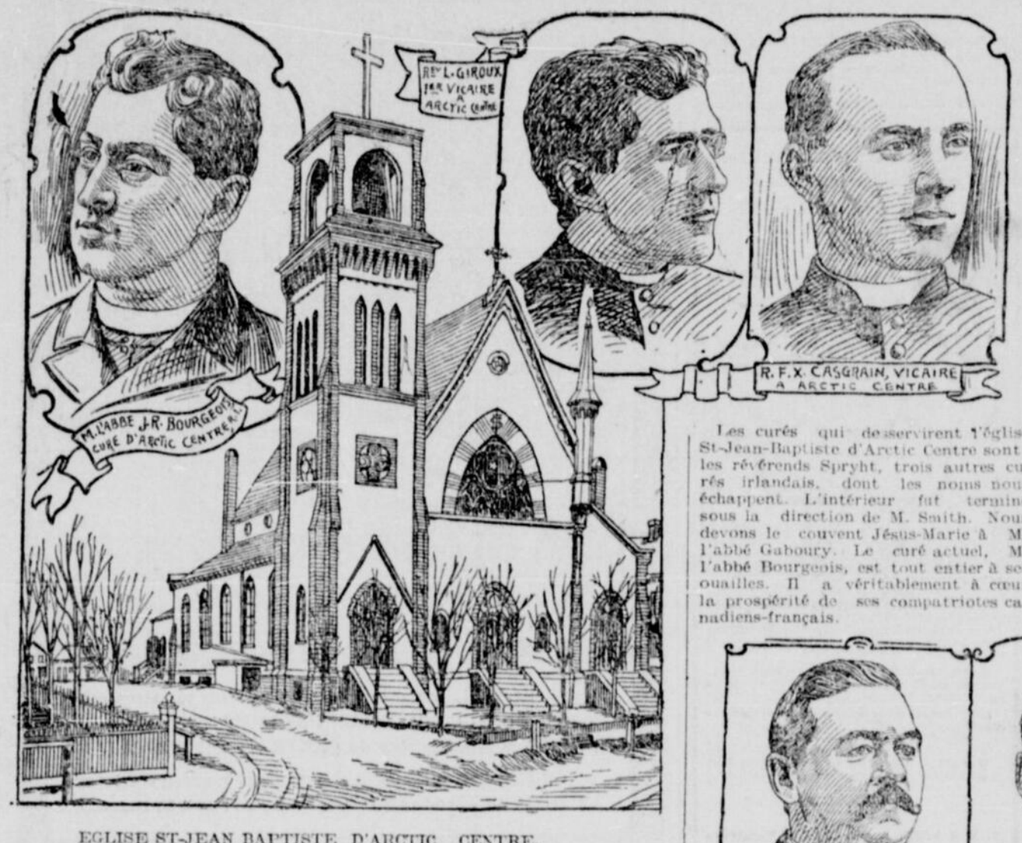

EGLISE ST-JEAN BAPTISTE D'ARCTIC CENTRE.

(De notre correspondant particulier)

Arctic-Centre, R. I. —Il est difficile de préciser au juste la date de l'arrivée des premiers colons qui plantèrent leur tente dans ce coin de l'Amérique. Quelques-uns, les plus âgés, font remonter au XVIe siècle la fondation de huit villages qui prospèrent dans cette vallée.

La vallée du Pawtucket est située à douze milles de Providence, chef-lieu de l'Etat du Rhodes Island ; elle est arrosée par deux rivières qui mettent en mouvement 15 filatures de coton, deux ateliers de machinerie, une imprimerie de coton, etc., etc.

Les huit villages qui composent cette vallée sont : Natick, Riverpoint, Phenix, Crompton, Washington, Anthony, Centreville. Au milieu de ces villages s'élève sur le sommet d'une petite colline, semblant dominer tous les autres, une petite ville que les Américains appellent "the Lily of the Valley" et les Européens, "le Petit Paris" ; c'est Arctic Centre.

Arctic Centre est l'endroit le plus important de la vallée du Pawtucket.

Les premières familles canadiennes qui s'y établirent sont : les Penô, les Leduc, les Paquin, les Gagnon et les Bigras. Ces familles existent encore. Il n'y a donc pas longtemps que les Canadiens sont établis ici ; dans un aussi court espace de temps, ils ont fait les progrès considérables.

Quelques lignes sur leurs œuvres les plus méritoires et les plus importantes ne seront peut-être pas ici hors de propos.

L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE D'ARCTIC CENTRE, R. I.

L'église St-Jean-Baptiste est sans contredit le plus beau temple catholique de la vallée. Elle est construite en bois, située sur la rue Quidnick, au centre du village. Quoique son étendue soit très spacieuse, elle suffit à peine pour recevoir les nombreux fidèles qui se pressent chaque dimanche pour assister à la sainte messe, et, quelquefois, ils se trouvent à l'étroit. L'église est desservie actuellement par trois prêtres ; elle le sera par quatre prochainement, et, sans doute, bientôt par cinq. Elle a été bâtie par le révérend Spryht.

Le splendide presbytère qui s'érige en ce moment, et qui sera probablement terminé à la fin du mois, est une preuve évidente de l'esprit progressif de la jeune paroisse d'Arctic Centre. Placé au milieu d'une magnifique cour bordée de grands arbres très touffus, ayant toutes les commodités désirables, tout lui donne l'aspect d'une de ces résidences si appréciées du clergé. L'entrepreneur est M. Antoine Denommée.

A environ 50 mètres de l'église paroissiale, s'élève le couvent Jésus-Marie. C'est un bâtiment en brique très spacieux. Les salles sont vastes, bien éclairées et aérées, le site est superbe, la cour de récréation est ornée de nombreuses plantations qui fournissent aux élèves un ombrage agréable et salutaire. Dans la chapelle intérieure, les sœurs institutrices se réunissent chaque matin pour assister au sacrifice divin. Les religieuses qui sont au nombre de 13, n'ont cessé d'exercer leur zèle intelligent dans cette paroisse depuis la fondation de leur célèbre institut. Environ 500 élèves, toutes externes, fréquentent cette école. Il faudrait agrandir l'édifice afin de pouvoir loger 500 autres élèves qui se promènent dans les rues, exposées à tous les dangers, faute d'école pour les recevoir.

M. le curé Bourgeois se propose de remédier à ce malheur au plus tôt ; dès que le nouveau presbytère sera terminé, le vieux presbytère sera occupé par les révérendes sœurs et les salles occupées par ces dernières transformées en salles d'études ; ce qui donnera de la place pour les autres élèves.

Le cours d'étude comprend la langue française et la langue anglaise.

Les prédécesseurs du Rév. Bourgeois reconnurent depuis longtemps la nécessité d'agrandir les écoles paroissiales, mais aucun d'eux ne mit ce projet à exécution. Le zélé pasteur actuel qui est un véritable ami de la jeunesse, chercha, dès son arrivée, un moyen d'agrandir les salles pour satisfaire aux exigences des temps présents et même de l'avenir.

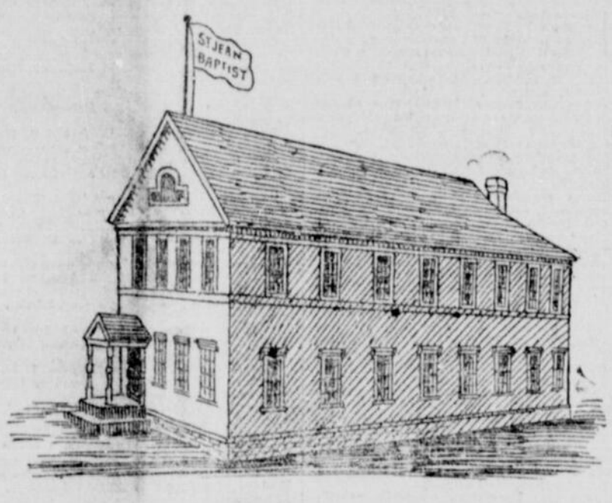

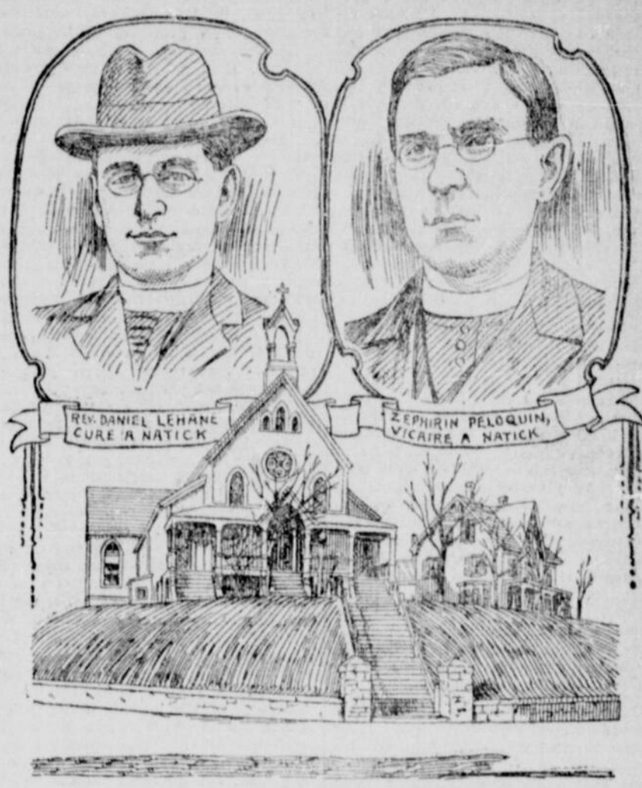

EGLISE ET PRESBYTERE DE ST-JOSEPH DE NATICK

SOCIETES.

Il y a dans la vallée du Pawtuxet quatre sociétés de secours mutuels semi-religieuses et 12 religieuses. La plus forte de toutes ces sociétés est l'Union de Prières d'Artic Centre. Elle compte 1575 membres ; le directeur spirituel est le Rév. Bourgeois.

La Société St-Jean-Baptiste de Centreville, fondée le 15 mars 1883, et incorporée en janvier 1886, est une des plus belles sociétés de la Nouvelle Angleterre. Les principaux officiers sont MM. Alphonse Lanoix, Président, Eusèbe Théroux, secrétaire, et le docteur M. J. E. Legris, trésorier.

Voici le rapport du trésorier, fait le 1er janvier dernier :

Recettes totales depuis la fondation	$51,619.23
Montant payé aux héritiers	$11,855.75
Montant payé aux malades	$14,178.52
Evaluation des propriétés,	$13,000.00
Argent prêté sur hypothèques	$ 2,464.00

La société possède une magnifique salle à deux étages éclairée à l'électricité et chauffée à la vapeur ; elle a aussi une bannière qui coûte $1,200.

La Société des Zouaves, fondée le premier mai 1896, et incorporée en janvier 1897, compte 340 membres actifs. Ces principaux officiers sont : MM. J. E. Legris, président ; S. D. Martelly, secrétaire, et Jos. Vallière, trésorier. Le but de la société est de secourir ceux qui en font partie. Quoique très jeune encore, cette société a soulagé bien des familles. Un avantage spécial qu'elle offre et qu'on ne rencontre pas dans aucune société de la vallée, c'est que lorsqu'un membre est malade, la société lui donne $5.00 par semaine pour subvenir aux dépenses de sa famille et en plus lui fournit le médecin et les médicaments ; aussi, avec de si grands avantages, elle ne peut pas faire faillite que de prospérer.

(Suite à la 6e page.)

Agriculture

DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES

Il serait difficile de nier que le problème de la destruction des mauvaises herbes est un des plus sérieux que le cultivateur ait à confronter. Il est bien peu de fermes où, grâce à des méthodes raisonnées et suivies, les mauvaises herbes ont été réduites à un nombre minime qui ne leur permet pas de nuire aux travaux de la ferme. Sur la plupart, au contraire, leur nombre augmente, et il semble que la complète possession de nos champs n'est, pour ces envahisseurs, qu'une simple question de temps. C'est une lutte où l'on ne peut admettre de compromis, et qui ne peut se terminer que par le triomphe ou la ruine du cultivateur.

Cette rapide multiplication des mauvaises herbes n'a rien d'étonnant, si nous considérons les moyens que la nature a mis à leur disposition pour propager leur espèce. Elles possèdent toutes une vigueur de végétation bien supérieure à nos plantes cultivées, et prospèrent là où ces dernières trouvent à peine de quoi subsister. De plus, elles produisent un nombre immense de semences, que les vents, les animaux, et surtout l'homme, par sa négligence, se chargent de distribuer au loin. Certaines de ces semences, comme dans le cas de la moutarde, sont revêtues d'une enveloppe huileuse, qui leur permet de conserver leur vitalité et d'attendre pour de longues années, dans les profondeurs du sol, une occasion favorable pour germer et croître.

Il est clair que contre des ennemis si puissamment doués, la lutte semble au premier abord, désespérée, et les chances de succès les plus minimes. Cependant, quelques grandes que soient ces difficultés, elles peuvent être surmontées. Par un travail bien conduit, il est possible à tout cultivateur de détruire les mauvaises herbes qui infestent sa terre. Mais, afin de lutter avec avantage, il importe de connaitre la nature particulière et le mode de croissance des différentes espèces de mauvaises herbes.

Les mauvaises herbes se divisent en trois classes: Annuelles, bisannuelles, et vivaces. Les premières, telles que la moutarde, ne vivent, comme leur nom l'indique, qu'une année, emmagasinant dans leurs racines, dans la première saison, de quoi alimenter les plantes pendant la seconde. Les plantes vivaces, parmi lesquelles nous trouvons le redoutable chiendent, vivent d'année en année, se reproduisant par leurs racines et leurs semences. Il est une opinion généralement accréditée, que ces dernières sont de beaucoup les plus à craindre, en raison de leur double pouvoir de reproduction. Mais, en fait, les herbes annuelles, vu le grand nombre et la vitalité extraordinaire de leurs semences, sont tout autant à redouter.

Il serait difficile, de donner dans le cours d'un article les nombreuses méthodes recommandées pour la destruction de chaune de ces classes. Mais il est un moyen par lequel nous pouvons réduire de beaucoup, le nombre de ces mauvaises herbes. C'est la culture du sol en automne. La plupart de ces herbes, et surtout les annuelles, mûrissent avant que la récolte dans laquelle elles croissent, soit fauchée. Ainsi, la terre est bientôt couverte de millions de semences, n'attendant pour germer qu'une occasion favorable. Donnons leur cette occasion, en les recouvrant de terre sitôt la récolte enlevée par un léger labour, au moyen du scarificateur. Ces semences ne tarderont pas à croître, et bientôt le champ sera couvert de jeunes plantes de toutes espèces, qu'un vigoureux hersage détruira complètement. Il ne faut pas oublier qu'un plant de moutarde ou un plant de chardon, dans leur première croissance, ne sont pas plus difficiles à tuer qu'un plant de trèfle. Si nous les attaquons au bon moment, leur destruction est assurée.

Cette culture de la terre, devrait être continuée jusqu'au moment des labours d'automne. Le cultivateur et la herse devraient passer aussi souvent que possible sur le terrain, favorisant la germination des semences, détruisant les herbes croissantes, et ramenant à la surface, les racines des plantes vivaces pour être desséchées par le soleil. Le labour d'automne suivant, ramènera aussi, des profondeurs du sol, une nouvelle couche de semences qui, entrant en germination au printemps, seront aussi détruites par les travaux nécessaires pour la récolte suivante.

Les plantes bisannuelles, telles que la bardane, la molène, ne peuvent résister à une culture soutenue. Il suffit de les couper à quelques reprises, au ras du sol, pour les faire disparaître. Aussi, n'apparaissent-elles en nombre, que dans les prairies ou pâturages où il faut les couper ou les arracher à la main.

Mais il est certain cas, où, grâce à une longue négligence, les mauvaises herbes vivaces, occupent si bien la terre, qu'il nous faut recourir à des méthodes plus énergiques pour les vaincre. Une jachère nue, bien conduite, donne des résultats satisfaisant, mais c'est là une méthode coûteuse, qui exige l'omission d'une récolte, et la perte d'une certaine quantité d'éléments fertilisants. De plus, il n'est pas toujours possible au cultivateur de donner à la jachère les soins qu'elle réclame, et dans ce cas, le nombre des mauvaises herbes en sera accru au lieu d'être diminué. Il vaut mieux employer des récoltes étouffantes, telles que la navette, le trèfle, le sarrasin, suivies par une bonne culture d'automne.

Dans notre lutte contre les mauvaises herbes, ayons toujours en vue ces principes qui nous assureront le succès: ne jamais laisser la terre inoccupée, choisir le temps propice pour détruire les mauvaises herbes, priver les herbes du soleil par une culture continuelle, ou une récolte étouffante, n'employer que de la semence pure.

En conclusion, citons le fait que les fermes où se pratique une rotation courte et systématique, où le trèfle revient à des intervalles rapprochés, ainsi que des cultures sarclées, et où les engrais verts sont employés, ne souffrent jamais de la présence des mauvaises herbes.

AMELIORATION D'UNE PRAIRIE DESTINEE AU PACAGE

Un abonné de St C..... écrit la lettre suivante: "Je désirerais mettre en "pacage l'an prochain de la prairie "de trois ans où il n'y a plus de "trèfle. Quel moyen dois-je prendre "pour en faire un bon pacage?"

"Réponse: " La question, telle que posée, rend la réponse assez difficile et peut-être peu satisfaisante pour l'auteur de la question. En effet, il peut s'agir d'une prairie en terre faible, qui refuse de pousser faute de vigueur et qui est absolument dénudée. La seule chose à faire, avec un tel terrain, serait de relever la prairie sans songer à en faire un pacage qui ne vaudrait rien. Mais je crois qu'il est plus rationel de supposer que la prairie dont il s'agit a vu le trèfle disparaitre naturellement, comme il le fait toujours après 2 ans de production et reste encore plus ou moins couvert de mil, agrostide, paturins, fétuques, etc., mais en quantité suffisante pour donner beaucoup de foin. Alors, on voudrait en faire bénéficier les animaux par le pacage, tout en faisant bénéficier le sol lui-même aussi de la présence bienfaisante des animaux qui y pacageront.

La chose étant considérée à ce point de vue, je ne vois rien de mieux à faire qu'une application de cendre de bois vive, à raison de 10 minots, soit 500 lbs à l'arpent. La cendre contient en moyenne par 100 livres: 5.50 de potasse; 0.60 d'acide phosphorique; 55.00 de chaux, ce qui, dans 10 minots ou 500 lbs, constituerait une fumure de 27.50 lbs de potasse, 300 lbs d'acide phosphprique et 275 lbs de chaux. Faute de cendre, appliquez cet automne même, comme d'ailleurs la cendre doit l'être aussi, et le plus tôt possible, 50 lbs de muriate de potasse à 50 p.c. de potasse, ce qui donne 25 lbs de potasse et 50 lbs de superphosphate simple à 20 p.c. d'acide phosphorique, ce qui donne 10 lbs de ce dernier. Puis, le printemps prochain, une fois la gelée sortie de la terre, répandez 150 lbs de nitrate de soude à 16 p.c. d'azote qui donne 24 lbs d'azote ajoutées, soit à la cendre, soit au muriate de potasse et au superphosphate appliqués précédemment. Toutes ces quantités sont pour un arpent.

Le printemps prochain, hersez votre prairie avec une herse pesante en fer, appliquez le nitrate de soude mentionné plus haut, après le hersage et roulez ensuite avec un rouleau lourdement chargé; ceci aussitôt que le terrain pourra porter un cheval sans qu'il enfonce ses sabots dans la "couene".

Enfin, laissez l'herbe prendre une bonne croissance avant d'y mettre les animaux et ne donnez le pacage que par morceaux d'un demi-arpent à la fois, si le nombre d'animaux est petit, et d'un arpent s'il est de cinq à six têtes.

Dans un cas comme celui-là, une fumure de fumier un peu décomposé, 25 charges simples à l'arpent, aurait pu avoir un assez bon effet, appliquée immédiatement après l'enlèvement du foin, cet été. Mais maintenant, il est trop tard pour revenir à ce moyen qui d'ailleurs, est loin d'être aussi efficace pour un terrain avec une telle destination que celui que j'ai indiqué avec la cendre et les engrais chimiques.

LA FUMURE DES TERRES

Ce qui manque à une terre—Que faut-il lui donner—Le fumier de ferme est-il suffisant?

Des expériences faites depuis quelques années en France, démontrent combien il est difficile pour un cultivateur de bien connaitre la terre qu'il exploite, ce qui lui manque et ce qu'il doit lui donner. La terre a-t-elle besoin de chaux, de potasse, d'acide phosphorique ou d'azote dans un état plus ou moins soluble? Leur emploi sera-t-il payé par les récoltes?

Voilà deux questions que le propriétaire doit chercher à résoudre en interrogeant les plantes elles-mêmes et en comparant les effets que produisent sur elles la potasse, l'acide phosphorique, les nitrates, etc. Par ce moyen, il réussit à trouver ce qu'il faut à sa terre et dans quelle période de la rotation ou de l'année il faut appliquer tel engrais ou tel autre.

Souvent, le fumier de ferme n'est pas suffisant pour donner une fumure convenable, "il est l'image des terres où il a été produit." Dans les terres trop pauvres en acide phosphorique ou en potasse, il est lui-même trop pauvre en acide phosphorique ou en potasse, comme les pailles ou les fourrages au moyen desquels il a été fabriqué. Il faut le compléter au moyen de phosphate ou de sels de potasse. C'est là le rôle des engrais chimiques.

Sur une terre, un cultivateur constate que l'absence de potasse diminue notablement le rendement des récoltes; sur une autre, il trouve que cette diminution est due à l'absence de l'acide phosphorique, mais que cet acide n'augmente la récolte qu'à la condition d'être lui-même accompagné de potasse.

Ailleurs, il constate que l'azote et l'humus font défaut, ou que des chaulages fréquents ont un excellent effet.

Ces constatations prouvent que bien connaitre sa terre n'est pas chose toujours facile et que pour arriver à acquérir cette connaissance, il faut un travail long et intelligent.

REFUSERIEZ-VOUS UN HERITAGE?

Toute personne qui ne veut pas s'inscrire à la "Caisse Nationale d'Economie" refuse de toucher plusieurs centaines de dollars par année, après 20 ans de présence.

La contribution est de 25 ou 50 centins par mois, ce qui n'ajoutera pas un gros montant à vos dépenses habituelles, et vous retirerez annuellement jusqu'à votre mort, plus que le double de ce que vous aurez versé dans les 20 années.

Demandez les statuts et règlements à Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier, Monument National, 218 rue St Laurent, Montréal. 17,19,21

COMTE DE JACQUES-CARTIER

La dernière exposition

Le 13 septembre dernier le comté de Jacques-Cartier tenait son exposition agricole annuelle sur les terrains du Bel Air Jockey Club à Dorval.

Un public nombreux avait l'occasion d'admirer les produits peu nombreux, mais les plus beaux de la ferme. Dans l'après-midi l'honorable M. Robidoux représentant le gouvernement provincial a visité l'Exposition ainsi que M. F. D. Monk, M.P., D. J. Décary, M.P.P., Clovis Décary, régistrateur et J. L. Décary, avocat, et autres personnes distinguées de Montréal et des alentours.

L'honorable secrétaire provincial ainsi que M. Monk félicitèrent les cultivateurs du comté de leurs beaux produits et du progrès que l'agriculture a fait dans ce comté.

M. J. A. Chauret, le secrétaire-trésorier, donna ensuite lecture des prix remportés par les divers concurrents, comme suit:

Etalons de traits non importés de 4 Laurent; 2 Aldéric Beaulieu, St-Laurent; 3 Léandre Labrosse, Ste-Geneviève.

Etalons de 3 ans descendant d'un cheval pur sang.—1 Godfroi Brisebois, Pointe Claire; 2 Marcellin Cousineau, Ste-Geneviève; 3 Avila Neveu, Ste-Geneviève.

Etalons de 2 ans.—1 Hyacinthe Legault, Pointe Claire; 2 Valérie Legault, Ste-Geneviève; 3 Joseph Charlebois, Ste-Geneviève.

Etalons de chemin de n'importe quel âge.—1 Eustache Létang, Pointe Claire; 2 Thomas Denis, Pointe-Claire; 3 Victor Brunet, Ste-Anne.

Etalons Poneys.—1 D. A. Lafortune, St Laurent; 2 Daniel Fraser, St-Laurent; 3 J. A. Chauret, Ste-Geneviève.

Juments poulinières au-dessus de 1200 livres, avec poulain et certificat de pesée assermenté.—1 Urgel Daoust, Pointe Claire; 2 Evariste Carrières, Pointe Claire; 3 William J. Hodge, St-Laurent; 4 William Clark, Somerlee.

Juments poulinières, 1200 livres et au-dessous avec poulain et certificat de pesée assermenté.—1 Benjamin St-Aubin, Dorval; 2 Thomas Denis, Pointe Claire; 3 Narcisse Lalande, Ste-Geneviève; 4 Albert J. Hodge, St-Laurent; 5 Laguori Allard, Ile Bizard.

Juments poulinières avec poulain d'un pur sang.—1 Cléophas St-Aubin, St-Laurent; 2 Arsène Charlebois, Pointe Claire; 3 Michael Cuddy, Dorval; 4 Adéodas Dufresne, Ile Bizard.

Pouliches de 2 ans, poids léger.—1 Emmanuel Ouellette; Pointe Claire; 2 Urgel Théoret, Pointe Claire; 3 Charles C. Décary, Dorval.

Chepaux de traits au-dessus de 1200 livres, avec harnais.—1 Guy Boyer, Lachine Rapids; 2 Hormidas Méloche, Ste-Geneviève; 3 Benjamin Lefebvre, Dorval.

Chevaux de traits de 1200 livres et moins avec harnais.—1 Albert J. Hodge, St-Laurent; 2 Omer Goyer, St-Laurent; 3 Avila Legault, Pointe Claire.

Chevaux de buggy de famille attelés simples.—1 Thomas Denis, Pointe Claire; 2 Aldéric Guilbault, Ste-Geneviève; 3 Avila Quesnel, Pointe Claire.

Chevaux de buggy attelés double.—1 Aldéric Beaulieu, St-Laurent.

Chevaux de carrosse de famille attelés simples.—1 William Tait, St-Laurent; 2 Pacifique Carrières, Pointe Claire; 3 David B. Hodge, St-Laurent.

Chevaux de carosse de famille attelés Chevaux de carrorse de famille attelés

Juments poneys de tout âge.—1 Arsène Charlebois, Pointe Claire; 2 R. D. McGibbon, Pointe Claire.

Taureaux, race Ayrshire Agés.—1 D. A. Lafortune, St-Laurent; 2 Guy Boyer, Lachine Rapids; 3 William Clark, Summerlee.

Taureaux de 2 ans.—1 Hormidas Méloche, Ste-Geneviève.

Taureaux d'un an.—1 G. H. Muir, St-Laurent.

Taureaux de l'année.—1 William Clark, Summerlee.

Vaches.—1 Guy Boyer, Lachine Rapids; 2 D. A. Lafortune, St-Laurent; 3 R. D. McGibbon, Pointe-Claire; 4 Hormides Meloche, Ste-Geneviève.

Génisses de 2 ans.—1 William Clark, Summerlee; 2 Guy Boyer, Lachine Rapids; 3 R. D. McGibbon, Pointe-Claire.

Génisse d'un an.—G. H. Muir, Saint-Laurent.

Race Guernesey. — Taureaux de 2 ans. —1 J. A. Chauret, Ste-Geneviève.

Taureaux de l'année. — 1 J. A. Chauret, Ste-Geneviève.

Génisse de 2 ans.— 1 J. A. Chauret, Ste-Geneviève.

Génisse d'un an.— 1 J. A. Chauret, Ste-Geneviève.

Génisse de l'année. — 1. J. A. Chauret, Ste-Geneviève.

Animaux Canadiens et Jersey Canadiens. — Taureaux de 2 ans. — 1 Napoléon Chauret, Ste-Geneviève; 2 Edmond Brunet, Pointe-Claire.

Taureaux d'un an.— 1 Napoléon Chauret, Ste-Geneviève.

Taureaux de l'année. — 1 Joseph Meloche, Ste-Anne; 2 Edmond Brunet, Pointe-Claire.

Vaches. — 1 Narcisse Lalande, Ste-Geneviève; 2 Edmond Brunet, Pte-Claire.

Génisse d'un an.—1 Edmond Brunet; 2 Napoléon Chauret, Ste-Geneviève.

Génisse de l'année.—1 Napoléon Chauret, Ste Geneviève; 2 Edmond Brunet, Pointe-Claire.

Races Croisées.—1 Alphonse Turcot, Dorval; 2 Arthur Beaulieu, St-Laurent; 3 Charles C. Décary, Dorval.

Génisse de 2 ans. — 1 Alphonse Turcot, Dorval; 2 Arthur Beaulieu, Saint-Laurent; 3 Anthime Legault, Pte-Claire; 4 Aldéric Beaulieu, St-Laurent.

Génisse d'un an.—1 Joseph Ribeau, St-Laurent; 2 Smith Bros., Pointe-Claire; 3 Aldéric Beaulieu, St-Laurent; 4 Hormidas Meloche, Ste-Geneviève.

Génisse de l'année.— 1 Onésime Allard, Dorval; 2 Smith Bros. Pointe-Claire; 3 Aldéric Beaulieu, St-Laurent; 4 R. D. McGibbon, Pointe - Claire; 5 William Clark, Summerlee.

Troupeau de 4 femelles avec taureau enrégistré de pas moins d'un an.—1 Guy Boyer, Lachine Rapids; 2 J. A. Chauret, Ste-Geneviève; 3 Edmond Brunet, Pointe-Claire.

Moutons Enrégistrés. — Laine longue— Béliers d'un an.—1 D. A. Lafortune, St-Laurent.

Béliers du Printemps.—1 Toussaint Martin, & Frères, St-Laurent.

Béliers d'un an.—Laine courte.—1 J.E. Chauret, Ste-Geneviève.

2 Vieilles Brebis.—1 J. E. Chauret, Ste-Geneviève.

Brebis non - enrégistrées. — 2 vieilles Brebis.—1 Hormidas Meloche, Ste-Geneviève; 2 Alfred Legault, Pointe-Claire; 3 Benjamin Décary fils, Dorval.

2 Brebis d'un an.—1 Toussaint Martin & Frères, St-Laurent; 2 Alfred Legault, Pointe-Claire.

2 Brebis de l'année.—1 Toussaint Martin & Frères, St-Laurent; 2 Camille Ladouceur, Ste-Geneviève.

Cochons. — Improved Yorkshires. — Verrats au-dessus d'un an. — 1 Frère François Valiquette, Collège St-Laurent.

Verrats de l'année.—1 Smith Bros., Pointe-Claire; 2 Frère François Valiquette, Collège St-Laurent.

Truies Agées.—1 Aldéric Beaulieu, Saint Laurent.

Truies d'un an.—1 Avila Legault, Pointe-Claire.

Truies de l'année.—1 Avila Legault, Pointe-Claire; 2 Smith Bros., Pointe-Claire; 3 Frère François Valiquette, Collège St-Laurent.

Cochons non - enrégistrés. — Truies Agées. — 1 Herménégilde Théoret, Pointe-Claire.

Cochons. — Races croisées. — Truies d'un an. — 1 Smith Bros., Pointe-Claire; 2 Louis Lecault, Pointe-Claire; 3 Alfred Legault, Pointe-Claire.

Truies de l'année.— 1 Dosithé Deslauriers, Dorval; 2 Joseph Debien, St-Laurent; 3 Avila

rent; 4 Avila Legault, Pointe Claire; 4 Valérie Legault, Ste-Geneviève.

Volailles — Couple dindes bronzés.—1 Smith Bros, Pointe Claire.

1 couple de dindes d'aucune sorte — 1 Camille Ladouceur, Ste-Geneviève; 2 Joseph Charlebois, Ste-Geneviève; 3 Evariste Carrières, Pointe Claire.

1 couple d'oies.—1 D. A. Lafortune, St-Laurent; 2 Smith Bros, Pointe Claire; 3 Daniel Fraser, St-Laurent.

1 poule et un coq Brahmas, Plymouth Rocks, ou Wyandottes, Brahmas.—1 Smith Bros, Pointe Claire.

Plymouth Rocks — 1 Albert F. Dawes, Lachine, Wyandottes.—1 G. H. Muir, St-Laurent; 2 William Clark, Summerlee; 3 Albert F. Dawes, Lachine.

1 poule et 1 coq, Leghorns, Espagnols ou Minorque, Leghorns.— 1 William Clark Summerlee.

Minorque.— 1 G. H. Muir, St-Laurent; 2 Charles C. Décary, Dorval; 3 R. D. McGibbon, Pointe Claire.

1 poule et 1 coq d'aucune autre sorte 1 Joseph Debien, St-Laurent; 2 Eusèbe Brunet, Ste-Anne; 3 Herménégilde Théoret, Pointe Claire.

1 couple de pigeons d'aucuna variété.—1 Smith Bros, Pointe Claire; 2 Albert F Dawes, Lachine; 3 Eusèbe Brunet, Ste-Anne.

1 couple de canards.—1 Smith Bros, Pte Claire.

PRODUITS DE LA LAITERIE

Beurre de fabrique domestiques.—1 Onésime Allard, Dorval; 2 Joseph Deslauriers, St-Laurent; 3 Avila Legault, Pointe Claire; 4 Hilaire Boyer, Dorval; 5 Toussaint Martin et frère, St-Laurent; 6 F. X. Ladouceur, Ste Geneviève.

Miel en gâteaux.— 1 Omer Goyer, St-Laurent

Sirop d'érable.— 1 Anthime Legault, Pointe Claire; 2 F. X. Ladouceur, Ste-Geneviève; 3 Camille Ladouceur, Ste-Geneviève.

Sucre d'érable.— 1 Toussaint Martin et Frère, St-Laurent; 2 F. X. Ladouceur, Ste-Geneviève; 3 Narcisse Lalande, St-Geneviève.

Savon du pays.—1 F. X. Ladouceur, Ste Geneviève; 2 Benjamin Décary fils, Dorval; 3 Avila Legault, Dorval.

Vins canadiens, vin de raisin sauvage.—1 Léandre Labrosse, Ste-Geneviève; 2 Révérend G. A. Dion, St-Laurent; 3 Joseph Charlebois, Ste-Geneviève.

Vin de raisu de jardin.— 1 Révd. G. A Djon, St-Laurent; 2 Anthime Legault, Pointe Claire; 3 Malcolm Hodge, Lachine.

Vin diaucune sorte.—1 Dosithé Deslauriers, Dorval; 2 Malcolm Hodge, Lachine 3 Révd. G. A. Dion, St Laurent.

PRODUITS DE FERME

Collection de pommes.— 1 Gédéon Legault Pointe Claire; 2 Malcolm Hodge, Lachine; 3 Herménégilde Théorêt, Pointe Claire; 4 Guy Boyer, Lachine Rapids.

Aucune autre variété de pommes.—1 Gédéon Legault, Pointe Claire; 2 Joseph Deslauriers, St-Laurent; 3 Narcisse Lalande, Ste-Geneviève; 4 Louis Legault, Pointe Claire; 5 Benjamin Lefebvre, Dorval; 6 William Tait, St-Laurent.

Raisin.—1 Arsène Brunet, Pointe Claire; 2 Herménégilde Théoret, Pointe Claire; 3 Smith Bros, Pointe Claire.

Raisin sauvage.—1 Godfroi Leblanc, Ste. Geneviève 2 Toussaint Martin & frère, St-Laurent;...3 Narcisse Lalande, Ste-Geneviève.

Patates Early Rose.—1 Charles C. Décary, Dorval; 2 Joseph Deslauriers, St-Laurent.

Patates Early Gem.—1 David B. Hodge St-Laurent; 2 William Tait, St-Laurent.

Patates, (Beauty of Hebron).—1 Guy Boyer, Lachine Rapids; 2 William Clark Summerlee.

Patates d'aucune sorte. — 1 Toussaint Martin & Frères, St-Laurent; 2 Chs. C. Décary, Dorval; 3 William Thos. Hodge, St-Laurent; 4 William Tait, St-Laurent.

Tabac canadien de l'année en feuilles.— 1 Avila Legault, Dorval; 2 Anselme Lavigne, Ste-Geneviève; 3 Dosithé Legault, Pointe Claire; 4 Joseph Charlebois, Ste-Geneviève.

Oignons rouges d'avance.—1 Joseph Lafond, St-Laurent; 2 Benjamin Groulx, St-Laurent.

Oignons rouges d'automne.— 1 Joseph Lafond, St-Laurent; 2 Anselme Lavigne Ste-Geneviève.

Oignons jaunes.— 1 Joseph Lafond, St-Laurent; 2 Benjamin Groulx, St-Laurent;

Navets de table.— 1 Joseph Lafond, St-Laurent; 1 Aldéric Beaulieu, St-Laurent.

Navets pour animaux.— 1 Malcolm Hodge, Lachine; 2 Avila Lecours, St-Laurent.

Carottes rouges.— 1 Avila Lecours, St-Laurent; 2 Avila Legault, Dorval; 3 Malcolm Hodge, Lachine.

Carottes blanches.— 1 Malcolm Hodge, Lachine; 2 Joseph Lafond, St-Laurent; 3 William J. Hodge, St-Laurent.

Fèves.—1 Hilaire Boyer Dorval; 2 Victor Théoret, Pointe Claire; 3 Gédéon Legault, Pointe Claire.

Betteraves à vache.— 1 Smith Bros. Pte Claire; 2 Malcolm Hodge, Lachine; 3 William Thos. Hodge, St-Laurent.

Betteraves à table.—1 Joseph Lafond, St-Laurent; 2 Narcisse Lalande, Ste-Geneviève; 3 Joseph Charlebois, Ste-Geneviève.

Choux de Siam. — 1 Joseph Lafond, St-Laurent.

3 têtes de choux— 1 Narcisse Lalande, Ste-Geneviève; 2 Joseph Lafond, St-Laurent; 3 Benjamin Décary fils, Dorval.

Citrouilles pour animaux.—1 Joseph Bibeau, Pointe Claire; 2 Toussaint Martin et frère, St-Laurent; 3 Louis Legault, Pointe Claire.

Citrouille de jardin. — 1 William Tait, St-Laurent; 2 Malcolm Hodge, Lachine; 3 Joseph Lafond, St-Laurent.

Melons. — 1 Léon Groulx, Dorval; 2 Malcolm Hodge, Lachine; 3 Anselme Lavigne, Ste-Geneviève.

Tomates. — 1 Arsène Brunet, Pointe-Claire; 2 Rémi Décary, Dorval; 3 Guy Boyer, Lachine Rapids; 4 Valérie Legault, Ste-Geneviève.

Blé d'Inde pour ensilage — 1 Léandre Labrosse, Ste-Geneviève; 2 Joseph Charlebois, Ste-Geneviève; 3 Malcolm Hodge, Lachine.

Melons à confitures (mennonnes). — 1 Benjamin Legault, Pointe-Claire; 2 Joseph Charlebois, Ste-Geneviève.

Variété de fleurs. — 1 Delle Clémentine Létang, Pointe-Claire.

Grains des champs. — Blé.—1 Alfred Legault, Pointe-Claire; 2 Louis Legault, Pointe-Claire.

Orge. — 1 Gédéon Legault, Pointe-Claire; 2 Louis Legault, Pointe-Claire.

Avoine. — 1 Malcolm Hodge, Lachine.

Pois. — Gédéon Legault, Pointe-Claire; 2 Marcel Libersant, Ste-Geneviève.

Sarrasin. C 1 Anselme Lavigne, Sainte Geneviève.

Lentille. — 1 J. E. Chauret, Ste-Geneviève; 2 Glorifie Meloche, Sainte - Geneviève.

Graine de mil. — 1 Exildas Legault, Pointe-Claire; 2 Hormidas Meloche, Ste-Geneviève; 3 Louis Legault, Pointe-Claire.

Blé d'Inde blanc en épis. — 1 Camille Ladouceur, Ste-Geneviève; 2 Charles C. Décary, Dorval; 3 Toussaint Martin & Frère, St-Laurent.

Blé d'Inde jaune en épis. — 1 Pacifique Carrière, Pointe-Claire; 2 Benjamin Legault, Pointe-Claire.

Blé d'Inde sucré. — 1 Joseph Charlebois, Ste-Geneviève.

Manufacture domestique — Etoffe du pays pas rasée. — 1 Alfred Legault, Pointe-Claire; 2 Léandre Labrosse, Ste-Geneviève; 3 Gédéon Legault, Pointe-Claire.

Etoffe du pays rasée. — 1 Louis Legault, Pointe-Claire; 2 Hyacinthe Legault Pointe-Claire.

Flanelle pour habit d'été. — 1 Léandre Labrosse, Ste-Geneviève.

Flanelle — 1 Louis Legault, Pointe-Claire.

Couvertes en laine du pays. — 1 Daniel Legault, Pointe-Claire; 2 Marcellin Lalande, Ste-Geneviève; 3 Charles C. Décary, Dorval.

Châles en laine du pays. — 1 Aldéric Beaulieu, St-Laurent; 2 Hilaire Boyer, Dorval; 3 Anselme Lavigne, Ste-Geneviève.

Toile du pays. — 1 Victor Théorêt, Pointe-Claire; 2 Valérie Lecault, Ste-Geneviève; 3 Philias Lanigl, Sainte - Geneviève.

Drap en laine et coton. — 1 Victor Théorêt, Pointe-Claire; 2 Léandre Labrosse, Ste-Geneviève; 3 F. X. Ladouceur, Ste-Geneviève.

Couvre-pieds en laine. — 1 Toussaint Martin et Frère, St-Laurent.

Couvre-pieds en laine et coton. — 1 Toussaint Martin & Frère, St-Laurent; 2 Chs. C. Décary, Dorval.

Couvre-pieds en coton piqués à la main —1 Lodger Paquin, Ile Bizard; 2 Toussaint Martin & Frère, St-Laurent; 3 Benjamin Décary, père, Dorval.

Catalogne. — 1 Avila Legault, Pointe-Claire; 2 Benjamin Décary fils, Dorval; 3 Hilaire Boyer, Dorval.

Catalogne. — 1 Avila Legault, Pointe-Claire; 2 Benjamin Décary fils, Dorval; 3 Hilaire Boyer, Dorval.

Couvertes d'étoffes. — 1 Dosithé Legault Pointe-Claire; 2 F. X. Ladouceur, Sainte-Geneviève; 4 Emery Bellefeuille, Dorval.

Couvertes de catalogne. — 1 Exildas Legault, Pointe-Claire; 2 Hilaire Boyer, Dorval.

Couvertes de voitures. — 1 Joseph Pilon, Pointe - Claire; 2 Exildas Legault, Pointe-Claire.

Couvertes à chevaux. — 1 Aldéric Beaulieu, St-Laurent.

Ouvrage de fantaisie fait par les jeunes filles au-dessous de 16 ans. — 1 Benjamin Décary fils, Dorval.

Voiture simple à tait avec 7 canistres y compris harnais et cheval. — 1 William J. Hodge, St-Laurent.

Voiture simple de jardinier, cheval et harnais. — 1 Benjamin Décary fils, Dorval; 2 Benjamin Décary père, Dorval; 3 Benjamin Groulx, St-Laurent.

Meilleure voiture de boucher faite dans le comté. — 1 Emery Bellefeuille, Dorval.

Meilleure charrette de boucher faite dans le comté — 1 Emery Bellefeuille, Dorval.

Lainage — 1 Anselme Lavigne, Sainte - Geneviève; 2 Hilaire Boyer, Dorval.

Une gerbe d'avoine. — 1 Charles C. Décary, Dorval.

Céleri. — 1 J. Bte Deslauriers, Pointe-Claire.

Un tapis de plancher. — 1 Mde H. Théorêt, Pointe-Claire; 2 Victor Larivière, Ste-Anne.

Tour de corniche. — 1 Ludger Paquin, Ile Bizard.

Cousin — 1 Godfroi Leblanc, Sainte-Geneviève; 2 Mde H. Théorêt, Pointe-Claire; 3 Charles C. Décary, Dorval.

Tablier. — 1 D. A. Lafortune, Saint-Laurent.

Chemises — 1 Omer Goyer, St-Laurent; 2 Dlle Cléontine Létang, Pointe-Claire; 3 Mde Urgel Théorêt, Pointe-Claire.

Jaquette. — 1 Omer Goyer, St-Laurent; 2 Dlle Clémentine Létang, Pointe-Claire; 3 Mde Urgel Théorêt, Pte-Claire.

Cache-Corset. — 1 Omer Goyer, Saint-Laurent.

Porte - Jaquette. — 1 Delle D. A. Lafortune, St-Laurent.

1 Paire de bas — 1 Godfroi Leblanc, Ste-Geneviève.

Jupe. — 1 Godfroi Leblanc, Sainte-Geneviève.

Collerette. — 1 Godfroi Leblanc, Ste-Geneviève.

Peau teinte. — 1 Godfroi Leblanc, Ste-Geneviève.

Imitation de mouton de Perse. — 1 pardessus. — 1 Godfroi Leblanc, Ste-Geneviève; 2 Alphonse Décary, Lachine.

Suspente de lit. — 1 Mde Toussaint Lalonde, Ste-Geneviève; Godfroi Leblanc, Ste-Geneviève.

Une paire de charmes. — 1 D. A. Lafortune, St-Laurent.

Jupon. — 1 Mde Toussaint Lalonde, Ste-Geneviève; 2 Mde Urgel Théorêt, Pointe-Claire.

Corps de laine.—1 Mme Toussaint Lalonde, Ste-Geneviève.

Dessus d'oreillers. — 1 Mde Toussaint Lalonde, Ste-Geneviève.

Un bocal. — 1 Mde Toussaint Lalonde, Ste-Geneviève.

Tapis de table. — 1 Mde Urgel Théorêt Pointe-Claire.

Assiette de fantaisie. — 1 Mde Urgel Théorêt, Pointe-Claire.

Moucheirs. — 1 Mde Urgel Théorêt, Pointe-Claire.

1 Porte - Cartes. — 1 Mde H. Théorêt, Pte-Claire.

1 porte-moucheir.— 1 Rémi Décary, Dorval.

1 Harnais d'express. ... 1 F. X. Roy, Ste-Anne.

Poches de toile. — 1 Victor Théorêt, Pointe-Claire.

Quand vous arrivez au toit employez nos célèbres

BARDEAUX EASTLAKE

Galvanisés ou Peinturés

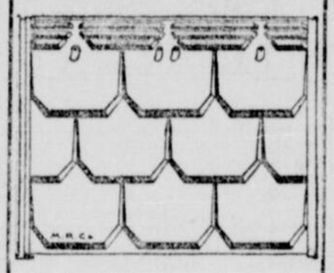

Ils ont une belle apparence et durent longtemps; ils sont à l'épreuve du feu, de la foudre et de la rouille; on les pose plus rapidement à cause de leur emboîture télescopique latérale.

Assurez-vous la protection en vous procurant les véritables Eastlakes; ils ne font jamais défaut.

Ecrivez-nous pour obtenir desinformations complètes.

Metallic Roofing Co., Limited,

TORONTO

H. McLAREN & CO, Agents' Vendeurs

706 rue Craig, Montréal.

VERITABLES

COURROIES

Tannées avec du Chêne . . .

Notre qualité "C" surpasse toutes les autres marques.

Vendue avec garantie.

D. K. McLAREN,

751 Rue Craig

Tél. Main 250. ma-s-1 an

La Compagnie de Vitrines de Montréal

A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mohogany. Fourniture pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 780 et 782 rue Craig, Montréal.

Téléphone 9074.

CHENEVERT, DE SALABERRY ET ROCHER . . | Avocats

No 1598 rue Notre-Dame

M. De Salaberry portera une attention spéciale aux causes criminelles.

1 ps jm

REMARQUEZ QUE LA SIGNATURE

Lea & Perrins

Est imprimée en encre Bleue à travers l'enveloppe extérieure de chaque Bouteille de la Sauce Originale de Worcestershire.

SAUCE DE LEA & PERRIN — En Gros et pour l'exportation par les Propriétaires, WORCESTER.

LE WORCESTERSHIRE ORIGINAL

CROSSE & BLACKWELL, Lim., LONDRES, et Exportateurs d'Huiles en général

EN DETAIL PARTOUT

AGENTS: J. M. DOUGLAS & Cie, et C. E. COLSON & FILS, MONTREAL,

s5-s-43

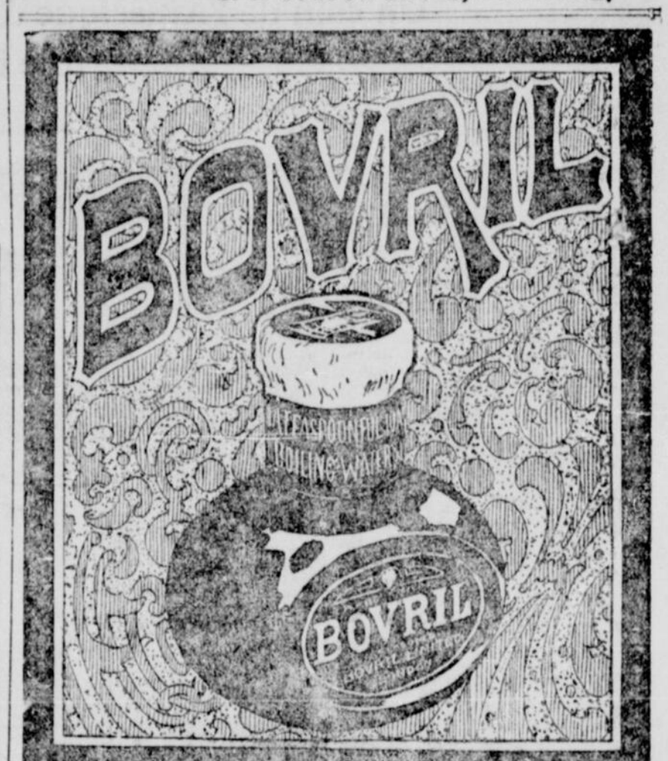

BOVRIL est une combinaison de tous les éléments nutritifs du BŒUF FRAIS MAIGRE avec les propriétés stimulantes de l'EXTRAIT DE VIANDE.

BOVRIL est infiniment plus nourrissant que l'Extrait de Viande ou le The de Bœuf fait à la maison.

LA MÉDECINE NOUVELLE

16me ANNÉE — JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME — 16me ANNÉE

ABONNEMENT: 3 FRANCS PAR AN

Envoyé FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée: HOTEL de la MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS

En un mot: le traitement externe, le Vitalisme guérit toutes les affections chroniques: Asthme, Ataxie, Albuminerie, Artérilisme, Dyspepsie, Diabète, Maladies de l'Estomac, du Foie, de l'Utérus, des Reins, des Voies Urinaires, Influenza, Névralgies, Migraines, Neurasth

LE CANAL DE CARILLON

Une page d'histoire

M. Douglass Brymner, archiviste du gouvernement fédéral vient de publier les détails inédits qui suivent sur la construction du canal de Carillon :

Mes rapports précédents donnaient des renseignements sur les communications par les eaux de l'intérieur dans la province. La correspondance sur le sujet des canaux est relativement dolumineuse. Mais les rapports précédents n'ont pas tenu compte des obstacles mis à la construction du canal de Grenville à Carillon destiné à racheter les trois rapides qui se trouvent sur la route.

L'un des propriétaires, dans le township de Chatham, le long de la ligne du canal de Grenville, était M. J. W. Grece, dont le nom est encore attaché à un endroit sur l'Ottawa. Il semble dès l'abord avoir mis tous les obstacles possibles à la construction du canal. En août 1821, il vint, accompagné d'un témoin, sommer le capitaine DuVernet, du corps des Ingénieurs royaux, de ne faire aucun travaux sur ces terres sans avoir d'abord obtenu son consentement. (Série Q. vol. xxxix, p. 105.) Grece a accusé lord Dalhousie, le gouverneur général, de vouloir s'emparer des terres pour le canal sans compensation, mais il ne saurait y avoir de doute que Sa Seigneurie avait l'intention d'indemniser les propriétaires pour tous les dommages causés. Sa note sur les réclamations de Donald Cameron et autres, le prouve, et les instructions données à M. Finlay, qui a été envoyé pour estimer les dommages, confirme le fait que cette décision avait été prise même dans le cas de M. Grece, dont le langage n'était pas de nature à concilier ceux sur lesquels reposait en si grande mesure l'appréciation de ses prétentions.

Lord Dalhousie et un autre de se conduire avec violence, Grece surtout "avec une si outrageuse violence que je me trouverais justifié de leur refuser la moindre compensation ou indemnité sans une décision judiciaire." Cependant, il dit plus loin : "Bien que je ne crois pas qu'il soit raisonnable, je ne suivrai cependant pas leur exemple, je les traiterai comme je traite aujourd'hui les autres, s.ils présentent leurs réclamations ; sinon, ils auront à les faire valoir devant les tribunaux, car c'est une occasion que je ne leur donnerai plus." (Série C. vol. L. pp. 199, etc.) Grece retourna en Angleterre apparemment vers la fin de 1823, et au milieu de janvier 1825, il demanda à être mis en possession des parties du canal bâties sur ses terres. Voici en quels termes :

Je sais que par les lois de mon pays (l'Angleterre), le canal de Grenville, occupant mon fonds sans autorisation par convention ou vente, "est mien en ce qui est construit sur ma terre", et je laisse à mon supérieur, le secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, l'option soit de me payer ma terre ou de "me remettre le canal". (C. 174-1, p. 218.) Les torts que j'allègue humblement ne sont pas opposés, ils sont réels ; la Couronne a pris ma terre (on peut le voir sur une longueur de 4 milles, il n'y a pas de supposition là) pour son usage: le canal constitue un avantage public, je l'avoue, mais une spoliation individuelle (p. 250).

Au mois de juillet suivant Grece présentait au Roi une nouvelle pétition de compensation pour la terre qu'on lui avait prise. Dans cette pétition il avait, alléguait-il, acheté 5,000 acres de terre dans le township de Chatham, dans le Bas-Canada; à force d'efforts, d'intelligence et de capitaux, il en avait sorti une grande partie de son état de forêt primitif, et il étendait graduellement ses travaux au reste. Sans doute il avait droit à une indemnité, mais les moyens qu'il employait pour faire redresser ses griefs n'étaient pas à admirer, d'autant moins que les autorités s'étaient engagées par écrit à indemniser les intéressés après rapport convenable, des dommages faits aux terres traversées par le canal, comme l'indiquait la lettre officielle; et un commissaire était nommé pour constater les sommes équitablement dues aux réclamants, au nombre desquels était M. Grece, sa réclamation étant pour l'expropriation de sa terre sur une longueur de quatre milles et trois quarts, "ce qui lui cause pour le présent des torts manifestes et lui en fait craindre davantage pour l'avenir." Dans ses pétitions il accuse lord Dalhousie de ne pas l'avoir indemnisé pour "les torts effectifs dont il souffre présentement," et il paraphrase somme il suit la partie de la lettre de Dalhousie qui se rapporte à la réclamation: "On lui a donné l'avis qu'il a le droit de prendre ces terres parce que (!) elles sont possédées selon la tenure de "franc et commun socage!" Les mots effectivement employés par le secrétaire de lord Dalhousie sont les suivants:

"Le canal de Grenville est une entreprise militaire ayant pour but de faciliter la défense du pays et on lui a donné avis (à lord Dalhousie) que la Couronne a le droit en pareil cas de prendre ce qu'elle a besoin des terres des particuliers possédées en vertu de concessions en franc et commun socage sauf les conditions et restrictions ordinaires.

Et je dois de plus vous faire savoir que sans vous faire reconnaître de droit, d'après la loi strictement interprétée, à aucune indemnité pour la partie que le canal peut occuper de la terre que vous réclamez, Son Excellence est disposée à vous accorder telle indemnité jugée raisonnable par des personnes qui seront nommées de la part du gouvernement et par vous-même. (Q. 173-1, p. 31.)

Dans le rapport du procureur et du solliciteur général, sur lequel M. Grece s'appuyait pour sa demande, est exprimée l'opinion que le gouvernement n'avait pas le pouvoir de prendre possession d'une propriété privée pour un canal ou autre ouvrage public sans compensation, à moins qu'une clause du titre n'autorisât la chose, ce qui devait être constaté, mais le rapport établissait une distinction bien marquée entre les terres possédées sous l'effet du vieux droit canadien et celles possédées en franc et commun socage; de sorte que, d'après les hommes de loi sur lesquels s'appuyait M. Grece, lord Dalhousie paraît avoir eu raison d'employer les termes dont s'est servi son secrétaire, bien que, supposant que le procureur et le solliciteur général avaient raison, c'était à tort qu'il disait que la Couronne avait le droit de le faire sans compensation.

Mais bien qu'il eût prétendu qu'en thèse générale il pouvait sans compensation prendre pour des fins publiques possession de terres possédées en franc et commun socage, lord Dalhousie s'appuyait en réalité sur l'étroite base de la réserve qui se trouvait dans le titre de M. Grece, qui donnait au gouvernement le pouvoir "de prendre toute partie des terres ainsi concédées qui pourra être nécessaire pour les travaux de défense militaire", et il considérait le canal comme tel. Selon ce que dit lord Dalhousie, tous les efforts ont été faits pour satisfaire les propriétaires des terres où passe le canal, et il dit de plus que nul d'entre eux n'a objecté jusqu'à ce qu'on ait atteint la terre de M. Grece, alors que ce dernier a présenté immédiatement un protêt, se servant, selon la déclaration sous serment du caporal George Evans, du corps des Ingénieurs royaux, du langage le plus vil; ce que, pris avec son refus de nommer une somme quelconque pour le dommage qu'il prétendait subir, lord Dalhousie regardait comme preuve que son but n'était pas tant d'obtenir une indemnité équitable que d'empêcher la continuation du canal. Les papiers qui nous occupent ne font pas connaître la décision finalement prise dans le cas de M. Grece.

On attachait une grande importance aux voies de communication intérieures pour les fins militaires et à l'établissement de colonies militaires pour les protéger. Pour ce qui est des voies de communication, on préconisa la construction de canaux et l'établissement d'une voie navigable de Montréal au lac Ontario par l'Ottawa. L'opinion de lord Dalhousie sur le moyen de communiquer entre l'Ottawa et Kingston différait de celle des autres autorités. Il semble ne pas s'être rendu compte que le canal à cette fin n'était qu'une partie d'un plus grand tout. Ecrivant en mars 1825 à lord Bathurst sur le sujet, il informait Sa Seigneurie qu'il avait été rapporté que le Rideau fournissait une voie de communication facile sur la moitié de la distance entre le fleuve Ottawa et Kingston, mais qu'un examen fait avec soin avait démontré que la construction d'un canal ne saurait se faire qu'à des frais immenses et qu'il serait mieux de construire un chemin militaire ou même un chemin de fer, qu'on pourrait bâtir à beaucoup meilleur marché et en beaucoup moins de temps. Il regardait une pareille voie de communication comme de la plus haute importance, d'autant plus que les établissements dans cette direction comptaient déjà une grande population. (Q. 172-1, p. 104.)

UN HOMME DE HAMILTON

Dit un bon mot pour ce roi des remedes, les Pilules de Dodd pour les rognons

Victime du lumbago et de la maladie des rognons—Le cas de M. Harry Bawden—Gueri après six ans de souffrances inutiles, par les Pilules de Dodd pour les rognons.

Hamilton, 20 oct.—Il y a en cette ville un homme qui, plus que personne, devrait être reconnaissant envers les Pilules de Dodd pour les Rognons, car par les Pilules de Dodd pour les Rognons il a été guéri du lumbago, cette terrible maladie du dos qui rend infirme. Imaginez-vous donc ! Il a souffert pendant six années, six longues années, du mal de dos, et il n'était pas nécessaire qu'il souffrit un mois, ni une semaine, s'il eut pris à temps les Pilules de Dodd pour les Rognons.

Les Pilules de Dodd pour les Rognons guérissent les cas les plus chroniques de lumbago. Mais peu de gens sont assez sceptiques, aujourd'hui, pour permettre au lumbago ou à toute autre espèce de maladie de rognons de les torturer pendant six ans avant d'avoir recours aux Pilules de Dodd pour les Rognons. A Hamilton, les Pilules de Dodd pour les Rognons ont la réputation bien établie de guérir non seulement le lumbago, mais aussi la maladie de Bright, le diabète, la maladie de cœur, le rhumatisme, les affections de la vessie et des voies urinaires, l'hydropisie, les maladies féminines et les désordres du sang.

M. Bawden est l'un de ceux qui, finalement, ont trouvé le vrai remède. Cela lui a pris six ans. En lisant le compte rendu de son aventure, d'autres pourront s'épargner six ans de temps, de souffrances et des dépenses.

Voici ce que M. Bawden dit : "Pendant six ans j'ai souffert du lumbago et de la maladie des rognons. J'avais essayé tout ce qui existait sous le soleil, mais rien de ce que j'avais pris ne m'avait procuré le moindre soulagement. Il y a à peu près un an un ami me conseilla d'essayer vos Pilules de Dodd pour les Rognons. Finalement, je résolus de suivre son conseil, j'achetai une bouteille de pilules et j'éprouvai du soulagement. J'en pris cinq boîtes en tout et je suis complètement guéri."

BON SOUVENIR

Les amis du Dr E. Valois lui ont offert à l'occasion du cinquante-unième anniversaire de naissance son portrait en peinture pris en grand et une magnifique canne en ébène. Comme toujours le Dr Valois a su se prodiguer de cœur et d'esprit dans cette heureuse circonstance. (Fait sous lit, dessins par Sahib ; Gde page Paris partout, par Pitt.

LES 25 CHARGES DE WAGON DE PIANOS DE WILLIS & CIE

En réponse à des lettres nous demandant : "Est-il possible que vous puissiez vendre 25 charges de wagon de pianos Dominion en trois ou quatre semaines environ ? N'est-ce pas simplement une réclame ?" Nous répondrons que nos annonces ne contiennent jamais que la stricte vérité, et qu'au cas contraire nous ne mériterions pas la faveur du public et n'aurions pu l'obtenir et la conserver durant plus de 20 ans. Ecrivez pour avoir des catalogues au No 1824 rue Notre-Dame, Montréal.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

UN CONGRES PROJETE

Réponse du Dr Omer Larue, de Putnam, Conn.

Un journal canado-américain ayant posé à M. le Dr Omer LaRue, de Putman (Connecticut), la question suivante : "Croyez-vous à l'utilité d'un congrès des Américains-canadiens de la Nouvelle-Angleterre?" voici la réponse qu'il a reçue :

"Oui. Parce que la majorité des Canadiens-américains résident actuellement dans cette partie du pays. Parce que nous avons un devoir à remplir : la conservation de la langue française. Parce que nous avons des droits à faire valoir, droits qui ont été lésés impudemment par ceux qui, ayant en mains le pouvoir, se croient tout permis, même les plus grandes injustices. Parce que séparément, nous avons échoué dans notre revendication de ces droits, et qu'unis tous ensemble nous aurons plus de poids auprès des autorités compétentes.

"Nous formons partie de la grande famille française, et en cela nous avons tort, aux yeux de tous ceux qui voient avec des regards d'envie les grandeurs littéraires, scientifiques et politiques de notre mère la France.

"Pour l'américanisme religieux, nous sommes l'ennemi. L'américanisme est organisé. Il a pour lui une partie du clergé américain. Nous sommes un ennemi désarmé, désorganisé et désuni.

"Nous avons cependant en haut, bien haut, un soutien digne d'envie : Dieu au Ciel et son représentant à Rome. Nous avons pour nous la presse française des différents Etats. Unissons maintenant nos forces pour un mouvement en avant, et le seul moyen d'union possible, c'est un congrès. Mais un congrès où l'on ne traitera que deux ou trois sujets d'importance. "Le clergé de langue française et de nationalité canadienne-française et américaine pour les Canadiens-Américains : la conservation de notre langue maternelle et peut-être aussi la fédération des sociétés."

"Nous avons été maltraités depuis des années. On nous a tenus en congrégations mixtes tant qu'il y a eu des églises à bâtir pour les gens de langue anglaise. Ce but atteint, on nous permettait la séparation en nous disant : Allez vous bâtir ailleurs ! Cela remplaçait agréablement l'ancien dicton : "Allez vous faire pendre ailleurs!" Mais ceux à qui s'adressait ce compliment avaient ordinairement vidé le gousset des gens, tandis que l'on nous dévalise avant de nous envoyer promener. "Sic vos non vobis."

"Et toujours et partout, sans un sou pour nous rémunérer des sacrifices accomplis et des deniers déboursés au profit des autres, nous avons dû recommencer à bâtir pour nous-mêmes et des églises et des écoles.

"Vous croyez que c'est fini ? Ah ! non. Le même état de choses existe encore dans une foule de paroisses. De nombreuses pétitions arrivent chaque jour aux oreilles des autorités religieuses demandant la séparation des groupes canadiens de leurs coreligionnaires irlandais, et si l'on se montre sourd à ces demandes, c'est que l'explicitation de la nationalité canadienne-américaine n'est pas au complet. La poire n'est pas encore mûre pour le géant avide qui la désire : il lui manque un peu de jus, elle n'est pas tout à fait à point.

"Lorsque l'on contemple toute l'injustice du passé et que l'on voit les mêmes dispositions envers les nôtres dans le présent, l'on sent qu'il est temps de réagir pour empêcher la continuation d'actes semblables dans l'avenir.

"Mais si dans certaines paroisses, nous essayons de faire cesser cette exploitation des nôtres, par tous les moyens que la loi met à notre disposition, on nous répond ceci : "Le Concile de Baltimore dit que les catholiques ont des devoirs à remplir. Ils ont peut-être des privilèges, mais ils n'ont pas de droits !"... Et voilà ! la chose se trouve toute réglée... pour certaines gens.

"Oh ! 1900 ! seras-tu pour nous l'aurore d'un jour plus juste ? Nous réserves-tu, à nous la population pressurée, exploitée et maltraitée, autre chose que des devoirs ? Est-il vrai qu'au XXe siècle nous en soyons encore aux privilèges du moyen-âge et que nous n'ayons aucun droit à faire valoir dans l'édification de nos églises, dans l'érection de nos écoles, dans l'éducation de nos enfants ? Est-il vrai que, dans la distribution des deniers que nous donnons pour certains buts déterminés, nous n'ayons rien à voir ?

" C'est à nous, Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, dans un congrès "ad hoc", de répondre hautement à toutes ces questions. L'avenir sera ce que nous le ferons par nos actes.

" Que la presse organise le congrès, et que le siège de ce congrès soit un centre facile à atteindre pour tous les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

" Voilà ce que je pense."

De son côté, M. le Dr C. J. Leclaire, de Danielson (Connecticut), répond à la même question dans les termes suivants :

"1o. Oui, mille fois oui !

" 2o. Que nos journaux franco-américains sonnent le branle-bas général et qu'ils fassent appel. Que l'un d'entre eux fixe la date et l'endroit et je suis convaincu que les autres le suivront avec plaisir.

" 3o. Peu de questions et qu'elles soient bien traitées :

"1.—Serait-il à propos que les nôtres de la Nouvelle-Angleterre fassent une immense requête pour être envoyée à Rome, demandant au Saint-Père de bien vouloir faire une enquête sur notre position dans cette partie des Etats-Unis, donnant nos griefs et le suppliant, etc., etc.

"2.—Quels sont les dangers que nous courons dans notre position actuelle?

" 3.—Naturalisation.

" 4.—S'occuper comme nous l'avons fait à Hartford de l'histoire de nos différents centres.

" 5.—En avril ou mai à Woonsocket Fall-River ou Worcester—préférence à la première ville. "

Lectrices, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui, votre reconstituant, les "Pilules Rouges du Dr Coderre, pour les Femmes Pâles et Faibles."

Lectrices, n'oubliez pas que vous pouvez consulter absolument pour rien, un des médecins spécialistes des Pilules Rouges du Dr Coderre, au No 274, rue St Denis, Montréal; au No 66, rue St Jean, Québec, et au No 241, rue Tremont, Boston, Mass.

jno.

L'asthme peut etre gueri

Et est gueri tous les jours d'une manière permanente par le Composé Kola de Clarke.

Voici ce qu'une dame d'Hamilton dit : Madame Gilbert, 105 rue Rebecca, Hamilton, écrit :

"J'ai souffert pendant plus de neuf ans d'une mauvaise espèce d'asthme, et malgré tout ce que les médecins purent faire pour moi j'allais de mal en pis, tellement que mes voisins s'attendaient à ma mort d'un moment à l'autre. Je dépensai beaucoup d'argent dans le but d'obtenir du soulagement, mais sans résultat.

Pendant six semaines consécutives je ne pus me lever ou descendre l'escalier. J'étais dans une condition très misérable. Ma fille qui est connue dans une pharmacie avait beaucoup entendu parler du Composé Kola de Clarke; elle me conseilla d'essayer ce remède en dernier ressort. J'ai payé $2 pour une bouteille, mais ce n'est rien parce que chaque cueillerée à thé de ce remède vaut plus que ça. Deux doses me donnèrent un grand soulagement et après en avoir dépensé une bouteille je suis une merveille pour tous ceux qui me connaissent. Je fais moi propre travail; je puis vaquer à mes occupations comme par le passé et je me sens une créature nouvelle. Le Composé Kola de Clarke a été pour moi une aubaine, et je le considère comme un remède merveilleux. Vous pourrez faire de ce témoignage l'usage qu'il vous conviendra et je serai heureuse de donner des détails plus complets à tous ceux qui m'en demanderont. J'approuve fortement le Composé Kola de Clarke.

Vente par tous les pharmaciens. Un échantillon sera envoyé gratuitement à tous ceux qui souffrent de cette maladie. Adresse : The Griffiths & Macpherson Co., 121 rue Church, Toronto, Ont.

L. P. Bernier

DENTISTE

. . . 60, Rue Saint-Denis . .

Tél. Bell East 1879

Dr J. G. A. Gendreau

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. Bell M. 2818 — 22 St-Laurent

Heures de Bureau : de 9 à 6.

Francis Brunet

Plomberie, Appareils à Gaz, à Eau Chaude . . .

Assortiment complet et choisi de Brackets et Gazeliers, Combines Electriques et à Gaz

1588 Rue Notre-Dame

(Vis-à-vis le Palais de Justice)

Tel. Bell (Main) 2907.
Tel. des Marchands 413.

SUITES DES FIEVRES

Mme Angle, de Merritton, souffrait si terriblement que ses amies craignaient qu'elle ne restat invalide pour toujours

Dans le pittoresque village de Merritton, réside Mme William Angle, qui, après des mois de souffrances, trouva la guérison par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams. Mme Angle, raconte comme suit la maladie par où elle a passé : "Il y a eu quatre ans ce printemps, alors que je résidais à Buffalo, je fus atteinte des fièvres typhoïdes, et la maladie me laissa dans un état d'épuisement et extrêmement nerveuse, à tel point que le moindre bruit m'impressionnait. J'étais parfois une semaine sans dormir, à cause de terribles attaques de maladie de cœur. Alors j'avais des troubles cervicaux et je faisais des rêves qui me fatiguaient. Je n'avais pas d'appétit et perdis vingt-deux livres; j'étais devenue si maigre que mes amies en étaient alarmées. En cet état je fus soignée par deux médecins, mais sans résultats. J'essayai tout ce qui m'était recommandé, mais sans recevoir de soulagement. Finalement, un parent me persuada d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après avoir pris la première boîte je pus voir un changement pour le mieux, et je continuai l'emploi des Pilules, jusqu'à ce que j'eusse épuisé six boîtes et les résultats furent des plus consolants. Je dors bien maintenant. Je n'ai plus de tiraillements aux mains, les palpitations ont cessé et j'ai gagné des forces et du poids. Tout mon système me paraît tonifié et je me sens complètement bien. Je suis pleine de reconnaissance pour la compagnie de Médecine du Dr Williams et j'espère qu'elle continuera la bonne œuvre de traiter ceux qui souffrent.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en allant à la racine du mal. Elles renouvellent et reconstituent le sang, renforcent les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Evitez les imitations en insistant pour que chaque boîte que vous achetez soit entourée d'une enveloppe portant la marque de commerce complète, Dr Williams Pink Pills for Pale People.

NOUVELLES DE MEGANTIC

(Correspondance spéciale)

Robertson Station, 21 — Nous avons eu ces jours derniers la visite de M. G. R. Smith, notre député provincial. M. Smith était accompagné de M. J. C. Noël, avocat d'Inverness. Ils sont venus ici tous deux relativement aux difficultés existant entre les colons et MM. King & Bros., à propos de la coupe de bois.

Notre député est très populaire parmi nos compatriotes ; il a su conquérir leur estime et il se tient toujours à leur disposition.

La récolte est splendide et la prospérité règne partout. Inutile de dire que nos cultivateurs sont contents. Ce ne sont pas eux qui se plaindront de la politique sage du gouvernement de sir Wilfrid Laurier.

Nos lacs pullulent de truites et de poissons de toute sorte. On prend des truites qui pèsent 2 à 5 livres ; ceux qui nous rendent visite cet automne, s'en donnent à cœur joie. La chasse est abondante. Il n'y a jamais eu autant de chevreuils et de perdrix.

Nous apprenons aussi avec plaisir que St-Antoine de Pontbriand, nouvelle paroisse d'une année d'existence, a maintenant un curé résident, le Rév M. Dupuis. Les citoyens ont bâti une belle chapelle. Les terres sont bonnes et tout fait espérer que St-Antoine sera bientôt une de nos plus riches paroisses. Elle est à proximité de Robertson ; elle n'en est séparée que par une distance de trois milles.

Ventes par le Sherif

No 2773 — The Sun Life Assurance Company of Canada vs Michael Guerin.

Avis est par le présent donné que la vente des immeubles saisis dans la présente cause, qui devait avoir lieu, à mon bureau, en la cité de Montréal, à dix heures de l'avant-midi, le vingt-neuvième jour de septembre dernier (1899), aura lieu à DIX heures de l'avant-midi, à mon bureau, en la dite cité de Montréal, le NEUVIEME jour de NOVEMBRE prochain.

Pour être vendus, paragraphes par paragraphes, suivant jugement en date du vingt-sept septembre (1899.)

No 1796 — The Sun Life Assurance Company of Canada vs Edmund W. P. Guerin.

1o Quinze lots de terre situés dans le quartier Hochelaga, cité de Montréal, connus sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé de Hochelaga, sous les numéros quatre cent quarante-neuf, quatre cent cinquante, cinq cent un, cinq cent quarante-cinq, six cent trois, six cent quatre, six cent cinq, six cent soixante-dix-sept, six cent soixante-dix-huit, six cent soixante-dix-neuf, six cent quatre-vingt, sept cent soixante et seize, sept cent soixante-dix-sept, sept cent soixante-dix-huit, sept cent soixante-dix-neuf, de la subdivision du lot originaire, numéro vingt-trois, tous ces dits lots vacants et bornés en front par la rue Nicolet.

2o Seize autres lots de terre situés dans le quartier Hochelaga, cité de Montréal, connus sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé de Hochelaga, sous les numéros quatre cent quarante, quatre cent quarante et un, quatre cent quatre-vingt-douze, quatre cent quatre-vingt-treize, cinq cent trente-huit, cinq cent soixante-quatre, cinq cent soixante-dix-huit, cinq cent quatre-vingt-seize, cinq cent quatre-vingt-dix-sept, six cent cinquante-sept, six cent cinquante-huit, sept cent vingt-huit, sept cent vingt-neuf, sept cent trente, huit cent treize, huit cent vingt et un, de la subdivision du lot originaire numéro vingt-trois ; tous ces dits lots vacants et bornés en front par la rue Chambly.

3o Quinze autres lots de terre situés dans le quartier Hochelaga, cité de Montréal, connus sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé de Hochelaga, sous les numéros quatre cent vingt, quatre cent soixante et neuf, quatre cent soixante et quinze, cinq cent six, cinq cent vingt-cinq, cinq cent soixante, cinq cent soixante et cinq, six cent trente-huit, six cent cinquante, six cent cinquante et un, sept cent dix, sept cent vingt, sept cent quatre-vingt-neuf, huit cent, huit cent un, de la subdivision du lot originaire numéro vingt-trois, tous ces dits lots vacants et bornés comme suit : le lot numéro quatre cent vingt au sud-est par la rue Ste-Catherine, et au sud-ouest par la rue Chambly, les lots numéros quatre cent soixante et neuf et quatre cent soixante et quinze, bornés en front par la rue Stadacona, le lot numéro cinq cent six, borné au sud-ouest par la rue Chambly, et au nord-ouest par la rue Duquette, le lot numéro cinq cent vingt-cinq, borné en front par la rue Duquette, les lots numéros cinq cent soixante et cinq cent soixante et cinq, bornés en front par la rue Ontario, les lots numéros six cent trente-huit, six cent cinquante et six cent cinquante et un, bornés en front par la rue Forsyth, le lot numéro sept cent dix, borné au nord-est par la rue Nicolet, et au nord-ouest par la rue Hochelaga, le lot numéro sept cent vingt, borné en front par la rue Hochelaga, et les lots numéros sept cent quatre-vingt-neuf, huit cent et huit cent un, bornés en front par la rue Sherbrooke.

Pour être vendus en mon bureau, en la cité de Montréal, le DIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

No 781. — People's Mutual Building Society vs Michael Guerin.

Ce lot de terre situé dans le quartier Saint-Louis, cité de Montréal ; borné en front par la rue Lagauchetière, connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit quartier Saint-Louis, sous le numéro quatre-vingt-quatre (84), contenant vingt-quatre pieds six pouces de front sur cinquante pieds de profondeur — avec une maison en pierre à deux étages et autres bâtisses sus-érigées ; avec aussi le droit d'entrée et de sortie à pied ou en voiture dans le passage situé sur la partie sud-ouest du lot officiel numéro quatre-vingt-cinq, communiquant de la rue Lagauchetière à la cour en arrière de la dite maison, le mur du côté est de la dite maison est mitoyen ; avec tous les droits, circonstances et appartenances.

Pour être vendu dans mon bureau, dans la cité de Montréal, le DIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

No 172.— William A. Caldwell, curateur, James S. Thompson, failli—A. W. Stevenson, curateur par reprise d'instance et J. C. Hatton, requérant.

Avis est par le présent donné que la vente des immeubles saisis dans la présente cause, qui devait avoir lieu à mon bureau, en la cité de Montréal, à deux heures de l'après-midi, le vingt-huitième jour de septembre dernier, (1899) aura lieu à DIX heures de l'avant-midi, en mon bureau, en la dite cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 20 octobre 1899.

Campbell & Gilday

COUVREURS ET POSEURS D'ASPHALTE

Ciment Sparham à l'épreuve du Feu, Ciment de Gravier et de Résine

309 Rue St-Jacques. Tel. Bell East 1172

NOUVEAUTES D'AUTOMNE

L'Ouverture d'une saison ne serait pas complète dans un Magasin de Nouveautés, si les ETOFFES A ROBES ne primaient pas. Aussi dès le commencement de la Saison nous leurs donnons la place d'honneur.

Drap Amazone Elégant, Chic, nouveau pour costumes, 5 nuances de beau bleu, drab pâle et foncé, 3 nuances de violet, rouge cardinal et grenat, noir, etc., valeur de 75c pour..... **50c**

Drap Amazone dans les mêmes nuances que ci-haut, valeur de $1.00 pour..... **75c**

Bangaline couleurs, gentil pour costumes valeur de 75c pour..... **50c**

Crépons Ondulés laine et soie, ces élégantes marchandises semblent devenir de plus en plus populaires, depuis 50c à $2.50 la verge.

Tweed Ecossais Job pour costumes, belles marchandises, toutes nouvelles, et à bon marché, valeur de 50 cents à $1.00 offertes à..... **25c à 40c**

Nos MANTEAUX et Nos CHAPEAUX sont l'élégance même. Avant de faire votre choix ailleurs, venez donc voir ce que nous offrons.

Avez-vous un Boudoir qui serait plus attrayant avec un RUG neuf ? Si oui, venez voir les RUGS que nous vendons presque pour rien.

ARCHAMBAULT FRERES

Coin Ste-Catherine et Amherst

MONTREAL

Manteaux et Collerettes D'AUTOMNE

C'est toujours une question sérieuse de choisir ces articles de Mode. . .

Dans tous les magasins il y en a, c'est vrai, mais pas toujours ce qu'il y a de plus chic. Il y en a des vieux, des laids, des passés de mode. Ici rien que des nouveaux, des jolis. Nous les manufacturons sur les lieux. Nous n'essayons pas à influencer personne à acheter un Manteau qui ne fait pas parfaitement bien. Quand un Manteau a des défauts nous sommes en position de l'ajuster à la perfection.

MANTEAUX EN BEAVER

Noir, Brun, Drab et Vert, doublés en pluche, garnis en chinchilla, coupe parfaite, seulement **$4.50**

MANTEAUX CHEVIOT

Devant simple, boutonnières invisibles. Boutons en écaille, Nervure en corde, Garniture braid militaire, seulement.... **$6.00**
Ce Manteau vaut la peine d'être vu.

MANTEAUX POUR ENFANTS

Une spécialité, l'Assortiment dans les Manteaux d'Enfants est aussi complet que celui des Dames.

ETOFFES A ROBES

Plusieurs hautes nouveautés qui viennent de faire leur apparition sur le marché. ETOFFES NOIRES pour costumes de deuil.

Nous aimerons à avoir votre approbation sur notre choix D'ETOFFES A ROBES de tous genres, c'est un département que nous nous proposons de pousser avec vigueur. N'oubliez pas nos DOUBLURES, ainsi que nos GARNITURES, les deux sont nécessaires pour confectionner une robe.

VALLIERES & SENECAL

1487 rue Ste-Catherine.

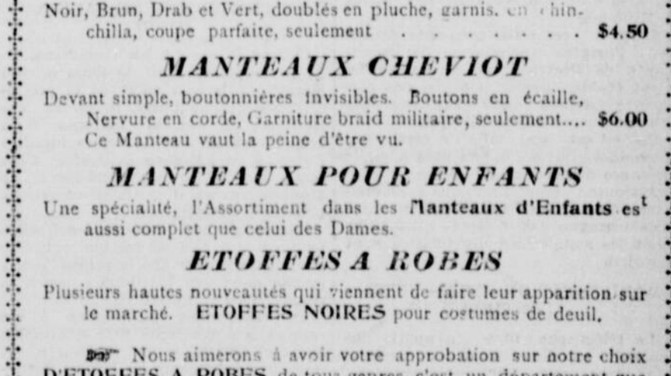

Au Protoxalate de Fer, Extrait de Noix Vomique, Acide Arsenieux Extrait de Cascara Sagrada, etc. Formule favorite des Hopitaux de Paris. Employées avec les plus grands succès dans le traitement de la Débilité Générale, de l'Anémie, les maladies du Cœur, Dyspepsie, les Pales Couleurs, la Perte de l'Energie physique, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, prix 50 cents la boite de 50 Tablettes.

La CIE CHIMIQUE ROYALE,

DEPOSITAIRE POUR L'AMERIQUE

79 RUE ST-JACQUES, B. P. 974 MONTREAL.

Lettre de France

UN DISCOURS DE L'ANCIEN PRESIDENT DU CONSEIL. — LES ASCENDANTS DE L'EX-CAPITAINE DREYFUS. — MANIFESTATION BLAMABLE. — SUCCES REMPORTES EN CHINE PAR NOTRE DIPLOMATIE.— UN PRETRE ALLEMAND, ALTESSE ROYALE, AU SACRE-COEUR DE PARIS.— L'ARBITRAGE DE M. WALDECK-ROUSSEAU. — TOUT LE MONDE CONTENT! — DANS LE BAHR-EL-GHAZAL. — QU'Y FONT LES BELGES?— LE DISCOURS DU DUC DE DEVONSHIRE. — L'ETAT DES ESPRITS A PROPOS DU CONFLIT ANGLO-TRANSVAALIEN. — UN INSPECTEUR PRIMAIRE ET SES ELEVES.

(Service spécial de la "Patrie")

Paris, 13 octobre.

M. CHARLES DUPUY

M. Charles Dupuy, ancien Président du Conseil des ministres, l'un de nos hommes politiques les plus respectés, tant à cause de son incontestable talent que pour la droiture de sa vie, a prononcé, il y a quelques jours, lors de l'inauguration d'un hôpital, un discours de tournure familière qui a une répercussion énorme dans tous les journaux français de Paris et des départements.

Voici le passage saillant du discours de M. Charles Dupuy:

"Je rappelle les paroles du président de la République à Rambouillet: "Une société ne peut pas vivre sans le respect des décisions de la justice" et j'ajoute que ceux qui veulent continuer la campagne Dreyfus et qui préconisent les représailles ne peuvent aboutir qu'à entamer la solidité et la force de l'armée. Or nous ne séparons pas l'armée de la République. L'une représente notre indépendance et l'autre notre liberté. Nous ne voulons qu'on touche ni à l'une ni à l'autre."

M. Charles Dupuy a conclu ainsi:

"On a fait grâce à Dreyfus. Soit. Maintenant nous demandons grâce pour la France qui veut vivre et travailler."

J'ai l'honneur de connaître de longue date l'éminent M. Charles Dupuy et j'ajouterai en guise de simple commentaire que tous les bons citoyens pensent ce qu'a dit l'ancien Président du conseil.

De l'avis général, M. Charles Dupuy semble tout indiqué pour reprendre le pouvoir au premier changement de ministère.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DREYFUS

Malgré les efforts désespérés faits par les partisans de l'ex-capitaine Dreyfus, considéré aujourd'hui comme mort civilement par l'immense majorité des Français, le calme et l'apaisement se font, petit à petit, autour du condamné de Rennes, grâcié par le président de la République.

La recondamnation étant tenue comme acquise et loyalement rendue, on ne s'occupe plus guère que des questions accessives concernant Dreyfus ou sa famille.

C'est ainsi qu'une feuille sympathique au condamné, l'"Oberelsaessiche Landeszeitung", feuille quotidienne de Mulhouse, nous donne des renseignements forts intéressants sur les origines de la famille Dreyfus.

Il me semble bon de les traduire à l'intention des lecteurs de la "Patrie."

D'après l'"Oberelsaessiche Landeszeitung, la famille de l'ex-capitaine est originaire de Crefeld (Province rhénanes). Les grands-parents du condamné de Rennes habitaient, jusqu'au milieu de ce siècle, cette ville de Crefeld, dans la Everstrasse, précédemment rue des Fossés, au coin du Wiedenhof actuel et en face de la vieille prison.

Le grand-père d'Alfred Dreyfus possédait là une boucherie et exploitait en même temps un commerce de bestiaux très prospère.

En 1852, la famille Dreyfus émigra en Alsace et vint s'établir peu après à Mulhouse.

D'après ces renseignements détaillés, l'origine prussienne des ascendants de Dreyfus est incontestablement établie, puisqu'il n'y a pas cinquante années, ses grands-parents étaient encore sujets allemands.

Crefeld est une ville du cercle de Dusseldorf, situé à peu près à égale distance d'Essen et de Cologne.

J'ajoute, pour finir que l'"Oberelsaessiche Landeszeitung" est un organe de langue et d'esprit allemands, dont les sympathies dreyfusistes sont notoires.

MANIFESTATION ANTI - PRESIDENTIELLE

Le télégraphe nous a appris une nouvelle qui cause une assez vive émotion dans nos milieux parlementaires.

Vendredi soir, avait lieu, au Café de l'Univers, AM ontélimar, où est installé le cercle militaire, la réception des officiers de réserve par leurs camarades, lieutenants et sous-lieutenants du 22e de ligne.

Préalablement, ces derniers avaient offert à dîner à M. d'Aulan, député nationaliste, à l'hôtel de la Gare.

Vers dix heures et demie du soir, sortant de leur cercle, sous prétexte d'accompagner jusqu'à sa voiture, le député nationaliste de Lyons, les jeunes officiers, en costume civil, se rendirent devant le Café Milan, où se troubait M. Paul Loubet, fils du président de la République.

Arrivés là, ils se rangèrent sur le bord de la rue, face à la rue Quatre-Alliance — où le président de la République a son habitation — et tout en satisfaisant un besoin pour lequel une vespasienne était tout indiquée,se mirent à crier: "Vive d'Aulan!"

L'un d'eux, bousculant un passant, complèta même la signification de ce cri, en hurlant: "A bas Loubet!" Sur ce, M. D'Aulan, ancien officier de cavalerie monta dans sa voiture et partit.

Ses camarades, probablement très échauffés, continuèrent leur manifestation. A minuit, ils parcouraient les rues de Montélimar, criant toujours: "Vive d'Aulan!" et de temps en temps: "A bas Loubet!"

Voilà les faits. Faits connus à Montélimar, où ils ont provoqué une indignation qui n'est pas près de s'éteindre.

Nous les publions, ajoute un télégramme de St-Dróme, sans les accompagner des commentaires qu'ils comporteraient, estimant qu'ils sont suffisamment significatifs par eux-mêmes.

Notons encore que cela se passait vendredi soir, de dix heures et demie à minuit, et que M. Loubet, qui était parti de Montélimar à midi pour rentrer à Paris, avait été entouré, durant son court séjour, des sympathies affectueuses de toute la population.

Enfin, nous pouvons ajouter que les chefs de ces officiers manifestants ont été vivement affectés par des agissements aussi graves et qu'ils sont les premiers à les réprouver.

A l'heure du départ du courrier on ne connait pas encore les résultats de l'enquête ouverte sur les faits précités.

LA FRANCE EN CHINE

Si les catholiques français sont attristés par les difficultés nouvelles dont certaines congrégations sont menacées, il n'est que juste de reconnaître les satisfactions que leur causent les plus récentes nouvelles reçues de Chine.

J'ai raconté en son temps, aux lecteurs de la "Patrie", le succès obtenu par notre diplomatie relativement à l'extension des privilèges de la religion catholique dans l'Empire du Milieu, succès sans précédent dont nos évêques missionnaires se louent fort.

Voici un fait nouveau qui prouve combien l'action de notre ministère des affaires étrangères a été heureuse et féconde.

Dernièrement, dans la province de Tchée-Kiang, à l'est de la Chine, confiée aux Pères Lazaristes, au district de T'aitcheou, des troubles assez violents s'élevèrent contre les catholiques. Il y eut plusieurs oratoires incendiés.

En pareil cas, les autorités locales font toujours publier des proclamations à l'effet de calmer les populations.

Dans la circonstance que je vous signale, en exécution de l'édit de reconnaissance du catholicisme, qui confère le rang de mandarin aux évêques, il est arrivé "pour la première fois", que le vicaire apostolique de la dite province de Tchée-Kiang, s'est placé au même rang que le gouverneur du lieu, en tête de la proclamation.

Et ainsi on y lit: "Nous, gouverneur, de la province, et Nous, évêque de la province de Tchée-Kiang, etc., etc."

Il en résulte donc que l'autorité civile et l'autorité religieuse se sont concertées pour notifier une proclamation officielle.

C'est une chose qui ne s'est jamais vue en Chine depuis la création du monde.

Cette proclamation du gouverneur et de l'évêque a produit un bon effet dans la population. Le calme n'a pas tardé à être rétabli.

Les Canadiens ne devront pas s'étonner s'il y a encore de temps à autre, des persécutions partielles. C'est inévitable. La Chine est si grande, et sa population est si dense! il faut comparer la Chine à l'Europe au point de vue de l'étendue territoriale. Rien d'étonnant, par exemple, qu'il y ait des troubles à Berlin, pendant que le calme régnerait à Paris. Or, la Chine est à peu près grande comme l'Europe.

Du reste, les Chinois intelligents comprennent parfaitement aujourd'hui ce que c'est que la religion catholique. Ainsi les journalistes chinois, même ceux qui sont païens, en parlent avec beaucoup de respect; ils donnent le titre de "empereur de la religion catholique" à notre Souverain Pontife. C'est une des preuves du progrès du catholicisme dans les esprits, progrès auquel contribuera beaucoup le récent édit impérial.

Il n'est que juste de louer nos ministres des affaires étrangères auxquels on doit un si heureux résultat.

LE PRINCE MAX DE BADE A PARIS

Comme le savebt les Canadiens, S. A. R. le prince Max de Bade a reçu récemment le sacrement de la prêtrise. Passant par Paris, ce prêtre catholique, né sur les marches d'un trône, et allié aux diverses familles régantes de l'Europe Centrale, s'est rendu à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre où il a dit la messe et prononcé une allocution.

Sur ce, grande colère des feuilles protestantes allemandes qui ont été jusqu'à prétendre que le prince "avait prêché dans une basilique vouée à la revanche de la guerre de 1870."

Le prince vient de répondre à ces reproches d'une façon fort spirituelle, et voici textuellement ce qu'il a dit dans une conférence au Casino catholique de Moremberg:

"Je croyais pouvoir visiter la basilique de Montmartre sans manquer de patriotisme et y prononcer un sermon.

"Des journaux m'ont accusé presque de haute trahison.

"Je pense que les Français ont une âme immortelle comme les Allemands et qu'ils iront dans le même ciel. J'ai donc cru, en bonne conscience, pouvoir prêcher aux Français comme on prêche aux Allemands."

Il faudrait vraiment avoir l'esprit obtus pour ne pas approuver un langage aussi sensé et si profondément empreint de l'esprit chrétien.

FIN DE LA GREVE DU CREUSOT

M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres, est un homme vraiment heureux puisqu'il a eu la rare fortune de concilier par sa sentence arbitrale les intérêts des dix mille ouvriers grévistes du Creusot et ceux de la société propriétaire de ces grands établissements métallurgiques, uniques en France.

J'ai eu occasion de causer avec l'un des ingénieurs en chef du Creusot, M. Saladin, qui a bien voulu me laisser entendre que la sentence arbitrale rendue par M. Waldeck-Rousseau ne paraissait pas défavorable à l'administration des usines, leur directeur-gérant, M. Schneider, ayant toujours été disposé à ne faire aucune différence entre les ouvriers syndiqués et les non-syndiqués.

Quant aux ouvriers, l'un de leurs chefs, M. Charleux, qualifié pour parler en leur nom, déclare "qu'ils viennent de remporter une victoire absolument unique dans les annales des revendications prolétariennes."

Comme on le voit, tout le monde est aujourd'hui satisfait, patrons et ouvriers sont également contents, ce qui est rare.

Les hauts fourneaux sont rallumés, et il est seulement fâcheux que le travail ait été interrompu pendant trois semaines pour le plus grand dommage de tout le monde.

En France, on espère que la leçon profitera et ne sera perdue par personne.

ANGLAIS, BELGES ET FRANÇAIS.

Les divers incidents nés du conflit anglo-transvaalien, prennent une ampleur qui dépasse ce que l'on peut imaginer! Tout en faisant la part des exagérations voulues de certains journaux qui cherchent avant tout à vendre leur papier et ne reculent pas devant l'émission de nouvelles aussi fausses que sensationnelles, il convient néanmoins de noter certains bruits qui indiquent au moins que la Grande-Bretagne est entrée dans une véritable ère de difficultés.

C'est ainsi que l'on annonce que la Belgique prend, au moment où je vous écris ces lignes, fort tranquillement possession d'une partie du Bahr-el-Ghazal... A ce propos même, une feuille anglaise, le "Manchester Guardian" veut douter "que le roi Léopold se propose de parodier le commandant Marchand", et s'écrie: "Il vaudrait mille fois mieux voir le Bahr-el-Ghazal appartenir à la France qu'à l'Etat du Congo!"

Le "Manchester Guardian" ajoute: "S'il est vrai que le gouvernement britannique ait envoyé une expédition dans le but d'occuper cette province, il peut en résulter un incident grave, car lors Salisbury est décidé à ne pas permettre aux officiers de l'Etat du Congo de s'établir au Bahr-el-Ghazal. Peut-être le roi Léopold pense-t-il qu'une guerre sud-africaine est un nouveau facteur dans la situation."

Personne ne peut dire exactement où en sont les choses et ce que font, à l'heure actuelle, les officiers de l'Etat Indépendant du Congo sur les confins du Bahr-el-Ghazal; mais l'on peut affirmer que la France, qui a le respect de sa signature, n'est absolument pour rien dans les bruits précités.

J'ajouterai toutefois que tout ce qui pense et réfléchit, de ce côté de la Manche, fait des vœux pour que la voix des libéraux anglais soit entendue, et approuve sir William Harcourt qui a retrouvé pour flétrir la très dangereuse politique impérialiste toute son énergie de vieux lutteur parlementaire en se prononçant nettement contre la guerre voulue par M. Chamberlain et ses partisans, guerre dont les suites peuvent donner lieu à des complications internationales que les esprits les plus avisés eux-mêmes ne sauraient prévoir!

SUBIT REVIREMENT.

L'ardente campagne menée par les libéraux anglais, commence à porter ses fruits depuis vingt-quatre heures, et voici les dernières nouvelles recueillies dans les chancelleries au moment du départ du courrier du Canada. Les feuilles les plus impérialistes se rendant compte des périls que présente la situation actuelle pour la Grande-Bretagne, effectuent une volte-face ingénieuse, et publient des notes presqu'aimables pour les Boers, laissant entendre que l'Angleterre au prix de quelques concessions, reconnaît la pleine indépendance de la République de l'Afrique du Sud.

Au cours de l'allocution qu'il vient de prononcer à Sheffield, le duc de Devonshire, président du Conseil privé de la Reine, a dit qu'il craignait que le seul symptôme favorable dans la situation actuelle fut que le gouvernement du Sud de l'Afrique ne semble pas vouloir précipiter les hostilités, ainsi que les précédents préparatifs semblaient le faire craindre.

Bien que le gouvernement anglais considère comme inopportun d'interrompre les préparatifs pour une campagne possible, le pays peut rester assuré qu'aucune résolution irrévocable ne sera prise avant que la République sud-africaine ait reçu et ait eu le temps d'étudier les propositions que le gouvernement anglais a jugé utile de lui soumettre.

Le duc de Devonshire a dit, en terminant, qu'il n'y avait aucune raison de craindre que la situation ait pris une tournure plus critique durant la semaine dernière, et qu'il espérait que la période de réflexion actuelle pourrait peut-être conduire à la solution pacifique que tous les arguments de persuasion n'ont pu jusqu'ici provoquer.

Ces paroles toutes récentes du noble duc causent une vive impression dans nos cercles politiques, et un de nos plus avisés diplomates que je viens de consulter sur la portée qu'il convient de leur attribuer me disait, il y a une heure à peine, quelles indiquaient clairement que les sujets de Sa Gracieuse Majesté cherchaient surtout à gagner du temps, afin de compléter leurs armements et de prévenir toute intervention fâcheuse.

Les scrupules piétistes des Boers leur ont fait perdre jusqu'ici, de l'avis général, un temps précieux. La temporisation du Président Kruger jointe à l'inactivité du général Joubert, servent admirablement les desseins de la Grande-Bretagne qui a engagé des négociations avec plusieurs cabinets européens en vue d'obtenir leur neutralité et même leur concours indirect pour la solution du conflit avec le Transvaal.

Pendant que les Anglais ne perdent ni un jour ni une heure, les Boers fêtent le 74ème anniversaire du Président Kruger. A Paris, comme à Londres, on estime qu'ils pourraient autrement employer leur temps, s'ils veulent conserver leur indépendance!

ENFANTS TERRIBLES

Voici une histoire vraie et fort amusante qui vient de se passer tout près de chez moi.

L'inspecteur primaire, chargé de visiter les écoles, a l'habitude de demander aux enfants ce qu'ils feraient si le feu se déclarait subitement dans les locaux scolaires pendant les classes?

L'instituteur, qui connait la manie de son chef hiérarchique, apprit naturellement à ses élèves ce qu'ils devaient répondre à l'inspecteur.

Le lendemain, le fonctionnaire se présente et dit aux enfants: "Mes amis, je vais vous poser une question; je serais curieux de savoir ce que vous feriez si je vous adressais un petit discours?"

Sans se troubler, et reprenant la réponse apprise — en cas d'incendie! — les gamins répondent à l'unisson:

"Nous nous mettrions en ligne, et nous descendrions vivement dans la cour."

Tête du brave inspecteur!

A Paris, cette historiette fait franchement rire, et je jure qu'il en sera de même au Canada.

MAURICE DE LA FARGUE.

PRENEZ DES LE DEBUT

De votre maladie, le "Vin Morin Crésophates." Il vous sauvera de la Grippe, Toux, Rhume et Bronchite.

14-21-28

LE PHARMACIEN HONNETE

Vous dira que le Celeri Compose de Paine est un remède merveilleux

Des centaines de pharmaciens connaissent des guérison obtenues au moyen de ce grand remède

Au nombre des milliers d'hommes de profession et d'affaires qui parlent favorablement et ouvertement en faveur du Céleri Composé de Paine il n'y en a pas de plus sincères et de plus francs dans leurs louanges que les pharmaciens canadiens.

Nos pharmaciens, qui connaissent parfaitement toutes les médecines patentées se font les champions du Céleri Composé de Paine. Pourquoi? Parce que aucune autre médecine ne donne une telle satisfaction universelle et des résultats si salutaires à la santé des hommes et des femmes malades et c'est pourquoi les ventes sont plus considérables que tous les autres remèdes patentés mis ensemble.

Il y a des centaines de pharmaciens au Canada qui peuvent témoigner des cures merveilleuses obtenues par le Céleri Composé de Paine. Aucun témoignage plus convaincant et plus absolu ne peut être présenté au public parce que ces hommes ont distribué le remède et en ont examiné les effets.

Si votre vie est rendue malheureuse par les rhumatismes, la névralgie, la maladie de Rognons et du foie, les maladies du sang ou la dyspepsie, allez chez votre pharmacien sans tarder et achetez une bouteille du Céleri Composé de Paine. Si vous avez des doutes sur l'efficacité ou le pouvoir de ce remède, votre pharmacien qui est à la fois honnête et connaissant, vous donnera l'assurance que le Céleri Composé de Paine vous rendra la santé.

LA BOURSE DES DAMES DE FRANCE

Tout le monde voudra la posséder!! C'est le grand succès du jour, le dernier cri parisien, le Mystère de cette fin de siècle. Impossible de l'ouvrir sans le secret. Demandez tous et toutes la BOURSE DES DAMES DE FRANCE Prix 35 cents. Demandez aussi le grand Catalogue de toutes les Inventions Nouvelles de la Maison, 100 pages avec les gravures des objets, Phonographes, Cinématographes etc. Prix 10 cents. Envoyez le montant en timbres de postes ou en un mandat poste international de préférence que vous trouverez dans tous les bureaux du Canada à l'adresse de M. Laclau, rue Alsace-Lorraine 22, à Toulouse, (France.)

HOTEL RICHELIEU

Cet hôtel a été renouvelé à neuf. Table d'hôte. Les plus récentes améliorations. A la carte et sur le plan européen et américain. Le rendez-vous des touristes et des hommes d'affaires. Prix, modérés.

Mme A. LAFOND, CARL WARNECKE,
Propriétaire, Gérant.
102-26 s-1fps

LE POPULAIRE BAIN TURC

50 cts

Tous les soirs.

Aussi, bains de natation à la vapeur privés et électriques.

Jours des dames: Lundi matin et Mercredi après-midi.

BAINS LAURENTIENS,

Angle des rues Craig et Beaudry.

30-7-14-21

A. ROUSSEAU, INGENIEUR CONSULTANT

SPECIALITE:—Plan et estimé préparé pour Machines de toutes sortes, Pont en Fer, en Pierre et Concrete, Aqueducs, Ecluses, Arbitration, Evaluation de dommages causés par le feu ou l'eau. Pilotis plantés pour fondations, etc. Surveillance, 40 ans de pratique. Références de 1ere classe. A louer à marteaux à planter, Pilotis et Scie à les Scier sous l'eau.

BUREAU 68 BATISSE IMPERIAL

En face de l'Eglise Notre-Dame, MONTREAL.

14-21-28

UNE DAME TROMPEE PAR UN MARCHAND QUI AIMAIT LES GROS PROFITS

Une dame qui demeure dans une ville florissante d'Ontario nous écrivait dernièrement en ces termes:

J'avais des indiennes passées que je voulais teindre. J'allai dans un de nos magasins et je demandai deux paquets de teinture Diamond, couleur cardingl, pour le coton. Le marchand m'informa que sa provision de cette sorte de teinture était épuisée et il me recommanda fortement d'en employer une autre sorte. Malheureusement je le crus; j'achetai la teinture tant recommandée et l'apportai à la maison. Je l'employai suivant la direction mais l'ouvrage n'était pas digne d'être regardé, la couleur avait une teinte de brique au lieu de cardinal. Je fus obligée de laver le coton, afin de faire disparaître cette couleur affreuse et ayant obtenu dans un autre magasin un paquet de la teinture Diamond, je le teignis de nouveau. J'ai fait usage de la teinture Diamond pendant plusieurs années sans m'en plaindre une seule fois et je n'accepterai jamais, à l'avenir, des substituts d'aucun marchand. Les teintures Diamond tiennent leur promesse à chaque fois.

ESCOMPTE SPECIAL

Sur meubles et tapis tous les lundis, mercredis et vendredis de 9 hrs à 12 hrs a. m., et 2 hrs à 5 hrs p.m., au Nouveau Magasin de .....

F. LAPOINTE

1447-1449

Rue Ste-Catherine

PRES DE LA RUE MONTCALM

mjs

Quand . . .
Vous achetez
Quelque chose

Qui ne vous satisfait pas par la suite, que faites-vous? N'achetez-vous plus jamais dans ce magasin ou y retournez-vous pour vous plaindre?

Aucun marchand n'est infaillible, donnez-lui l'occasion de réparer le mal qu'il a fait. S'il ne le fait pas, alors ce sera le moment de le quitter.

Si vous obtenez ici quelque chose qui n'est pas bon, dites-le nous; nous sommes toujours prêts à vous donner satisfaction, quoi qu'il puisse nous en coûter. Nous nous sommes toujours fait un devoir de satisfaire nos clients.

BOITES A THE,

Verre taillé, montées en argent pur, depuis $3.25.

Simpson, Hall, Miller
& COMPAGNIE
Orfèvres en Argent.

1794 Rue Notre-Dame
A. B WHIMBEY, Gérant.

L'Extrait de Malt Liquide
D'O'KEEFE

Une bouteille d'Extrait de Malt liquide d'O'Keefe fera ce que deux bouteilles d'une autre marque pourraient accomplir.

Si vous êtes épuisées ou si vous n'avez pas d'appétit et ne pouvez pas dormir, prenez un plein verre à vin d'Extrait de Malt Liquide d'O'Keefe quatre fois par jour (une bouteille durera deux jours) et vous serez surprises des résultats en quelques jours.

W. LLOYD WOOD, Pharmacien en Gros
Agent Général. Toronto.

ESPRIT LUCIDE • TRAVAIL FACILE
SOUS L'INFLUENCE DE L'EAU DE

CARABANA

C'EST EPATANT!

25 cts la Bouteille. En vente dans tout le Canada

Gros: PHARMACIE A. DECARY, MONTREAL.

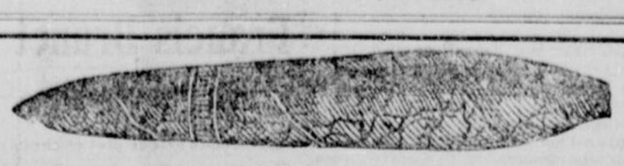

Fac-simile du Roi des Cigares à 5c

ROMEO ET JULIETTE

Exigez toujours le cigare avec notre étiquette sur laquelle est

LIBERTY, Le Meilleur Cigare à 10c

HADD & PELLETIER, Manufacturiers, Montréal.

La Forme "Comfort" Slater

Il y a douze formes de "Chaussures Slater" faites pour convenir au pied et la forme "Comfort" est l'une des premières.

Elle a une large courbe en dehors, le bout ample et rond; elle est spacieuse à la place du gros orteil, le cou-de-pied est haut et les courbes magnifiques.

Elle est confortable, comme son nom l'indique; c'est une combinaison de force et de belle apparence.

Un catalogue illustrant toutes les formes, tous les genres et cuirs de la "Chaussure Slater" envoyé gratis à toute personne qui le demandera.

Chaque paire est cousue à la Trépointe Goodyear. Le nom des fabricants et le prix sont marqués sur les semelles.

$3.50 et $5.00

MARQUE DE COMMERCE.

A VENDRE DANS DEUX MAGASINS SEULEMENT

Les Magasins de Chaussures Slater,

225 rue St-Jacques (Déménagé porte voisine de chez J. Henderson & Cie.) Tel. Main 430

2315 rue Ste-Catherine (Près de la rue Mansfield) Tel. Up. 1309

Pardessus!
Habillements!

VOUS CHOISISSEZ PARMI NOS

Tweeds Ecossais ET nos Cheviottes

Nous prenons vos mesures. Nous taillons votre PARDESSUS ou HABILLEMENT sous le plus court délai possible. Quand le tout est fini, vous êtes vêtu comme un "gentleman," et à bon marché. Vous êtes satisfait et vous avez raison.

N. Léveillé

MARCHAND-TAILLEUR

1384 rue St-Laurent Téléphone Marchands 182

VIN MARIANI

"LE VIN MARIANI EMBRASSE L'UNIVERS"

Le Vin Mariani est en vente dans toutes les pharmacies recommandables.

Il est recommandé et ordonné partout par la profession médicale.

VIN MARIANI

Le Tonique Français Idéal. Il fait du bien à tout le monde et du tort à personne.

POUR LES

Hommes minés par surcroit de travail,

Les Femmes Délicates,

Les Enfants Maladifs.

Le Vin Mariani convient surtout aux personnes qui souffrent de maladies des nerfs, mélancolie, maladies de la gorge et des poumons, dyspepsie, convalescence tardive, consomption, malaria, insomnie et perte d'appétit.

LE VIN MARIANI DONNE DES FORCES

Chez tous les Pharmaciens. Refusez tout substitut.

AGENTS AU CANADA:

Lawrence A. Wilson & Co.,

87 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Les Brosses D'Eddy

Pour la Maison
Les Chevaux
Le Plancher
Et le Poêle

Sont maintenant sur le marché. Demandez-les à votre fournisseur. Elles sont faites selon un nouveau procédé et dureront plus longtemps que n'importe quel autre genre de brosses qui soit en vente.

...NOS THEATRES...

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE

La fameuse interprétation dramatique de l'œuvre de Hall Caine, intitulée " The Christian " sera donnée pour la première fois à Montréal la semaine prochaine à l'Académie de Musique par une compagnie qui compte parmi ses principaux acteurs Elfie Ellster et J. M. Colville. Les succès précédents de cette pièce sont tellement connus et la splendeur des décors, l'habitude des artistes et la haute renommée de M. Hall Caine, dont la réputation n'est plus à faire, sont tellement audelà de tout éloge qu'il est évident que le séjour de la troupe à Montréal sera salué avec joie par tous les amateurs de Montréal.

L'Académie, en outre des représentations ordinaires de tous les soirs, donnera deux matinées, mercredi et samedi.

Mlle EFFIE ELISLER dans " The Christian " à l'Académie de Musique, la semaine prochaine.

OPERA FRANÇAIS. – MAGNIFIQUE PROGRAMME POUR LA SEMAINE PROCHAINE.

La direction de la troupe d'opéra français au Monument National, a préparé pour la semaine prochaine un programme des plus alléchants. On donnera lundi soir, "L'Africaine" ; mardi soir, "Aïda", et mercredi soir, "Lakmé". Nous indiquerons lundi, les opéras qui seront mis à l'affiche pour le reste de la semaine.

Les amateurs de bonne musique et de hautes primeurs seront particulièrement heureux de voir "Lakmé" au programme pour mercredi soir. Aussi y aura-t-il salle comble. "Lakmé" sera donné avec des décors nouveaux et une mise en scène parfaite.

THEATRE FRANÇAIS

La semaine prochaine, les habitués du Théâtre Français seront à même d'apprécier le fameux drame militaire de William Gillette " Held by the Ennemy." C'est incontestablement une des meilleures pièces du genre et qui intéressera d'autant plus que cet épisode de la guerre entre les Etats du Nord et du Sud emprunte plus d'actualité aux événements actuels.

Il y a là des scènes militaires d'un effet superbe et d'autant plus émouvant que l'administration n'a reculé devant aucun sacrifice pour seconder, par la splendeur du décor, le jeu du drame et la pensée de l'auteur. L'artiste Cunningham en effet a édifié cinq différents jeux de scènes spécialement pour ce drame et mérite de compter sur un succès sans antécédents. En outre, M. Pnilipps n'a pas négligé la partie joyeuse de son programme et l'amateur de vaudeville pourra, la semaine prochaine, applaudir à son gré Roseire, le fameux équilibriste, les chanteurs Nelson et Lorraine, le baryton Macpherson et les frères musiciens Hart.

THEATRE ROYAL.

Pour la semaine prochaine, le Théâtre Royal nous promet "The Broadway Burlesquers". La pièce est connue et a déjà été jugée par le public Montréalais qui a su en apprécier tout ce qu'elle renferme d'original et de typique. Ajoutons cependant que l'administration du Royal veut que la pièce soit représentée la semaine prochaine d'une façon plus parfaite encore que par le passé et nul doute qu'elle sera encouragée.

Les principaux acteurs qui figureront tant dans cette pièce que dans les fantaisies adjacentes sont McAvoid et May, Emma Carns, Gilbert et Goldie, Frobel et Ruge Lew Wells, les sœurs Carlun et l'insurpassable comédien Dave Lewis. Ces seuls noms sont une garantie de succès suffisante.

Il faut cependant ajouter encore une scène burlesque organisée spécialement pour la troupe et qui, entremêlée de chœurs, de danses, de marches, de menuets, etc., ne manquera pas de remporter tous les suffrages et de charmer l'auditoire au plus haut point.

THEATRE DES VARIETES.

C'est un drame de Dumanoir et d'Ennery "Les Drames du Cabaret", qui tiendra l'affiche au Théâtre des Variétés, la semaine prochaine. L'intrigue de cette pièce est des plus émouvantes, quant à l'interprétation, elle comprend tous les artistes de la troupe permanente, y compris M. Deville et Mlle Rita de Santillanne et Marcelle Ducas. Des décors neufs seront faits pour la circonstance quant aux costumes et la mise en scène, ils seront comme toujours très soignés. Cette pièce n'a jamais été jouée dans notre ville.

Les entr'actes comme toujours, sont remplis supérieurement par Mlles Rita de Santillanne, et Marcelle, et par les deux frères Deville, c'est tout dire.

GRAND CENTRAL THEATRE

On ne peut trop faire d'éloges des attractions que la direction du Grand Central Theatre a su se procurer pour la semaine qui vient de s'écouler. Leur succès ont été tellement complet que M. Louis Payette, le populaire gérant du Central, a jugé à propos de les réengager de nouveau.

Il ne faut pas oublier parmi ces artistes qui figurent au programme les demoiselles Jackson et Douglass qui par leurs chansons de genre et leurs danses ont su plaire aux nombreux patrons de ce théâtre. Leurs costumes sont des plus chic et qu'il soit permis de dire en passant que Mlle Jackson fait un excellent troupier qui ferait mordre la poussière à l'ennemi dans un temps de guerre comme celui que traverse l'Angleterre. Malheureusement Mlle Jackson est Américaine.

Les Charlebois dans leur acte sur la double trapèze sont merveilleux et méritent d'être vus.

Nellie et Jack dans leur tour de force sur le trapèze volant sont gracieux et accomplissent des tours merveilleux. Les trois Poiriers sont des acrobates émérites. En un mot on ne peut désirer de meilleures attractions que celles que l'on nous donne au Grand Central et cela gratuitement. L'admission aux loges est de 25 centins.

PAWTUCKET, R. I.

(Suite de 1ère page)

NATICK.

Il serait très difficile de donner un historique de chacun des 8 villages qui entourent Artic Centre ; les colonnes de la "Patrie" seraient insuffisantes. Nous devrons donc nous contenter de dire quelques mots seulement sur sa sœur aînée, Natick, et sa sœur cadette, Phenix.

Natick, quoique bâtie sur un amphithéâtre de rochers, est une des plus belles places de la vallée. Sa population est composée de citoyens de diverses nationalités ; on y trouve des Allemands, des Belges, des Suisses, des Italiens, des Irlandais et des Canadiens. Ces derniers sont les plus nombreux et tous catholiques ; les protestants ne sont que clairsemés.

Natick possède une magnifique église desservie par deux prêtres. Le curé est un Irlandais qui parle couramment le français et qui aime beaucoup ses paroissiens d'origine française. Le vicaire est M. l'abbé Péloquin.

Le Rév. Daniel Lehanne, tel est le nom du curé, est né en 1869, en Irlande. Il reçut son éducation en France et entra au noviciat des Pères du Sacré-Cœur à Anvers, Belgique.

Envoyé en Amérique, il se livra à l'enseignement, puis eut charge d'une paroisse à Mercer, Pa. Il passa ensuite à la cure de St-Joseph de Natick.

Il appartient à l'Ordre des Pères du Sacré-Cœur. Il n'y a pas de prêtre plus dévoué aux intérêts des enfants et de la langue française.

M. l'abbé Zéphirin Péloquin, le vicaire, est né à Grosvenordale. Il reçut son éducation à New-York et appartient à l'Ordre des Pères du Sacré-Cœur.

La Société St-Jean-Baptiste de Natick, fondée le 16 sept 1883, a pour officiers MM. F. Barsalou, président; E. J. Thomasset, secrétaire ; H. Lefebvre, trésorier. Le nombre des membres actifs est de 215. Les assemblées ont lieu les 2e et 4e mardi du mois.

PHENIX.

Phenix est le lieu favori de la haute aristocratie de la vallée. On y voit de belles rues, etc. Tout est vraiment beau et parfait. Cette paroisse est desservie par le Rév. Lebel.

Parmi les personnages les plus influents, on y remarque les docteurs A. H. Petit, et M. F. X. Dufresne. Ce dernier a été secrétaire, pendant 9 ans. Il fut élu conseiller et ensuite maire de la municipalité de Notre-Dame des Blois. Il prit une part active aux rapatriements des canadiens en 1871 et fut un des fondateurs de la 1ère Société St-Jean-Baptiste de la Vallée. C'est un des plus anciens Canadiens de la région. Il fait le commerce de viandes avec son fils depuis 4 ans.

LA GARDE VILLE-MARIE

Assistera demain a la grand'messe au Sault-au-Recollet

La Garde Ville-Marie Indépendante assistera demain, en corps, à la grand'messe à l'église paroissiale du Sault au Récollet, sur une invitation spéciale de M. le curé Beaubien. Toute la population du Sault fera une sympathique réception à notre beau corps canadien-français qui aime à aller en toute occasion, prêter son concours aux fêtes religieuses et patriotiques.

Les membres de la Garde devront se rendre à leurs quartiers généraux, en grande tenue, demain matin, à 8 heures, le départ en chars électriques, aura lieu à 8½ heures. La grand'messe commencera à 9.30 heures.

Le chœur de chant du Sault a préparé pour la circonstance une magnifique messe en musique.

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

M. McLeod Stewart, d'Ottawa, est au Château Frontenac. M. Stewart est le promoteur du projet du canal de la Baie Georgienne et il dit que la construction en sera commencée le printemps prochain à la French River et à Ottawa. L'argent nécessaire pour commencer les travaux a été déposé à la Banque du Commerce, à Ottawa. S'il n'y a pas de délais inattendus, les travaux seront terminés, le jour de la fête de la Puissance, en 1903. En moins de 18 mois, les travaux seront assez avancés pour permettre aux bateaux de monter la French River jusqu'à North Bay où des élévateurs seront construits. Des arrangements seront conclus avec le Pacifique Canadien pour lui demander de poser une double voie depuis North Bay, jusqu'à Montréal.

M. Stewart part pour l'Angleterre dans une dizaine de jours et terminera tous les arrangements financiers avant la Noël.

HOPITAL NOTRE-DAME

Les élections du corps médical de l'hôpital Notre-Dame ont donné le résultat suivant : Président, Dr E. P. Lachapelle, réélu ; secrétaire, Dr A. E. Ethier ; conseil médical, les docteurs J. P. Rottot, E. P. Lachapelle, A. R. Marsolais, J. D. Gauthier et L. A. Deners.

Le Dr A. Lespérance, assistant médecin interne, a démissionné pour se livrer à la pratique exclusive de la profession. Il est remplacé par le Dr Choquette.

Les gouverneurs en charge pour la semaine commençant le 23 octobre, sont : MM. R. Forget, N. H. Prévost, A. A. Wilson et lieut.-col. Henshaw.

COMPAGNIE RICHELIEU

Une assemblée du bureau de direction de la Cie Richelieu & Ontario a eu lieu hier après-midi. Il était attendu que la position du gérant de trafic laissée vacante par la mort de M. G. A. Browne serait remplie, mais rien n'a été fait, et la nomination de son successeur a été différée au mois de février prochain, d'ici là les devoirs de cette charge seront remplis par le cadre régulier des employés de la compagnie.

PETITS FEUX

Commencement d'incendie, hier soir, rue du Parc.

Dommages insignifiants.

—Incendie au domicile de M. Daigneault, à Outremont, hier soir. La brigade de feu de St-Louis, sous les ordres du capitaine Lacasse, s'est rendue en toute hâte. Dommages $100.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

NOTES MARITIMES

Deux steamers de la ligne Johnston affrétés pour la guerre

Le Maplemore et le Pinemore

Le Lake Huron est parti ce matin pour Liverpool, via Charlottetown, I. P. E., où il prendra un chargement de 1,500 moutons et 100 têtes de bétail.

Le steamer Rosarian est parti hier matin pour Londres avec une cargaison générale, y compris 30,000 boîtes de fromage.

La ligne Johnston a annoncé que le gouvernement impérial a affrété deux de ses steamers, le Maplemore et le Pinemore, pour le Sud de l'Afrique.

St-Jean, T. N., 21 — Le steamer Buenos Ayrean a essuyé, le 15 octobre, une forte tempête dans le détroit de Belle-Isle. Son pont a été kalayé et 73 têtes de bétail ont été emportées par la mer et ont été blessées.

NOTES

Le steamer Bawtry est arrivé hier de Sydney avec une cargaison de charbon.

Le steamer Akaba de Hambourg est attendu aujourd'hui dans notre port.

La profondeur de l'eau à Sorel était hier de 27 pds, 7 pcs ; dans le chenal du port de Montréal, elle était de 27 pieds, 6 pcs.

Le Manchester Importer est parti jeudi de Manchester pour Montréal.

Le steamer New-England, de Liverpool, est arrivé à Boston vendredi.

Le Manchester Corporation doit arriver aujourd'hui dans notre port.

Le steamer Eva doit arriver dans notre port mardi prochain avec une cargaison de 3,000 tonnes de gin.

Une dépêche reçue de Liverpool, dit que les steamers Ottoman et Vancouver sont venus en collision et comme ces navires ont subi des dommages, on les a mis en cale sèche. Le Vancouver n'a été que très peu avarié.

PORT DE MONTREAL

Arrivés le 20 octobre

S. Campana, Demers, Pictou, J. G. Brock & Co., cargaison générale.

S. Coban, Fraser, Sydney, Kingman & Co., charbon.

S. Bawtry, Oakley, Sydney, Kingman & Co., charbon.

Acquittés le 20 octobre

S. Coban, Fraser, St-Jean, Kingman & Co., cargaison générale.

S. Assyrian, Traut, Anvers, F. Leyland & Co., cargaison générale.

NAVIRES DANS LE PORT

S. Sardinian, 2787, Johnson, H. & A. Allan.

S. Bawtry, 1542, Oakley, Kingman & Co.

Campana, 1154, Demers, J. G. Brock & Co.

S. Tritonia, 2720, Rollo, R. Reford & Co.

S. Coban, 689, Fraser, Kingman & Co.

S. Sedgemere, 2309, Waite, Wm. Johnston & Co.

PARC SOHMER

DIMANCHE 22 OCTOBRE

(Après-midi, 3 heures; soir 8.)

Les 3 MARKIONES surnommés les 3 serpents, à cause de leurs costumes couleur serpent, et leurs contorsions extraordinaires. HARRY et EDDY duettistes, musiciens excentriques. SNIBOR et TNICLT duettistes chanteurs et danseurs. Mlle SNIBOR qui est une danseuse de très grand mérite possède une garde-robe dont les costumes éblouissants ne peuvent être comparés à ceux que nous avons l'habitude de voir. Les transformations sont rapides et très variées. Mlles GRANT et ALLARD, exhibition de boxe scientifique.

Diffatoes bros (3) gymnastes grotesque et excentriques, très comiques avec leurs barils. KENDIC et WEBER triple barre horizontale. Admission 10 cts. Le pavillon est chauffé.

201-2

VOL DE BICYCLE

James Métoche, arrêté par le constable Patenaude, subira son procès mercredi, pour le vol du bicycle de M. Lavallée, 84 rue St-Laurent.

QUI EST VOTRE PHARMACIEN

Qui est votre pharmacien? Ceci est une question importante pour toutes les familles.

Quand on dit qu'un pharmacien est bien qualifié, cela veut dire qu'il est capable et que tout ce que l'on achète chez lui donne satisfaction.

Nous désirons vous servir les remèdes dont vous pouvez avoir besoin,car nos drogues sont toujours les plus pures, les plus fortes et les meilleures.

Nous pouvons vous intéresser de cent façons quand vous avez besoin d'articles et de préparations de toilette.

Où achetez-vous le Cêleri Composé de Paine ? Nous vendons chaque semaine de grandes quantités de ce grand remède populaire.

T. E. Huot, pharmacien, 1934 rue Ste-Catherine, Montréal.

7-10-14-17-21-24-28-31

Dans la vie privée, comme dans les tuyaux à gaz, une mauvaise conduite amène presque toujours une explosion.

C'est surtout de part des gens de rien qu'il faut s'attendre à tout.

GRATIS Cette magnifique bague intérieur en alliage recouverte en or, dans une splendide boîte en velours et en peluche est offerte gratuitement aux personnes qui vendront la douzaine de chic paquets de parfum d'héliotrope, de violette et de rose, préparé d'après les formules parisiennes les plus dispendieuses. Se vend facilement, faites-en l'essai. Nous l'envoyons gratuitement. Vendez-le sur le paquet, renvoyez-nous $1.20 et nous vous enverrons immédiatement la bague. Commission libérale si on le préfère. Vous pouvez renvoyer le parfum que vous ne pouvez pas vendre. Soyez le premier à en vendre dans votre district.

HOME SUPPLY CO. Toronto, Ont.
Sam fne Boîte L. C.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Magasin ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

Oui!! Des Meubles
Des Tapis Des Prelarts
Des Rideaux Des Cadres
Des Miroirs Des Pendules
Des Poêles Des Fournaises
&c., &c., &c.

A DES CONDITIONS DE PAIEMENTS TRES FACILES.

Est-ce cela que vous voulez ?

Allez voir . . .

M. F. GUIBORD

agent du département de crédit pour F. Lapointe au Nos 189 et 189a rue Moutcalm, 2e porte plus haut que la rue Ste-Catherine.

A Meilleures Conditions que partout ailleurs

Magasin ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

CHEMINS DE FER

CANADIAN PACIFIC

CHANGEMENT D'HORAIRE

Les trains partiront de la PLACE VIGER :
Pour Québec, à 8.40 a.m., †2 p.m., †5.30 p.m., *11 p.m.
Pour Joliette, St-Gabriel et les stations intermédiaires, à 8.40 a.m., †5 p.m.
Pour Berthier, Grandes Piles et les stations intermédiaires, à 8.40 a.m., †2 p.m.
Pour Ottawa, à 8.20 a.m., 10 p.m.
Pour Ste-Thérèse et St-Eustache, †1.30 p.m., †5.15 p.m.
Pour St-Lin et stations intermédiaires, 4.40 p.m., †5.35 p.m.
Pour Ste-Agathe et Labelle, †5.35 p.m., 8.20 a.m.
Pour St-Jerome, 8.20 a.m., †5.35 p.m., 10.35 p.m.
De la Gare Windsor pour Vancouver *9.45 a.m. ; pour St-Paul, *9.45 p.m.
Pour autres détails voir les agents.
† Tous les jours excepté le dimanche. * Tous les jours. ‡ Le dimanche seulement. ♪ Le samedi seulement. a Tous les jours excepté le samedi et le dimanche. b Le mercredi seulement.
Le train du dimanche pour Ste-Agathe et Plantagenet continuera à circuler pendant le mois d'octobre.

Bureaux des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TRAINS EXPRESS
TORONTO et L'OUEST

Dép. de MONTREAL	9.00 a.m.	*10.25 p.m.
Arr. TORONTO	5.20 p.m.	7.15 a.m.
Arr. HAMILTON	6.55 p.m.	8.30 a.m.
Arr. NIAGARA FALLS	8.40 p.m.	10.10 a.m.
Arr. BUFFALO	10.00 p.m.	12.00 midi
Arr. LONDON	9.50 p.m.	1.00 p.m.
Arr. DETROIT	6.45 a.m.	1.15 p.m.
Arr. CHICAGO	2.30 p.m.	8.45 p.m.

*Le Dimanche, départ de Montréal à 8 h p. m.

SERVICE AMELIORE DU TRAIN ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Dép de Montréal	7.30 a.m.	Ar Ottawa	11.20 a.m.
"	10.20 a.m.	"	12.10 a.m.
"	4.25 p.m.	"	6.35 p.m.
"	*5.50 p.m.	"	*9.00 p.m.
Dép de Ottawa	6.25 a.m.	Ar Montréal	9.50 a.m.
"	*8.45 a.m.	"	*11.15 a.m.
"	4.20 p.m.	"	6.50 p.m.
"	6.35 p.m.	"	9.45 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours excepté le Dimanche.

Bureau des Billets pour la Ville, No. 137 rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le et après DIMANCHE, le 15 OCTOBRE 1899, les convois partiront de la gare Bonaventure, à Montréal et entreront en gare, comme suit :

L'Express maritime partira chaque jour excepté le samedi à 7.30 heures p.m. pour Halifax, N.-E., St-Jean N.B., et autres endroits dans les provinces maritimes.

L'express maritime venant des endroits ci-dessus mentionnés arrivera en gare tous les jours, le lundi excepté, à 5.30 p.m.

L'Express locale partira tous les jours, dimanche excepté à 7.40 a.m. devant arriver à Lévis à 1.15 p.m. et à la Rivière du Loup à 6.00 p.m.

L'Express locale partira tous les jours, dimanche excepté de la Rivière du Loup à 12.00, midi, et de Lévis à 4.35 p.m. et devra arriver à Montréal à 10.10 p.m.

Le train d'accommodation pour Lévis part tous les jours, dimanche excepté à 1.15 p.m. devant arriver à Lévis à 7.20 a.m. et correspondant avec le train d'accommodation de Campbelltown, N.B.

Le train d'accommodation part de Lévis à 11.40 a.m. tous les jours dimanche excepté et doit arriver à Montréal à 10.00 p.m.

Des wagons-vestibules et des wagons-dortoirs et réfectoires et des wagons de première classe sur l'Express maritime. Wagons-dortoirs sur toute la ligne entre Montréal et Halifax, wagons-buffets sur l'Express locale.

LE PAYS DU GROS GIBIER

Le chemin de fer Intercolonial est la route directe pour les régions giboyeuses de l'est de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Dans ces régions on trouve les plus beaux territoires de chasse pour l'orignal, le chevreuil, le caribou et autres gros gibiers, offrant aussi les plus belles occasions de se livrer à la chasse aux cies sauvages, aux canards,et aux autres volatiles communes dans cette partie du continent.

D. POTTINGER,
Gérant-Général.

Moncton, N.-B., 12 octobre 1899.

H. A. PRICE agent des passagers du district 143 rue St-Jacques, Montréal.

JAMES HARDWELL, agent du fret du district, chambre 113 édifice du Board of Trade.

Bureau des billets pour la ville, 143 rue St-Jacques.

AUX COLONS

Terres à Blé, Bon Climat, Bon Bois, Excellente Eau

Dans la vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec.

Le gouvernement provincial offre en vente, au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à **vingt centins l'acre**, à une distance de dix heures seulement de Québec, (190 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du Lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage entre Québec et le Lac St-Jean

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements adressez-vous à

RENE DUPONT, Agent de Colonisation
Bureau Principal à Québec

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.
ALEX. HARDY, Agent Gén. du B. et P.

DE L'OR DANS LE NORD

Une decouverte importante

Il y a grande excitation à St-Jérôme depuis quelques jours, à propos d'une mine d'or qui vient d'être découverte à St-Calixte de Beauport, à quelques milles plus loin, sur la terre d'un nommé Boisvert. Voici comment cette découverte a été faite. Ce M. Boisvert travaillait à redresser un cours d'eau sinueux qui traverse sa terre dans toute sa largeur, lorsque, en creusant, un de ses garçons s'aperçut que le fond du ruisseau était très brillant. On détourna le cours d'eau et on se mit à creuser et on retira le quartz aurifère à pleine pelletées. M. Boisvert envoya de ce quartz à Ottawa pour le faire examiner et on lui apprit que ce quartz est des plus riches, qu'il peut produire soixante dollars de la tonne, ce qui est considéré comme un très fort rendement.

Depuis ce temps, Boisvert et ses trois garçons, ainsi qu'un ouvrier mineur de St-Jérôme sont occupés à travailler à extraire le précieux métal. L'or est de très belle qualité, paraît-il.

Cette découverte, on le comprend, a causé un grand émoi dans la localité et il paraît que des Américains ont déjà eut vent de la chose, car M. Boisvert a reçu dernièrement des offres alléchantes. Il les a toutes refusées.

Comme on le voit, il n'y a pas qu'au Klondyke et qu'à la Beauce qu'on découvre de l'or ; il s'en trouve aussi dans nos cantons du Nord. " Nos Laurentides recèlent des trésors inestimables," disait notre bon curé Labelle, et il avait bien raison.

CALENDRIER JUDICIAIRE

Samedi prochain, la Cour d'Appel rendra jugement dans plusieurs causes.

Le terme de novembre s'ouvrira le quinze du mois.

La Cour de Révision siègera du 2 au 10 novembre. Les causes des districts ruraux seront entendus les 8 et 9 novembre.

En Cour Supérieure, la Cour d'Enquête et mérite siégera du 6 au 24 novembre, et la cour de pratique du 2 au 29.

UN TRIOMPHE

Le triomphe de la science médicale le BAUME RHUMAL guérit toux, rhumes, grippe, bronchite, sans nécessité de régime spécial. 201-2

LE CLUB MARCHAND

Election des officiers pour l'année prochaine

Les libéraux de Ste-Cunégonde fourbissent leurs armes

Les lutteurs libéraux de Ste Cunégonde se sont rendus hier soir à l'hôtel de ville de cette localité, pour procéder à l'élection des officiers du Club Marchand. A 8½ heures, le président, M. Arthur Geoffrior ouvrait l'assemblée. Aussitôt après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, le président annonça que le temps était arrivé pour le Club de se choisir des officiers pour l'année courante. Il faut, dit-il, choisir des hommes actifs et dévoués pour mettre à la tête de notre vaillante institution. Depuis deux ans, comme nous étions en temps de paix, le club Marchand est demeuré dans une inactivité relative, mais à présent il convient de préparer les luttes de demain dans Ste Cunégonde. Il faut que nous soyions prêts à la bataille, lorsque retentira le clairon du combat.

L'orateur fait ensuite un magnifique éloge des administrations Laurier et Marchand, puis l'on procède aux élections qui ont donné le résultat suivant:

Alexandre Montbriand, président ; A. E. J. Bissonnette, avocat, 1er vice-président; J. L. Charbonneau, 2e vice-président; Noël Emond, trésorier; Léandre Ethier, ass.-trésorier; Dr Henri Campeau, secrétaire-archiviste ; Philibert Duchesne, ass.-sec.-archiviste; Dr J. A. R. Léonard, secrétaire-correspondant, et Alphonse St Onge, commissaire-ordonnateur.

Toutes ces élections se sont faites au milieu de l'enthousiasme général.

Des votes de remerciements furent passés pour les officiers sortant de charge.

Le nouveau président, M. Alexandre Montbriand, prononça un joli discours. Il fut suivi par MM F. X. Sauvageau, Alphonse McCaffrey, O. Lamert, E. O'Leary et M. Duchesne.

Le club Marchand aura prochainement une importante séance.

BEAU PROGRAMME

Les programmes de l'été ne sont pas meilleurs que celui qui sera donné au Parc Sohmer dimanche prochain, tous les numéros sont bons. 201-2

NAVIGATION

LA CIE DE NAVIGATION . . . de la Rivière Ottawa.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE

Le Str. "DUCHESS OF YORK" part du Bassin du Canal pour Carillon et les ports intermédiaires le Mercredi et le Samedi à 6.00 heures a. m.

Le Str. "Maude" pour GREENVILLE et HAWKESBURY, Mardi et Vendredi à 7.30 heures p. m.

Le Str. "PRINCESS" pour PAPINEAUVILLE, BROWN'S WHARF, THURSO, ROCKLAND, OTTAWA, etc, Mardi et Mercredi à 6.30 heures p. m.

On transporte aux plus bas prix le fret et les passagers.

Bureau Principal, 161 à 165 rue des Communes. Téléphone Main 1029.

Quebec Steamship Co
LIMITE
LIGNE DU ST-LAURENT
SS. "CAMPANA"
1700 TONNEAUX
Prochain départ de Montréal
LUNDI, 23 OCTOBRE, A 1 P. M.

Et ensuite toutes les deux semaines, le lundi, quittant Québec le lendemain à midi.

Pour le POINTE AU PERE, GASPE, la MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers. Pas de cargaison reçue après onze heures du matin le jour du départ. Pour le fret, le passage et les cabines, adressez-vous à

J. G. BROCK & CIE, Agents.
211 rue des Commissaires, en ville

LIGNE DOMINION — Steamers de la Malle Royale—Service de Liverpool via Londonderry.

Steamer	de Montréal	de Québec
DOMINION	10 Oct. au jour.	10 Oct. 2.30 p.m.
CAMBROMAN	28 Oct. au jour.	28 Oct. 2.30 p.m.
*OTTOMAN	4 Nov. au jour.	4 Nov. 2.30 p.m.
VANCOUVER	11 Nov. au jour.	11 Nov. 2.30 p.m.
DOMINION	18 Nov. au jour.	18 Nov. 2.30 p.m.

* Ces bateaux ne transportent pas de passagers.

De Liverpool	Steamer	De Boston
12 Oct.	NEW ENGLAND	25 Oct. 3.00 p.m.

Prix de passage — Cabine, $50 et au-delà, pour aller ; $100 et au-delà pour aller et retour, suivant le steamer et la cabine ; cabine de seconde classe, $35 et $37.50 pour aller ; $66.50 et $71.25 pour aller et retour suivant le steamer.

Entrepont. — A Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 à $25.50, suivant le steamer. Tout ce qu'il faut pour l'entrepont fourni gratuitement.

Salons au milieu du navires, lumière électrique, pont spacieux pour la promenade. Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE et Co., 17 rue St-Sacrement, agents généraux, Montréal. 61-6m

TERRENEUVE

Le trajet le plus rapide et le plus sûr pour les voyageurs et le fret, pour Terreneuve. Chemin de fer de Terreneuve et service de côtier de steamer.

Le steamer " Bruce " voyage entre Port aux Basques et North Sydney,C. B., faisant ainsi correspondre le chemin de fer de Terreneuve avec l'Intercolonial.

R. G. REID,
121-1a St-Jean Terreneuve.

WHITE STAR LINE—Départs de New-York pour Liverpool, tous les mercredis à midi, du bas de la 11e rue Ouest, quai 48.

Arrêt à Queenstown pour le débarquement du courrier postal et des passagers.

OCEANIC	20 sept.	...	18 oct.
MAJESTIC	27 sept.	...	25 oct.
TEUTONIC	4 oct	...	1 nov.
GERMANIC	11 oct.	...	8 nov.
xCYMRIC	24 sept.	...	28 nov.

xDépart le mardi.

Départs du nouveau steamer de la ligne White Star, "OCEANIC"

Le plus grand vaisseau du monde

De Liverpool..... 6 Sept., 4 Oct. 1 Nov
De New-York ... 20 Sept., 18 Oct. 15 Nov

Les tarifs d'hiver sont maintenant en vigueur.

Première — Germanic et Cymric, $50 et au-dessus ; Majestic et Teutonic, $60 et au-dessus ; Oceanic, $75 et au-dessus. Billets d'aller et retour à 10 p.c. de réduction sur les prix de passage combinés, excepté sur les passages de $50.

Secondes cabines sur le Majestic et le Teutonic, $37.50 et au-dessus ; Oceanic, $40 et plus.

Réductions sur les billets d'aller et retour.

TROISIEME CLASSE. — De New-York à Queenstown, Liverpool, Londres, Belfast, Glasgow, ou Derry : Germanic, Cymric, $25.50 ; Oceanic, Majestic et Teutonic, $27.00.

Bureau de la Compagnie, No 9 Broadway, N.-Y.

B. J. COGHLIN.

432 rue St-Paul Montréal, coin de la rue St-François-Xavier.

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice.

Quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

JOS RIENDEAU, Propriétaire.

GROTHE FRERES

Entrepreneurs Généraux

ESTIMES FAITS SUR DEMANDE

6 et 8 rue Cuthbert
MONTREAL

UNE SESSION
— DE LA —
COUR DU BANC DE LA REINE

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal.

Jeudi, le deuxième jour de Novembre prochain, à dix heures du matin.

EN CONSEQUENCE JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Député-Shérif.

Bureau du Shérif.
Montréal, 13 octobre 1899. 196-15

NAVIGATION

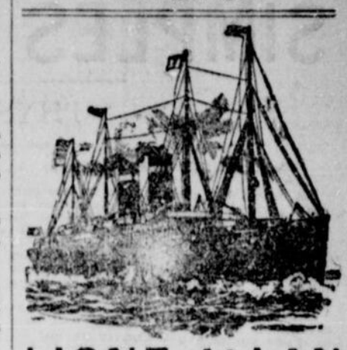

LIGNE ALLAN

34 steamers d'un tonnage total de 184,937 tonnes, fondée en 1852.

Nouveaux steamers à deux hélices: Tunisian, 10,000 tonnes ; Bavarian, 10,000 tonnes

Montréal, Québec et Liverpool
Service de la Malle Royale

De Liverpool	de Montréal
5 oct. Tainui, jeudi	19 oct. 9 a.m.
21 Oct. Numidian	4 Nov. 9 a. m.
26 Oct. Californian	9 Nov. 6 a.m
2 Nov. Laurentian	16 Nov.9 a.m

PRIX DE PASSAGE

CABINES.— $50 et au-dessus. On fait une réduction pour les billets d'aller et retour. — SECONDES CABINES : Liverpool, Londres, ou Londonderry, voyage simple, $35, aller et retour, $66.50. — ENTREPONT : Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, y compris tout ce qu'il faut pour le voyage, $23.50. Cape Town, sud African, $66.50.

SERVICE DE MONTREAL ET LONDRES

De Londres	Steamers	De Montreal
23 sept.	Monte Vidian	11 oct.
30 Sept.	Rosarian	18 Oct.

SERVICE DE MONTREAL ET GLASGOW

De Glasgow.	Steamers	De Montréal
22 sept.	Buenos Ayrean	10 oct.
28 Sept.	Pomeranian	16 Oct.

SERVICE DE NEW-YORK ET GLASGOW

De Glasgow	Steamers	De New York
2 Nov.	State of Nebraska	18 Nov.
5 Oct.	Laurentian	19 Oct.

Cabines, $47.50. Secondes cabines, $30.00 Entrepont, $22.50.

H. & A. ALLAN,
55 Rue des Communes Montréal

Steamers Elder-Dempster & Cie
Paquebots de la Malle Royale

Départs hebdomadaires reguliers

LIGNE BEAVER
Montreal et Liverpool

Steamers.	De Montréal.
LAKE SUPERIOR	8 Nov.
LAKE ONTARIO	22 Nov.

Les steamers partent de Montréal au lever du jour. Les passagers s'embarquent la veille après 8 heures.

PRIX DU PASSAGE :

Première classe, voyage simple	$42 A $50
aller et retour	80 à 90
Deuxième classe, voyage simple.	$2.50
aller et retour	61.75

Entrepont, aller $22.50. Retenu d'avance $24.

LIGNE DOMINION
MONTREAL A BRISTOL
(AVONMOUTH)

xMONTEREY	26 Oct.
ETOLIA	2 Nov.
DEGAMA	9 Nov.
xMONTEAGLE	16 Nov.
xMONTROSE	23 Nov.

x Refrigérateur.

Montreal a Londres

YOLA	2Nov.
MEMNON	4 Nov.

PRIX DU PASSAGE

Premières cabines, $45 et $50.
Cabines simples, $35 et $40.
Aller et retour, Bristol ou Liverpool.
Secondes cabines pour Bristol (Avonmouth), Liverpool ou Londres, $32.50, (cabines simples). Aller et retour, $61.75
Entrepont, Bristol (Avonmouth) ,Liverp

SIMPLES NOTIONS

PHYSIQUE

IX. MACHINE PNEUMATIQUE.

La machine pneumatique se compose d'un système de pompes aspirantes jumelles, dont le tuyau d'aspiration, au lieu d'aller aspirer l'eau d'un réservoir, va prendre l'air dans le récipient où l'on veut faire le vide. La disposition des soupapes est la même, et la machine fonctionne absolument de la même façon que les pompes à eau.

Les deux corps de pompe renferment chacun un piston doublé de cuir, et garni d'une soupape qui s'ouvre de bas en haut. Ces pistons ont une tige à crémaillère. Une roue dentée, placée entre ces deux tiges, engrène avec elles. En faisant tourner la roue, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, à l'aide d'une barre double, on communique aux tiges, et par suite aux pistons, le mouvement alternatif d'ascension et de descente. Le tuyau d'aspiration, muni à son entrée d'une soupape que la piston ouvre dès qu'il monte, et qu'il ferme dès qu'il descend, va déboucher au centre d'un plateau bien dressé, sur lequel on applique les cloches où s'opère le vide. Quand le piston monte, l'air de la cloche se partage entre cette cloche et le corps de pompe. Si le piston redescend, il ferme le canal de communication; alors l'air du corps de pompe se comprime de plus en plus et prend, d'après la loi de Mariotte, une élasticité croissante. Quand elle devient supérieure à la pression atmosphérique, elle soulève la soupape du piston, et l'air s'échappe au dehors.

Un petit baromètre à siphon, logé dans une cloche qui communique avec le récipient, donne le degré de vide. Si le vide pouvait être complet, les deux niveaux du mercure seraient à la même hauteur.

Enfin un robinet permet, quand le vide est fait, de séparer la cloche des corps de pompe, et aussi, suivant la position qu'on lui donne, de laisser l'air extérieur rentrer sous cette cloche.

A l'aide de cette machine on peut étudier les phénomènes que présentent les corps placés dans le vide, constater, par exemple, que les animaux ne peuvent vivre sans air, que la flamme des bougies si on la prive d'air, s'éteint nécessairement. On peut aussi avoir une idée des effets de la pression atmosphérique, dès qu'on a fait le vide sous la cloche, on ne peut plus la séparer du plateau, parce que la pression subie par sa surface extérieure n'est plus contre-balancée par une pression égale, exercée à l'intérieur.

L'invention de cette utile machine est due à Otto de Guericke, de Magdebourg, qui en fit connaître les merveilleux usages à Ratisbonne en 1654.

X.— SIPHON

On appelle siphon un tube à deux branches de longueur inégale, et ouvert aux deux bouts. On plonge la branche plus courte dans un vase plein d'un liquide que l'on veut en faire sortir, de telle sorte que l'extrémité de l'autre branche soit au-dessous du niveau du liquide; puis, en aspirant en force, par l'effet de la pression atmosphérique, le liquide à remplir ou amorcer le siphon. Cette aspiration peut se faire directement avec la bouche, si le tube a de petites dimensions et si le liquide est inoffensif; on peut aussi boucher avec le doigt la branche libre, et, par un tube d'aspiration adapté à cette branche, faire le vide au moyen d'une petite pompe. Une fois le siphon amorcé, le liquide qu'il contient, et que le vase renouvelle sans cesse, s'écoule par la grande branche. Cet écoulement continue jusqu'à ce que le niveau dans le vase soit descendu à la hauteur de l'orifice extérieur; alors l'air rentre dans l'appareil et prend la place du liquide.

Quelquefois, pour amorcer le siphon, on le met en place dans le liquide en fermant les deux branches avec des bouchons, puis on le remplit par une petite ouverture percée à la courbure supérieure, et qu'on referme quand l'instrument est plein; on enlève ensuite les bouchons et l'écoulement commence.

Le siphon s'emploie à chaque instant pour faire sortir d'un vase qu'on ne peut déplacer un liquide qui s'y trouve renfermé, surtout quand il s'y est formé des dépôts que l'on ne veut point troubler, ou bien quand on a dans le même vase des liquides de densités différentes; on arrive ainsi à les faire sortir séparément sans agitation.

On en fait aussi usage en grand dans l'industrie pour retirer les eaux d'un lac, d'un marais sans les parois qui contiennent la masse liquide. C'est ainsi qu'en 1803 M. Lebrun a pu faire sortir la Moselle de son lit pour permettre de travailler à la réparation d'une digue de barrage.

On trouve quelquefois dans les flancs de certaines collines des siphons naturels faisant communiquer avec le dehors des cavités intérieures où viennent se réunir les eaux qui s'infiltrent par les crevasses du sol, quand le siphon est amorcé, la cavité se vide rapidement, puis l'écoulement extérieur cesse jusqu'à ce que, le niveau remontant dans la cavité interne, le siphon se trouve amorcé de nouveau. C'est là l'origine probable de la plupart des sources intermittentes.

XI.— DILATATION DES CORPS PAR LA CHALEUR.

Tous les corps soumis à l'action de la chaleur augmentent de volume; ils se contractent au contraire en se refroidissant. C'est une loi générale de la nature bien qu'elle puraisse quelquefois contrariée par des faits qui semblent produire des résultats tout opposés. Ainsi le bois en s'échauffant se dessèche: ses fibres se rapprochent par suite de la disparition de l'humidité qui les imprégnait, et il en résulte une diminution de volume. Il en est de même des terres à poterie, qui éprouvent une contraction par la cuisson.

L'eau toutefois présente une particularité curieuse: lorsqu'on prend à la température de la fusion de la glace et qu'on la laisse se réchauffer lentement, elle commence par se contracter quelque peu, puis elle se dilate comme tous les autres corps. C'est à la température de 4 degrés qu'elle est resserrée sous le plus petit volume et qu'elle a par conséquent la plus grande densité. Le litre d'eau pèse alors un kilogramme; à toute autre température il pèse un peu moins.

Les métaux, comme tous les corps solides, se dilatent moins que les liquides, et surtout beaucoup moins que les gaz. Ainsi en passant de la température de la fusion de la glace à celle de l'eau bouillante, le fer augmente d'environ 1-250 de son volume primitif, le mercure de 1-50, et l'air de plus d'un tiers.

Si pour les métaux on se considère que l'accroissement en longueur, on trouve que, chauffé à la température de l'eau bouillante, le fer s'allonge d'environ 1mm 2 par mètres, le cuivre et le laiton, d'environ 1mm, 8, l'étain de 2 millimètres, et le zinc de plus de 3 millimètres.

Aussi les rails de chemins de fer, les tuyaux de conduite des eaux ou du gaz d'éclairage, éprouveraient-ils inévitablement des courbures ou des ruptures, si on n'avait soin de laisser entre deux rails qui se suivent un vide de quelques millimètres, et d'emboîter les tuyaux les uns dans les autres pour donner une certaine liberté à leurs mouvements de dilatation. Il en est de même pour les feuilles de zinc ou de plomb dont on couvre les toits; on se garde bien de les fixer complètement.

Les différentes pièces d'un mécanisme d'horlogerie sont sensibles à l'influence de la chaleur, et augmentent ou diminuent de diamètre en de longueur. Cette action qui se fait sentir sur le balancier a pour effet de changer l'allure de l'horloge, de la faire marcher plus vite dans les temps froids, plus lentement au contraire dans les chaleurs. On arrive toutefois à corriger à peu près complètement ce défaut en composant ce balancier de pièces formées de métaux différents, et disposées de manière à se dilater en sens contraire. Leroy, Robert, Graham, ont fait faire d'immenses progrès à cette partie de l'horlogerie, et l'on a maintenant des montres, à l'usage des marins et des astronomes, qui ne varient que de quelques secondes en une année.

Ces effets de la dilatation ne sont pas toujours nuisibles; on en tire au contraire quelquefois très heureusement parti dans l'industrie. Ainsi le charron, pour serrer les jantes de ses roues, a soin d'en garnir la circonférence avec des bandes de fer fortement chauffées, qui, en se refroidissant ensuite, se contractent et pressent alors étroitement les jantes les unes contre les autres. Il y a quelques années qu'au Conservatoire des Arts et Métiers M. Jolaid est parvenu à rapprocher les murs de la galerie, qui menaçaient de se séparer. Après avoir établi de l'un à l'autre des barres de fer qui dépassaient en dehors de chaque côté, et les avoir chauffées au rouge, il adapta aux extrémités de solides écrous qu'il amena au contact des murs. Il laissa ensuite les barres se refroidir et reprendre leurs premières dimensions; dans leur mouvement de contraction, elles entraînèrent avec elles leurs écrous et les murs furent ainsi remis à leur aplomb.

XII. THERMOMETRE

La température de l'air, ou son degré de chaleur, est très variable. Il est important de pouvoir la mesurer, ainsi que celle de tous les corps. On y parvient aisément au moyen du thermomètre, instrument qui a pour principe la propriété dont jouit la chaleur de dilater les corps, et les liquides plus que les solides.

Le thermomètre, inventé en 1627 par un physicien hollandais nommé Corneille Drebbel, consiste en une boule de verre, surmontée d'un tube cylindrique très fin qui porte des divisions égales. Cette boule et une partie du tube sont pleines de mercure ou d'esprit-de-vin.

Quand le thermomètre est mis dans la neige fondante, le liquide s'abaisse dans le tube jusqu'à un certain point où l'on marque zéro. Si le thermomètre est ensuite porté dans la vapeur de l'eau bouillante, la colonne liquide monte jusqu'à un autre point marqué 100; on divise l'intervale en cent parties égales appelées degrés, et on prolonge la division en parties d'égale grandeur au-dessous de zéro et au-dessus de 100o. Il y a donc cent degrés de température depuis la glace qui fond jusqu'à l'eau qui bout. Ce thermomètre s'appelle thermomètre centrigrade. Quand deux corps mis en contact sont inégalement chauds, le plus chaud cède de la chaleur au plus froid; il se refroidit et l'autre s'échauffe. Il arrive bientôt un moment où leur température ne varie plus; ils sont alors à la même température.

Lors donc qu'on se sert du thermomètre pour avoir la température d'un liquide dans lequel on l'a plongé, il faut attendre que le niveau du mercure devienne stationnaire; c'est alors seulement qu'il donne la température du liquide, qui est aussi la sienne.

Le mercure est préféré à tous les autres liquides, parce qu'il est très dilatable, et qu'il se refroidit et s'échauffe très rapidement. De plus il n'entre en ébullition qu'à une température de 350o. Mais il se gèle à 40o au-dessous de zéro, pour les températures très basses on le remplace par de l'esprit-de-vin, que l'on colore avec du carmin ou de l'orseille pour le rendre plus apparent.

On divisait autrefois l'intervale de la glace fondante à l'eau bouillante en 80 divisions appelées degrés Réaumur, du nom du physicien qui adopta le premier ce système. 4 degrés Réaumur valent 5 degrés centigrades; ainsi 24 degrés Réaumur correspondent à 30 degrés centigrades.

Les Anglais, les Américains et les Russes ont encore une division toute différente, la division Fahrenheit.

Si l'on observe un thermomètre placé en dehors d'une fenêtre, on le voit ordinairement monter depuis le matin jusque vers deux heures de l'après-midi, parce que l'air s'échauffe; il baisse ensuite le soir et pendant toute la nuit jusqu'au lever du soleil, parce que l'air se refroidit.

Quoique le thermomètre se tienne beaucoup plus haut en été qu'en hiver, la température des caves reste toujours la même à très peu de variations près. Aussi paraissent-elles froides en été, comparées à l'atmosphère extérieure, et chaudes, au contraire, en hiver. Leur température varie entre 10o et 15o centigrades, du nord au sud de la France.

XIII. COURANTS QUI S'ETABLISSENT DANS UNE MASSE LIQUIDE LORSQU'ELLE EST CHAUFFEE. — COURANTS QUI S'ETABLISSENT DANS L'AIR. — TIRAGE DES CHEMINEES

Quand on chauffe une masse liquide au moyen d'un foyer placé sous le vase qui la contient, les parties du liquide que la chaleur atteint les premières, devenant plus dilatées et plus légères que les autres, s'élèvent à la surface, tandis que les autres parties froides descendent le long des parois du vase, et viennent s'échauffer à leur tour. Il s'établit donc des courants ascendants et des courants descendants, dont il est facile de constater l'existence au moyen d'une poussière de bois légère suspendue dans le liquide.

De semblables courants peuvent s'observer dans les lacs et dans les mer, quand l'action du soleil et celle du sol viennent à changer leur température.

Il s'établit dans l'air et dans toutes les masses gazeuses des courants doubles semblables à ceux que l'on remarque dans les liquides. On les remarque aussi près des poêles des fourneaux fortement chauffés, le long des murs, et à la surface des champs exposés à l'action d'un soleil ardent; ils deviennent sensibles quand on regarde, à travers ces couches d'air en mouvement, des objets placés plus loin. Les courants faisant sans cesse dévier les rayons de lumière, il nous semble que les objets sont vacillants et variant de forme.

Si l'on met en communication, par une porte ouverte, deux chambres dont les atmosphères sont inégalement chauffées, l'air chaud de l'une passera dans l'autre par le haut de la porte, et l'air froid de la seconde ira dans la première empassant par le bas. Ces deux courants pousseront, chacun dans son sens, la flamme d'une bougie placée successivement vers le bas et vers le haut de la porte.

Le tirage des cheminées est dû à la même cause. Les gaz chauds que contient une cheminée forment, en effet, une colonne plus légère qu'une colonne de la même hauteur prise dans l'air extérieur, plus froid que ces gaz. Ces deux colonnes agiront comme des colonnes liquides d'inégale densité: la première s'élèvera donc, et comme l'air froid, qui se précipite dans le foyer pour le remplacer, se réchauffe à son tour, il y aura toujours une colonne chaude de la hauteur de la cheminée, et cette circulation durera aussi longtemps que le feu se maintiendra actif.

XIV. — LES POELES, LES CHEMINEES, LES CALORIFERES

La forme et la disposition des appareils de chauffage pour les appartements varient tellement, qu'il n'est guère possible d'entrer dans tous les détails de leur construction. Nous nous bornerons à donner sommairement quelques principes généraux.

Il n'y a pas de feu sans air, car l'air est l'élément nécessaire de la combustion. En brûlant le combustible, l'air change de nature et ne peut plus entretenir la combustion; il faut donc en faire venir du dehors pour le remplacer, et fournir en même temps une issue aux gaz brûlés et à la fumée; les fentes des croisées et des portes laissent généralement un accès suffisant à l'air extérieur, et le tuyau de la cheminée sert à la sortie des produits de la combustion, en même temps qu'il détermine l'appel d'air.

Quand la chambre est trop bien fermée on dispose dans l'épaisseur du mur un tuyau qui prend l'air au dehors et l'amène au-dessus du foyer: c'est ce que l'on appelle une ventouse.

Pour exercer un bon tirage, la cheminée doit avoir un tuyau élevé, dominant les constructions voisines, pour que celles-ci ne rabattent pas le vent sur l'orifice de sortie. La grâce ne doit pas être trop forte, parce que l'air de la chambre se renouvellerait trop souvent, et la pièce s'échaufferait pas; il ne doit pas être non plus trop faible, car alors la fumée ne serait pas entraînée. Il est important aussi que le corps de la cheminée soit étroit: dans une cheminée large, il s'opère des retours d'air qui renvoient en tourbillons la fumée dans la chambre. Il est bon aussi de resserrer l'entrée de la cheminée près de l'âtre pour que le courant d'air y ait une grande activité. Enfin le revêtement de l'âtre en plaques de faïence est aussi très bien entendu, parce qu'il renvoie par la réflexion beaucoup de chaleur dans la chambre.

Malgré ces dispositions, la cheminée est toujours inférieure au poêle comme moyen de chauffage: on n'utilise guère qu'un dixième de la chaleur produite. Mais, outre qu'elle récrée les yeux par l'aspect de la flamme, elle produit un renouvellement plus actif de l'air, et contribue d'une manière plus efficace à ventiler et à assainir les chambres habitées.

L'usage des cheminées ne date guère en Europe que du commencement du treizième siècle; auparavant on ne faisait usage que de poêles. Les poêles sont encore le seul moyen de chauffage usité dans les pays froids, tels que la Russie, la Pologne, le nord de la Hollande, où les cheminées donneraient trop peu de chaleur.

Quand on veut se servir de poêles, il faut avoir soin de prendre une précaution sur laquelle nous ne saurions trop insister. On ne doit jamais, sous le prétexte de renvoyer la chaleur dans la chambre, fermer le tuyau d'un poêle avant que le feu y soit complètement éteint; les gaz produits par la combustion du charbon sont de violents poisons qui ont fait déjà bien des victimes.

Un calorifère est un immense poêle qu'on établit dans une cave, et qui sert à chauffer de l'air qu'on distribue ensuite par des tuyaux, puis que l'on ramène condensée à la chaudière. Enfin, il y a des calorifères dans lesquels circule de l'eau chaude. Quand ils sont bien établis, ils sont préférables aux autres.

Les calorifères répandent une chaleur bien égale dans toute la maison, mais ils ne contribuent pas à la ventilation aussi activement que les cheminées.

L'EXPOSITION DE VERCHERES

Liste des prix remportés par les concurrents

Voici la liste officielle des prix qui ont été remportés à l'exposition agricole de Verchères:

CHEVAUX

Etalons canadiens âgés — 1 Pierre Boutaine; 2 Joseph Beauregard.

Etalons canadiens âgés — 1 Pierre Bouvier; 2e Arsène Trudeau; 3e Geo. Senécal.

Etalons canadiens, 3 ans — 1 Joseph Loiselle.

Etalons canadiens, 2 ans — 1 Ludovicus Guertin; 2e Alph. Dupré.

Etalons canadiens, 1 an — 1 Xavier Moreau; 2e André Beaudry.

Poulins et pouliches canadiens — 1 Ulderic St-Jacques; 2e inconnu; 3e inconnu; 4e Pierre Chagnon.

Pouliches 3 ans canadiennes — 1 Jacques Desnoyers; 2e Arthur Préfontaine; 3e Arthur Gaudet.

Pouliches 2 ans, canadiennes — 1 Appollinaire Noël; 2e Sergius Jacques; 3e Jos. Pineault.

Pouliches 1 an, canadiennes — 1 Appollinaire Noël; 2e Oct. Gaudet; 3e Adé. Dupont.

Juments âgées, canadiennes — 1 Emile Blanchard; 2e Wilfrid Chagnon; 3e Appollinaire Noël; 4e Tancrède Handfield.

Etalons âgés au-dessus de 1300 lbs. — 1 Christophe Collette; 2e Ed. Charron.

Etalons âgés au-dessous de 1300 lbs — 1 Zotique Gadbois; 2e Geo. Senécal; 3e Alph. Jeannotte.

Etalons 3 ans restants — 1 Jos. Lemoine; 2e Louis Dufort; 3e O. Fontaine.

Etalons 3 ans légers.— 1, Ovila Bonin; 2e, Louis Poulette.

Etalons 2 ans, pesants.— 1 Azarie Beauchemin.

Etalons 2 ans, légers.— 1 Jos Bronze; 2e Dieudonné Blain; 3e J. A. Cartier.

Etalons 1 an, pesants. — 1, Louis Langlois; 2e Félix Geoffrion; 3e Hor. Beauchamp.

Etalons 1 an, légers — 1, N. Bourgeois; 2e Zotique Gadbois; 3e, Nap Beaudry.

Poulains et pouliches de l'année, pesants — 1, O. Fontaine; 2ème E. Charron; 3e Janv. Bousquet; 4e Emile Dubois; 5e Philadelphe Fontaine.

Poulains et pouliches de l'année, légers. —1, Agapit Ducharme; 2e Michel Moreau; 3e Aimé Bouvier; 4ème Félix Provost; 5e Omer Blanchard.

Juments pesantes avec poulain.— 1, Janv. Bousquet; 2e O. Fontaine; 3e Adjd. Gervair; 4e Emile Dubois; 5e Philibert Noel.

Juments légères avec poulain.— 1, Félix Provost; 2e Emery Moreau; 3e Michel Moreau; 4e Sergius Cormier.

Belles juments pesantes, 1200 livres et plus.— 1, Sta. Archambault; 2e Danis, Choquet; 3e Alph. Gravel; 4e Zotique Bertrand.

Belles juments légères, au-dessous de 1,200 livres.— 1er prix Louis Poulette; 2e Zotique Bertrand; 3e Chs. Raymond; 4e Geo Sénécal.

Pouliches 3 ans pésantes.— 1, Vital Bouvier; 2e Janv. Bousquet; 3e Philias Malo.

Pouliches 3 ans, légères.— 1, Têtrault et Chicoine; 2e Eli Handfield; 3e Arsène Trudeau.

Pouliches 2 ans, pésantes — 1, Féréol Bernard; 2e Emile Blanchard.

Pouliches 2 ans, légères — 1, Emery Moreau; 2e X. L'Heureux; 3e François Allaire.

Pouliches 1 an pésantes. — 1, Féréol Bernard; 2e J. B. Chaput; 3e O. Fontaine.

Pouliches 1 an, légères.— 1, Agapit Ducharme; 2e F. Moreau; 3e Pierre Berthiaume.

Chevaux de traits.— 1, Almérie Ducharme; 2e Victor Ducharme; 3e Joseph Loiselle; 4e Adal. Hébert; 5e A. M. Archambault.

Un cheval buggy.— 1 Alph. Jeannotte; 2e Agapit Ducharme; 3e Louis Messier.

Une paire chevaux de buggy.— 1, Louis Langevin; 2e Janv. Bousquet; 3e Eli Borduas.

ESPECE BOVINE — BETAIL CANADIEN

Taureaux Agés. — 1, Jos. P. Archambault; 2e Jos. Archambault; 3e Jos. Tanguay.

Taureaux 2 ans.—1, Cléophas Bienvenu.

Taureaux, 1 an. — 1, J. H. Archambault; 2e Eli Duhamel; 3e, Jos. Archambault.

Veaux de l'année. — 1, J. H. Archambault; 2e, A. Penelle.

Vaches à lait Agées.— 1, Eli Duhamel; 2e J. H. Archambault; 3e Jas. Giroux; 4e Chs. Dansereau.

Vaches à lait 3 ans.— 1 J. H. Archambault; 2e Eli Duhamel; 3e Gas. Leroux.

Taures 2 ans.— 1, Eli Duhamel; 2e J. H. Archambault; 3e Gas. Leroux.

Taures, 1 an.— 1, J. H. Archambault; 2e Eli Duhamel; 3e Jos. Archambault; 4e Gas. Leroux.

Génisses de l'année.— 1, J. H. Archambault; 2e Eli Duhamel; 3e André Beaudry; 4e Gas. Leroux.

RETAIL JERSEY-CANADIEN

Taureaux âgés — 1, Marc Robert; 2e Nap. Beaudry.

Taureaux 1 an.— 1, Gas. Leroux; 2e, André Beaudry; 3e Zotique Gadbois.

Veaux de l'année.— 1, Arthur Lussier; 2e Naz. Guertin.

Vaches à lait Agées.— 1, Eli Duhamel; 2e Gas. Leroux.

Taures, 2 ans.— 1, Eldège Fontaine; 2e André Beaudry; 3e Louis Dufort.

Taures 1 an.— 1, Gas. Jacques; 2e Louis Dufort; 3e André Beaudry.

Génisses de l'année.— 1, Eldège Fontaine; 2e André Beaudry; 3e Nap. Beaudry.

Le meilleur troupeau Canadien ou Jersey-Canadien.—1, J. H. Archambault; 2e Eli Duhamel; 3e Gas. Leroux.

BETAIL AYRSHIRE

Taureaux Agés.— 1, Alph. Dupré; 2e Jacques Cartier.

Taureaux 2 ans.— 1, Antoine Phaneuf; 2e Etienne Blanchard; 3e Panthaléon Jeannotte.

Taureaux 1 an.— 1, Agapit Ducharme; 2e L. C. Senécal; 3e Victor Ducharme.

Veaux de l'année.—1, Antoine Phaneuf; 2e Arthur Lussier; 3e Agapit Ducharme.

Vaches à lait 3 ans— 1, Agapit Ducharme; 2e J. C. Senécal.

Vaches à lait 3 ans— 1, Antoine Phaneuf; 2e Agapit Ducharme.

Taures, 2 ans.— 1, Antoine Phaneuf; 2e Agapit Ducharme.

Taures 1 an.— 1 Agapit Ducharme; 2e, Antoine Phaneuf.

Génisses de l'année. — 1, Antoine Phaneuf; 2e Agapit Ducharme; 3e L. C. Sénécal.

BETAIL DURHAM

Taureau âgé.—1, Louis Langlois.

Taureau, 1 an — 1, Arthur Préfontaine.

Le meilleur troupeau Ayrshire.—1, Agapit Ducharme; 2e Antoine Phaneuf; 3e, L. C. Senécal.

BETAIL CROISE

Vaches à lait âgées.— 1, Agapit Ducharme; 2e Jos. Dupont; 3e Céo. Bienvenu; 4e Michel Bienvenu; 5e Ernest Phaneuf.

Vaches à lait, 3 ans.— 1, Edouard Ducharme; 2e André Beaudry.

Taures, 2 ans.— 1, Cléophas Bienvenu; 2e L. C. Senécal; 3e Edouard Ducharme; 4e Gas. Leroux; 5e Nap. Petit.

Taures 1 an — 1 Agapit Ducharme; 2e Antoine Phaneuf; 3e L. C. Senécal.

Génisses de l'année—1 Féréol Bernard; 2e Philibert Bienvenu; 3e Alph. Dupré; 4e Euclide Préfontaine; 5e Toussaint Archambault.

ESPECE OVINE

Béliers Agés Shropshires — 1 Eli Duhamel; 2e Nap. Beaudry.

Couple brebis courte laine enrég — 1 Frédéric Bernard; 2e Jos. Beauregard.

Béliers âgés Cotswodd — 1 Jos. Loiselle; 2e Félix Provost.

Béliers 1 an enrég — 1 Armand Savaria; 2e L. C. Senécal.

Béliers de l'année enrég.—1 Louis Dufort; 2e Jos. Loiselle; 3e Aimé Bernard 4e Féréal Bernard.

Couple brebis âgés enrég — 1 Féréol Bernard; 2 Jos. Loiselle.

Couple brebis 1 an enrég — 1, Sénécal; 2e Féréol Bernard; 3e Jos. Loiselle.

Couple de brebis de l'année enrég — 1 Jos. Loiselle; 2e Féréol Bernard.

Couple brebis âgées croisées,courte laine — 1 Cléo. Bienvenu; 2e Amédée Jeannotte; 3e Michel Bienvenu.

Couple brebis âgées croisées, longue laine — 1 Féréol Bernard; 2e Ulderic Loiselle; 3e Félix Provost; 4e Louis Dufort.

Couple brebis 1 an croisées — Féréol Bernard; 2e Félix Provost; 3e Louis Senécal; 4e Louis Dufort.

Couple brebis de l'année croisées — 1 Félix Provost; 2e Féréol Bernard; 3e L. C. Senécal; 4e Jos. Loiselle.

ESPECE PORCINE

Verrats White Chester ou Berkshire —1 Antoine Phaneuf.

Verrats White Chester ou Berkshire de l'année — 1 Antoine Phaneuf.

Truies White Chester ou Berkshire âgées — 1 Antoine Phaneuf; 2e Frédéric Bernard.

Verrats Yorkshire ou Suffolk âgées —1 L. C. Senécal.

Verrats Yorkshire ou Suffolk de l'année — 1 Antoine Phaneuf; 2e Jos. Loiselle; 3e Eli Duhamel.

Truies Yorkshire ou Suffolk âgées — 1 Antoine Phaneuf; 2e L. C. Senécal; 3e Eli Duhamel.

Truies Yorkshire ou Suffolk de l'année—1 Jos. Loiselle; 2e Antoine Phaneuf.

Truies croisées âgées — 1 Antoine Phaneuf; 2e Edouard Ducharme.

Truies croisées de l'année — 1 Antoine Phaneuf; 2e Nap. Petit; 3e Zotique Giguère.

VOLAILLES

1 Coq 2 poules, Leghorns — 1 Jos. Lapierre.

1 Coq 2 poules Wyandottes — 1 Jos. Lapierre; 2e Frédéric Bernard; 3e Jos. Loiselle.

1 Coq 2 poules Brahmas — 1 Jos. Lapierre; 2e Félix Provost; 3e Jos. Daigle.

1 Couple de dindes — 1 Jos. Loiselle; 2e Sergius Cormier; 3e Hermas Archambault.

1 Couple d'oies — 1 Jos Loiselle; 2e Zénon Lavallée; 3e Zotique Giguère.

1 Couple de canards — 1 Arthur Préfontaine; 2e Frédéric Bernard; 3e Louis Dufort.

BEURRE ET FROMAGE

Beurre de beurrerie — 1 Jos. Beauregard; 2e Ovila Bonin; 3e Jos. Dansereau.

Beurre domestique — 1 Jos. Tanguay; 2e Nap. Beaudry; 3e Aza. Beauchemin; 4e C. Dansereau; 5e Bruno Lescault.

Fromage d'exportation — 1 Jos. Cormier; 2e Nap. Birtz.

PRODUITS DE LA FERME

Sucre d'érable — 1 Tho. Handfield; 2e Louis Poulette; 3e Zotique Bertrand; 4e Louis Dufort.

Sirop d'érable — 1 Louis Dubuc, fils; 2e Arsène Gatien; 3e Zotique Bertrand; 4e Jacques Desnoyers.

Miel en gâteaux — 1 Flavien Marcotte; 2e Arthur Handfield; 3e Frédéric Archambault.

Miel en jarres — 1 Nap. Fontaine; 2e Z. Bertrand; 3e Flavien Marcotte; 4e Hubert Larose.

Pommes — 1 Jos. Sincerny; 2e Alph. Dupré; 3e Z. Giguère; 4e Charles Raymond.

Raisins— 1 Jos. Duhamel; 2e Bruno Lescault; 3e Jos. Beaudry; 4e Alex Lapierre.

Vin canadien — 1 Gaspard Bienvenu; 2e Auguste Bouthillette; 3e Nap. Fontaine.

PRODUITS AGRICOLES

Blé — 1 C. Dansereau; 2e Alex. Lapierre; 3e Arsène Gatien; 4e Agapit Ducharme; 5e Jos. Pineault.

Orge — 1 Agapit Ducharme; 5 Eli Borduas; 3e Arsène Gatieu; 4e Edouard Ducharme; 5e Tho. Handfield.

Pois — 1 Agapit Ducharme; 2e Alb. Jacques; 3e Arsène Gatien; 4e Louis Dufort; 5e Jos. Gaudet.

Avoine — 1 Félix Provost; 2e Alex Lapierre; 3e Adolphe Hébert; 4e Joseph Robert; 5e Arsène Gatien.

Patates — 1 Arthur Lussier; 2e Aza. Choquette; 3e Arthur Handfield; 4e Z. Bertrand; 5e Arsène Gatien.

Lentille — 1 Jos. Tanguay; 2e Agapit Ducharme; 3e Jacques Desnoyers; 4e Amédée Jacques; 5e Arsène Gatien.

Mil — 1 Agapit Ducharme; 2e Arsène Gatien; 3e Hermidas Beauchamp; 4e Jacques Desnoyers; 5e E. Ducharme.

Betteraves —1 Chas. Raymond; 2e Alph Dupré; 3e Adélard Dupont; 4e Her. Blain; 5e Jacques Desnoyers.

Carottes — 1 Her. Blain; 2e Chs. Raymond; 3e inconnu; 4e Nap. Petit; 5e Adélard Dupont.

Trèfle— 1 Arsène Gatien; 2e Lactance Marcessault.

Blé d'Inde — 1 Agapit Ducharme; 2e Eli Borduas; 3e Jos. B. Dubois; 4e Adélard Dupont; 5e Horace Gendron.

Blé d'inde à ensilage — 1, Marc Robert; 2e Joseph Tanguay; 3e Louis Boisseau; 4e Adélard Dupont; 5e Jos. Gaudet.

Tabac.—1, Zotique Giguère; 2e Edouard Lecours; 3e Art. Moreau; 4e Alfred Boissel; 5e Jos. Pineault.

Savon du pays.— 1, Amable Dalpé; 2e Xiste Malo; 3e Art. Moreau; 4e Prudent Lapalme; 5e Arsène Gatien.

Souliers plissés.— 1, Louis Dufort; 2e Joseph Gaudet; 3e André Beaudry; 4e Pierre Malo; 5e Roch Dansereau.

Le meilleur cuir.— 1, Oswald Fréchette.

INSTRUMENTS AGRICOLES

La meilleur charrue — 1, Timothée Bertrand.

Charrue à rigoles. — 1, Timothée Bertrand.

Le meilleur crible.— 1, Azarie Malo.

Voiture, charge double.— 1, Elie Handfield; 2e Félix Provost.

MANUFACTURE DOMESTIQUE

Etoffe.— 1, Emery Préfontaine; 2e Narcisse Noel; 3e Arthur Préfontaine; 4e Louis Langlois; 5e Marc Gatien.

Flanelle, laine.— 1, Azarie Fecteau; 2e, Edouard Lecours; 3e Larose; 4e Arthur Handfield; 5e Jos. Loiselle.

Flanelle laine et coton.— 1, Agapit Blanchard; 2e Jos. Blanchard; 3e inconnu; 4e J. B. Geoffrion; 5e Jos. Tétro.

Toile du pays.— 1, Zotique Gadbois; 2e Narcisse Noel; 3e Jos. Blanchard; 4e Philias Malo; 5e Marc Robert.

Toile fil et coton.— 1, Azarie Fecteau; 2e, Alfred Boissel; 3e Marc Robert; 4e, Agapit Blanchard; 5e Jos. Blanchard.

Tapis en catalogne. — 1, Prudent Lapalme; 2e Philadelphe Fontaine; 3e Agapit Blanchard; 4e Aza. Beauchemin; 5e Louis Dufort.

Une couverte laine.— 1, Ely. Desmarais; 2e Thi. Larose; 3e Janv. Lussier.

Une couverte laine et coton—1, Stz. Shagnon; 2e Fos. Provost; 3e Zotique Gadbois; 4e Amable Dalpé; 5e Janv. Lussier.

Une couverte coton.— 1, Eldège Fontaine.

Une couverte à cheval — 1, Adé Dupont; 2e Louis Poulette; 3e Azarie Fecteau; 4e Louis Dufort; 5e Damase Langevin.

Un couvre-pieds piqué.— 1, Alex. Préfontaine; 2e Arthur Préfontaine; 3e Oz. Dupré; 4e Sta. Chagnon; 5e J. B. Handfield.

Un châle en laine.— 1, Louis Dufort; 2e Eli Chagnon; 3e Hor. Roy, 4e Aug. Routhillette.

6 poches toile du pays.— 1, Narcisse Noel; 2e Adélard Dupont; 3e Marc Robert; 4e Toussaint Dupré.

Une paire bas de laine.— 1, Larose; 2e Jos. Gaudet; 3e Marc Gatien; 4e Ulderic St-Jacques; 5e Tho. Handfield.

Une paire chaussons.— 1, Ulderic St-Jacques; 2e Alph. Dupré; 3e Aza. Beauchemin; 4e Jos. Gaudet; 5e Narcisse Noel; Imitation mouton de Perse.— 1, Damase Langevin; 2e Olivier Gaudet; 3e Gilbert Jussaume.

OUVRAGE DE FANTAISIE

Broderie soie et laine — 1 Jos. L. Noel; 2e Panthaléon Jeannotte; 3e Roch Dansereau; 4e Sergius Cormier.

Broderie en fil — 1 Inconnu; 2e inconnu; 3e Jos. Sincerny; 4e Roch Dansereau.

Tricots — 1, F. P. Geoffrion; 2e Panthaléon Jeannotte; 3e Alb. Larose; 4e Louis Fisette.

Fleurs naturelles — 1 Dame E. Tétro; 2e Philias Malo; 3e Roch Dansereau; 4e J. Bertrand.

Fleurs artificielles — 1 Charles Dansereau; 2e Arsène Gatien; 3e Philias Malo; 4e Aga. Blanchard.

Ouvrages en cheveux — 1 Ferdinand Petit; 2e Aga. Blanchard.

Ouvrages à brins tirés — 1 Marc Robert; 2e Dame M. Ducharme; 3e A. M. Archambault; 4e L. S. Dorais.

Ouvrages en plumes — 1 Zotique Gadbois; 2e Azarie Fecteau; 3e Ferdinand Petit.

PRIX SPECIAUX

Un prix extra à Jos. Daicle, pouliche de 2 ans canadienne enrégistrée.

Un prix extra à Omer Blanchard, pour une pouliche de 1 an canadienne enrégistrée.

Un prix extra à Adélard Dupont, pour une jument canadienne enrégistrée.

Un prix extra à Hubert Larose, pour un étalon pesant de 1 an.

Un prix extra à Alcidas Berthiaume, pour un poulin léger.

Un prix extra à Victor Ducharme, pour une jument pesante avec poulin.

Un prix extra à Z. Bertrand, pour une pouliche de 1 an.

MM. les juges de l'espèce porcine recommandent qu'un prix d'honneur soit accordé à M. Antoine Phaneuf, pour succès obtenus dans l'élevage des races porcines.

J. H. GERVAIS, Sec - Trés.
St.-Marc.

VOUS DEMANDEZ PARFOIS

Vous demandez parfois où vous devez aller quand la prescription de votre médecin demande beaucoup de soin et doit être remplie immédiatement. Nous sollicitons votre commande, car nous sommes en état de vous assurer une prompte attention, beaucoup de soin et une longue expérience dans la composition des drogues et des médicaments.

Aliments pour bébés et biberons.

Notre assortiment de préparations de fantaisie et de toilette est sans rival et nos prix vous conviendront. Nous sommes en état de vous fournir le Céleri Composé de Paine, le grand remède populaire du jour. Nous le recommandons comme un remède de confiance et honnête.

L. A. Bernard, pharmacien, 1882 rue Ste Catherine, Montréal.

7,10,14,17,21,24,28,31

UN INCIDENT AU BUREAU

Johnson, le jeune teneur de livres, inclinait la tête sur son pupitre. Sa plume lui échappait des mains. Il fermait les yeux. Il avait la bouche entr'ouverte. Tout à coup sa plume glissa et fit un gros pâté sur le compte de J. S. Goodwood dans le grand livre A à K. Puis Johnson se réveilla en sursaut, saisit sa plume et se remit à faire les entrées animé des meilleures intentions. Mais, hélas! de nouveau sa tête s'incline, sa mâchoire inférieure ret

AUX ETATS-UNIS

(De nos correspondants particulier)

Fall-River, 21.—Il paraîtrait que Mlle Exilda Allard, de Pembroke, Ont., s'est trompée lorsqu'elle a cru que l'individu qui s'était conduit envers elle d'une manière si inconvenante, samedi dernier, était un officier de police. D'après les informations prises par la commission de police, on croit que l'individu n'est pas un policeman, mais un serre-frein sur le train de nuit de Boston à Fall River. Ces serre-freins portent des uniformes en drap bleu avec des boutons métalliques et il est facile de les prendre pour des officiers de police. Mlle Allard a été entendue devant la commission de police, hier après-midi, et a raconté son histoire. Les autotités ont fait une enquête durant l'intervalle et ont découvert que les officiers de quart à cet endroit avaient scrupuleusement sonné leurs signaux à chaque demi-heure. La police croit connaître l'individu qui s'est rendu coupable de cette action répréhensible et tentera de le produire.

—La manufacture de chapeaux Pocasset est en banqueroute. La compagnie n'a jamais fait de bonnes affaires depuis sa fondation et se trouve maintenant hors d'état de faire face à ses obligations. Elle doit environ $1000 à ses employés. Les actionnaires se sont assemblés cette semaine et essaient de démêler cet écheveau. Ils s'en rapportent à l'incompétence des officiers de la compagnie.

—George Fahey, un petit garçon de 12 ans, demeurant au No 205 rue Hamlet, a failli être la victime de son imprudence, mercredi soir. Il jouait le long de la rue avec quelques petits compagnons lorsqu'il aperçut un fil de fer qui pendait le long d'un poteau. Il monta sur un baril pour atteindre le fil. A peine y avait-il touché qu'il tombait sur le pavé, privé de sentiments. Le fil était chargé. Le docteur Westall fut mandé et dit que le garçon l'a échappé belle.

—Le bazar du Cercle Montcalm a été ouvert mercredi soir et la soirée a été un succès. La Garde d'Honneur de la Ligue des Patriotes y assistait en corps.

—La Garde Napoléon a accepté l'invitation de se rendre au bazar de la Garde d'Honneur de la société St-Jean-Baptiste de Providence.

Durant leurs sept jours de registration, les registrateurs de la ville ont mis sur la liste des électeurs 968 nouveaux électeurs dont environ 300 sont des Canadiens-américains. Il y en aura encore plusieurs centaines lorsque le bureau ouvrira de nouveau le 8 novembre prochain jusqu'au 15 du même mois. Le nombre total des électeurs dans la ville, possédant les qualités nécessaires pour voter aux élections d'Etat est de 13,332. C'est 357 de plus que l'année dernière et presque autant qu'aux dernières élections municipales.

— Les unions ouvrières sont à faire la discussion de la nouvelle charte de la ville et elle y sont généralement opposées. On croit que la pauvre charte n'a pas grande chance d'être adoptée. Les électeurs seront appelés à se prononcer sur ce sujet aux élections d'Etat le 7 novembre.

A ARCTIC CENTRE

Arctic Centre, R. I., 21. — M. Moise Meunier, le maître de postes d'Arctic Centre, a été autorisé par le gouvernement d'envoyer des mandats-postes dans toutes les contrées du monde. M. Meunier est le seul des maîtres de postes canadiens de la vallée, et c'est pour venir en aide aux personnes d'origine française et surtout à ceux qui ne parlent pas l'anglais, que le gouvernement a accepté sa demande.

L'autre soir a eu lieu à la salle St-Jean-Baptiste l'assemblée des Forestiers Indépendants ; beaucoup de membres étaient présents. Le Dr Paul Denis est le guide de cette jeune société ; il travaille incessamment pour son succès ; il laisse parfois ses occupations pour s'en occuper. Son but est de lui donner une base solide et lui assurer une longue et prospère existence.

— On annonce pour la fin du mois de novembre un grand concert auquel prendront part le chœur de chant Ste-Cécile, sous la direction du curé Bourgeois, et d'une fanfare étrangère composée de 20 à 25 exécutants.

A WORCESTER, MASS.

Worcester, 21.—Monseigneur Beaven, évêque de Springfield, a confirmé 260 enfants de la paroisse Notre-Dame, jeudi après-midi. L'église était remplie. Avant d'administrer le sacrement, Sa Grandeur adressa la parole aux enfants sur la grandeur du don du St-Esprit. Il fit ces remarques en bon français. Monseigneur était accompagné de M. le curé Perreault, de la paroisse Saint-Nom de Jésus, et de M. le curé J. A. Charland, de la paroisse de l'Assomption de Melburn. Dans le sanctuaire, on remarquait les abbés Joseph Brouillet, A. Gaudiose Brousseau, Desnoyers, Soly, A. Landry et Wilfrid Balthazar.

M. Horace Delphos servait de parrain aux confirmés et Mme Jean Frédéric, de marraine. Après la bénédiction, le petit George R. Gosselin lut une adresse à l'évêque.

—La Garde d'Honneur de la paroisse St-Joseph, a nommé un comité pour l'observation du troisième anniversaire de la garde qui se trouve dans le prendre charge des préparatifs pour mois de novembre.

—Le Rév. M. Soly, anciennement vicaire à Notre-Dame et maintenant retiré à St-Hyacinthe, est en visite ôà Worcester depuis mardi.

—Adolphe Brodeur, un ancien résident de Worcester a tenté de tuer à Hartford, une femme du nom de Agnès Williams avec qui il vivait depuis six ans, et ensuite, il a tenté de se tuer lui-même. Ni l'un ni l'autre ne sont morts, mais leurs blessures sont dangereuses.

—L'officier de police Ira F. Goodwin, qui a tué accidentellement un citoyen paisible nommé William Harvey, le 10 février dernier, en visant un malfaiteur qui se sauvait de l'officier, demande à être réinstallé dans ses devoirs. Ses amis ont commencé une agitation en sa faveur et l'hon. John R. Thayer se prépare à demander au conseil de ville qu'on accorde une audience à la cause de Goodwin.

—L'ordre demandant l'expulsion de George H. Charron, de sa charge d'auditeur de la ville de Marlboro, a été adopté par un vote de 10 contre 4.

—Les prix du bois et du papier ont augmenté.

PILULES ROUGES du Dr Coderre — Pour les Femmes Pales et Faibles.

—Peter F. King, qui a tué son père et sa mère à Fishdale, le 13 septembre, aura à subir son procès pour meurtre au premier degré la semaine prochaine, il est probable. La défense allèguera folie.

A CENTRAL FALLS R. I.

Central Falls, R. I., 21. — MM. J. C. Prince et Joseph Chartier ont accepté l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste de Pawtucket, d'aller chanter une opérette comique à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice de la société, qui doit avoir lieu le 10 novembre prochain. Ces deux messieurs sont très favorablement connus du public et nous ne doutons pas qu'ils fassent les délices de la soirée.

—Cléophas Morin aurait, paraît-il pris un petit coup de plus qu'il ne lui en fallait et dans sa gaieté folle il exhiba une magnifique montre en or dans une buvette de la rue Broad. Il sortit ensuite et une fois dans la rue, il fut assailli et dépouillé de sa montre. Il confia l'affaire à la police mais les voleurs sont encore au large. La police espère cependant mettre le grappin dessus avant la fin de cette semaine.

—Arthur Demers, le gardien du parc Jenk, a trouvé la porte de la bâtisse où il dépose ses outils ouverte, et tous ses outils pêle-mêle sur le plancher. Il ne sait pas encore au juste combien d'outils ont été volés.

—La police est décidée de sévir avec rigueur contre les enfants qui, au lieu de se rendre aux écoles, trompent leurs parents, et traînent les rues jusqu'à l'heure où, l'école terminé, 11 heures, vont prendre leur dîner, et répètent dans l'après-midi leur stratagème, et ainsi de suite presque tous les jours de la semaine.

—M. Pierre Boucher, boulanger de l'avenue Fuller a perdu deux chevaux de prix dans l'espace d'une semaine environ.

—Mardi soir, la garde d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste a assisté en corps au bazar de la Société St-Jean-Baptiste de Providence.

OFFICIERS CHOISIS

Pour le détachement Canadien au Transvaal

Un ordre de la milice émis hier après-midi d'Ottawa dit que les 8 compagnies d'infanterie qui doivent aller dans le Sud Africain seront enregistrées dans le Régiment Royal Canadien d'Infanterie et seront désignées comme suit:

A. — Compagnie recrutée dans la Colombie Anglaise et le Manitoba.

B. — Compagnie recrutée à London.

C. — Compagnie recrutée à Toronto.

D. — Compagnie recrutée à Ottawa et Kingston.

Compagnie E, recrutée à Montréal.

Compagnie F, recrutée à Québec.

Compagnie G, recrutée au Nouveau-Brunswick et dans l'île du Prince-Edouard.

Compagnie H, recrutée dans la Nouvelle-Ecosse.

La liste officielle des officiers des compagnies du contingent a été déterminée hier. Elle est complète, moins le nom du commandant de la compagnie C., de Toronto, mais l'impression générale est que le colonel Sam Hughes, M. P., sera l'heureux favori. Voici cette liste, le premier nom mentionné dans chaque étant celui du capitaine de la compagnie.

Compagnie A, Capt. M. G. Blanchard, 5e Régiment C.A.; major H. M. Arnold, 90e Batt.; capt. A. E. Hodgins, Nelson Rifle Co.; lieut. S. P. Layborn, R.C.R.I.

Compagnie B., Major Duncan Stuart, 26e Bat., capt. J. C. Mason, 10e Bat.; capitaine M. J. Ross, 22e Bat.; Lieut. R. H. Temple, 48e Highlanders.

Compagnie C. — Capt. R. K. Barker, Q.O.R., lieut. W. R. Marshall, 13e bataillon, lieut. C. S. Wilkie, 10e bataillon.

Compagnie D. — Major S. M. Rogers, 43e bataillon ; capt. W. T. Lawless, G.G.F.G. ; lieut. R. G. Stewart, 42e bataillon ; lieut. A. C. Caldwell, 42e bataillon.

Compagnie E, Capitaine A. H. MacDonnell, R.R.C.I.; capt. C. K. Fraser, 53e Batt.; lieut. A. E. Swift, 8e Batt.; lieut. Laurie, 1er P.W.R.

Compagnie F.—Capitaine J. E. Peltier, 65ème Bataillon; capitaine H. A. Panet, R. G. A.; lieutenant L. Leduc, R. C. R. I.; lieutenant E. A. Pelletier, 55e Batterie.

Compagnie G.—Major W. A. Weeks, des Ingénieurs de Charlottetown ; capt. F. C. Jones, 3e R.C.A.; Lieut. J. H. C. Ogilvie, R.C.A.; second lieut., W. W. McLean, 8e Hussards.

Compagnie H.— Capt. H. B. Stairs, 66e Bat.; Capt. H. E. Burstall, R.C.A.; lieut. R. B. Willis, 66e Bat.; second lieut. J. C. Oland, 63e Bat.

Les chirurgiens-majors seront probablement Wilson et Osborne, et le chirurgien, le lieutenant Fiset.

Deux chapelains, un protestant et un catholique, seront nommés.

LE SERGENT TOUCHETTE

Dans notre compte rendu de l'enrôlement des volontaires du 65ème Bataillon, dans notre dernière page, nous disons que le soldat Touchette a subi l'examen médical. Il faut dire le sergent Touchette.

UN CANADIEN — OFFRE DE PAYER LES FRAIS DE 100 SOLDATS PENDANT TOUTE LA CAMPAGNE.

Londres, 21. — Le colonel Sir Edward Charles Vincent a proposé de recruter un millier de soldats pour faire, à ses frais, la campagne du Transvaal.

Un Canadien a offert au colonel Vincent de payer les dépenses de cent hommes pendant toute la campagne.

On a appris avec beaucoup de peine que le général Symons avait été blessé à Glencoe. Aucun officier de l'armée anglaise n'a probablement assisté à plus de batailles que le général Sir William Penn Symons, commandant de la 4e division sous le général Sir George Stewart White.

Paris, 21.— "L'Echo de Paris" publie ce qui suit au sujet de la campagne du Transvaal: "Nous devons unir notre voix à celle de tous ceux qui prient pour que là-bas, au-delà des mers, le général Joubert, un bon vieux général aux épaules voûtées, dont les ancêtres étaient des Français, nous donne notre revanche, pour Fachoda."

NOMINATION

Québec, 21.—M. B. Lippens, actuellement inspecteur des écoles des comtés de Verchères, Richelieu et Chambly, a été nommé à la même position pour l'Assomption et Montcalm. Il sera remplacé par M. Hébert, instituteur de St-Paul de l'Ile-aux-Noix.

BANQUE JACQUES-CARTIER

Les 90 jours de delai expirent dimanche le 29

L'appui de la Banque des Marchands

La Banque des Marchands d'Halifax vient d'adresser à tous les déposants d'Ottawa de la banque Jacques-Cartier, une circulaire leur annonçant qu'elle est prête à garantir le remboursement en entier, des dépôts à la banque Jacques-Cartier, avec en plus l'intérêt à trois pour cent à tous les déposants qui signeront un engagement d'un an. Cette nouvelle a été reçue avec plaisir et plusieurs déposents sont allés signer à la banque des Marchands.

La nouvelle lancée par certains journaux que la Banque Jacques-Cartier rouvrirait ses portes lundi, le 23, est prématurée. M. Bienvenu, le gérant, déclare ce matin qu'il n'y a encore aucune date de fixée pour la réouverture.

Si la Banque veut reprendre les affaires, cependant, elle devra rouvrir au plus tard samedi prochain, le 28, car les 90 jours accordés par la loi pour se préparer à faire face à ses obligations, expirent dimanche, le 29.

M. Henri Bourassa adressera la parole à l'apineauville demain l'après-midi et à Montebello demain soir.

SOUS PROTET

Les pantalons des constables sont acceptés

Les experts maintiennent leur réclamation

La Commission de police a accepté hier après-midi, sous protêt, les pantalons des constables. Les pantalons des officiers ont été trouvés satisfaisants.

Les experts Faille, Lamalice, Ross et McRoyle ont soumis leur compte respectif. Le 1er et le 2ème demandaient $106, on leur a accordé $50 ; le 3e demandait $125 on lui a octroyé la moitié. Quant à M. McRoyle le comité est disposé de lui payer $20 sur les $25 demandées.

Les experts ne sont pas satisfaits de cette réduction et vont maintenir leur réclamation.

GRAND INCENDIE A HULL

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 21. — Un incendie considérable a éclaté ce matin, vers 7.30 hrs, dans le magasin général de M. J. B. Pharand, rue Inkerman, Hull. L'alarme ayant été mal donnée, les pompiers se rendirent en premier lieu à Wrightville, au lieu de se rendre au lieu même de l'incendie. A leur arrivée les flammes avaient pris de grandes proportions et tous les hangars en arrière du magasin étaient brûlés. Le stock est endommagé par l'eau et par le feu. Une partie de la brigade d'Eddy et le chef Provost, d'Ottawa, ont donné de l'aide. Le stock de marchandises était évalué à $40,000, couvert par $14,000 d'assurances.

A GARTHBY

Le village de Garthby, qui a été dévasté par un incendie au mois de juillet dernier, se reconstruit à vue d'œil. On ne verra bientôt plus aucune trace de la catastrophe. On sait que soixante-dix maisons et constructions furent détruites.

Une vingtaine de maisons ont été reconstruites et les fondations d'un grand nombre d'autres ont été jetées. MM. Jos. Lapointe, T. Jacques, J. H. Dionne, David Grenier, etc., construisent des édifices vraiment superbes.

Doléances d'un propriétaire de restaurant - table d'hôte :

— C'est désolant. Depuis qu'il ne se passe plus rien, les clients ne lisent plus de journaux à table et redemandent de tous les plats !

Le capitaine ARGE des Fusiliers du Prince de Galles.

A LA COTE

Le vapeur Aberdeen échoue mais renfloue aussitot

Le vapeur du gouvernement Aberdeen s'est échoué sur la grève à huit milles environ de la pointe sud-ouest d'Anticosti, dans un temps brumeux. Une grande partie de sa cargaison a été transportée sur la terre ferme pour alléger le vaisseau. Celui-ci a été remis à flot presqu'aussitôt pendant la haute mer. Il n'a pas subi d'avaries.

C'est le troisième accident de cette nature qui a lieu et le ministre de la marine et des pêcheries alarmé de la fréquence de ces accidents a résolu de tenir une enquête afin de découvrir sur qui le blâme doit retomber.

REMERCIEMENTS

M. F. X. Rousseau, organisateur du banquet de jeudi dernier à l'hospice Gamelin, qui a remporté un si grand succès, offre ses plus sincères remerciements aux dames organisatrices. Il désire exprimer sa plus vive gratitude à Mmes Thibaudeau, Laporte, Pitts, Gascon, Fortin, Bonneville, J. P. Connelly, V. Guérin et Lavole, ainsi que les autres dames qui ont donné leur généreux concours.

Mmes A. J. Frigon, J. Corbeil, J. Grenier et W. Emond quoique n'appartenant pas à la paroisse du Sacré-Cœur, se sont faites remarquer par leur zèle et n'ont épargné aucune fatigue pour assurer le succès du banquet.

EXONERE DE TOUT BLAME

A propos de la mort de madame Periard

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 21.— Un incendie a causé pour $250 de dommages, hier soir, dans l'établissement de E. Pullant, chiffonnier, coin des rues King et Rideau. Pas d'assurances.

—L'enquête sur la mort de Marceline Périard, du chemin de Cyrville, décédée dans des circonstances mystérieuses, s'est terminée hier soir. William Périard, le mari de la défunte, soupçonné d'avoir causé cette mort par des mauvais traitements, a été exonéré de tout blâme, et les jurés ont rendu un verdict de "mort naturelle".

FATAL ACCIDENT

Deux hommes noyés pres de Fraserville

Rivière du Loup en bas, Qué., 21.—MM. H. R. White, gérant de la People's Bank d'Halifax ; D. Harding, fils du Rév. G. T. Harding ; J. G. Pommet, comptable à la People's Bank, et Edwin et Walter Jarvis, fils de M. J. A. Jarvis, marchand de farine, étaient partis avant-hier dans un petit yacht, pour Harrisland. Dans l'anse Wadins, ils jetèrent l'ancre et essayèrent de se rendre à terre dans un petit canot. Celui-ci sombra avec ses occupants. Le seul qui sut nager, M. J. Pommet, sauva Edwin Jarvis et H. R. White. Il essaya ensuite de sauver les autres, mais, malheureusement, ses forces le trahirent. Les deux cadavres ont été retrouvés à marée basse et ont été transportés ici.

COLLEGE STE MARIE

Les billets pour la séance du 14 novembre prochain seront en vente à la Bibliothèque gratuite, 146 rue Bleury, dès lundi matin. On se rappelle que la pièce qui sera jouée a pour titre "Les faux bons hommes", et pour auteurs Barrière et Capendu. Ce sont les anciens élèves qui la préparent au profit de la bibliothèque gratuite.

Rapineau, sur les instances de son docteur, est allé faire une petite cure d'air en Italie. Naturellement, il est descendu dans l'hôtel le meilleur marché.

Cependant, lorsque le patron de l'établissement lui présente la "douloureuse", il pousse les hauts cris.

—Excusez-moi, lui dit l'hôtelier pour couper court à ses récriminations, je ne comprend pas bien le français.

—Ce n'est pas une raison, réplique pineau toujours hurlant, pour l'écorcher de la plus cruelle façon !

A un financier qui vient de déposer son bilan.

—Qu'allez-vous dire, mon cher, à vos créanciers et actionnaires quand vous les rencontrerez?

—Mais, je ne les rencontrerai pas... ils vont à pied et moi en voiture.

Placement de Fonds sur Obligations

A VENDRE

3 pour cent de la Province du Nouveau Brunswick.
4 pour cent de la ville de Winnipeg.
4 pour cent de la Province du Manitoba.
Chemin de fer de Toronto, 4½ pour cent.
Actions à 5 pour cent de la Province de Québec.
Et autres actions et obligations, de première classe.

Pour plus amples détails, s'adresser à

R. WILSON-SMITH,
Agent Financier,
151 rue St-Jacques, Montréal.
152 13

Sir J. MILNER, ambassadeur de l'Angleterre dans l'Afrique australe

LE CAPITAINE A. H. MACDONELL, COMMANDANT DE LA COMPAGNIE ANGLAISE DE MONTREAL DU DETACHEMENT CANADIEN.

CE "COVERT" DE $6.

o o o

Il y a dix jours nous avons annoncé cinquante paletots Covert à $6.

Nous voulons seulement vous les rappeler aujourd'hui. Il n'en reste que 21. Si vous vous souvenez que ce sont les dernières nuances de gris qui font fureur à New York et à Paris.

Belle doublure en piqué Béatrice et doublure des manches en Mohair.

Selon nos prix ordinaires ils vaudraient $10 ou $12. Un tailleur en demanderait $15 à $20.

Nous n'en demandons que $6 en tout. Quand ils seront tous vendus la "Wardrobe Semi-ready" du quartier est se sera fait cinquante nouveaux clients permanents.

Votre argent vous sera rendu si vous n'êtes pas satisfait.

Le magasin du quartier Est est ouvert le soir.

Semi-ready Wardrobes

1551 Rue Ste-Catherine (Ancien Magasin Lapointe)
231 Rue St-Jacques.
2364 Rue Ste-Catherine.

TORONTO. OTTAWA. WINNIPEG.

M. J. LACHAPELLE, Gérant de la Succursale Est, No 1551 rue Ste-Catherine.

Immeubles...

Pour clore une succession, les riches propriétés suivantes, situation centrale, seront vendues... AUX ENCHERES
AUX SALLES, 181 RUE ST-JACQUES

Mercredi, le 25 Octobre (A onze heures)

1. Pâté de maisons, coin ouest des rues ST-PAUL et ST-VINCENT, 47 pieds 6 pouces de façade ; superficie, 2,573 pieds.

2. 504-510 rue ST-PAUL et 317, 319 rue DES COMMISSAIRES ; terrain, environ 50 pieds par 120 pieds ; ouest de la rue ST-PIERRE et près de la nouvelle bâtisse du Grand Tronc.

Ces deux propriétés sont louées pour jusqu'au 1er mai prochain.

W. M. KEARNS, Encanteur. J. CRADOCK SIMPSON & CO., 181 Rue St-Jacques

LES STOCKS DE MINES Viennent de subir une baisse. C'est le temps d'acheter.
Faites vos placements par l'entremise de . . . . .

DeBLOIS THIBAUDEAU,

Membre de la Bourse des Mines de Montréal.

Bureau 97 rue St-Jacques, Montréal, Edifice de la Banque du Peuple.

Voyez les quotations et ventes de tous les jours, fournies par moi à "La Patrie." 18 21

Les "Foot Balls" Spalding sont faits pour supporter des coups formidables. Il faut jouer beaucoup avec pour les déformer. C'est pourquoi ils sont si généralement employés. Nous garantissons les "Spalding Official Intercollegiate Foot Ball." On n'épargne aucunes dépense pour en faire le Foot Ball le plus parfait qui ait jamais été produit. Il est enfermé dans une boîte séparée et scellée, et le joueur peut être sûr d'avoir un Ballon parfait si le sceau n'est pas brisé. En usage exclusivement dans les collèges Hamond, Yale, Princeton et tous les autres principaux collèges.

Autres Foot Balls pour les petits garçons, $1 à $2 et tout ce qui est nécessaire pour le jeu.

Le "Spalding Foot Balls Guide" édité par Walter Camp, contient les nouveaux règlements, les portraits des principales équipes de joueurs, des instructions pour les commençants, des critiques sur les principales équipes, tous les records et un article spécial sur le Rugby Canadien ; 240 pages. Prix 10 cts franco.

A. G. Spalding & Freres,
767 rue Craig, Montreal,
NEW-YORK CHICAGO. DENVER.
21-24-26-28-31

HOTEL ST. JAMES

En face de la gare du Grand Tronc,
MONTREAL.

L'Hotel par excellence pour les hommes d'affaires. Améliorations les plus modernes. Plans américains et Européens. Dîner table d'Hote renommée.

THEO. LANCTOT, Propriétaire

Magnifique Cottage
à échanger pour une
EPICERIE
ANT. BISSONNETTE,
1608 Notre-Dame

• PETITES ANNONCES •

SUCCURSALES . . . DE . . . La Patrie

Beaucoup reconnaissent et apprécient le mérite des petites annonces dans . . . .

"La Patrie"

Un grand nombre se sont abstenus cependant d'annoncer jusqu'aujourd'hui, non pas à cause du cout de l'annonce qui est insignifiant, mais à cause du déplacement et du trouble de venir au bureau principal. C'est pour être obligeants envers le public que nous avons établi des succursales dans toutes les parties de la ville. Laissez à . . .

Nos Succursales

vos petites annonces, elles seront reçues là aux mêmes conditions qu'au bureau principal.

PHARMACIE BARIDON
Coin St-Denis et Ste-Catherine
EPICERIE PAQUIN
Coin St-Denis et Mont-Royal
PHARMACIE ROY
347 Ste-Catherine, angle Préfontaine
PHARMACIE PICOTTE
717 Ste-Catherine
M. LEPINE
577 Notre-Dame, Maisonneuve
PHARMACIE McDUFF
1980 St Jacques, St-Henri
PHARMACIE WOOLLEY
Coin Seigneurs et Notre-Dame
PHARMACIE BRAULT
651 St-Laurent

EMPLOI DEMANDE

UN HOMME instruit, fort, actif, parlant les deux langues, demande un emploi quelconque comme agent, gardien de nuit, collecteur, etc. Trois années d'expérience dans la collection à domicile. Les meilleures références. Adresse: P. H., 1061 avenue Hôtel de Ville, ou 16 St-Jacques, (chambre No. 1) 198 6

UN COLLECTEUR d'une des meilleures maisons de Montréal demande situation et pourra fournir les meilleures références. S'adresser à D. B. 359 rue Drolet. 198-6

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1343 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Ville. Mains-d'œuvres de toutes sortes fournies.

On trouvera à ce bureau :

Des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des presseurs, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des storekeeper, des gardiens, des boulangers, des copistes, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des gardes-malades, des femmes de journée, des emballeurs de bière, des ménagères, des messagers, des sténographes, des caligraphes, des infirmiers, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur, d'ascenseur, un mouleur dans le plâtre, un commis dans la ferronnerie, un sacristain, un apprenti orfèvre - bijoutier, des commis - voyageurs, un apprenti électricien, des agents, un repasseur de chemises, des plombiers, des peintres, un mouleur, des patissiers, un porteur, un "buffer", des cultivateurs, des aides de cuisine, des charpentiers - menuisiers, des blanchisseuses, des apprentis, un rédacteur d'annonces, un chapelier, des aides de cuisine, un poseur d'appareils à chauffage, un ferblantier couvreur, un commis dans les habits, un accordeur de piano, un aide-forgeron, un commis pharmacien, une caissière, etc.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 hrs du soir. Le samedi, le bureau fermera à une heure. — URBAIN LAFONTAINE, gérant. 1re.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne laveuse et une bonne repasseuse, dans les chemises et collets, préférée. S'adresser à 358 rue Plessis. 195-jno

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre. Pas d'enfants. Pas de blanchissage. Références exigées. S'adresser au No. 982 rue Berri. 201 3

ON DEMANDE un aide-forgeron pour frapper. S'adresser à 237 et 239 rue Beaudry. 201-3

ON DEMANDE des bloqueurs de fourrure. S'adresser au No 92 rue Beaudry en haut, à John W. Peck & Cie. 201 3

MENUISIERS — On demande dix bons menuisiers immédiatement. S'adresser à J.A. Hudon, Quai Cie Allan. 200-3

MODISTES—On demande des modistes au No. 516 rue St-Antoine. 201 3

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un garçon pour la cuisine chez A. Roncari, 41 rue St-Laurent. 202-3

ON DEMANDE une servante au No 2811 rue Notre-Dame. Pas de lavage. 202-3

ON DEMANDE une jeune fille pour faire les travaux du ménage, 21 rue Shuter. 202-3

ON DEMANDE 50 tombereaux et 25 casseurs de pierre à la carrière A. Dufresne, rue Iberville, près des Abattoirs de l'Est. 202 3

AGENTS responsables demandés pour représenter la meilleure Compagnie d'Enrégistrement et d'Identification (y compris une police d'assurance spéciale contre les accidents) faisant affaires en Canada. Termes libéraux. Ecrivez pour informations, mentionnant le comté que vous désirez représenter. Boîte postale, 275. 202 7

MEDECIN — On demande un médecin diplômé, pour desservir 4 paroisses population d'environ 3,600 habitants environ, position assurée. S'adresser à Pierre Gervais, L'Annonciation, canton Marchand, Québec. 201 3

SERVANTE — On demande une servante générale, au No. 458 rue Sanguinet, près du carré St-Louis, lavage en dehors. 201 3

SERVANTE — On demande une bonne servante pour une petite famille, au No. 459 rue Sanguinet, près du carré St-Louis. 201 3

A LOUER

MAGASIN A LOUER, 1025 rue St-Jacques, bon pour marchandises sèches, modes, chaussures, très bon pour fourrures, il n'y en a pas dans cette localité, loyer réduit, 1025 rue St-Jacques. 201-3

CHAMBRES. — On peut louer deux chambres confortables, maison bien chauffée, lumière Auer, dans une famille anglaise, au No 105 rue St-Hubert ; aussi bonne pension. 200-3

CHAMBRES — Bonnes chambres meublées, à louer, pour messieurs, seulement, dans une famille privée, sans enfant, 22 rue Cadieux. 201 3

CHAMBRE MEUBLEE à louer pour 1 ou 2 personnes au No. 1700 rue Ste-Catherine. 201 3

A VENDRE

A VENDRE, chance exceptionnelle, à un prompt acheteur, restaurant licencié, recettes par semaine, $150, prix $1,000, conditions $400 comptant. Aussi 5 autres restaurants à vendre. Epiceries, magasins de cigares, etc. S'adresser à J.Castelli, 1572 Notre-Dame. 202-2

QUATRE pianos carrés à vendre à sacrifice au No 1588 rue Ste-Catherine. 198-6

A VENDRE

A VENDRE — Un piano Cabinet à queue de grandes dimensions, fait par Wall, Prince et Weiks, de Toronto. Cet instrument renferme toutes les améliorations modernes, y compris troisième pédale brevetée ; bien sculpté, porte-musique mobile, etc. Seulement $200 si on l'achète immédiatement. S'adresser à Layton Frères, nouveaux magasins, No 144 rue Peel. N. B. Ouvert le samedi soir. 21-24

A VENDRE à des conditions très avantageuses entre autre: 1o RUE ST-CHRISTOPHE résidence privée très confortable, $400.00 comptant et $22.50 par mois pendant 10 ans, sans intérêt ; 2o RUE SHAW près Demontigny, maison louée $360.00 par année, évaluée à $3,500.00 — A terme $2,200.00, comptant $3,000. — 3o RUE PLESSIS près Dorchester. Terrain avec vieilles bâtisses évalué à $2,200.00, $1,500.00 comptant ou à terme ; 4o RUE ST-HUBERT, entre Demontigny et Ontario, magnifique résidence en pierre et brique, trois logements, $8,500.00. Pour autres informations, s'adresser à F. G. Crépeau, notaire, 156 Visitation, Montréal. 192-10

A VENDRE à très bon marché, magnifique maison neuve à 6 logements "flats" No 99 à 101b rue Drolet, très bien louée et à des conditions exceptionnellement faciles; S'adresser 584 rue Sanguinet. 202-7

A VENDRE.— J'ai des chances exceptionnellement avantageuses, en fait d'hôtels, restaurants, magasins, épiceries, propriétés. Oscar Laferrière, 1613 rue Notre-Dame. 202-8

BARILS VIDES — A vendre barils à vin, à brandy et à whiskey, de toutes dimensions, de 5 à 150 gallons. Thomas Hanley, 142 à 146 rue Prince. 197 15

OCCASION D'AFFAIRE — A vendre à prix réduits casques neufs en cuir et autres effets d'habillements provenant d'un fonds de magasin. 922 rue Saint-Urbain.

DIVERS

PERSONNEL — Dr Pepin, dentiste, a déménagé ses salons dentaires au No. 268 rue St-Laurent. A l'avenir il sera ouvert jour et nuit. Avis aux intéressés.

TROUVE hier après-midi dans un char de la Côte des Neiges, un portemonnaie. S'adresser à 1032 Demontigny. 200-3

ARGENT A PRETER. — Un montant considérable de 4½ à 6 pour cent sur première ou seconde hypothèque. Aussi billets escomptés et argent avancé sur polices d'assurances sur la vie et pianos. John Léveillé, agent général, 1805 rue Ste-Catherine. 200-3

BREVETS D'INVENTION — Fetherstonhaugh & Cie., Edifice de la Canada Life, Montréal. Bureaux, — Toronto, Ottawa et Washington. 110 1a

LA PATRIE

MONTREAL, 20 OCT. 1899

LA DEMISSION DU DEPUTE DE LABELLE

M. Henri Bourassa, élu député de Labelle le 23 juin 1896, a résolu de démissionner. Il nous a prié, hier, de publier la lettre qu'il a adressée à Sir Wilfrid Laurier. Nous nous sommes rendus sans hésitation à sa demande. Les hommes qui ont de fortes convictions, et qui ont le courage de les proclamer et de les défendre, même au détriment de leur tranquillité et de leurs intérêts personnels, sont dignes du respect de leurs concitoyens.

Ajoutons qu'ils ne sont pas, à toutes les époques, légion.

M. Bourassa est bien connu de nos lecteurs, de notre parti, et aussi de nos adversaires,—car il leur a livré plus d'une bataille loyale et triomphante. Il jouit d'une considération méritée dans la députation et dans l'opinion publique.

Personne ne songera à mettre en doute la sincérité des motifs qui l'animent.

Il craint que l'action du gouvernement, en payant les frais de voyage et d'accoutrement des volontaires qui s'enrôlent en ce moment pour le Transvaal, n'établisse un précédent dangereux pour la Puissance. Le Parlement, dit-il, avait le droit absolu d'être consulté en une aussi grave matière.

"La Patrie" est assez jalouse des libertés de notre jeune nation, et assez fière de nos privilèges de citoyens anglais, pour ne pas contester la force de la position constitutionelle prise par M. Bourassa. Si nous croyions que le précédent redouté par le député de Labelle fût de nature à engager notre avenir, nous tiendrions le langage que nous trouvons dans sa lettre.

Mais outre que les termes de l'arrêté en conseil constituent une réserve et une affirmation de principes, à la valeur desquelles nous attachons une grande importance, nous sommes en mesure de donner au pays l'assurance, puisée aux sources les plus élevées, que les autorités impériales n'interprètent point de cette façon la décision à laquelle en sont venus sir Wilfrid Laurier et ses collègues.

Nous disons hautement et fermement que le départ des volontaires, dans les circonstances et dans les conditions où il se fait, n'est point et ne sera point un précédent.

Le gouvernement de Sa Majesté — et, nous en sommes sûrs, Son Excellence le gouverneur général, qui représente au milieu de nous notre Gracieuse Souveraine, avec une loyauté et une dignité auxquelles nous nous plaisons à rendre hommage — n'ont ni le désir, ni l'intention de nous lier par des procédés détournés et des manœuvres ourdies dans l'ombre.

La Grande-Bretagne désire trop ardemment conserver l'affection et la confiance de ses colonies, pour se livrer à des tentatives de ce genre.

M. Bourassa croit qu'en vue des très sérieux intérêts en jeu, il vaut mieux tirer la situation plus au net. Et c'est pour cela qu'il a fait la démarche essentiellement constitutionnelle et britannique que l'on sait : il a démissionné.

Il est de nouveau candidat. Il ouvrira demain sa campagne électorale.

Son programme ne laisse place à aucun équivoque.

Il pose en principe :

1o.—Qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ne doit pas engager le pays dans la politique nouvelle de prendre part aux guerres extérieures de l'Empire, sans consulter le corps électoral et le Parlement qui en est l'expression ;

2o.—Que si nous devons entrer dans ces conflits, nous avons le droit d'être préalablement consultés, c'est-à-dire représentés dans les conseils impériaux.

Tous les hommes éclairés souscriront à cette doctrine. Elle est la base même, la pierre d'assises des institutions britanniques, et aussi la garantie de nos libertés. Si nous en venions à la conclusion qu'elle est mise en péril par l'action du gouvernement, nous affirmerions notre dissentiment de la manière la plus publique et la plus persévérante.

Mais les réserves faites dans l'arrêté en Conseil, et qui sont d'accord avec la pensée et les assurances des autorités impériales, sont à notre avis suffisantes pour rendre impossible tout malentendu.

Il n'y a pas de précédent créé.

Le gouvernement canadien n'a pas voulu en créer : le gouvernement impérial, soit par Downing street, soit par Son Excellence le Gouverneur-Général, n'a pas voulu non plus en créer.

En dépit de cela, il ne nous eût pas déplu — parlons nettement — nous eussions été heureux que le Parlement fût convoqué.

Les hommes qui nous représentent dans le cabinet fédéral, et au patriotisme desquels nous croirons tant qu'il ne nous sera pas démontré qu'ils ont trahi nos intérêts, n'ont pas jugé qu'il fût nécessaire de réunir immédiatement les Chambres.

Ça n'est que partie remise —à courte échéance.

Les polémiques violentes qui se poursuivent, la démission retentissante du député de Labelle, mettent à l'ordre du jour la question de nos relations futures avec l'Empire.

Pas d'impôts sans représentation : ce point de vue, qui est l'Evangile politique des citoyens britanniques dans le monde entier, ne peut être ignoré ici — pas plus qu'ailleurs.

Les outrages qui ont été prodigués à notre race, à tout ce qui est Canadiens-français, dans les huit ou dix derniers jours, ne seront point, espérons-le, leçon perdue.

Nous avons appris, une fois de plus, quelle haine féroce on nous porte dans certains éléments de la population de ce pays.

Ce déchaînement n'a peut-être pas été tout-à-fait étranger à la résolution prise par M. Bourassa.

NOUS VERRONS!

Sir Charles Tupper a déclaré à Woodbridge, la patrie de M. Clarke Wallace et le Prétoria des orangistes, qu'à la session prochaine il proposera que le Canada paie tous les frais des volontaires qui s'enrôlent pour l'Afrique.

Plus loyal que la Reine, le vieux baronnet ! Et tout aussi comédien qu'il l'a jamais été.

Le terrain que choisit Sir Charles nous convient. Nous verrons, aux jours des urnes électorales, ce que le peuple de la Puissance pense de cette politique sans prudence et sans dignité qui consisterait à nous jeter dans tous les conflits de l'Europe, sans que nous eussions un seul mot à dire, sans que nous fussions représentés dans les conseils de l'Empire, sans que nous fussions même consultés.

Nous verrons !

LAURIER A WINGHAM

M. Laurier est allé adresser la parole hier après-midi à Wingham, Ont., où on lui a fait une réception vraiment enthousiaste. Là comme à Paisley, on a vu que le peuple ne se laissait pas entraîner par les appels aux préjugés et au fanatisme que font entendre depuis deux semaines le "News", le "Spectator" et le "Mail & Empire" et autres organes torys.

Là comme ailleurs, on a tenu à honneur de prouver qu'on avait la plus grande confiance en M. Laurier et ses collègues et qu'on savait apprécier les efforts du régime actuel pour amener les temps meilleurs dans les villes et les campagnes.

Le premier ministre n'aurait certainement pu désirer plus cordial accueil que celui qu'on lui a fait hier.

Avant de se rendre à Wingham, M. Laurier, l'hon. M. Fielding et leurs compagnons ont fait une halte à Palmerston où ils ont fait une intéressante visite aux industries locales.

Dans le voyage de Palmerston à Wingham, deux vieux paysans écossais, M. Scott et M. Burns, établis dans cette région depuis 1843, sont allés trouver M. Laurier dans son wagon pour le voir, pour le connaître, pour lui serrer la main. "Nous sommes heureux de vous rencontrer M. le premier ministre, s'est écrié M. Burns, et nous venons vous dire que, dans notre opinion, jamais le Canada n'a été aussi bien représenté que par vous-même."

M. Laurier a causé longuement avec ces deux braves Ecossais qui étaient fiers d'avoir pu passer ainsi quelques instants avec le chef du gouvernement.

HYPOCRISIE ET MAUVAISE FOI

Les fanatiques ont fait un vacarme infernal parce que M. Laurier et son gouvernement ne prenaient pas une participation officielle au conflit du Transvaal, parce que nos amis d'Ottawa n'allaient pas assez vite en besogne, parce qu'ils n'avaient pas voulu entreprendre de maintenir aux frais de notre pays un contingent canadien en Afrique.

Les voici maintenant qui commencent une autre chanson. Le "Telegram", de Winnipeg, l'intolérant organe des torys de l'Ouest, demande où le gouvernement Laurier va prendre l'argent pour payer le transport de notre contingent jusqu'à Natal, puisque le parlement n'a pas voté de fonds à cette fin.

Comprenez-vous bien leur jeu ? Ils auraient voulu nous faire dépenser des millions dans cette campagne d'Afrique, même sans l'autorisation du Parlement, et les voilà maintenant qui se scandalisent de la petite note que nous aurons à payer pour le transport de notre contingent.

N'est-ce pas là de l'hypocrisie et de la mauvaise foi ?

UN MODUS VIVENDI

Les cabinets de Londres, de Washington et d'Ottawa ont réussi à s'entendre sur un modus vivendi au sujet de l'épineuse question d'Alaska. On en trouvera les grandes lignes dans nos dépêches.

Sir Louis Davies a exprimé le regret de n'avoir pu, durant son séjour à Londres, n'arriver qu'à un arrangement temporaire. Les négociations ont été aussi complètes que possible, dit-il, mais le problème est d'une solution très délicate. Si Londres et Washington peuvent arriver à s'entendre sur un règlement permanent, définitif, ils trouveront le Canada bien disposé à leur aider et à les seconder. Cependant, je dois avouer que les perspectives sont minces.

Sir Louis Davies s'est embarqué aujourd'hui pour revenir au Canada.

Le "Boston Herald", que nous a apporté le courrier de ce matin, se réjouit de ce qu'on ait pu fixer un modus vivendi, car cela apportera un terme pour quelque temps du moins, à une situation que des esprits mal avisés travaillaient à rendre de plus en plus irritante.

Le "Boston Herald" déclare que les intérêts américains engagés au Klondyke, que la pression qui peut venir de l'Orégon ou du Territoire de Washington ne doivent être pas des choses suffisantes pour susciter des embarras ou compromettre les relations entre les cabinets de Londres et de Washington et que les considérations de justice doivent s'élever au-dessus de toute autre.

Si la presse américaine en général avait abordé cette question d'Alaska avec un pareil esprit de modération et de justice, il n'y a aucun doute que nous serions plus près que nous le sommes de la solution définitive.

KRUGERISME AU MANITOBA

Vous connaissez la politique de Hugh John Macdonald au Manitoba. Méconnaissant les droits de la langue française, qui est officielle, il ne veut donner le droit de suffrage qu'aux personnes pouvant lire et écrire l'anglais. Il veut refuser ainsi les droits de citoyen à des sujets britanniques qui paieront l'impôt. La naturalisation ne conférera pour ainsi dire aucuns droits à ceux qui prêteront le serment d'allégeance.

C'est une politique d'iniquité réprouvée par tous les hommes de sens droit et elle inspire au "Free Press", de Winnipeg, les remarques suivantes :

" Le journal de parti, publié par M. Macdonald et ses amis nous dit qu'il estinstructif de surveiller l'attitude de certains journaux qui ont été des premiers à attaquer M. Hugh John Macdonald au sujet de ses projets de franchises. Sans tenir compte de l'ardent désir que le public manifeste de connaître précisément quels sont les projets de M. Macdonald, on croit généralement qu'ils tiennent du "Krugerisme" et qu'ils refusent aux sujets britanniques au Manitoba des droits égaux. On cherche des stratagèmes pour faire croire que ce déni de droits égaux ne s'appliquerait qu'aux étrangers, mais M. Macdonald doit savoir qu'aucun étranger n'a droit de vote au Manitoba. Il lui faut d'abord se faire naturaliser, et il peut devenir sujet britannique après un séjour de trois ans au Manitoba.

La conduite de M. Macdonald qui voudrait priver des sujets britanniques de droits politiques égaux dans une province anglaise est évidemment plus blâmable que la conduite de M. Kruger qui refuse les franchises électorales à ceux qui les réclament pour d'autres raisons. La politique anglaise et le sentiment favorable à l'octroi de droits politiques égaux à tous les citoyens sont bien exposés par lord Lorne dans une lettre qui fut lue à une réunion tenue à Glasgow récemment et dans laquelle il dit : "Jamais aucune nation n'eut plus de temps pour délibérer avant l'action. Nous avons fait preuve de patience, les Boers ont montré leur ignorance et leur injustice. Ils sont bien les mêmes que Livingston dépeignait comme cruels, bornés et tyranniques. Dans les combats nos pertes pourront être considérables mais ceux qui mourront donneront leur vie pour le salut de l'Empire, pour l'égalité des droits et pour la libertécivile."

La guerre sera probablement terminée avant que nos volontaires ne soient rendus au Transvaal.

Les Boers sont au nombre d'environ 250,000. C'est donc, comme l'a dit Sir William Harcourt, la lutte du pygmée contre le géant.

ECHOS D'OTTAWA

(Dépêche Spéciale)

M. Tarte a été invité à porter la parole dans plusieurs assemblées publiques à Ontario, entr'autres à celle qui aura lieu samedi prochain, le 28, à l'occasion de la visite de sir Wilfrid Laurier. Le ministre des Travaux Publics a dû refuser, ayant pris d'avance l'engagement d'être à St-Vincent de Paul, à la même date.

—Messieurs Johnstone, M.P., Caron, M.P., McGregor, M.P., ont eu des entrevues avec M. Tarte au sujetd'affaires départementales.

—Le "Catholic Register", le "Freeman's Journal", les deux organes les plus importants des catholiques d'Ontario, se prononcent vigoureusement contre la politique de jingoïsme de sir Charles Tupper.

MADAME DOISKA

Mme Doïska a obtenu un si vif succès dans "Le Trouvère" au Monument National, jeudi après-midi, que nous aimerions à l'entendre plus souvent. C'est une des artistes les plus sympathiques de la troupe.

C'est par erreur que les journaux ont annoncé que Mme Talexis avait chanté jeudi dans "Le Trouvère."

LA BANQUE VILLE-MARIE

Avis est donné dans la "Gazette du Canada" qu'en novembre un second dividende de 33 1-3 pour cent sera payé sur les billets de la Banque Ville-Marie.

DANS L'INDO-CHINE

La population annamite, ses habitations, sa religion, son instruction.

Nous empruntons l'intéressante étude qui suit à la revue " Questions diplomatiques et coloniales " :

Les populations annamites du Tonkin, de la Cochinchine et de l'Annam, appartiennent à la race jaune. On n'est pas exactement fixé sur leur origine. Il est probable, cependant, qu'elles sont venues de Chine refoulées par des conquérants ou chassées, simplement, à la suite d'une de ces révoltes effroyable comme il s'en est produit quelques-unes dans l'Empire du Milieu. Les Annamites ont, d'ailleurs, plus d'un point de ressemblance avec les Chinois. Le teint est cuivré comme le leur, le nez épaté et écrasé, le front haut et large, les pommettes des joues saillantes, peu ou point de barbe. La physionomie est ouverte et respire la finesse et l'intelligence ; mais ils sont plus petits que les Célestes et plus affinés. Ils sont gais et joueurs, comme tous les peuples de l'Extrême-Orient, jusqu'à la passion. Néanmoins, ils aiment le travail et l'étude et savent faire alterner leurs plaisirs et leurs devoirs de telle façon que les uns ne nuisent pas aux autres.

Leurs mœurs sont douces et l'éducation familiale joue chez eux un rôle prépondérant.

Ils ont le respect de l'autorité sous toutes ses formes poussé aussi loin que possible. Le père et la mère sont considérés au point que leurs enfants ne sont pas admis à embrasser leurs parents ; ils doivent seulement leur faire des " lays," c'est-à-dire se prosterner, à plusieurs reprises, devant eux. Le père, surtout, occupe une place tout à fait à part dans l'organisation sociale de l'Annam. Il est à la fois le prêtre et le juge de la famille, celui dont on honore les vertus, les traditions, les bons exemples. Il représente la plus complète expression du sentiment familial si intense et si vivace chez tous les peuples d'origine et de civilisation chinoises. Il n'est pas de pays où la vieillesse soit plus honorée.

Dans la famille annamite, la femme, la mère jouit d'une influence réelle qui, bien que n'égalant pas celle du père, n'en est pas moins très sérieuse. Elle s'occupe avec son mari des travaux des champs, elle va au marché voisin vendre sa récolte et faire ses provisions ; c'est à elle que revient la part la plus large dans les soins à donner aux enfants, qui sont particulièrement choyés en Extrême-Orient. C'est encore elle qui s'occupe de leur éducation, qui les châtie, les reprend, leur enseigne ce qu'il faut éviter et ce qu'ils peuvent faire. Par son incessante activité, sa réelle et vive intelligence, elle joue un rôle important dans la vie sociale. Jamais on ne la voit se départir de la considération due au chef de la famille. Non seulement, elle l'appelle le "maître", veille sur lui, l'entoure de prévenances, mais encore elle l'élève, le grandit le plus possible dans l'esprit des enfants et lui garde cette respectabilité dont nos arrières grands-pères entouraient justement leurs parents.

—o—

Les habitations annamites sont de peu d'importance et ont, en général, un aspect misérable. Elles sont entourées d'une sorte d'enceinte, formée le plus souvent de cactus épineux très fourni et l'entrée est étroite et basse.

La maison est tout entière construite en rambou tressé et la terre battue — une terre de brique — représente le parquet. La toiture est en joncs, en feuilles de bananiers ou en paille de riz. Au milieu de l'unique pièce constituant tout le logement de la famille et qui est plus ou moins vaste selon les besoins et la fortune du propriétaire, est installé un petit plancher de deux mètres carrés, élevé de terre de trente à quarante centimètres et recouvert de nattes fines. C'est la place d'honneur de la maison, celle qu'on offre à l'étranger, celle du chef de la famille, celle où il prend ses repas et fait la sieste, tandis que femmes, serviteurs et enfants reposent sur la terre recouverte d'une natte grossière.

Dans toutes les maisons annamites, chez les plus pauvres, comme chez les plus riches, un coin est réservé à une sorte de petit reposoir orné de vases de poterie plus ou moins fine, de deux chandeliers, d'un brûle-parfum et de quelques autres menus objets. C'est l'autel des ancêtres devant lequel le chef de la famille procède, à certains jours, aux cérémonies rituelles.

Le peuple annamite n'a pas d'autre religion que le culte des ancêtres, ni d'autre prêtre que celui qui, dans chaque habitation, représente l'autorité familiale. Mais il possède quand même un stock très respectable de légendes contradictoires et de superstitions. Il croit aux génies bons et mauvais, aux dragons, aux sorciers et à une multitude de divinités aux influences les plus diverses. Quand la pluie se fait trop attendre pour les plantations de riz, les villages organisent des processions autour de leurs champs, comme on le fait en France aux Rogations, et implorent Boudha. Les habitants revêtent leurs plus beaux habits, les petits garçons et les jeunes filles portent en sautoir des guirlandes de fleurs et le prêtre en surplis est remplacé par le plus ancien du village revêtu d'habits brodés d'or. Il y a le même appareil de bannières, le même luxe d'étendards. Le dieu s'appelle le "trône du génie" ; mais, peut-être, les prières ont-elles un fond commun d'expressions et d'origine !

—o—

On a dit — et rien n'est plus exact — qu'il n'y a pas au monde un pays où l'instruction soit plus répandue qu'en Annam. Tous les enfants vont à l'école, et dans chaque village il y a au moins un maître enseignant les caractères chinois, c'est-à-dire la langue écrite du peuple annamite, celle des actes officiels aussi bien que celle des relations sociales et du commerce. Ce maître apprend, en outre, les premières notions de l'histoire locale, la morale de Confucius, les lois et prescriptions administratives du pays et surtout les règles de la bienséance. Pour toute rémunération, le maître d'école reçoit une petite rétribution du village, et les parents des élèves lui font quelques dons en nature.

Nulle part, dans aucun pays au monde, les maîtres d'écoles ne jouissent d'une aussi grande autorité que dans le pays annamite. Ils sont très considérés des parents et des élèves et trouvent partout une existence facile et honorable. Cette influence persistera toute la vie et plus tard, quand l'enfant sera devenu un homme à son tour, il manifestera à son ancien maître une vive reconnaissance et un respect profond. Dans ses si curieux "Souvenirs d'Annam", M. Baille raconte que Ham-Ngh., fait prisonnier par nos troupes, nia tout d'abord être l'ancien roi d'Annam qu'on recherchait. Mais, mis en présence d'un de ses anciens précepteurs, il s'inclina très profondément devant lui et renonça à garder l'incognito plutôt que de manquer à un acte de déférence envers son ancien maître.

Au temps de la conquête, nombre de chefs rebelles avaient pour conseiller leur premier maître d'école qui les poussait à la résistance et leur recrutait des adhérents. Les lettrés comptaient parmi les patriotes les plus ardents. Le Doc-Ngu, qui fut un des chefs pirates les plus redoutés du Tonkin, avait pour inspirateur le Dékiew, son ancien maître. On pourrait citer de nombreux cas de ce genre.

L'organisation universitaire de l'Annam et du Tonkin ne s'arrête pas à l'école du village. Les jeunes Annamites qui veulent pousser plus loin leurs études s'adressent soit à des maîtres libres, partout très nombreux, soit au professeur lettré que l'Etat entretient dans chaque arrondissement. Ces professeurs initient leurs élèves aux premières études des livres de Confucius et de son école, d'où dérivent toutes les coutumes et les lois du pays annamite. Ils enseignent, en outre, la rhétorique, la morale, la philosophie, la versification, l'histoire des anciennes dynasties annamites et les principes de l'administration. En sortant de ces écoles, ils subissent une première série d'examens donnant aux lauréats certaines exemptions de corvée et de service militaire.

Enfin, les candidats aux fonctions publiques ou les particuliers qui désirent acquérir les diplômes de bachelier, de licencié et de docteur, sont admis, sur leur demande, à étudier au chef-lieu de la province, dans l'école tenue par un mandarin qui a le titre d'Inspecteur des études (Doc-Hoc). Les examens pour l'obtention du grade de bachelier et de licencié ont lieu tous les trois ans à Nam-Dinh, chef-lieu d'une des plus riches provinces du Tonkin. Douze mille candidats se réunissent au jour dit dans une vaste plaine nommée "Camp des Lettrés". Chaque candidat est sous une petite paillotte avec son encre, ses pinceaux et son papier, prêt à traiter les sujets de composition que des mandarins venus de Hué font connaître à son de trompe, le jour de l'ouverture du concours.

Ce concours a une durée d'un mois à six semaines. A la fin, soixante des candidats sont promus au grade de licencié. Le grade de docteur s'obtient à Hué, à la suite d'un autre concours entre les licenciés les plus méritants.

Rien n'est plus sérieux que ces examens. La fraude la moins grave suffirait pour provoquer l'exclusion du coupable. De même, toute influence extérieure est rigoureusement écartée. Celui qui écrit ces lignes était à Nam-Dinh, le jour de la proclamation des noms des lauréats d'un de ces concours. Parmi les candidats évincés se trouvait un des fils du Kinh Luoc du Tonkin, et le fils du premier ministre de la cour de Hué. Ils n'avaient songé ni l'un ni l'autre, à faire intervenir l'autorité paternelle pour figurer parmi les premiers noms de la liste. Les parents savaient que toute pression dans ce sens eût été inutile. Les examinateurs auraient protesté bien haut contre une pareille tentative. En réalité, personne n'avait eu une idée de ce genre. Le mérite seul triomphe, et tout le monde en est convaincu. C'est peut-être là un des motifs pour lesquels le titre de "lettré" a conservé en Extrême-Orient une autorité considérable, avec laquelle doit compter tout gouvernement.

Nous avons essayé de montrer aussi rapidement que possible, certains côtés de l'organisation sociale du peuple annamite. Ce peuple intelligent, laborieux, d'esprit très délié et très cultivé, avide de savoir, doux, gai, aimant les plaisirs, est aussi malléable que possible. Mais il possède des traditions, des coutumes qui lui sont chères et qu'il faut respecter ; à cette condition, il accepte, je ne dis pas volontiers, mais sans trop de regrets, la domination étrangère. Tous les colons indo-chinois ont parfaitement compris cet état d'esprit, et ils se sont bien gardés de le heurter. Aussi l'Annamite est-il devenu pour eux un précieux auxiliaire.

A. J.

La Cure du Dr ROUBY POUR RHUMATISME

Avis

Les contribuables sont avertis que le Département va commencer immédiatement à faire fermer l'Eau à ceux qui ne l'ont pas payée.

WM. HOBB,
Trésorier de la Cité.

202-7

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9569, J. Binette, demandeur vs J. O'Connor, défendeur. Le trentième jour d'octobre 1899 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 188 rue Canning en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en tambourines, gants de boxe, etc.

Conditions : Argent comptant.

ARTHUR GAGNER, H.C.S.

Montréal, 26 octobre 1899.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12371, Philias Léonard, demandeur vs M. Wakefield, défendeur. Le trentième jour d'octobre 1899 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 274 rue Logan, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, etc.

Conditions : Argent comptant.

JOSEPH ROY, H. C. S.

Montréal, 20 octobre 1899.

La Grande Maison Départementale de la Partie Ouest.

O. LEMIRE & CIE,

1163 Rue Saint-Jacques
Coin Fulford.

Des Offres Speciales = = = Pour Tous !

Manteaux ! Manteaux !

L'ouverture de notre département de manteaux a été un succès, non seulement pour nous, mais aussi pour notre clientèle, qui a su profiter des avantages offerts.

Le bon marché de nos manteaux joint à une coupe élégante, assortis des nuances les plus nouvelles, nous a valu ce succès.

Maintenant, Mesdames, voici quelques valeurs qui méritent votre attention.

Jolis manteaux bruns et noirs, valeur $4.75. Notre prix..... $2.95

Manteaux en Frieze noir et brun, valeur $7.50. Notre prix $4.90

Manteaux en Drap, drab et gris avec collet en velours de soie, valeur $10.75. Notre prix $6.79

Etoffes a Robes !

Voici la bonne occasion pour les Dames, de venir choisir les étoffes à robes qu'elles désirent. Voici quelques-unes des valeurs que nous pouvons vous offrir :

Etoffe brochée noire, valeur spéciale à ..... 19c vg

Cachemire noir, seulement 20c vg

Cachemire noir, 45 pouces largeur, prix spécial ..... 25c vg

Cachemire noir pour 78c
80c, 98c, $1.25 et $1.40

Serge pesante bleu-marin et noire, valeur 60c. Notre prix 33c

Drap Vénitien, homespun, pour costumes d'automne, une spécialité.

Tweeds pour costumes, en coupons de 7 verges, valeur $1.50 la verge. Notre prix... 57c

Nous avons un lot de coupons dans ce département à grande réduction pour les écouler.

Jupes ! Jupes !

Visitez, Mesdames, ce département important pour vous.

Lignes spéciales de jupes pour $1.49 $1.78, $2.39, $3.75 jusqu'à $6.50

Flanellette anglaise, jolis patrons, valeur 12c. Notre prix ..... 6½c vg

Gants de Kid doublés, valeur 75c. Notre prix 50c

Gants Moka doublés, valeur $1.75. Notre prix $1.25

Drap à manteaux pour ..... 78c vg

Frieze Anglais, Drap Melton et Serges Cheviot, une spécialité.

LA MAISON POPULAIRE DE LA PARTIE OUEST.

O. LEMIRE & CIE,

1163 Rue St-Jacques, Coin Fulford.

Un Seul Prix ! Un Seul Prix !

Où tous les Chars correspondent.

LE DICTON!

" Qu'on Se Lasse de Tout "

fait exception dans l'achat des marchandises à 50c dans la piastre. Chaque jour des clients reviennent faire provision de marchandises semblables à celles achetées les jours précédents.

TAPIS, PRELARTS pour planchers et escaliers.
TAPIS, depuis 23c en montant.

MANTEAUX

Dames, noirs et couleurs, $2.00, $2.50, $3.00, $3.25, $5.00, $6.00, $7.00, $8.00, $10.00.

COLLERETTES

Dames, $2.90, $3.25, $4.00, $5.00.

MANTEAUX

Enfants $2.50 à $8.00. Quand vous achetez un Manteau ici, vous avez l'avantage d'en essayer plus qu'un, notre assortiment est considérable en nombre, en style et en prix.

GARNITURES

En Jet, Perle et Braid de fantaisie. Ces garnitures s'appliquent avec avantage sur Costumes, Robes et Manteaux, 4c, 5c, 6c, 7c, 8c, 10c, 12½c, 15c, 18c, 20c, 25c.

ECHARPES

En Broderie et en Dentelle pour bureau.

TAPIS DE TABLE

Coloris et dessins nouveaux.

COUVERTURES D'OREILLER

En Dentelle et en Broderie.

TOUT A FAIT SPECIAL

SOIE IMPERIALE noire, valeur de $1.75, pour $1.25. Cette soie est magnifique.

ROBES ET JUPES

En étoffe noire et couleur en Crépon, Alpaca, Satin, Plaids, toutes les nouveautés en nuances, en dessins, en coupe, en styles depuis $1.75 à $6.50.

GARNITURES EN JET

Du chic, du nouveau, 39c et, 75c, valant 70 cts et $1.15.

MAGNIFIQUES CORSETS

Toutes grandeurs, bonne valeur à 50c pour seulement 19 cents. Nous excellons dans l'assortiment de Corsets.

COTON A DRAP

Seulement 15c.
Notre magasin est le magasin par excellence pour les Cotons de toutes sortes.

CORPS ET CALECONS

Bien finis, toutes grandeurs, depuis 25c en montant.

CORPS ET CALECONS

Pour Dames, ouvragés, 13, 15, 18, 20, 25.

GAGNON & MEUNIER

129 et 131 Rue Saint-Laurent

LA BATAILLE DE GLENCOE

Un succès pour les armes anglaises

LES ANGLAIS AURAIENT PERDU 300 HOMMES ET LES BOERS 800

Le général Symons mortellement blessé. Les Boers mis en fuite

Glencoe, 21. —Après huit heures de combat, Talana Hill a été prise par les Anglais qui avaient combattu sous la protection de l'artillerie.

Les Boers qui menaçaient les Anglais par derrière se sont retirés. La bataille a été exactement la contrepartie de celle de Majouba Hill, sauf que les positions des ennemis étaient renversées.

LE GENERAL SYMONS.

Le général Symons a été atteint à la cuisse gauche.

Londres, 21.—Hier soir, à 7 heures, M. Balfour a lu, à la Chambre des Communes, la dépêche de Glencoe suivante :

"Je regrette de rapporter que le général Symons est mortellement blessé. Le succès de la journée est dû au courage du général Symons, à son habileté et à la confiance qu'il a donnée aux troupes sous son commandement.

LA BATAILLE.

Camp de Glencoe, 21.—La bataille d'aujourd'hui a été un brillant succès. Les Boers ont éprouvé une défaite qui, peut-être, retardera une nouvelle agression de leur part.

L'artillerie a, dès le commencement de la journée, fixé le résultat de la bataille. La prise de Dundee Hill par les Boers a été une surprise, et l'on n'a constaté leur présence que quand ils ont envoyé une bombe dans le camp.

Les batteries ont pris position au nord de la ville et, après avoir tiré pendant quatre heures, elles avaient réduit au silence celles de la montagne. On pouvait voir des bombes tomber au milieu des Boers, très nombreux, et leur causer des dommages considérables.

A ce moment, l'ennemi occupait toute la montagne derrière Smith's Farm. L'infanterie et la cavalerie se dirigèrent de ce côté. Le combat a été particulièrement chaud dans la vallée, en dehors de la ville.

LA CHARGE

Aussitôt les canons boers cessèrent le feu ; le général Symons donna le signal de l'attaque et la charge qui s'en suivit fut magnifique. La manière dont les Carabiniers Royaux et les Fusiliers Dublins prirent la place d'assaut est un des plus beaux spectacles qui aient jamais été vus. Le tir des Boers. Le feu des Boers n'était pas aussi mortel qu'on pouvait s'y attendre à cause de l'excellente position qu'ils occupaient, mais l'infanterie a éprouvé de grosses pertes en montant à l'assaut. La montagne était presque inaccessible et la moindre hésitation de la part des assaillants leur aurait fait perdre la bataille. Il est probable que l'ennemi a abandonné ses canons, car il n'a pas eu le temps de les emporter.

De bonne heure le général Symons a été blessé et le commandement a été pris par le major Yule.

L'ennemi a été poursuivi par la cavalerie, vers l'est. Aux dernières nouvelles la cavalerie n'était pas encore revenue.

Quatre ou cinq canons ont été pris.

Bien que la position des Boers ait été prise vers 1 heure, des escarmouches ont encore eu lieu en divers endroits pendant le reste de l'après-midi.

Les pertes des Anglais sont considérables, mais celles des Boers le sont plus encore.

FUITE PRECIPITEE

La charge finale fut faite avec des cris de triomphe, et comme les troupes anglaises pressaient de plus en plus les ennemis, ceux-ci tournèrent le dos et s'enfuirent, abandonnant leurs armes.

Pendant que ceci se passait, une batterie d'artillerie, le 18e hussards, et l'infanterie à cheval, avec une partie du régiment de Leicester, attaquèrent l'ennemi par le flanc. Comme les Boers épouvantés descendaient les collines dans la direction du grand chemin, ils s'aperçurent que la retraite leur avait été coupée. Ils se rallièrent et un combat terrible s'engagea, où des deux côtés il y eut des pertes considérables. Plusieurs des ennemis se rendirent.

On estime approximativement le nombre des morts et des blessés à 250 du côté des Anglais et à 800 du côté des Boers.

Le correspondant d'un journal déclare qu'à travers sa lunette, il a remarqué pendant le combat, comment les Boers étaient déroutés par les tactiques des troupes impériales, et spécialement par la cavalerie bien exercée et prompte dans ses mouvements. Les troupes ennemies, comme autrefoir, ne sont encore qu'une foule sans ordre. Elles n'ont pas de chevaux et comptent en grande partie sur le pillage pour se procurer des vivres.

Il paraît qu'avant le combat, un certain nombre de Boers avaient quitté leurs fermes, et il est à prévoir qu'un grand nombre suivront leur exemple.

Les mouvements des troupes du district d'Utrecht sont plutôt mystérieux. On suppose qu'elles ont l'intention de prendre position entre cette place à Ladysmith.

Plusieurs Boers ont élevé des fortifications entre Sandsprint et Dannhauser, dans le but de disputer le passage aux troupes impériales. Les Boers ont, près du camp de Sandsprint, un campement protégé par plusieurs pièces d'artillerie, et un autre derrière Volksrust. Ils ont à Mount Pogwain des canons qui menacent Laing's Neck, et les hauteurs d'Ingogo sont protégées par des fortifications espacées de canons.

ANXIETE A LONDRES

Londres, 21. — Le manque de renseignements sur les pertes éprouvées par les Anglais dans le combat de Glencoe cause une profonde anxiété, et le bureau de la guerre est assiégé par les parents et les amis de ceux qui ont pris part au combat.

Durban, 21. — On annonce officiellement que les Boers ont abandonné Pattingsprait hier.

UN RAPPORT CIRCONSTANCIE

Londres, 21. — Un correspondant du camp de Glencoe télégraphie ce qui suit :

Six mille Boers, conduits par le commandant général Joubert, ont été complètement défaits par les troupes commandées par le général Symons, et l'ennemi est en ce moment en pleine déroute. Personne au camp, sauf le général Symons et son état-major, ne savait que les Boers avaient l'intention de livrer l'attaque et qu'ils pourraient s'approcher jusqu'à trois milles des Anglais sans révéler leur présence. On savait seulement que les ennemis s'avançaient vers le sud, et on avait vu que des précautions extraordinaires avaient été prises pour prévenir une surprise durant la nuit.

"Dès le point du jour, l'artillerie des Boers ouvrit le feu de Glencoe Hill. La distance avait mal été calculée et les munitions étaient mauvaises. En l'espace de deux heures et demie une demi douzaine de projectiles à peine éclatèrent en dedans de nos lignes. Nos canonniers, au contraire, tiraient avec une habileté qui lassa bientôt les ennemis.

"A 7 heures 30, le général Symons donna à la brigade d'infanterie l'ordre de marcher en avant, et il l'accompagna lui-même.

"Les fusiliers de Dublin formaient l'avant-garde, avec les carabiniers King's Royal en flanc droit et le régiment de Leicester en flanc gauche. Les troupes s'avancèrent bravement, profitant de tous les obstacles qui pouvaient les abriter, tactique à laquelle on les avait exercées.

La marche des troupes fut d'ailleurs couverte par un feu terrible de nos trois batteries, et plusieurs canons des Boers furent réduits au silence avant même que les fusiliers n'eussent atteint le pied de la colline, et toutes les batteries des Boers furent forcées au silence avant que les fusiliers et les carabiniers fussent en dedans de mille verges des ennemis.

"Cependant, les Boers continuaient de diriger sur nos troupes un feu de carabines qui éclaircissait les rangs.

"A 9 heures, les fusiliers et les carabiniers royaux étaient réunis sur la colline et les Boers étaient en déroute.

"Pendant que ceci se passait, le 18e hussards et toute l'infanterie montée des colonies et le régiment de Leicestershire avaient avancé vers le nord et l'est, coupant la principale retraite des Boers, qui furent pris entre deux feux et subirent de lourdes pertes.

"En ce moment, la fusillade dure encore, mais la défaite des ennemis est complète et écrasante.

Nos pertes sont probablement de 300 morts ou blessés, mais les Boers ont perdu trois fois davantage."

ADIEUX AUX SOLDATS

Londres, 21.—Son Altesse Royale le duc de Connaught, accompagné par la duchesse de Connaught et ses filles, a passé l'inspection, hier, aux casernes de Chelsea, de la garde Ecossaise. Après l'inspection, le duc adressa la parole aux soldats au nom de Sa Majesté, les félicitant de leur maintien splendide et leur souhaitant une courte campagne et un heureux retour en Angleterre.

Le colonel Arthur Paget répondit au duc et demanda des vivats pour Sa Majesté et le duc de Connaught. Ceux-ci furent donnés au milieu du plus grand enthousiasme, les soldats élevant leurs casques à la pointe de leurs bayonnettes.

Aberdeen, 21.—La Reine a, hier après-midi, passée en revue une garde d'honneur du 1er bataillon des "Gordon Highlanders" qui partent pour l'Afrique du Sud aujourd'hui. La Reine se rendit en carosse de Balmoral à Balater.

Les soldats, en rang double, rendirent le salut royal pendant que la Reine passait entre les rangées de soldats, puis se formèrent en rang de quatre, et défilèrent deux fois devant la voiture de Sa Majesté, après quoi ils reprirent leur position première. La Reine leur adressa la parole de sa voiture : "Je suis heureuse de vous voir si bien et si prêts à faire votre devoir dit-elle. Vous partez pour le service étranger, je vous souhaite la grâce de Dieu et j'espère que vous reviendrez sains et saufs."

Le capitaine Kerr et ses lieutenants furent alors présentés à la Reine qui leur souhaita bon voyage et bonne chance.

LA LOI MARTIALE.

Londres, 21.—Des dépêches spéciales de Kimberley, qui ont été retardées dans leur transmission, disent que la loi martiale au Bechouanaland et dans le Griqualand Ouest oblige les citoyens à faire enregistrer toutes leurs armes et défend à toute personne de sortir de sa demeure entre 9 et 6 heures du soir sans une permission spéciale.

Les auberges sont closes, excepté pendant quelques heures dans la journée. Quand une alarme sonne, tout le monde, excepté les militaires, doit entrer chez soi, jusqu'à nouvel ordre. Pour toute aide offerte ou donnée aux ennemis de la Reine, on est puni sur le champ; pour tout acte contraire aux lois de la civilisation en temps de guerre, on sera passible de la peine de mort.

Aliwal North, 21.—Les Boers occupent Béthulie au nombre de 2,000. Leur plan semble être de vouloir traverser la rivière Orange, saisir les chemins de fer, et de se rendre jusqu'à Albert Jonction où il rencontreront les troupes de Rouxville. Là, ils se joindront aux Hollandais de la colonie du Cap.

APPEL AUX ARMES.

Le Cap, 21.—Des dépêches de l'Etat libre d'Orange disent que le Président Steyn a lancé une proclamation appelant les burghers à s'armer comme un seul homme pour combattre contre un ennemi sans scrupule. "Nous combattons pour la justice", dit la proclamation, "et nous ne pouvons être défaits parce que Dieu est de notre côté" Bürgersdorp, 21 — Les combattants ont reçu ordre d'évacuer la ville. La loi martiale a été proclamée.

Orange River, 21 — Une division de Boers composée de 1,000 hommes fait des préparatifs pour attaquer les Anglais à De Aar et les trains. Ils fortifient Belmont Station.

LA MOBILISATION

Southampton, 21 — Le paquebot Yorkshire, portant les premières troupes du corps spécial d'armée est parti hier à 2.20 heures, les autres paquebots suivant à intervalles. Le public n'a pas été admis sur les quais durant l'embarquement, mais une foule immense était aux abords criant, chantant et acclamant leurs amis au passage des trains.

Londres, 21 — La mobilisation des troupes est pratiquement complétée et l'on dit que plus de 90 pour cent de la réserve ont rejoint leur régiment. Ceci est considéré comme satisfaisant.

La promptitude avec laquelle les corps d'armée ont été complétés a excité l'admiration aux quartiers généraux de l'armée allemande.

C'est le désir du Bureau de la Guerre de n'envoyer en Afrique que des hommes ayant au moins une année de service, et le seul sujet de critique est que ces soldats de réserve sont pour la plupart ignorants du mécanisme du fusil employé. Des efforts ont été faits pour remédier à ceci et, autant que possible, donner aux soldats de la pratique avec les fusils Lee-Metford, mais le temps a été trop court pour faire beaucoup de ce côté.

LES PETITS MEMOIRES DU TEMPS

Du "Gaulois" :

Les représentations de Bayreuth sont suivies plus que jamais, — elles donnent même, cette année, dit-on, un bénéfice énorme, — et l'hiver prochain grâce à l'amoureux, nous aurons à Paris les représentations de "Tristan" et "Yseult".

Pour le grand maître allemand, c'est bien l'apothéose !

La route a été pénible, les commencements durs, mais aujourd'hui le triomphe est au complet. Je ne dirai pas que s'il revenait en ce monde, le fils de Leipzig serait étonné, parce qu'il a toujours cru en lui, alors que les autres n'y voulaient pas croire, ou n'y croyaient guère, mais il éprouverait une satisfaction d'amour-propre, à voir aujourd'hui les représentations de "Tanhæuser", sur la scène de l'Opéra, en les comparant à celles de jadis.

J'ai eu l'occasion de fréquenter Wagner quelques années avant la représentation trop mémorable du 13 mars 1861. Un certain jour entre autres, le hasard m'a fait dîner à la même table que lui et dans des circonstances vraiment originales. Le dîner se donnait chez mon ami Albert B..., un Francfortois habitant Paris, où il était correspondant de gazettes allemandes, un aimable homme, très répandu dans le monde des arts et de la presse, — et je vais, si vous le voulez bien, vous dessiner de mémoire la silhouette du maître tel que je le vis ce jour-là.

Il était de taille plus que moyenne, un peu voûtée, et son visage accusait, en relief, les cinquante ans de l'homme pour qui l'aventure n'a pas toujours été facile, sillonné qu'il était de rides profondes, cicatrices des blessures reçues au rude combat de la vie. Le front large, découvert, bombé, aux tempes saillantes, surplombait deux yeux bruns, d'un regard étrange, éclatant et lumineux, sous le froncement de leurs sourcils épais, alors qu'ils s'animaient dans la discussion, mais ternes et mornes au repos. Le nez était fort et busqué, en corbin ; le menton avancé, la bouche, aux lèvres pincées, creuse, rentrante et un peu dédaigneuse. Les cheveux, rejetés en arrière, se bouclaient légèrement ; la figure, de teint bistré, était rasée, sauf des attaches qui grisonnaient aux tempes et rejoignaient une barbe légère et fauve, qui broussaillait sous le menton comme celle du "Compteur d'écus, de Rembrandt ; sur cette surface plane avaient, ça et là, germé quelques verrues. L'ensemble donnait une vague impression de tristesse maussade, rappelant le portrait de Mélanchthon peint par Albert Durer, et la ressemblance indécise s'accentuait encore par un béret de velours noir, que l'invité avait demandé la permission de garder sur sa tête.

Le dîner simplement servi, de cuisine modeste — un immense plat de choucroute, couronné de saucisses de Francfort et de lard de Hambourg, en fournissait le prétexte — était d'une douzaine de convives environ, deux compatriotes du maître de la maison et leurs "dames" en passage à Paris, publicistes de Munich ou de Berlin, parlant un français tudesque, le journaliste Nefftzer, qui fut le fondateur du journal "le Temps" et l'inventeur de ces petits résumés politiques, incisifs, drus, serrés, concrets, où les questions les plus compliquées se dévident en dix lignes ; — vous souvient-il de Nefftzer, avec sa large figure d'Alsacien, aux yeux clairs, à la barbe jaune, portant la tête enfoncée dans de larges épaules ? Son air bonhomme, dont la malice, compliquée d'une franchise savante, cachait un esprit sans trouble, et d'une exquise finesse. — Ernest Dréolle, un écrivain d'une facilité d'assimilation admirable ; personne ne troussait un article comme lui ; d'ailleurs, convive aimable, causeur spirituel, Gascon comme d'Artagnan, poussé au même terroir, désaltéré à la même vigne. Enfin Gasperini, un grand brun, figure de condottière, corse ou italien, je ne sais, critique musical de talent, qui fut le saint Jean précurseur de Wagner.

—o—

Au dernier moment, bien peu avant l'annonce du dîner servi, était entré un dernier convive, d'aspect minable, sanglé dans un habit noir à coutures luisantes, strictement boutonné et dissimulant ainsi un linge douteux ; sa figure glabre était entièrement rasée et avait un profil régulier, tenant à la fois du proconsul romain et du cabotin de Montmartre ; ses yeux étaient bleu pâle et ses cheveux semblaient d'un blond rosé. Il s'était avancé à petits pas, muet, timide, rasant la muraille, avait pris, avec reconnaissance, une main ou deux qui lui avaient été tendues, avait salué avec embarras et gaucherie, puis, humble, s'était rasé dans une embrasure de fenêtre, où, sans rien dire, il s'efforçait d'extraire ses mains gonflées d'une paire de gants paille, rigides de benzine. On l'avait à peine remarqué à son entrée ; au bout de quelques minutes personne ne faisait déjà plus attention à lui. Et, perdu dans sa rêverie, il suivait d'un œil vague le vol des premières mouches, traçant, sur les vitres, des arabesques bruyantes.

Le dîner fut de peu d'entrain, médiocrement servi ; la table, assez mal éclairée, avait des hésitations dans un pied — comme Mlle de Lavallière — et chaque fois que Nefftzer, au cours d'une argumentation serrée, laissait retomber sa main puissante, les saucisses de Francfort mollement étendues sur la choucroute se prenaient à trembler. On causa à peine ; il y avait comme une glace qui ne se rompait pas, entre ces convives de nationalités différentes, qui ne se connaissaient et ne se comprenaient guère.

La maîtresse de la maison s'efforçait en vain; elle avait un sourire gracieux et mécanique pour tous les convives, et lorsque, trop longtemps à son gré, ceux-ci ne portaient pas leur verre à la bouche, elle s'écriait aimablement, avec un fort accent hanovrien :

—Ces messieurs, ils ne "buvent pas" !

—"Boiffent", rectifiait son mari, avec l'aplomb pénétré d'un homme sûr de son dialecte.

Au dessert, cependant, l'intimité devint plus grande, les langues se délièrent, on parla musique, naturellement, chacun disant son mot.

Excité par Gasperini, Wagner lui-même, qui jusqu'alors n'avait eu que demi-part à la conversation, prit enfin la parole, fut très intéressant, et au milieu d'un religieux silence attentif, se mit à développer ses théories musicales et conclut en disant que le musicien n'était vraiment maître de son inspiration que lorsqu'il ne se subordonnait pas au poète et qu'il composait sur un poème écrit par lui-même.

—J'écris mes poèmes moi-même, — dit-il en terminant sa très curieuse et très instructive conférence, — et je compose ma musique mentalement, au fur et à mesure que j'écris. Il me semble alors qu'elle vient d'elle-même.

—Et moi aussi je fais comme vous et ne ferais rien de bon sans cela ! J'écris mes poèmes moi-même, s'écria mon voisin de table, qui parlait pour la première fois, comme emporté par une conviction ardente, qui demandait à s'épancher.

Wagner le regarda avec étonnement, et le pauvre diable, ému, rouge jusqu'aux oreilles, plongea son nez dans une compote de cerises, pour se donner une attitude.

—Qui est ce monsieur? dit Wagner à voix basse, interrogeant à sa droite.

—Un musicien qui n'est pas sans talent, Florimond Rouger, organiste à Saint-Eustache.

—Ah! fit Wagner indifférent.

—Vous ne connaissez pas Hervé? dit le voisin de gauche, le "compositeur toqué", un personnage étonnant, le chef d'orchestre des Délassements-Comiques?...

—Hervé? Le "compositeur toqué"? Le chef d'orchestre des Délassements-Comiques?... Il faudrait s'entendre. On vient de me dire que ce monsieur s'appelait Florimond Rouger et qu'il était organiste à Saint-Eustache.

—C'est parfaitement exact: Florimond Rouger, l'organiste de Saint-Eustache, et Hervé, le chef d'orchestre des Délassements-Comiques, ne sont qu'une seule et même personne : organiste, le matin, il exécute les Requiem; chef d'orchestre, le soir, il dirige les flons-flons, et les compose, autant qu'il est nécessaire, pour les besoins de son théâtre. C'est un personnage étrange !

—Etrange, en effet, dit Wagner— et bien parisien: il n'y a même qu'à Paris où cela se rencontre: organiste le matin, chef d'orchestre le soir, voilà bien des cordes pour un seul violon...

Et il se mit à rire avec complaisance.

Quant à Hervé, car c'était bien lui, en effet, que le hasard narquois avait assis à la même table que Wagner, il avait repris son silence timide ; et, très gêné par les deux yeux du maître, qu'il sentait braqués obstinément sur lui, il étudiait avec ardeur le fond de son assiette.

Après le repas, les Allemands tirèrent de leurs poches de belles pipes bavaroises, aux fourneaux de porcelaine, montées sur corne, avec viroles d'argent, et après quelques excuses banales adressées aux dames, qui acceptèrent l'injure, d'un sourire approbatif, firent jaillir la fumée, en flocons fauves, assiégeant le cœur de ceux qui ne fumaient pas. Dréolle, plus malin, grillait une cigarette. — Après quelques instants de rêverie digestive, il sembla que tout fût oublié, le dîner surtout; car chacun sait que les Allemands — les Viennois, plus encore que les autres — ont de vrais estomacs d'autruches ; on mit donc sur la table des bocks de bière fraîche — "frisches bier"—avec quelques lamelles de fromage de Gruyère et des ronds de saucisson de Hambourg.

—"Salami!" dit un des Allemands avec amour.

—Voilà une excellente idée, fit Nefftzer, de sa voix flegmatique.

Et, fort avant dans la nuit, les pipes succédèrent aux pipes, avec bocks ininterrompus, et la conversation reprit de plus belle.

Hervé avait gagné le piano, qui était fermé et silencieux dans une embrasure de fenêtre. Il l'ouvrit sur la demande de la maîtresse de la maison, frappa quelques accords ; alors on fit silence et de sa voix dolente, au timbre de chaudron fêlé, mais si finement expressive, il entama le "Compositeur toqué", puis le boléro de la "Perle d'Andalousie" :

Séville, la belle ville !
Les légumes n'y sont pas cher,
Et quant à la volaille,
Elle est presque pour rien !

puis, toute la gigantesque série de ses folies musicales, avec des intermèdes de valses étonnantes, voire cet adorable rondeau de "La Polonaise et l'Hirondelle" déjà composé, bien qu'il ne l'ait utilisé que sept ou huit ans plus tard, dans l'"Oeil crevé."

Wagner avait d'abord été saisi par cette exhubérance qui avait un caractère de folie, il était resté grave, sérieux, en résistance, presque hautain, puis il avait pris son parti, ses nerfs s'étaient détendus, il avait ri, ri aux larmes. Cela ne lui arrivait pas souvent.

Il contemplait, avec un étonnement presque naïf, cet énergumène qui s'allongeait sur le piano, jouant des mains, des coudes, de la tête, prenant malgré lui, plaisir à l'entendre — tel un lion regarde un singe gambadant à travers les branches... — A deux heures du matin, nous étions encore là, Wagner continuant à rire, Hervé jouant toujours, suant à grosses gouttes; il avait même déboutonné, pour être plus à l'aise, son habit noir qui l'étranglait comme une cangue, et l'on put s'apercevoir qu'en-dessous il avait une grosses chemise de toile bise, avec faux-col et manchettes en papier et pas de gilet ! Le pays de misère était, hélas ! sans secrets pour lui, il y était voyageur intrépide.

Je ne sais si Wagner et Hervé, les deux extrêmes, se rencontrèrent de nouveau par la suite des temps, je ne le crois pas — il me paraît même que cette fantaisie du hasard fut unique et n'eût pas de lendemain ; —toutefois, je sais que Wagner n'oublia pas la soirée qu'il passa avec le bouffe français, bien au contraire. Quoiqu'il le considérât comme une sorte de phénomène musical, comme une personnalité étrange, comme un maître en l'art des cabrioles, il en parle dans ses mémoires avec un mépris aimable et qui confine à la bienveillance. Il dit que sa gaieté est fébrile, nerveuse, presque maladive, mais souvent irrésistible, et il le considère comme un spécimen curieux de "la blague musicale parisienne en parlant du même Hervé, le vieil Auber avait dit — comme Boileau du comique Regnard— "Il n'est pas médiocrement gai". C'est à tout prendre, la même idée traduite par des tempéraments différents.

SYLVIO.

Les acteurs ont toujours une façon de s'exprimer, qui sent le plancher, de la scène.

L'autre jour, un comique de café-concert revenait d'un enterrement; un camarade le rencontre.

—Tu as été aux obsèques d'Un tel ; était-ce bien ?

—Je te crois, mon cher : l'église était pleine, on a refusé du monde.

AVIS DES BREVETS

La Compagnie électro - métallurgique à responsabilité limitée, de Londres, Angleterre, propriétaire du brevet canadien No. 57,988 relatif à des améliorations dans les cathodes pour l'électrolyse des corps produisant un dépôt solide sur la cathode négative consentirait à accorder des permis pour l'emploi de telle invention ou la fournirait elle-même.

Les demandes devront être adressées à Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building. 202 2

$3.95 Découpez cette annonce et envoyez nous la avec votre nom et celui de votre bureau d'express le plus près et nous vous ferons parvenir cette montre, ci un gentleman pour dames ou messieurs, pour que vous l'examiniez. Quoique automatique, il remontera à l'ouverture de la boîte, on remontoir avec régulateur, plaqué en or, très bien gravé, pourvue d'un mouvement Américain, rempli de pierres. Elle a l'apparence d'une montre de $25.00. Nous la garantissons tout bien le temps et elle est finement la meilleure que convient aux hommes d'affaires. Si après à avoir examinée avec soin vous trouvez que la montre est tel que représentée, payez à l'agent d'express $3.95 et les frais et la montre vous appartient.

Terry Watch Co., Boîte X Toronto, Can.

SOUMISSIONS

Pour les Premières Actions Préférentielles des COMMISSAIRES du HAVRE DE QUEBEC.

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau des Commissaires du Havre de Québec, jusqu'au lundi, 20 novembre prochain à midi, pour l'achat de LA TOTALITE OU DE QUELQUE PARTIE des $200,000 de premières actions préférentielles des Commissaires du Havre de Québec, autorisées par le 61 Vic. Chap. 48, portant intérêt au taux de 4 pour cent par année, payable semestriellement le 1er de janvier et de juillet de chaque année, et remboursables en trente ans.

Ces actions sont de $1,000 chaque et sont le reste de la somme de $250,000 autorisée par le 61 Vic. Chap. 48, et CONSTITUENT UNE PREMIERE HYPOTHEQUE sur toutes les propriétés et tous les revenus des Commissaires.

Les actions devront être marquées "Soumissions pour actions" et adressées au secrétaire-trésorier.

On ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions.

JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier.
21-25-28-2-4-8-11-15-18

Habillements d'Enfants

Il nous reste un lot d'Habillements d'Enfants qui valent $2.50, $3.00, $4.00. Vu la grande quantité que nous avons vendue nous n'avons pas toutes les grandeurs, pour cette raison nous sacrifierons ce lot désassorti à **$1.50** pour chaque compiet de 2 morceaux.

Si vous voulez vêtir vos Enfants confortablement, et à bon marché, venez voir ces Habits

a $1.50

G. A. LAMONTAGNE & CIE

MARCHANDS-TAILLEURS ET HABITS CONFECTIONNES

1536 rue Ste-Catherine

BOXING GLOVES & PUNCHING BAGS

Les champions de l'arène aiment nos

GANTS DE BOXES

parce qu'ils s'ajustent bien sur la main.

Les sports les trouvent incomparables pour l'exercice.

Professeurs et Amateurs venez nous voir pour ces articles du sport qui contribuent à vos succès, et qui vous aident à devenir des athlètes.

Bell Téléphone 8030.
Marchands . . . 1250.

Ebbanaughbo
COR NOTRE DAME & SEIGNEURS STS

Tapis
Linoleum
Prelarts

TAPIS DE VELOURS, BRUXELLES, TAPESTRY

Tapis de tous genres. Les Tapis n'ont jamais été aussi beaux qu'ils le sont cet Automne, les coloris et les dessins sont variés et très artistiques.

LINOLEUM ANGLAIS

Cette couverture de planchers n'a pas son égale. Souple sous le pied, facile à laver, ne prend pas la poussière, ce balaye comme une glace : les coloris, les dessins, tout s'harmonise pour donner du ton, et de la valeur au Linoleum dans une pièce.

Toutes les dimensions, depuis ½ verge jusqu'à 8 verges de largeur.

PRELARTS ANGLAIS

Dans les bons marchés, moyen et dispendieux. Tous des meilleures fabriques. Tous marqués à des prix remarquablement bas.

Merrill's Carpet Store

ROBILLARD & CIE,

PROPRIETAIRES

1661 Rue Notre-Dame

...TAPIS...

C'est un fait bien établi que l'endroit sûr et satisfaisant pour l'achat de Tapis, c'est chez les spécialistes.

Tout notre temps, notre experience, et notre énergie sont consacrés à cette importante besogne artistique.

Quand vous achetez
des TAPIS, des RIDEAUX, des RUGS et des DRAPERIES
vos intérêts seront toujours sauvegardés chez

THOMAS LIGGET

1884 rue Notre-Dame
2446 rue Sainte-Catherine } MONTREAL.

175 à 179 rue Sparks, à OTTAWA

HENRY MORGAN & CIE.

COLONIAL HOUSE.— SQUARE PHILLIPS ET AVENUE UNION

DEPARTEMENT
Des
Corsages de Soie
Et des BLOUSES

Toutes les personnes qui achètent l'un des

CORSAGES DE SOIE

De haute qualité de H. M. & Cie, sont entièrement satisfaites.

Ces articles font face à un besoin depuis longtemps ressenti, leur AJUSTEMENT est PARFAIT, ils sont extrêmement ELEGANTS et appartiennent à une classe que l'on distingue aisément des corsages de soie ordinaires.

Les Prix sont de $9.50 à $25

Patrons et Publications de Butterick

Un assortiment complet toujours en magasin.

Departement des Machines a Coudre

Un grand assortiment. Echelle complète de prix, de $12.50 à $45. Bons articles.

DEPARTEMENT DE LA CONFECTION

Mme Jeffrey et Melle Fenoglio, aidées d'un personnel compétent, sont prêtes à exécuter les commandes selon la dernière mode.

Nous rappellerons aux Dames que l'époque actuelle est propice pour donner des commandes avant l'encombrement de l'automne. On se rend à domicile pour les commandes de deuil.

LES COMMANDES PAR LA POSTE sont l'objet d'une attention spéciale.

HENRY MORGAN & CIE., Montreal.

UNE INIQUITE VAINCUE

Le dénouement de l'affaire Gagné

Le Dr L. A. Fortier triomphe des manigances de M. Genest, de Trois-Rivières

Le lecteur se rappelle que, vers la fin du mois d'août, 1897, les autorités de Trois-Rivières envoyèrent au pénitencier de St-Vincent de Paul, un petit garçon du nom d'Oscar Gagné, convaincu du vol d'une montre, vol commis à Ste-Gertrude, avec un jeune Croteau qui, lui, avait déjà été pincé pour une offense semblable. Gagné fut condamné à 4 ans de pénitencier et Croteau, gars intelligent, se tira d'affaire avec un séjour de quelques mois dans la prison commune du district.

L'arrivée de Gagné au pénitencier provoqua, comme on le sait, l'indignation du préfet, l'hilarité des détenus et l'étonnement du personnel de l'institution.

Le médecin du pénitencier fit un rapport spécial sur l'état mental et physique du petit Gagné, dans le but d'établir d'une manière officielle le délabrement des facultés mentales de cet enfant et dans l'espoir fondé de le faire sortir d'un lieu de détention qui ne lui convenait pas. M. D. Stewart, l'inspecteur des pénitenciers, étant à St-Vincent de Paul pour y remplacer le préfet pendant sa maladie, fut prié de prendre communication du dit rapport : le deuxième jour de novembre suivant, M. l'inspecteur quittait le pénitencier sans avoir accordé un moment de considération au rapport qui fut remis au Dr Fortier par le secrétaire du préfet, juste 5 semaines après sa présentation à M. D. Stewart.

Pourquoi cette attitude négative de M. l'inspecteur dans une question aussi importante?

Après un mois de réflexion et d'hésitation le médecin du pénitencier soumit son même rapport directement au ministre de la justice ; l'honorable David Mills accorda au rapport spécial aussitôt toute la considération qu'il méritait, tel qu'il appert par la réponse du Gouverneur Général, le 13 de janvier dernier, réponse dans laquelle on lit la phrase suivante :

"Son Excellence, le Gouverneur Général, considère qu'il ne serait pas à propos de le congracier (Oscar Gagné) sans avoir l'assurance que quelqu'un s'occupera de cet enfant et pourvoiera à ses besoins."

Cette réponse empreinte de sentiments humanitaires, invitait les autorités du pénitencier à s'intéresser au sort du jeune Gagné dont les parents, dans la plus grande pauvreté, sont incapables de donner à leur pauvre petit Oscar, les soins que requiert son état. C'est ce que firent le préfet et le médecin du pénitencier en se mettant en communication avec le gouvernement Marchand pour faire interner le petit malheureux dans un asile d'aliénés.

Tout alla bien à Québec jusqu'au 1er d'avril, jour où l'honorable secrétaire provincial informait le préfet, que, "sous les circonstances, après avoir examiné tous les documents se rattachant au dit détenu, ainsi que les rapports des autorités de Trois-Rivières, il ne croyait pas qu'il lui serait possible d'intervenir à ce sujet."

Cette réponse imprévue poussa le médecin du pénitencier à demander une copie des rapports des autorités de Trois-Rivières à l'honorable J. E. Robidoux. L'hon. secrétaire de la province s'empressa de lui accorder.

Voici: Le 16 mars précédent, l'hon. J. E. Robidoux demandait au maire de la ville des Trois-Rivières de signer un certificat pour faire interner, aux frais de la cité, dans un asile d'aliénés, le nommé Oscar Gagné. Le maire se mit en correspondance avec le greffier de la paix du district, M. L. U. A. Genest. Celui-ci, pour soustraire la municipalité à l'entretien de Gagné dans un asile d'aliénés, fabriqua un rapport bourré d'inexactitudes pour la gouverne du secrétaire provincial. Quelques lignes de ce rapport feront connaître l'esprit chrétien du bon vieux greffier:

"Avec sa personne (Gagné) il a été remis au préfet du pénitencier, une copie de sa sentence qui énonce en toutes lettres, son âge, origine, lieu de naissance et domicile, lesquels lieu de naissance et domicile sont véritablement exprimés, comme étant de la paroisse de Bécancour, comté de Nicolet, dans ce district.

"M. le préfet et M. le médecin de St Vincent de Paul ne peuvent pas ignorer ce fait.

"M. L. A. Fortier, nouvel officier au pénitencier de St Vincent de Paul, a tenu à faire savoir au public qu'il était là pour régenter tout le monde dans la Puissance du Canada et se faire le censeur de tout le monde.

"Il lui fallait un point de départ.

"Il a choisi Oscar Gagné.

"En effet, dans une correspondance qu'il a publiée dans "La Patrie" du 5 novembre, 1898, page 7, colonne 3, à propos de ce prisonnier, il a censuré toute l'administration de la justice en cette province. Il a dit, dans cette correspondance, de l'honorable T. H. Ramsay, juge de la Cour du Banc de la Reine, à Montréal, qu'il avait un bandeau sur les yeux quand il a jugé feu Thomas Judah, et que le Gouverneur-Général du Canada, qui a pardonné à M. Judah, en avait un aussi. Puis pour en arriver là, M. L. A. Fortier travestit tous les faits en accusant feu M. Ths. Judah d'une offense qu'il n'avait pas commise. Et à propos d'Oscar Gagné, il affirme aussi que la justice des Trois-Rivières a un épais bandeau sur les yeux à son égard et il conclut en disant: "indulgence scandaleuse dans un cas, sévérité aveugle dans l'autre".

"Alors, en vue d'essayer à prouver qu'il avait raison, il a entrepris de faire passer Oscar Gagné pour un idiot irresponsable de ses actes et le faire libérer du pénitencier.

"Il a donc adressé vers le 9 décembre 1898, une requête à l'honorable Ministre de la Justice, à Ottawa, demandant la mise en liberté d'Oscar Gagné. Dans cette requête il se plaint que M. D. Stewart, inspecteur des pénitenciers, n'a pas voulu tenir compte de ses prétentions, à cet égard, et sa requête a été mise de côté par l'honorable Ministre de la Justice, à Ottawa.

"Se voyant refusé à Ottawa, M. le Dr Fortier essaie de se reprendre à Québec, mais en ce faisant, il omet de renseigner l'honorable Secrétaire de la province sur les vrais faits de cette cause et par là peut gravement l'induire en erreur. En effet, Oscar Gagné, comme je vous l'ai déjà dit, est né dans la paroisse de Bécancour, dans le comté de Nicolet, dans ce district; il a été élevé là et y a toujours eu son domicile avec ses parents qui vivent dans la misère au Rapide de Bécancour.

" . . . . . .

" . . . . . .

"Oscar Gagné n'est peut-être pas l'idéal du génie que voudrait voir en lui M. le médecin du pénitencier de St Vincent de Paul, mais il est assez intelligent pour apprendre un métier, et au lieu de vouloir le consigner pour sa vie dans un asile d'aliénés, aux frais du public, on devrait s'efforcer de lui montrer ce métier; et par là à sa sortie de St Vincent de Paul, il serait un membre utile à la société.

"Que M. le Dr Fortier au lieu de chercher à trouver les tribunaux de justice en défaut, ainsi que le Gouverneur-Général, et à les représenter devant le public comme ayant un bandeau sur les yeux, renonce donc à ses moyens irréguliers de vouloir faire interner pour sa vie, dans un asile d'aliénés, un détenu du pénitencier, qui ne doit pas y aller."

Il va sans dire que le Dr Fortier ne fut pas lent à soumettre un rapport élaboré à l'honorable J. E. Robidoux pour rétablir les faits dénaturés par le vénérable personnage des Trois-Rivières, avec copie des écrits publiés dans la "Patrie" à propos de l'incapacité mentale du petit Gagné, en rappelant à l'hon. secrétaire provincial qu'il conviendrait mieux à l'antique castor, L. U. A. Genest, de ne pas oublier que le gouvernement fédéral ayant confié à la sollicitude scientifique du Dr Fortier les intérêts sanitaires d'une des plus importantes institutions de notre province, il doit faire tout en son pouvoir pour éviter le reproche d'incompétence. Et c'est pour éviter ce danger de reproche qu'il a informé l'hon. ministre de la Justice qu'un pauvre irresponsable avait été envoyé impitoyablement au pénitencier de St-Vincent de Paul, l'année dernière. Voilà le motif de son attitude dans une affaire scientifique, sociale et humanitaire ; et le médecin actuel du pénitencier n'est pas homme à permettre à l'incompétence d'exercer une influence dissolvante dans ses rapports officiels avec les autorités de son pays.

A St-Vincent de Paul, on sait que M. Genest a directement contribué à la destitution du magistrat de district, M. G. I. Barthe, avec le concours féroce de M. Angers ; aussi, les Drs Duchesneau et Fortier ne se laisseront pas démolir par un vieux Caster sous un gouvernement libéral. Non, détrompez-vous, M. Genest ; ces deux vieux fonctionnaires ont conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leur dignité personnelle.

Vous avez sciemment trompé le gouvernement, M. Genest, pour fortifier de votre inimitié ; vous avez représenté la famille Gagné comme résidant à Bécancour, tandis qu'à la date de la condamnation du petit Oscar, la famille Gagné était à Trois-Rivières depuis le 6 de juillet 1897.

C'est le 1er d'avril dernier que l'affaire Gagné prit une tournure désagréable à Québec ; et le voyage en Europe de l'hon. M. Robidoux la fit presqu'oublier ; mais le Dr Fortier, à l'affût, profita du retour de l'hon. secrétaire pour continuer à Québec la tâche entreprise en janvier dernier. Le 14 de septembre dernier il était à Québec, dans le bureau de M. J. E. Robidoux pour obtenir de celui-ci une réponse décisive, et pour hâter la solution, il passa à l'hon. ministre la lettre suivante du maire de Bécancour :

" Bécancour, 11 septembre 1899.

" Dr L. A. Fortier,
" St-Vincent de Paul.

" Monsieur,

" En réponse à votre lettre du 26 dernier, demandant des informations sur la date du départ de Bécancour de la famille d'Oscar Gagné pour aller demeurer à Trois-Rivières, monsieur le maire, David Mayrand, m'a chargé de vous dire que, d'après les informations qu'il a prises de part et d'autres et qu'il croit bonnes, il y a certainement deux ans et plus que cette famille a quitté la paroisse de Bécancour pour aller demeurer à Trois - Rivières. Cependant monsieur le maire n'a pu établir la date exacte du départ de cette famille.

" Votre obéissant serviteur,
H. DESILETS,
Secrétaire - trésorier."

Le 19, le gouvernement de Québec informait le Dr Fortier qu'il était disposé à se charger du petit Gagné et lui conseillait de faire une requête au gouverneur-général le priant de bien vouloir ordonner la mise en liberté du dit Oscar Gagné, vu qu'il est établi d'une manière satisfaisante qu'il est dans un état d'aliénation mentale et ordonner en outre que le dit Oscar Gagné soit reconduit du pénitencier à la prison de Trois-Rivières, d'où il est venu au pénitencier, afin que toutes les procédures nécessaires soient prises pour l'interner dans un asile d'aliénés.

Le médecin du pénitencier suivit à la lettre l'avis du procureur général; il présenta une requête en son nom à Son Excellence le gouverneur-général, et, le 12 du courant, le préfet et le médecin du pénitencier de St-Vincent de Paul étaient officiellement informés "qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'ordonner que ce prisonnier soit mis en liberté et reconduit à la prison de Trois-Rivières, afin que les mesures nécessaires soient prises pour le faire interner dans un asile d'aliénés"

Et le petit Oscar Gagné, mieux nippé que jamais, a été reconduit, sans délai, du pénitencier de St-Vincent de Paul à la prison de Trois-Rivières.

Et voilà comment une grande iniquité, commise à Trois-Rivières, a été combattue et vaincue malgré les manigances de l'élément tory.

Une humiliation pour l'inspecteur des prisons et une honte pour le bon monsieur Genest, l'homme qui fait le beau et le mauvais temps dans le district de Trois-Rivières.

Un conseil à monsieur le greffier de la paix : Jetez "Esquirol" aux orties et procurez-vous au plus tôt l'ouvrage assez récent du Dr Paul Sollier, intitulé : "Psychologie de l'Idiot et de l'Imbécile".

Au revoir !

CITOYEN.

HOTEL DE VILLE

On demande à acheter les ferrailles et vieux débris du palais municipal

Séance de routine de la commission des finances

Le comité des finances s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Rainville. Les échevins présents étaient MM. Paquette, Archambault, Beausoleil, Sadler, McBride.

Le comité de l'aqueduc demande une appropriation de $250.00 pour les fontaines. Voici comment se lit cette demande:

Le comité de l'aqueduc a l'honneur de faire rapport qu'il a aujourd'hui pris en considération le rapport ci-joint du surintendant, demandant une somme de $100.00 pour les fontaines, et une autre de $150.00 pour terminer la fontaine du quartier St-Gabriel. Après avoir considéré la question, notre commission a résolu de faire rapport au conseil demandant les sommes ci-dessus, prises sur la somme de $60,000 votée par la Législature.

L'échevin Beausoleil s'oppose à l'adoption de ce rapport, mais la motion de l'échevin Ekers demandant que le rapport de l'aqueduc soit accepté, est adopté.

Le contrôleur de la cité annonce que la balance en mains du compte courant à la banque est de $454.-885.01. Le reste du fonds de réserve est de $16,000.

On lit ensuite une lettre de M. F. E. Gilman, demandant que les actions au montant de $65,000 qui lui ont été allouées soient imprimées en actions de $1,000 au lieu d'actions de $50.

La lettre de M. Gilman fait aussi mention que M. Bryant à qui l'on a aussi alloué des actions au montant de $50,000, jouisse du même privilège. La lettre a été référée au trésorier de la cité.

Le président fait ensuite l'ouverture des soumissions pour des vieux matériaux appartenant à l'hôtel de ville. Les deux soumissionnaires sont MM. A. Leroux, 328 rue St Laurent, et M. L. Cardinal.

Le premier offre $16.00 pour un lot de portes et $6.00 pour du bois et de la planche. Le second offre de payer $8 la tonne le vieux fer ; $12 la tonne la vieille fonte, $2 le cent livres le vieux plomb, et $35 pour les cabinets d'aisances.

Ces soumissions sont référées au sous-comité de l'Hôtel-de-Ville.

Le trésorier de la cité, M. Robb, demande $2,000 pour lui permettre de faire fermer l'eau de ceux qui n'ont pas encore payé ce qu'ils doivent. Accordé.

L'échevin Brunet demande au comité de faire faire un trottoir en briques de Lapraïrie, sur la rue St-Jean, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame. Cette requête est recommandée au conseil.

L'échevin Marsolais demande, au nom du comité de police, une augmentation de salaire de $100 pour l'huissier Larothelle, qui a aujourd'hui $600 par année. Accordé.

Le comité du feu et de l'éclairage demande $350 pour réparer un éboulement qui s'est fait en arrière du poste No 7. Cette somme serait employée à faire les travaux nécessaires pour prévenir un nouvel éboulement. L'affaire est référée à l'avocat de la cité qui verra qui est responsable de l'accident, qui a eu lieu : l'entrepreneur, l'architecte, ou la ville.

Le comité de santé demande l'argent nécessaire pour payer les experts Perreault et Lesage qui, en 1897, ont fait une inspection de l'école Victoria. On se rappelle qu'à cette époque, le comité de santé avait eu l'intention de convertir cette école en une morgue. Cette question est référée à l'avocat de la cité.

Puis, le comité a continué à siéger à huis-clos.

AVIS SPECIAL

Rappelez-vous que la principale partie d'un piano est la mécanisme que vous ne voyez pas, et que vous ne comprendriez pas si vous le voyiez ; de là la nécessité d'acheter votre instrument d'une maison ancienne, ayant des connaissances pratiques et digne de confiance comme la maison

LAYTON BROS.,
144 rue Peel.

N. B. — Ouvert les samedis dans la soirée. 21 24

INSPECTION ANNUELLE

Le bataillon du Prince de Galles, de Montréal, passera son inspection annuelle samedi, le 28 octobre. Le colonel Foster, quartier maître général fera l'inspection avec le lieut.-col. Gordon, Q. C., de D., comme inspecteur d'infanterie.

M. POL PLANCON

La célèbre basse, a été tellement satisfait du piano dont il s'est servi pendant son séjour à Montréal, qu'il a écrit son autographe sur l'instrument. Ce piano est l'un des derniers genres de pianos droits, venant des magasins de J. W. Shaw & Cie. Toute personne qui veut aussi un bel instrument peut l'acheter à prix réduit et à conditions faciles si elle le désire. Venez voir ce piano et d'autres encore dans les magasins de J. W. Shaw & Cie, 2274 rue Ste Catherine. Agence pour les pianos Weber, Gerhard, Heintzman et Shaw.

EXACTITUDE ET PURETE

L'exactitude dans la préparation et la pureté parfaite des drogues fournies sont de la première importance pour le public.

Nous remplissons les prescriptions des médecins avec le plus grand soin possible. Nos efforts continuels et couronnés de succès, dans ce but, ont beaucoup contribué à l'augmentation de notre commerce.

Assortiment complet des parfums les plus fins et les plus nouveaux.

Savons, peignes, brosses, éponges et articles de toilette en grande variété.

Le Céleri Composé de Paine est notre principal remède. Si vous êtes nerveux, atteint d'insomnie ou de dyspepsie, nous pouvons honnêtement vous recommander le Céleri Composé de Paine.

Dr Gustave Demers, pharmacien, 2153 rue Notre-Dame, Montréal.
7-10-14-17-21-24-28-31

JACQUES-CARTIER

Résultat du concours du 18 octobre

Les prix accordés aux concurrents heureux

Le concours de labour du comté de Jacques-Cartier a eu lieu le 18 du mois courant à St-Laurent, sur la terre de M. David B. Hodge, dans la concession de Liesse. MM. Roy, Délorme, Buchanan, de la Petite Côte Visitation, et Henderson, du Sault aux Recollets, et les deux frères Bélanger, de St-Eustache, agissaient comme juges du labour, MM. Bergeron, de Lachine et Antoine Séguin, préfet du comté des Deux-Montagnes ont bien voulu se charger de juger le concours des chevaux et harnais de labour.

Plusieurs prix spéciaux ont été donnés par des amis du Comté.

Nous avons remarqué sur le champ un coupe-paille et un scraper donnés par F. D. Monk, M.P., M. J. A. Chauret, M.P.P. a donné une charrue de la Manufacture Moody & Fils. M. Alcide Leclaire, directeur de Lachine a donné comme prix spécial une cercleuse en fer pour les jeunes laboureurs. M. Théophile St-Maurice, directeur de Ste-Anne, a donné un prix spécial pour les jeunes laboureurs, un égreneur de blé d'Inde. MM. Moody & Fils ont donné comme prix spécial une herse en fer. MM. I. R. Lafleur, marchand de Montréal, P. H. Lorrain, M. V. de Montréal, A. Léiang & Cie, marchands de Montréal, et Madame G. St-Maurice, de Montréal, ont donné : le premier, 2 paires d'attelles ; le second, un sous-harnais en fourrures ; le troisième, une couverte à chevaux et la quatrième, une cravate pour le meilleur harnais complet de labour et d'express dans la classe deuxième. M. Laurendeau, de Lamontagne & Cie, a donné une paire de brides pour le meilleur harnais sur le terrain.

Voici le résultat du concours :

CLASSE SUPERIEURE

Pour le labour — 1er Prix, Charles Deslauriers, Pointe-Claire : 2ème prix, John Muir, St-Laurent : 3ème prix, Didime St Aubin, St-Laurent. La charrue donnée par M. Chauret dans cette classe a été gagnée par M. Charles Deslauriers.

Pour les chevaux de labour et harnais : 1er prix, W. W. O'Gilvie, Lachine Rapids; 2ème prix, Charles Deslauriers, Pointe-Claire.

PREMIERE CLASSE

Pour le labour : 1er prix, Ernest Tolhurst, St-Laurent ; 2ème prix, Joseph Lafond, St-Laurent.

Pour les chevaux de labour et harnais : 1er prix, Joseph Lafond, St-Laurent ; 2e prix, Ernest Tolhurst, St-Laurent. La herse en fer donnée par M. Moody & fils a été gagnée par M. Ernest Tolhurst.

DEUXIEME CLASSE

Pour le labour : 1er prix, Avila Lecours fils de Félix, St-Laurent ; 2ème prix, Wilfrid Noel, St-Laurent ; 3ème prix, Joseph Groulx, St-Laurent.

Pour les chevaux de labour et harnais : 1er prix, Wilfrid Noel, St-Laurent ; 2ème prix, Pennaton Bros., Lachine Rapids. Le coupe-paille donné par M. Monk M.P., a été gagné par M. Avila Lecours. Les deux paires d'attelles données par M. I. R. Lafleur ont été gagnées par M. Wilfrid Noel. La sous-sellette en fourrure donnée par M. P. H. Lorrain a été gagnée par M. Wilfrid Noel. La couverte à chevaux donnée par M. A. Léiang & Cie, a été gagnée par M. Wilfrid Noel.

QUATRIEME CLASSE

Pour le labour : 1er prix, William Payne, St-Laurent ; 2ème prix, Pierre Martin, St-Laurent.

Pour les chevaux de labour et harnais : 1er prix, Pierre Martin, St-Laurent ; 2ème prix, Wm. Payne, St-Laurent.

CINQUIEME CLASSE

Pour le labour : 1er prix, Joseph Martin, St-Laurent ; 2ème prix, Charles Deslauriers fils, Pointe-Claire ; 3ème prix, W. Buchanan, Pointe Claire ; 4ème prix, Avila Legault, Pointe Claire.

Pour les chevaux de labour et harnais : 1er prix Ch. Deslauriers fils, Pointe Claire ; 2ème prix, Avila Legault, Pointe Claire ; La cercleuse en fer donnée par M. Alcide Leclerc a été gagnée par M. Joseph Martin. L'écreneur de blé-d'Inde donnée par M. Théophile St-Maurice a été gagné par M. Charles Deslauriers fils.

Le scraper donné par M. Monk M.P. a été gagné par M. William Buchanan ; La paire de brides donnée par M. Laurendeau a été gagnée par M. Charles Deslauriers.

RAPPORT DES BREVETS

M. Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, rapporte que les brevets suivants ont été accordés à des Canadiens, la semaine dernière, par le gouvernement des Etats-Unis.

634,805, Machine à couper Excelsior, J. A. Manning et D. F. Maguire.

634,905, Redresseur de mât, T. H. McCauley.

634,968, Compas dégraisseur, George M. Wyllie, Valleyfield.

634,989, Attache pour pieds de table, William H. Sherritt.

635,059, Jeu de salon, Richard Pike.

635,064, Moissonneuse de pois, William G. St-John.

635,101, Valve pour chaussures à ventilation, John E. Kennedy.

635,186, Amarre pour chaines d'étable, Robert Irving.

635,257, Devis pour fermer les sacs, Henry F. Knight.

635,279, Rouleau, Jay S. Corbin.

Dr LOUIS FRANCHERE, D.D.S.
Chirurgien-Dentiste, 1592 rue Ste-Catherine. Téléphone Bell Est 1521.

"LA REVUE ENCYCLOPEDIQUE"

Sommaire de la "Revue Encyclopédique Larousse," (7 octobre). — Texte : Le Centenaire du système métrique ; par M. Jacques Boyer. — Revue politique : Espagne, par M. Alcide Ebray. — Le "Larousse" continué : Théodore Parou, Pascal Bilis, Eustis, Joachim Menant, état-actuel des colonies espagnoles, etc. — Revue graphique. — L'Actualité : Chronologie, Nécrologie, Notes et Nouvelles, Informations, Revue des Revues françaises étrangères.

ILLUSTRATIONS. — Le Centenaire du système métrique, 25 gravures, portraits de Maupertuis, Talleyrand, Lefèvre-Gineau, Delambre, Biot, Laplace, Arago, général Morin, Charles et Henri Sainte Claire Deville, Stas, etc. — Estampes anciennes, caricature, appareils et machines. — Revue politique, portrait du maréchal Polavieja. — Le "Larousse" continué : portraits d'Eustis et de Joachim Menant. — Revue graphique, 28 gravures : monuments des sauveteurs à Calais, sanatoriums d'Hendaye, le complot et la Haute-Cour, nouveau pont transbordeur à Rouen, caricatures politiques, etc. — L'Actualité, 7 gravures : M. Schneider, le général Delanne, M. Newton, chapelle de la prison de Sainte-Pélagie, images scolaires, etc. — En tout, 63 gravures. (Librairie Fauchille, 1712 rue Ste-Catherine, Montréal).

Lectrices, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui, votre reconstituant, les "Pilules Rouges du Dr Coderre, pour les Femmes Pâles et Faibles."

Lectrices, n'oubliez pas que vous pouvez consulter absolument pour rien, un des médecins spécialistes des Pilules Rouges du Dr Coderre, au No 274, rue St Denis, Montréal; au No 66, rue St Jean, Québec, et au No 241, rue Tremont, Boston, Mass.

jno

En Temps de Maladie C'est le Temps de Faire des Epargnes

Inutile de payer des prix exorbitants pour vos remèdes. Nous préparerons vos prescriptions pour la **Moitié du Prix** que vous **Payez Ailleurs.** Les ordonnances pour lesquelles vous payez $1.00 et 50c ailleurs, sont remplies ici pour 50c et 25c.

Venez voir si ce n'est pas le cas !

JOHN T. LYONS,
Pharmacie-Chimiste
COIN CRAIG et BLEURY.
Pharmacie ouverte le Dimanche.

NOS CANAUX

Les commissaires des voies profondes de Philadelphie

Viennent les visiter

Le lieut.-colonel Raymond, MM. George F. Noble et Wasner, membres de la commission des voies profondes du gouvernement des Etats-Unis, à Philadelphie, arriveront à Montréal mardi matin pour visiter les canaux canadiens. Les commissaires du Havre les conduiront à bord du John Pratt jusqu'à Prescott, passant par le canal de Lachine, le canal de Beauharnois et le canal de Cornwall.

Lors du voyage du ministre des travaux publics et des commissaires du Havre en janvier dernier, à Philadelphie, ces messieurs les ont accompagnés dans leur tournée d'inspection et se sont prodigués pour leur procurer toutes les informations possibles. Les distingués visiteurs reviendront par même voie. Il est probable que le départ s'effectuera mardi même jour de leur arrivée à Montréal.

BULLETIN DES MEILLEURS REMEDES DE FAMILLES

De l'Univers. — Reconnus infaillibles et proclamés de véritables spécifiques par tous les médecins du monde. Aucun charlatan ou prétendu médecin ou tribu sauvage ne sont associés à ces remèdes. Leur efficacité seule fait leur popularité. Des millions en ont fait usage et le même nombre de guérisons ont été obtenues.

Pour Toux et Rhumes

Le Menthol Cough Syrup, dans tous les cas de Toux, Rhumes, Enrouement, la Grippe, Asthme, Bronchite, la Coqueluche, il est infaillible et recommandé par plus de médecins que tous les autres remèdes du monde ensemble. En vente partout. Prix, 50 doses, 25c la bouteille, 3 onces. Voyez que le nom de Roy & Boire Drug Co., soit sur chaque bouteille.

Contre la Dyspepsie

L'Elixir Digestif de Brault. La plus grande découverte en médecine du siècle contre la Dyspepsie. L'Europe, l'Asie et l'Amérique, tous ont proclamé ce remède infaillible, et lui ont accordé diplôme et médaille d'or comme premier prix, à Londres, Angleterre, 1886 ; Bruxelles, Belgique, 8 mai 1895 ; Jérusalem, Palestine, 1895 ; Caire, Egypte, 1896. L'Elixir Digestif de Brault, est en vente partout, $1 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00. Directions sur chaque bouteille.

Pour les Femmes Pales

Les Pilules Fortifiantes de Roy & Boire Drug Co. Ces pilules sont d'une très grande valeur pour tous également. L'homme, la femme et l'enfant. Elles renforcissent en purifiant le sang, elles rendront l'homme faible fort ; à la femme pâle, ses couleurs ; l'enfant en langueur, la vigueur. En vente partout. Prix, 25c la boîte. 50 pilules.

La Consomption

Menthol Lung Regulator. Il arrête les transpirations de Nuit, Crachements de Sang, une guérison certaine pour la consomption, la Bronchite, les maladies de l'poumons. Prix, $1.00 la bouteille.

Douleurs de Reins et du Dos

L'Emplatre du Dr Pico. Préparé seulement pour les maladies des femmes. Peuvent être employés avec n'importe quels remèdes dans les cas de faiblesse, douleurs des reins, du dos, de l'abdomen, points de côté, le beau mal. Prix 25c.

Maux de Tête

Les Pilules C.T.C., Headache Pills. Elles sont infaillibles pour toutes les formes de maux de tête et migraine. Lendues partout. 25c la boîte.

Le Rhumatisme

La Rhumatine Electrique de Rho. — Ce grand remède français est sans contredit, le meilleur découvert jusqu'aujourd'hui contre les rhumatismes. C'est un remède sûr et infaillible contre cette maladie considérée jusqu'ici comme incurable. Une seule application fait disparaître comme par enchantement, les Maux de Tête, nerveux, le Mal de Gorge, le Torticolli, les Entorses, les Foulures, l'Engorgement. En vente partout. Prix, $1 et 50c la bouteille.

Le Plus Puissant Tonique

Huile de Foie de Morue Composé de Boire. Très agréableau goût. Elle contient un quart de son volume d'huile de foie de morue, la partie huileuse et graisseuse étant complètement éliminée. Les propriétés sont extraites de l'huile quand elle est encore dans les foies frais de morue, et combinées avec les meilleurs vins, extraits de prunes vierges, extraits d'orge et les sirops hypophosphites, composés de manganèse, de chaux, de fer, de soda quinine et de strychnine. Cette préparation est prescrite et recommandée par des milliers de médecins. Le véritable tonique et le plus puissant. En vente partout, $1 la bouteille.

Constipation, Malaise Général

Les Dragées Purgatives de Roy & Boire Drug Co. Pour maladies du Foie, Rognons et Constipation. Elles sont très petites et faciles à prendre. Purement végétales, elles agissent sur le foie et les intestins, naturellement, sans douleur. Prix, 25c la boite.

Indispensable aux Enfants

Le Régulateur des Enfants, Sirop Calmant Menthol. Ce sirop peut être administré aux enfants, dans les maladies telles que le manque de sommeil, vents, coliques, diarrhées, dyssenterie, dentition difficile, toux et rhumes, car il est préparé avec des substances médicamenteuses propres et recommandables au traitement de ces maladies. Recommandé par les médecins. En vente partout, 25c la bouteille. Demandez aux enfants qui pleurent.

Ces remèdes sont préparés seulement par Roy & Boire Drug Co., et sont en vente dans tout l'univers. Si vous ne pouvez pas vous les procurer, envoyez le prix de celui que vous voulez avoir et il vous sera expédié franc de port par la

Manchester, N. H. **ROY & BOIRE DRUG CO.,** Montréal, P. Q.

Assurez-vous que le nom de Roy & Boire Drug Co., soit sur chaque Remède.

DEPOT GENERAL POUR LA PUISSANCE:

JOSEPH CONTANT, Pharmacien de Gros, Montréal

1-21-28

"LA VIE PARISIENNE"

La "Vie Parisienne" publie cette semaine : Le char de l'Etat, par Ernceline ; Le char de l'Etat, frontispice, par Sahib ; Un drame au rayon de cravate, dessin par H. Gerbault ; 6de page, comment on défait son lit, légendes, par X ; journal de l'étrangère, Sonia ; Au pays jaune, par Star ; Utilités pour voyages, par Hiti ; Utilités pour voyages, dessins, par Hyp ; Les Fausses délicatesses, par Maxy ; Choses et autres, par X ; Paris partout, par Pitt.

COSTUMES RUSSES

Mlle SNIBOR la grande danseuse qui a fait fureur à New-York, avec ses costumes russes, étincelants de beauté, sera au Parc Sohmer dimanche prochain. C'est un numéro unique qui fera sensation ici. 201-2

Une dame disait à son amie:

—Toi qui connais si pourrais-tu m'apprendre ce que c'était qu'une harpe ?

—C'était la déesse de la harpe, ma chère.

MAISONS D'EDUCATION

Instruction Individuelle du Soir au

Montreal Business College

les LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI SOIR, la sténographie, la clavigraphie, l'anglais, le français, l'arithmétique commerciale, la comptabilité et les travaux de bureaux seront enseignés par neufs experts. Pas de classes. Venez examiner nos nouvelles méthodes pour l'enseignement des anciennes matières, ou téléphonez (Main 2890) pour avoir un prospectus J. D. DAVIS, 42 Square Victoria.

International Business College

Place d'Armes, MONTREAL

Cours du Jour et du Soir

Enseignement Individuel

Demander le prospectus. Tel Main 309

CAZA & LORD, directeurs.

17 août, 3 m. q. et b.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Pâtisseries et de Cimetières etc d'toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur demande. Propriétaires de Carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier:

COTE DES NEIGES, MONTREAL.

Téléphone Bell, Up 1466.
(Connection gratuite pour Montréal.)

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS

De Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes Découpages, Tournages, etc.

Une spécialité pour les Autels et Intérieur d'Eglise

Coin des rues WILLIAM et P.T-CASIMIR

SAINT-HYACINTHE

Drummond, McCall & Cie,

Canada Life Building, Montreal.

FER, ACIER ET METAUX DE TOUS GENRES

Conduits en fonte pour l'eau, Soupapes, bornes-fontaines, etc. Fournitures pour chemins de fer et entrepreneurs.

James M. Mitchell

AGENT D'IMMEUBLES

Prêts d'Argents, Assurances, Transactions faites avec célérité, et prudence.

214 Rue St - Jacques,

Téléphone Bell M 549. Montréal.

jno

$4.65 Avec intérêts, votre facture après livraison de votre baril d'engrais, vous faisons l'offre de ces primes exclusives aux practiques et agents. Envoyez-nous le nom de votre bureau de poste, le plus près, et nous vous ferons parvenir par le prochain train, nos listes illustrées, dans lesquelles vous trouverez le choix de moteurs complets, pesés et réglés, des égreuses les plus fins ; une chaîne de montre d'une modèle à vous, et dont la fine horlogerie de précision, remontée tous les huit jours, marquera toujours et aussi une montre décorative, plaquée en or, très bien gravée à remonter avec régulateur, quoique notre système d'engrais soit bien connu et vendu, nous avons pensé qu'en le faisant connaître par nos primes, plus d'un cultivateur pourrait profiter de ses avantages pour les objets tout essentiels, dont vous vous servez journellement. Nos primes valent bien $4.65 et plus, et nous avons tout de confiance dans le mérite de nos engrais, que nous ne donnerons pas d'argent d'avance. Allez à votre bureau d'express, et ce n'est qu'après avoir reçu votre baril d'engrais, et en bonne condition, que nous demandons $4.65 pour la facture, la traite et les primes. Alors, si vous êtes content, vous nous ferez la faveur, à bon marché, parce à l'agent express de nous remettre le montant de notre facture, et les primes vous seront envoyées par le prochain train. Ecrivez-nous aujourd'hui même. Home Supply Co., Ltd. ZY Toronto, Can.

J. B. PAUZE & CIE

PEINTRES DE MAISONS D'ENSEIGNES ET DECORATEURS.

395 rue St Andre-395

MONTREAL

L. E. POIRIER & CIE

Peintres et Décorateurs

198 rue Saint-Hubert

Tél. Bell Est 1171 28 jan

AVIS

Avis est par les présentes donné que la municipalité du Village de Villeray, dans le comté d'Hochelaga, dûment érigée en municipalité de Village, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session aux fins de notre annexer à son territoire. 1o. Un certain lopin de terrain, d'environ trente-six arpents en superficie connu à son territoire et communément appelé "La ferme Jarry", située partie dans la paroisse du Sault au Récollet lot No. 100 dans le comté d'Hochelaga et partie dans la paroisse de St-Laurent lot No. 2630 dans le comté de Jacques - Cartier. 2o. Une certaine langue de terre ayant soixante pieds de large sur environ dix arpents de profondeur à partir de l'extrémité Nord-Ouest du susdit lopin de terrain jusqu'au chemin de base au cap St-Michel et de détacher le dit lopin de terrain et la dite langue de terre des paroisses et comtés susdits pour les fins susdites.

Villeray, 16 Octobre 1899.
E. MAURAULT,
Secrétaire de la dite Municipalité
Secrétaire de la dite Municipalité
196 1 m.

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Ste-Anne de Bellevue, s'adressera à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session aux fins de faire refondre sa charte.

Montréal, 4 Octobre 1899.
FORTIN & LAURENDEAU,
Procureurs de la dite Ville
5 octobre 1 m.

AVIS est par le présent donné que la Société du Crédit Foncier Franco-Canadien, demandera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, un acte pour amender sa charte, en ce qui concerne (1o) la destination des fonds intempayés de la Société, (2o) l'acquisition et la disposition de propriétés foncières, (3o) les pouvoirs généraux du Conseil d'administration.

Par ordre du Conseil

MGR C. H. GAUTHIER

Célèbre le premier anniversaire de sa consécration archiépiscopale au collège Bourget, son Alma Mater.

(De notre correspondant particulier)

Rigaud, 21.—Tel que la "Patrie" l'annonçait la semaine dernière, Sa Grandeur Mgr C. H. Gauthier, archevêque du diocèse de Kingston, est venu célébrer au collège Bourget le 1er anniversaire de son sacre épiscopal. Il a tenu à honorer cette institution de cette insigne faveur, car c'est dans cette maison qu'il puisa les préliminaires de son éducation.

A l'occasion de cette visite rare et distinguée, on avait fait de grands préparatifs, au collège, et l'éclat avec lequel on a exécuté le programme de réception, prouve que "Bourget sait dignement recevoir ses enfants.

Jamais peut-être les annales de cette maison, n'enregistreront une fête aussi touchante et aussi magnifique, que cette grande réunion de famille à laquelle avaient été conviés, outre le héros de la fête et quelques prêtres étrangers, tous les anciens élèves devenus prêtres ou religieux depuis la fondation du collège. Tous n'ont pu répondre à la gracieuse invitation qui leur avait été faite, mais le grand nombre qui est venu passer ce beau jour sous le toit de Bourget, suppléait à la regrettée absence des autres.

Mgr Gauthier arriva à Rigaud, mardi soir, par le train d'Ottawa; il était accompagné de plusieurs membres éminents du clergé.

Les RR. PP. Vaillancourt, Ecuyer, Durocher et le Rév. Frère Croisetière, du collège, le reçurent ainsi qu'une foule considérable de citoyens de Rigaud.

On se dirigea immédiatement vers le collège. Sur le long du parcours, les propriétaires avaient décoré leurs maisons de drapeaux et quelques-uns même avaient fait de jolies illuminations, quoique cette visite fût toute particulière au collège.

Mais c'est à cet endroit surtout où l'illumination était la plus splendide. Des centaines de lanternes chinoises et vénitiennes en bordaient partout les approches, et les milles couleurs qu'elles projetaient, présentaient un coup d'œil ravissant.

De chaque fenêtre du vaste édifice se détachaient des desseins différents.

Au milieu de cette jolie profusion de lumière apparaissaient artistement incrustées des inscriptions; telles que en écossais "Welcoom"; en français: "Bourget vous salue", "Honneurs à nos illustres visiteurs", etc.

Le Rév. P. J. Charlebois, directeur du collège, entouré de son personnel et de tous les élèves, souhaita la bienvenue à Mgr Gauthier et à tous ceux qui l'accompagnaient, puis l'on se rendit à la salle académique du collège où une magnifique réception attendait les distingués visiteurs.

Au-dessus du fauteuil d'honneur, était placé l'écusson de Mgr Gauthier, avec les chiffres 55 et 99.

La fanfare des collégiens fit entendre une superbe "ouverture", puis deux enfants, l'un, Willie, fils de M. James Fletcher, marchand de Rigaud, et C. O'Mahara, fils de M. O'Mahara, avocat d'Ottawa, présentèrent à Mgr, le premier, un magnifique bouquet de fleurs et le second, le programme des fêtes qui s'inaugurent si brillamment. Ce programme fait expressément pour Monseigneur, était composé de neuf feuillets artistement enluminés. Ce travail était un véritable bijou d'art et fait honneur au talent qui l'a dessiné.

Ensuite,un chœur dont la musique et la poésie avaient été composées spécialement pour ces jours d'allégresse, fut chanté par les écoliers.

Voici les mots:

En ce beau jour, jour mémorable
Présentons nos vœux de succès.
Exaltons la feuille d'érable (bis)
Unie au chardon écossais (bis)

Our hearts throb with joy
As in—song we all unite
To greet with love his Lordship
To our College home so bright:
Then—sing, let us sing
Of his—welcome here to-night.

Puis vint la lecture de deux adresses, l'une en français, lue par Sylva Fafe, et l'autre en anglais, lue par Félix Matte.

Monseigneur répondit en ces termes:

Messieurs, et mes chers enfants,

"Je ne saurais exprimer toute la gratitude que j'éprouve pour la grande réception que vous me faites ce soir.

"Je voudrais vous adresser quelques mots dans la langue française, mais cela m'est impossible. Mais n'allez pas croire que je ne vous aime pas moins, au contraire, il y a longtemps que je voulais venir à cette maison pour vous témoigner toute mon affection.

Puis continuant en anglais: "Vous dites dans vos adresses que vous avez longtemps attendu ma visite. Je dirai à mon tour que j'avais hâte de venir vous voir. Je connais Bourget depuis longtemps. Je connais ses œuvres grandes et nobles. Je l'aime parce que j'ai passé ici mes jeunes années et parce qu'il porte un nom qui est connu et vénéré non seulement dans cette province, mais dans tout le Canada et où il est partout synonyme de sainteté.

"J'avais hâte de revoir la vieille Alma Mater avec ses vieux murs, où j'ai étudié.

"Vous êtes heureux de recevoir une éducation parfaite et chrétienne, mes chers amis. Dans ma province nous avons beaucoup d'institutions, mais le nombre est grand des enfants qui sont privés des avantages que vous jouissez de puiser une éducation chrétienne et solide.

"Travaillez, ajoute-t-il, le jeune homme qui réussit dans le monde n'est pas toujours l'homme de talent, mais souvent, le jeune homme laborieux."

Puis Mgr traita d'éducation. et de la musique.

Après cette allocution le reste de la soirée se termina par d'autres chants.

Mercredi matin, à 9½ hrs, la chapelle du collège était témoin d'une messe pontificale célébrée avec grande pompe. M. le chanoine Deguire, de la cathédrale d'Ottawa donna le sermon. Il avait choisi pour texte: "Le frère qui aide son frère est comme une ville forte." L'éloquent prédicateur développa son texte avec talent.

Après l'office divin, Mgr et les invités se rendirent au réfectoire où les attendait un succulent dîner. Mgr prit place sous un baldaquin aux riches tentures. La salle avait aussi revêtu une toilette inaccoutumée. Des fleurs et des tentures de couleurs différentes en ornaient ses murailles.

On lisait aussi divers inscriptions, telles que:

"La main dans la main."
"Welcome is the best cheer."
"Amour et souvenir."
"Spes mea in Deo est."

Et d'autres non moins symboliques.

Aux côtés de Mgr l'archevêque on remarquait:

Le R. P. Cocoran, C. S. V., assistant supérieur général de la congrégation, de Paris.

M. l'abbé F. Reed, curé de Rigaud.

Le Rév. Père Michaud, C. S. V., institution des Sourds-Muets, Mile-End.

Le Rév. P. I. Charlebois, C. S. V., directeur du collège.

MM. les chanoines J. W. Deguire et L. N. Campeau de l'archevêché d'Ottawa. Les Révds T. J. Spratt de WoosyleMoland, Ont.; MM. les abbés Mainville, de l'évêché de Valleyfield et Sicolori d'Ersiville, Ont.; les RR. PP. Ducharme, provincial des Clercs St-Viateur pour le Canada, O. Joly, C. S. V., maître des novices à Joliette, MM. les abbés Laberge, curé, Pointe-Claire, A. A. Labelle, curé d'Aylmer, O. M. I., curé de Hull; Turner, curé de St-Eugène; Chevrefils, curé de Ste-Anne; Lombard, curé d'Alfred; Sauriol curé de Ste-Marthe; Godin, curé de Vaudreuil; Croteau, curé de Plantagenet; Dufault, C., Ste-Justine; Goderre, curé de Ste-Anne de Prescott; Quesnel, curé d'Ormstown; J. Desrosiers, curé de Stanislas Valley; Boucher, curé de Coll Vally; Dugas, curé de St-Clet; Lachapelle, curé de St-Urbain; Primeau, curé de St-Rédempteur; D'Acier, curé de Fournierville; Pesautels, curé de St-Lazare; Lippé, curé de Côteau Station; Beausoleil, curé de Ste-Anne d'Ottawa; Pelland, curé de St-Barbe; Chatelain,curé de Thurso; Rabbeau, curé de St-Lambert; J. Reed, curé de Hudson; Bélanger, curé de Perkens'mills; Blondin, curé de Martin Dale; Pilon, curé de Cirran; Le Revd P. X. Portelance, O. M. I., curé de la paroisse Sacré-Cœur, Ottawa; Le Révd P. T. Lalande, Jésuite, collège Ste-Marie; M. l'abbé Schlickling, Sulpicien, collège Montréal; MM. les vicaires Tisseurs de Rigaud; Paré, St-Philippe d'Argenteuil; Carrière, St-Eugène, Ont.; Grenier, North Adam; M. Marleau, Valleyfield, cathédrale; Martel, St-Polycarpe; J. Préville, St-Jean Chrisostôme; A. Séguin, cathédrale Ottawa; Ex. Gauthier, Beauharnois; A. Bélanger, Clarence Creek; MM. les abbés Jean Ducharme, ancien curé de Rigaud, Montréal; M. l'abbé Lefebvre, Sulpicien, curé et supérieur à Oka. Les Révds Frères F. Poireault, Nadeau, F. Lauzon, Coutu, Thériault, Martel, tous clerc St-Viateur, du Mile-End; les Révds Lefebvre, C. S. V., et Laporte C. Z. V. Joliette; F. Dufort, C. S. V., Beauharnois; Houle, C. S. V., Joliette; Hermas Lalande, P. Sabourin, collège Valleyfield; Révd Fr Croissetière, procureur au collège; RR. PP. Durocher, C. S. V., A. J. Ecuyer, N. Vaillancourt, C. S. V; G. Ducharme, C. S. V., Lafortune, C. S. V.; RR. FF. Plante, Thivierge, Fife, Gagné, Lemieux, Ferland et autres professeurs au collège.

Dans l'après-midi, il y eut réunion des anciens élèves pour jeter les bases du grand conventum qui doit réunir l'an prochain à Bourget tous ceux qui ont passé sous son toit béni.

Des discours furent prononcés par M. l'abbé Mainville, de l'évêché de Valleyfield; les chanoines Campeau, Deguire et Lalande, S.J., Portelance, O.M.I.

Divers comités ont été nommés dans chaque diocèse pour l'organisation préliminaire, mais le comité central se trouve à Bourget où doivent revenir toutes informations et renseignements pouvant aider à retracer les anciens élèves, etc.

On prédit que le conventum de 1900 sera grandiose et fera honneur aux anciens qui reviendront voir leur Alma Mater.

Dans l'après-midi aussi, Mgr Gauthier donna une réception aux quelques parents qu'il a dans Rigaud.

Monseigneur est né à Alexandria, Ont. Sa mère est écossaise, mais son père est né à Vaudreuil et demeura plusieurs années à Rigaud.

Au nombre de ceux qui sont venus présenter leurs hommages à ce distingué parent, nous remarquions MM. Julien et Pierre Gauthier et leurs femmes; M. et Mme Aldéric Gauthier, Mme Emery Gauthier, de Vaudreuil; M. et Mme P. Lefebvre, Adolphe Gauthier et autres.

Sur le soir, Monseigneur fit une courte visite au couvent des Sœurs de Ste Anne et à M. Aldéric Gauthier, puis alla prendre le souper dans la famille Charlebois, aussi petit parent.

Le souper était tout intime. MM. les abbés Reed, curé de Mainville; Michaud, Tisseur et J. B. P. Charlebois, directeur du collège et frère de M. J. B. Charlebois, seuls étaient présents, ainsi que Madame W. Fletcher, née Charlebois, de Carillon, et Melle I. Charlebois.

Plusieurs télégrammes de bons souhaits de 1er anniversaire ont été adressés à Mgr durant son séjour ici.

Bref, cette grandiose démonstration restera gravée longtemps dans le souvenir de ceux qui y ont pris part.

Le personnel du collège Bourget doit être heureux d'un témoignage de sympathie aussi grand et sincère qu'il a reçu le 18 dernier par les dévoués amis de leurs maisons.

La franche cordialité dont on fait preuve envers les anciens élèves qui visitent Bourget, fait qu'ils aiment toujours à revenir se reposer un moment dans cette enceinte privilégiée où ils se sont instruits.

C'est une preuve d'amour et d'affection à leur "Alma Mater", et ces témoignages du cœur assurent à Bourget une existence longue et prospère.

LES ORGANES DIGESTIFS

trouvent un panacée salutaire dans l'eau de Pougues. Tout rebelle que soit votre digestion, sous les effets de cette eau salutaire votre estomac reprend son travail naturel. 25 cts la grande bouteille.

GRANDE VARIETE

Acrobates, contorsionnistes, gymnastes, boxeurs, chanteurs, danseurs, équilibristes, il y a de tout au Parc Sohmer pour dimanche prochain.

201-2

SOCIETE GENERALE DES ELEVEURS

De la Province de Québec

Assemblee generale annuelle

Les membres de cette société se sont réunis en assemblée générale le 14 septembre dernier sur le terrain de l'exposition à Québec.

M. N. Garneau, M.P.P., présidait et le Dr J. A. Couture agissait comme secrétaire.

Etaient présents une cinquantaine de membres parmi lesquels on remarquait MM. N. Garneau, M.P.P., Rév. F. P. Côté, J. C. Chapais, Arsène Denis, Théophile Trudel, Louis Thouin, Elie Girouard, Jos. Guy, Delphis Turenne, J. B. Lafrenière, Jos. Dugas,M. Fontaine, Michel Bourassa, etc., etc.

M. Garneau fait connaître les raisons qui ont empêché l'assemblée annuelle de la société, l'an dernier, et il exprime l'espoir que la chose n'arrivera plus. Il est du plus grand intérêt pour les membres de se réunir au moins une fois durant l'année et s'ils ne trouvent pas à Québec ce qu'il leur faut pour cela ils se réuniront à Sherbrooke ou à Trois-Rivières ou à Ottawa.

Des résolutions de condoléances sont passées au sujet de la mort de M. E. A. Barnard qui fut le premier président de la société et de celle de M. E. Casgrain qui était l'un des directeurs.

Le président fit en peu de mots l'éloge de M. Barnard à qui l'agriculture dans cette province doit tant de réformes et la prospérité relative dont elle jouit.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année prochaine, avec le résultat suivant:

Président général, M. Robert Ness; 1er vice-président général, M. N. Garneau, M.P.P.; 2e vice-président général; M. Thos. Drysdale; secrétaire général; Dr J. A. Couture; comité général de direction, MM. Arsène Denis, J. C. Chapais, Jos. Delanti, D. Baxter, J. H. Lloyd.

La section du bétail canadien fait rapport qu'elle a élu son bureau de direction qui se compose de MM. J. C. Chapais, président; Arsène Denis, Rév. M. F. P. Côté, L. Thouin,Théo. Trudel Frs. Gagnon.

La section du bétail jersey - canadien fait rapport que son bureau de direction pour l'année prochaine est formé de MM. Arsène Denis, président; Paul Lavallée, Rév. Pères Trappistes, L. R. Whitman, Paul Payetté, Thos Hunter.

La section des chevaux canadiens a élu le bureau suivant: MM. Jos. Deland, président; R. Ness, A. Denis, J. B. Deland, Elie Girouard, Z. Garceau, Emile Blanchard.

La section des races ovines a élu le bureau de direction suivant: MM. David Baxter, président; A. Denis, Guy C. r, Neil McCaig, Jas Cowan, CTs Robinson, Delphis Turenne, R. W. Frank.

La section des races porcines fait rapport que le bureau de direction sera composé de MM. J. H. Lloyd, président; Rév. Pères Trappistes, R. J. McNeil, Michel Bourassa, Louis Lavallée, Elie Girouard.

Proposé par M. A. Denis, appuyé par M. J. B. Lafrénière et résolu que la Société cesse de donner des étiquettes d'oreilles aux porcs enregistrés.

Proposé par M. J. C. Chapais, appuyé par M. M. Bourassa et résolu que la Société des éleveurs prie le département d'agriculture et le conseil d'agriculture de cette province d'exiger que les sociétés d'exposition subventionnées par le gouvernement accordent aux animaux de races purs des prix plus élevés et plus nombreux que ceux qui sont accordés aux animaux croisés.

Proposé par M. A. Denis, appuyé par M. Ls Thouin et résolu que la Société a appris que certaines expositions n'exigent pas de certificats d'enregistrement pour les animaux exhibés dans la classe d'animaux de purs races, qu'elle attire l'attention du département de l'agriculture sur ce fait qui est en contravention avec la loi et qu'elle demande que la loi soit appliquée rigoureusement et également partout.

Proposé par M. J. C. Chapais, appuyé par M. A. Denis que la contribution annuelle des membres date du 1er janvier, mais que ceux qui ont payé pour l'année 1898-99 continuent d'être membres, sans payer de nouveau jusqu'au 1er janvier 1900.

Proposé par M. A. Denis, appuyé par M. Ls. Thouin et résolu que la Société s'entende avec les compagnies d'exposition pour que les diplômes et les médailles soient remplacés par des prix en argent, et pour qu'elles accordent des prix de troupeaux dans les classes des races ovines et porcines comme dans celles des races bovines.

Proposé par M. M. Bourassa, appuyé par M. A. Denis que la Société s'entende avec les compagnies d'exposition pour qu'elles forment avec les animaux de douze mois et au-dessous deux classes: l'une pour les animaux de 6 mois et au-dessous et l'autre pour ceux de 6 à 12 mois.

MM. Trudel et Chapais s'objectent à cette motion et proposent en amendement que l'âge date du 1er janvier. Cet amendement est perdu sur division, et la motion principale est adoptée.

Proposé par M. Denis, appuyé par M. Thouin que la Société demande aux compagnies d'exposition de s'entendre pour faire dater l'âge des animaux à partir du 1er août. En amendement MM. Chapais et Trudel proposent que les mots premier août soient retranchés et remplacés par premier janvier.

L'amendement est rejeté et la motion principale est adoptée.

Proposé par M. Théo. Trudel, appuyé par M. M. Bourassa et résolu, qu'afin d'éviter les nombreux abus qui se commettent tous les ans, les éleveurs d'animaux de purs races demandent aux sociétés d'exposition d'exiger que le propriétaire d'un animal exhibé fasse une déclaration solennelle que l'âge de cet animal est tel que représenté, si l'un des exposants de la même classe le demande.

Proposé par M. Frs Gagnon, appuyé par le Rév. M. F. P. Côté et résolu que les compagnies d'exposition soient priées de ne plus accorder de prix aux animaux jerseys-canadiens.

Des remerciements sont votés à la compagnie d'exposition de Québec pour avoir mis une tente à la disposition des membres de cette Société.

Le secrétaire communique à l'assemblée les statistiques suivantes pour les quatre dernières années.

NOMBRE DE MEMBRES DE LA SOCIETE:

En 1896	1897	1898	1899
136	148	184	224

Nombre d'animaux enrégistrés depuis 1896

	1897	1898	1899
BETAIL CANADIEN			
Mâles	49	48	146
Femelles	132	138	59
Total	181	186	205
BETAIL JERSEY - CANADIEN			
Mâles	12	27	27
Femelles	47	61	34
Total	59	88	61
CHEVAUX			
Mâles et femelles	59	88	109

RACES	1896	1897	1898	1899
Leicesters	118	123	455	405
Shropshires	146	79	200	158
Cotswolds	99	47	258	110
South Downs	12	6	15	18
Oxfords	10	2	6	14
Lincoln	13	13	8	14
Total	417	382	917	749
RACES PORCINES				
	1896	1897	1898	1899
Chesters	101	41	63	75
Berkshires	117	102	153	113
Yorkshires	225	173	257	265
Suffolk				
Poland China	quantité négligeable			
Dinoc				
Total	443	316	473	473

Le président félicite chaleureusement l'assemblée de la somme considérable de travail qui a été fait dans cette séance et dont il augure beaucoup de bien pour la société. Il félicite aussi cette dernière des progrès qu'elle fait chaque année.

La séance est levée.

J. A. COUTURE,
Secrétaire.

LE GENERAL JOUBERT

Commandant en chef des Boers

Bizarre physionomie que celle de Pietrus - Jacobus Joubert, général en chef de l'armée transvaalienne. A la fois fermier, homme d'Etat, diplomate et soldat dans l'âme, il représente le type du véritable Boer, bien qu'il soit en réalité lui-même un Uitlander d'origine, étant né à Tango, dans la colonie du Cap, il y a tout près de soixante-huit ans.

D'abord conseiller général de la République sud-africaine, il travailla pendant de longues années, de concert avec le président Kruger, à l'indépendance de son pays. Il vint plusieurs fois en Angleterre, à ce sujet, vers 1879, et fit preuve de brillantes qualités de diplomate dans les entrevues, désormais historiques,qu'il eut avec M. Gladstone et sir Bartle Frere, commissaire du gouvernement britannique.

Mais l'accord intervenu devait être bien précaire, puisque deux ans plus tard sir George Colley, commandant alors les troupes anglaises de la colonie du Cap, recevait l'ordre de tenter un coup de force sur Prétoria. C'est alors que Joubert se révéla général.

Le 28 janvier 1881, il culbutait les "red-jackets" à Laing's Nek; le 8 février, sur les rives de l'Ingogo et le 27 du même mois il leur infligeait, à Majuba, une défaite terrible dont l'amour-propre de nos voisins n'est pas encore relevé. Le général Joubert avait préparé et dirigé en personne toutes les opérations militaires, et quand, après avoir chassé l'agresseur du territoire transvaalien il revint dans la capitale avec ses quinze mille Boers, peu s'en fallut qu'on ne le nommât tout de suite président de la République sud-africaine, mais l'heure n'était pas encore venue.

Il s'occupa alors d'organiser sérieusement l'armée. Le pays fut partagé en dix-sept subdivisions, et il mit à leur tête des officiers dont il avait pu apprécier la valeur. Chaque subdivision comprend une vingtaine de compagnies, unité primordiale du contingent transvaalien; les compagnies sont sur le pied de guerre, de cent hommes environ.

Les services de l'intendance, des renseignements et les états-majors furent constitués par le général Joubert avec un extrême souci de ne rien livrer au hasard. Pour ne citer qu'un détail, nous dirons que la mobilisation de l'armée tout entière, y compris les réserves, a pu s'effectuer, lors d'une expérience récente, en quarante-huit heures.

En 1893, les élections présidentielles vinrent fournir au chef victorieux l'occasion—longtemps attendue—d'occuper la première magistrature de son pays. La lutte fut des plus ardentes entre lui et M. Kruger, très populaire également. Sur 15,000 votants environ, le général obtint 7,009 voix et son concurrent 7,881.

Aux prochaines élections, affirment les gens bien avisés, cela pourrait bien être le tour de "Slim Pier", "l'astucieux Pierre", sobriquet dont les Boers ont baptisé, depuis quelque vingt ans, le vainqueur de Majuba. Cela, bien entendu, si la République transvaalienne sort intacte de sa guerre avec l'Angleterre.

CURE DES YEUX GARANTIE

Tous les maux d'yeux récents ou anciens sont guéris par l'emploi de "l'Eau Merveilleuse d'Armand. Consultations gratuites tous les jours, de 1 à 3 heures, et le soir, de 7 à 9 p.m. M. Armand, No. 23 rue St Urbain, Montréal. Par correspondance, demandez notre questionnaire. En vente dans toutes bonnes pharmacies. En gros, chez Lyman Sons, droguistes, rue St Paul.

UNE PROFESSION ET UN COMMERCE

Remplir une prescription soigneusement et fidèlement est une profession qui demande la plus stricte attention et toute l'énergie d'un pharmacien qui a réussi à se créer une clientèle. Nous garantissons une attention prompte et le plus grand soin dans tous les détails.

Nous remplirons toutes vos commandes lorsqu'il s'agira de
Biberons et éponges,
Brosses, peignes, parfums,
et objets de toilette.

Le verdict général est en faveur du Céleri Composé de Paine. Le peuple a confiance en cette médecine parce qu'elle guérit. Nos ventes de cette merveilleuse drogue augmentent toujours.

JOSEPH CONTANT,
Pharmacien,
1475 rue Notre-Dame,
Montréal.

7, 10, 14, 17, 21, 24, 28, 31.

DE FORTES ATTRACTIONS

Il y a de fortes attractions de New-York pour dimanche prochain au Parc Sohmer, tout le programme est bon, varié et choisi. 201-2

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

LA VOIRIE

On se plaint du pavage et de l'arrosage

A une assemblée du comité des chemins, hier après-midi, l'échevin Jacques a demandé au comité s'il ne pouvait pas faire mettre des scories sur la rue Centre pour rencontrer les nécessités temporaires vu que le comité n'a pas de pierres ni d'appropriations pour faire les travaux exigés.

L'échevin Gallery désirerait que l'on fit toutes les réparations nécessaires, mais si le comité n'a pas d'argent, il ne peut pas se procurer des matériaux de pavage. En somme, il faudrait un million de piastre pour macadamiser les rues qui ont besoin d'être réparées.

L'échevin Gallery se plaint que l'on n'arrose pas suffisamment les rues dans l'ouest. L'affaire est référée à l'ingénieur de la cité.

Il a été résolu sur motion de l'échevin Martineau, d'envoyer une résolution au conseil de ville, recommandant qu'à l'avenir dans le cas où les possesseurs de propriétés privées seraient en dette pour la construction des tuyaux d'égoûts, le coût fut payé en cinq payements annuels égaux, plus 6 pour cent d'intérêt, mais au cas où le paiement serait fait aussitôt après la fin de l'ouvrage, l'intérêt fut déduit.

En réponse à l'échevin Gallery, l'assistant ingénieur dit que la rue McGill n'a pas été pavée depuis 1875. Ainsi donc les rues Wellington, William et McGill, de même que toutes les autres rues pavées devraient l'être de nouveau.

L'échevin Turner dit que cela ne peut pas se faire cet automne.

L'échevin Gallery prétend que si cela ne peut pas se faire cette année, ça se fera l'année prochaine.

Après que le comité eût décidé de recommander cette question au conseil la séance a été ajournée.

BATAILLE D'AMES

Lisez 'La Patrie' de SAMEDI, le 4 Novembre.

TEL. BELL EAST 225.
L. Z. Gauthier, Architecte et Evaluateur.
Batisse Banque d'Epargne Chambre No. 1
180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

JOHN MURPHY & CIE.

Couvertures! Couvertures!!

Toutes nos **Couvertures** sont fabriquées des meilleures Laines; toutes sont de grandeur ordinaire et la durée en est garantie.

Couvertures Grises tout Laine, celles que nous vendons surtout.

Ces **Couvertures** pour $1.50 la paire.

Les **Couvertures de Laine Blanches** des meilleurs manufacturiers d'Ecosse, d'Angleterre et du Canada; de tous prix depuis $2.25 la paire.

Couvertures en Flanellette Blanches, grandeur ordinaire, depuis 75 cts la paire.

Couvertures en Laine Blanches pour renfants, pour berceau et lit d'enfant avec jolies bordures non changeantes.

MEILLEURS COUVRE-PIEDS EDREDONS

Magnifiques Couvre-pieds Edredons recouverts en Sateen, meilleure Sateen Anglaise, remplis du meilleur duvet, tous aérés. Venez voir notre ligne spéciale à $5.00.

25 Magnifiques Couvre-pieds Edredons, lot échantillon; il n'y en a pas deux pareils, prix dans ce lot depuis $4.50 chaque, valant 25 p.c de plus,

Beau lot de **Couvre-pieds Edredons,** recouverts en Satin et en Soie depuis $18.00 à $50.00.

JOHN MURPHY & CIE, 2343 Rue Ste Catherine, Coin de la rue Metcalfe.
Conditions: Argent comptant.
Tel. Up 933.

Carabine à l'épaule,
Personne doit manquer de courage
Quand on est en guerre.
Quand il ne s'agit que de laver,

Ne vous enflammez pas,
Ne vous agitez pas,
Mais allez chercher le SAVON

GILT EDGE

de STRACHAN

Il rend le lavage facile.

Aux Armes! En Afrique!

Malaise Partout! Marche Incertain!

La Guerre!

Marchandises en Hausse!

Pendant ce remue-ménage nous avons gardé notre sang-froid, et nous avons acheté à BAS PRIX nos marchandises d'Automne et d'Hiver. Toutes ces marchandises ont renchéri beaucoup depuis nos achats; mais **Au Grand Magasin de l'Ouest** la hausse n'affectera pas les prix qui resteront aussi bas qu'auparavant, pour le bénéfice des clients. Profitez-en pour faire vos achats. Venez de suite. Vous verrez que c'est un conseil sage que nous vous donnons.

Voici quelques Lignes!!

200 dzs Bas laine pour dames, ces bas sont bien faits,longs,et très chauds. Prix de la hausse 39c, notre prix ... **19c**

1600 verges de Beaver, toutes les nouvelles nuances; la marchandise qu'il faut pour manteaux confortables pour l'hiver. Prix de la hausse $1.35, notre prix ... **75c**

GANTS cachemire pour dames, changent pas de couleur, poignets longs et bien ourlés, prix de la hausse 29c, notre prix ... **15c**

GANTS laine tricotés, noirs et couleurs prix de la hausse 33c, notre prix **20c et 25c**

COUVERTES laine, et COUVERTES flanellette.
COUVRE-PIEDS blans et de couleurs. CONFORTABLES. Il y a tant de prix dans ce département que nous n'en mentionnerons aucun, faute d'espace. Il nous faut vendre ces marchandises au plus tôt, de sorte que les prix seront excessivement bas. Venez voir. Vous ne perdrez pas votre temps.

JUPES DE ROBES. Nos ventes sont énormes dans ce département. La coupe, les nuances, les étoffes, les bas prix, tout plait aux clients. Prix depuis, **$1.75 à $8**

Manteaux! Manteaux!

Les dames ont répondu vaillamment à l'annonce que nous avons envoyée à domicile la semaine dernière. Aussi nous avons eu un grand succès dans nos MANTEAUX qui sont reconnus pour un chic et une élégance uniques dans leurs genres.

Nous continuerons cette semaine à faire de la propagande avec nos MANTEAUX.

Le GRAND MAGASIN DE L'OUEST s'est distingué dans le choix de ses manteaux, il va maintenant se distinguer en en vendant des quantités énormes à bon marché.

Corps en laine pour dames, manches longues, laine douce, prix de la hausse 35c, le nôtre ... **15c**

Corps pour dames bien chauds, valeur extra, prix de la hausse 50c, le nôtre ... **25c**

Corps en belle laine naturelle, amples, manches longues, se lavent bien, prix de la hausse $1.25, le nôtre **75c**

Le célèbre SAVON parfumé le Morning Dew se vend 10c le morceau chez les spécialistes. Nous vendons une boîte de 3 morceaux pour ... **9c**

PLAIDS pour robes. Choix immense des dernières nouveautés depuis 10c à 75c. Ces prix ne sont pas ceux de la hausse.

RIDEAUX à ressorts, tous les genres avec insertions, avec dentelle, avec dessins nouveaux ... **25c en montant**

Corps pour hommes. LE GRAND MAGASIN DE L'OUEST a la réputation de toujours avoir en stock le meilleur choix dans ces marchandises. Prenez garde aux prix de la hausse ailleurs, nos prix resent très bas

VELOURS! VELOURS!! A cause de la mode, de la demande et de la hausse, les velours sont rares sur le marché. Nous avons acheté de bonne heure, nous en avons un bon assortiment celui que nous vendons à 25c vaut ailleurs au prix de la hausse ... **39c**

Voici quelques Lignes!!!

Nos Magasins regorgent de marchandises que nous sommes anxieux de vendre au plus vite. Puisque vous en avez besoin pourquoi ne pas venir tout droit ici. Vous serez bien traités.

S. A. Larose,

Proprietaire des Grands Magasins de l'Ouest

2265 et 2267 RUE NOTRE-DAME,

COIN AQUEDUC.

UNE SEANCE ANIMEE

Comment on peut noircir un homme sous prétexte de le blanchir, d'après l'échevin Stevenson

PLUSIEURS TEMOINS FAVORABLES A M. McGIBBON PRIS A PARTI PAR L'ECHEVIN OUIMET

Passes d'armes acerbes entre les échevins Lareau et Stevenson. L'échevin Ames se promet une revanche à l'enquête de la police

La séance ajournée du comité des Parcs a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Ames.

Etaient présents les échevins Lareau, Stevenson, Ouimet, Clearihue, Laporte et Gagnon.

Le président annonça que plusieurs témoins devaient être entendus, mais que pas un n'avait été sommé légalement ; ils avaient consenti à venir témoigner volontairement en faveur de M. McGibbon.

Le premier témoin entendu est l'exmaire McShane. Il connaît M. McGibbon depuis 40 ans. Il a visité le Parc très souvent depuis dernièrement, mais il n'a jamais vu M. McGibbon en état d'ivresse.

Selon lui, la ville ne dépense pas assez d'argent pour ces places publiques. A New-York, Philadelphie, aux Etats-Unis en général, à Paris, à Londres, on dépense des millions à ces fins. Il croit que le Parc de Montréal est très bien entretenu pour le "petit montant d'argent qu'on y a dépensé.

Il a vu M. McGibbon pas moins de 25 fois depuis deux ans, lors de ses promenades au parc ; il l'a vu en voiture, à pied et à cheval.

Ici, M. Cardinal-avocat de la défense, abandonne le témoin à l'échevin Ouimet. Ce dernier cribla le témoin de questions, à tel point que les échevins Ames et Stevenson crurent prudent d'intervenir. Finalement, M. McShane fut forcé d'avouer qu'il ignorait la manière dont l'argent pour le Parc avait été dépensé, et si la ville avait bénéficié avec avantage des sommes qui avaient été votées à ces fins depuis 2 ans ; il avoua de plus qu'il savait que M. McGibbon usait de liqueurs ; "tel a ses défauts", a-t-il dit en terminant.

M. Ouimet. — Prend-t-il "beaucoup" de liqueurs ?

M. Stevenson. — "Si on est pour passer le temps à demander de telles questions, il n'y aura plus de bout. Nous sommes pressés, il faut s'en aller de bonne heure."

M. Lareau. — "Si M. Stevenson a des affaires en dehors, il peut s'excuser. S'il fallait confier cet examen à M. Stevenson, nous aurions en effet bientôt fini."

M. McShane ne voulu pas répondre directement à cette question ; il se borna à dire ce qu'il avait vu à Londres et à Paris et à vanter les talents de M. McGibbon comme surintendant. Le témoin finit par dire qu'il ne peut jurer si M. McGibbon est sorti à cheval depuis 2 ans.

M. Ouimet donna avis au président qu'il amènerait des témoins pour contredire M. McShane sur plusieurs points. L'autre témoin est :

James Simpson. Il est depuis 20 ans à l'emploi de la compagnie de l'élévateur. Il voit M. McGibbon 3 ou 4 fois par jour régulièrement ; il ne l'a jamais vu en boisson ; "il est très gentil, poli et réservé," dit-il.

A l'échevin Ouimet il dit qu'il a donné deux ou trois voyages de sable à M. McGibbon pour sa serre. Ce sont les hommes de la ville qui ont fait le charroyage. Au mois de novembre dernier il eut besoin de faire transporter deux petits voyages de planches au sommet de la montagne et cet ouvrage prit 1½ heure du temps d'un homme ; ça lui aurait pris 3 heures de son temps si le surintendant ne lui eut pas rendu ce service. Il méritait bien cela attendu que les employés du parc avec tous leurs parents, femmes, oncles, cousins etc voyagent gratuitement sur le chemin de fer incliné.

Transquestionné par M. Ouimet le témoin dit que M. McGibbon lui a fait présent d'un tronc d'arbre de peu de valeur.

Il y a de cela cinq ans, il emprunta une chaudière fontaine pour faire les travaux pour le chemin de fer, mais il l'a retournée. Il lui fut demandé s'il avait reçu des patates, des pommes, etc, de M. McGibbons, mais à cette question les échevins Ames et Stevenson se recrièrent en disant que M. McGibbon avait un jardin qui lui appartenait en propre et qu'il avait droit d'en dispenser les produits à sa guise. Les noms de ceux qui ont charroyé le sable sont : MM. Bélanger et Dumas et les jeunes Clarihue. Il est bien possible que M. McGibbon ait été souvent sous l'influence de liqueurs sans qu'il s'en aperçut. Il se rappelle que la compagnie du chemin de fer incliné a fait faire des réparations à la boutique de forge du département du parc ; c'étaient deux morceaux de fer qu'on avait fait souder et quelques petits ouvrages exigeant peu de temps. M. McGibbon empruntait les outils, les cordes et les instruments de la compagnie et cette dernière en échange réclamait quelques petits services de temps à autre. La compagnie n'a jamais payé un sou à qui que soit pour l'ouvrage de forge en question.

Joseph Smith,—agent de billets à l'emploi du chemin de fer incliné certifie de la bonne conduite du surintendant et de sa courtoisie avec les employés et les étrangers.

Transquestionné par M. Ouimet.—Il dit que la compagnie est obligée de transporter les employés du parc gratuitement d'après le contrat avec la ville. Ce n'est pas du tout une faveur de la compagnie comme l'a dit le témoin précédent. Il ne peut jurer que M. McGibbon n'est pas resté absent pendant une semaine entière cet été.

Wm. Clark est aussi à l'emploi de la compagnie ; il corrobore le témoignage des autres témoins à l'égard de la bonne conduite du surintendant.

Transquestionné, il dit que M. McGibbon aurait pu s'enivrer sans qu'il le sut ; il n'a jamais eu beaucoup de rapport avec lui, cependant, il le voit très souvent.

...M. Turner, secrétaire de la compagnie, parle en faveur du surintendant, mais M. Ouimet lui fait avouer qu'il avait reçu de lui un voyage de fumier appartenant à la ville. Il n'a pas eu connaissance d'une querelle entre M. McNamee et M. McGibbon. Il ne peut jurer si depuis deux ans des arbres ont été plantés devant sa résidence ou aux alentours par les employés du parc. Il en a reçu plusieurs de M. McGibbon, il y a cinq ans, mais quant aux deux dernières années sa mémoire lui fait défaut ; il n'est pas certain.

M. Lareau — C'est malheureux que votre mémoire soit si ingrate ; ces mots : "Je ne suis pas certain" ne sont pas satisfaisants ; la plantation d'un ou de plusieurs arbres autour d'une maison est un fait assez notable pour attirer l'attention même du plus distrait. Je tiens à éclairer le comité là-dessus, car si M. McGibbon est blanc comme neige, il serait injuste de laisser planer le doute après l'enquête.

M. Stevenson — Ces questions sont frivoles, triviales et importunes sous prétexte de blanchir l'inculpé on le met noir comme l'encre. Un tel examen ne devrait pas se continuer ; c'est une injustice criante.

M. Lareau — L'échevin Stevenson ne parlait pas sur ce ton-là lorsqu'il s'est agi d'éclabousser les témoins de la poursuite.

Le témoin a dit qu'il se rafraîchirait la mémoire d'ici à ce qu'il paraisse de nouveau.

C. Wotherspoon, employé à la Banque de Montréal, domicilié au No 59 rue Victoria, a l'habitude après ses heures de travail, même dans les plus fortes tempêtes d'aller faire le tour du parc à cheval. Il a vu le surintendant régulièrement trois fois par semaine même dans les jours de tempête. Il n'a pas passé une semaine sans le voir. Il jure cela positivement. Personne ne lui a demandé de venir témoigner.

M. Lareau prit le témoin à tâche et si jamais témoin regretta de s'être présenté de son chef à une enquête ce doit être M. Wotherspoon. Le témoin se contredit et devint si confus qu'à la fin il prit son chapeau et se retira à la hâte.

L'échevin Laporte demanda au président que le témoignage du témoin fut retranché des minutes. Le président Ames essaya d'en donner l'explication, mais à la fin il battit en retraite et appela un autre témoin.

M. Wm Mann, président de la compagnie du chemin de fer incliné dit que l'accusé est sobre, honnête et en tous points compétant pour cette charge. Il a été absent six semaines cet été. Il admet qu'il a pu dire que M. McGibbon est trop âgé pour occuper une telle position. Il a porté plainte contre lui pour avoir négligé les chemins dans les alentours du chemin de fer qu'il représente. A l'échevin Lareau il dit qu'il a entendu plusieurs dames se plaindre de M. McGibbon. Il ne se rappelle pas d'une querelle entre le surintendant et un actionnaire de la compagnie, M. McNamee, durant laquelle ce dernier aurait été pris à la gorge et menacé avec un bâton par le surintendant. Il avoue cependant que ces deux personnages ont eu une "spat" (chicane) ensemble, mais il n'a pas vu de coups échangés entre eux. Il avoue aussi que M. McGibbon prend un "coup."

L'ex-échevin McCord n'eut qu'un bon mot pour le surintendant du parc.

J. E. Molson fit l'apothéose de M. McGibbon ; c'est un employé de la compagnie. Il fit un récit à l'emporte pièce de ses propres voyages en Afrique et en Amérique ; parla de ses relations avec les lords anglais et finit par dire qu'il n'avait jamais vu un homme si sobre, si posé, patient et généreux que M. McGibbon.

L'échevin Lareau demanda au témoin s'il lui arrivait de temps à autre de prendre un verre de liqueur. Cette question fut le signe d'un engagement sur toute la ligne et pendant trois minutes la confusion régna dans le camp.

Le témoin Molson fait une pose de Druide sur les rochers, frappa du pied et prononça un non ! énergique et solennel. L'échevin Stevenson déclara qu'une telle question était répréhensible. (Il venait de prendre le fauteuil de la présidence, M. Ames s'étant absenté un instant.) M. Lareau répondit qu'il trouvait étrange que le président fit objection quand l'avocat de l'accusé manifestait son approbation de cette question, par son silence. Il y eut une passe d'armes entre les deux échevins durant laquelle M. Lareau s'écria : "Lorsque nous avons produit des témoins pour la poursuite, vous avez pris plaisir à tourmenter un pauvre ouvrier qui avoua avoir pris quelques consommations et qui, comme punition fut privé de son insigne de gardien ; je ne vois pas que le témoin soit plus privilégié que ce pauvre ouvrier et je vous avertis que c'est mon intention d'avoir une réponse à cette question." Il en appela au jugement de M. Cardinal pour savoir si cette question était appropriée, attendu qu'il voulait prouver et était capable de le faire, que le témoin s'enivrait souvent sous les yeux même de l'inculpé. Pressé par M. Lareau, le témoin finit par avouer qu'il prenait de la boisson, mais qu'il ne négligeait pas son ouvrage. Avant de partir, il dit en bon anglais qu'il était plus gentilhomme que tous les membres du comité sans distinction. Il lança un défi à l'échevin Ouimet qui demanda son expulsion immédiate au président. Il sortit en proférant des menaces.

M. A. Jones, forgeron du parc depuis 16 ans, dit qu'il a fait de l'ouvrage en plusieurs circonstances pour la compagnie du chemin de fer incliné ; il a été payé par cette dernière, mais M. McGibbon a retranché cet ouvrage sur son salaire.

Il y a trois semaines il a perdu une demi journée. Il a travaillé pour la compagnie après les heures. Il a ferré les chevaux de M. McLellan très souvent mais celui-ci fournissait les fers et les clous. Il faisait ce travail durant les heures. Il n'a pas reçu de compensation pour cet ouvrage. Il a obéi aux ordres de M. McGibbon. Cet été il a travaillé pour la compagnie pendant toute une semaine.

Le président Ames feuilleta le rôle de paie et trouva plusieurs demi journées qui avaient été retranchées sur la paye du témoin, mais ne put rien trouver qui couvrait la période mentionnée par le témoin ni la semaine entière qu'il avait perdue en travaillant pour la compagnie. Il se mit à poser des questions au témoin de manière à obtenir une réponse favorable à ses vues, ce à quoi l'échevin Ouimet objecta en en appelant aux membres du comité qui furent unanimes à condamner ce procédé, à l'exception toutefois de l'échevin Stevenson, qui prit fait et cause pour son collègue. L'échevin Ames répondit que sa conduite était en rapport avec les questions inconvenantes, selon lui, des échevins Lareau et Ouimet qui avaient inauguré un précédent dans la prochaine enquête de la police et qu'il verrait alors à ce qu'il obtint satisfaction.

Continuant, le témoin dit qu'il a vu M. McGibbon dans un état très prononcé d'ivresse, mais qu'il ne l'a jamais vu tituber ni perdre la raison. Il est allé se plaindre à l'échevin Ouimet perce que le surintendant avait diminué ses gages. Il y a un an, il s'aperçut qu'il avait absorbé de la liqueur plus que de coutume.

David Robertson. — A travaillé au parc depuis 5 ans. Il déclare qu'un matin il sentit l'odeur de la liqueur sur McGibbon plus que d'ordinaire. Il a entendu les hommes murmurer contre la conduite du surintendant. Il ne l'a jamais vu chanceler ni perdre de temps à cause de la boisson. Ses gages n'ont jamais été baissées, c'est pourquoi il ne s'est pas plaint.

Il était alors près de 7 heures. Le président proposa l'ajournement à vendredi prochain.

L'échevin Laporte, avant de partir, fit motion que l'échevin Ouimet soit autorisé à citer devant le comité, à la prochaine séance, autant de témoins qu'il le désirera pour contredire les témoins de la défense sur certains points mais non pas sur de nouvelles accusations. Adopté.

AUX HOTELS

HOTEL VICER — Hon. S. N. Parent, maire de Québec ; Ernest Pacaud, Lucien Pacaud, Québec ; Hon. Duffy Sweet, Sorel ; H. G. Allen, Chûtes Niagara, Ont. ; M. et Mde J. P. Linahan, New-York City ; M. et Mde J. S. White, Northampton, Mass. ; M. et Mde W. Barnard, Detroit, Mich. ; J. McOnat Mackie, Boston ; Gascoigne, Grand'Mère ; A. L. Branchaud, Cté. H. ; H. Wetherer, Toronto ; Mde et Melle E. C. Whitman, New-York ; M. et Mde P. A. Faribault, Brooklyn, N.-Y. ; Fred Gélinas, Ottawa ; M. et Mde S. Goodman, jr., Philadelphie ; Capt. J. S. Denhurst, Irlande.

HOTEL QUEEN'S. — Dr R. Hooper, A. Sauderson, V. Henderson, A. Mitchell, E. Gérard, J. Gibson, H. Gauder, R. E. MacArthur, M. E. Peterson, Sir P. Briggs, J. W. Gray, R. D. Hunie, J. C. Johnston, E. Simpson, D. W. Karn, J. Lillie, Lt.-Col. Pope, Toronto ; Mde A. B. Everith, Boston ; Thos. Marriote, Rouses Pond ; A. Wilkinson, A. Okley, Linton ; N. Ellis, Toronto ; M. et Mde Maintyre, Saint-Jean ; Rev. T. H. Wright et dame, Picton ; C. R. Malcolm, Calgary ; P. R. Nye, A. T. Butterworth, Ottawa ; J. J. Boyeon, S. W. Peckes et dame, Portland ; Arthur ; M. L. Steers, Cté. S. Clifton, Bervie, Angleterre ; C. O. Cumming, St-Alban ; Geo. Hutchins et dame, Boston ; M. C. Griffin, Portland ; N. R. Hilkard Ottawa ; Geo. H. Cross, St-Johnsburg ; A. E. Parent et dame, Trois-Rivières ; T. W. Stoud et dame, Minneapolis ; R. D. Cross, Wilton ; J. B. McIlwy, St-Jean ; J. N. Mekkle, Mamsburg.

HOTEL ST-JAMES. — N. Leet, Danville ; E. Swift, Québec ; Mme Jackson, Halifax ; J. O. Smart, St-Jean N.-B. ; W. Benson, Sgt. Kingston ; P.-G. Dumarge et sa famille, Philips Wis ; G. H. Brown, Montmagny ; Ph. Gingras, Québec ; Tancrède Pagnuelo, Mlle Emma Campbell, F. T. Savoie, Plessisville ; Mme S. Bertram, S. Landry, Portland ; S. G. Ritcher et dame, J. Ledoux, E. C. Cowley, Greenville ; John B. Lovely, John Hangan, Desrivières ; A. Findley, Portland ; G. Kearle, New-York ; J. A. St-Jacques St-Hyacinthe ; F. J. Driscoll, Halifax ; Charles Lovel, Boston ; J. G. Bouillon, Dawson City Wm. Goldsmith, Chateauguay N.-Y.

LE LYCEE CATHOLIQUE

Mgr Gauthier visite le bazar du Windsor

Le grand bazar organisé dans la salle Windsor, au bénéfice du lycée catholique, continue à présenter un aspect des plus animés et à recevoir les plus grands encouragements. Mais aussi, il faut dire que les dames organisatrices mettent un zèle et une grâce sans bornes dans l'accomplissement de leur tâche.

Hier après-midi Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque de Kingston s'est rendu à ce bazar où tous les enfants de l'école St-Patrice s'étaient rassemblés pour lui présenter une adresse. Sa Grandeur a répondu en termes émus à cette adresse. Son passage dans ce bazar a été accompagné d'une généreuse cotisation.

Dans la soirée, après que les aimables et dévouées jeunes filles eussent demandé l'obole des visiteurs, de la musique et du chant fort goûtés ont été donnés par Mme Monk, Mlles F. Murphy, L. Graham, Brown et A. Ducharme.

Cet après-midi, Mme Lemay donnera, au bazar, un "five o'clock ten" de 4 à 6 heures. Lundi ce sera au tour des jeunes demoiselles et jeudi il y aura un parti de Euchre.

SERVICE AMBULANCIER

Hier, vers 4 heures, madame H. Parker, est tombée en bas d'un tramway, sur la rue Ste-Catherine, et a reçu de graves blessures à la tête. Elle fut transportée à l'hôpital Général.

—James Healey, 306, rue Cadieux, commis à l'emploi de Henry Morgan, est tombé d'un échaffaudage, hier, en travaillant, et s'est fracturé une jambe. Il est à l'hôpital Général.

—A huit heures, hier soir, l'ambulance a été appelée aux usines du C. P. R., rue Delorimier, pour recueillir un nommé J. C. Hooper, 203 rue Montcalm, qui s'était fait écraser un pied par un rouleau en fer.

—Trois employés du Canada Load and Saw Works, Wm. Glass, A. E. Bishop et F. Keating, ont été sérieusement brûlés à la figure par l'explosion d'une lampe. Keating est sorti de l'hôpital après que ses blessures eurent été pansées ; les deux autres sont restés à l'hôpital.

MONUMENT PRUME

Le concert au profit du monument Prume aura lieu le 7 novembre prochain au théâtre "Her Majesty" au lieu du "Windsor", comme on l'a annoncé.

Les personnes désirant prendre part aux chœurs de "Gallia" sont priées de s'adresser au professeur J. J. Goulet, 76 Cathcart.

Ce ne fut pas une cure générale passagère

Nous, soussignés, garantissons que le Smith's North American Indian Rheumatic and Kidney Cure guérira tout cas de rhumatisme ou de maladie des rognons si on fait usage de six bouteilles. Quand les intéressés n'auront pas été soulagés, une déclaration écrite des personnes ayant employé le remède sera exigée. Nous garantissons que douze boîtes de Tablettes opéreront la guérison.

LYMAN, KNOX & CIE.,
KERRY, WATSON & CIE.,
LYMAN, SONS & CIE.,
Pharmaciens en gros.
Montréal, Québec.

COURRIER DE QUEBEC

Les voleurs qui ont opéré la semaine dernière

Vieillard tué sur la voie du lac St-Jean

(De notre correspondant particulier)

Québec, 21.— On a constaté que les voleurs qui se sont attaqués la semaine dernière avec plus ou moins de succès aux coffres-forts de deux ou trois de nos principaux établissements, pensionnaient dans une résidence de la rue St Jean, hors les murs. Ils étaient deux. Ils sont arrivés dans cette maison mardi de la semaine dernière et se sont donnés à la maîtresse de céans comme deux New-Yorkais, appartenant à la profession théâtrale, souffrant d'affection cathautrale au larynx et de passage à Québec pour subir un traitement spécial et se reposer. Ils ont passé la nuit de mardi à mercredi tranquilles dans leur couchette. Mercredi soir, ils sont sortis vers 7 heures et ne sont arrivés que vers deux heures. Cette nuit-là, vers 1.30 heure, ils avaient fait sauter le coffre-fort de la maison Renaud & Cie. Jeudi soir, ils sont sortis vers 9 heures et ne sont arrivés que vers 4 heures. Cette nuit-là, c'était le coffre-fort de Timmons et Cie et celui de Ledoux, carrossier, rue Ste-Anne, qui avaient reçu leur visite.

On a remarqué que l'un deux portait soigneusement le soir, lorsqu'il sortait, un petit paquet qui paraissait être une boîte carrée. C'était probablement un paquet de dynamite, de fulmi-coton ou de poudre explosive quelconque.

Vendredi matin, à 6.30 heures, ils effectuaient leur départ sans prendre leur déjeuner, disant à la maîtresse de leur pension qu'ils allaient en pique-nique. Or, on ne les a pas revus depuis. Ils ont laissé à leur pension un porte-manteaux dans lequel on a trouvé de vieux vêtements. Leur accoutrement de nuit, probablement.

La maîtresse de pension a dit aux agents de police secrète qu'elle avait été parfaitement payée, qu'elle n'avait pas eu le moins du monde à se plaindre de ces étrangers pensionnaires et qu'ils avaient toute l'apparence de parfaits "gentlemen." L'un d'eux était brun et l'autre châtain. Ils paraissaient âgés de vingt-cinq à trente ans et étaient de taille moyenne.

— Le chemin de fer de Québec et Lac St-Jean a fait une victime hier matin entre Hébertville et St-Gédéon. Un vieillard de 70 ans du nom de Fortin, qui avait eu l'imprudence de s'engager sur la voie ferrée a été frappé par une locomotive. La mort a été instantanée.

— L'incendie qui a failli détruire de fond en comble l'église paroissiale de L'Isle, jeudi matin, a été découvert vers 10 heures dans le rez de chaussée de la chapelle des Enfants de Marie. Il avait été causé par la fournaise. En un instant la chapelle était en flammes. On a été obligé de charroyer l'eau du fleuve au moyen de voitures chargées de barils et de faire la chaîne. Après deux heures d'efforts presque surhumains, on a fini par contrôler le feu, et l'empêcher de gagner l'église. Les dommages par l'eau et le feu ont été considérables, cependant. On en estime la valeur à pas moins de deux mille piastres. Il y a des assurances pour une partie des pertes.

—Les obsèques de Mme Joseph Archer, mère de M. Joseph Archer, jr., et grand'mère du Lt.-col. Pelletier, ainsi que du Dr Hamel, de Québec, ont eu lieu hier matin, dans l'église St-Patrice, au milieu d'un concours considérable de personnes sympathiques. La société St-George, qui a eu M. Archer, sr., pour membre et zélateur pendant de nombreuses années, était représentée aux funérailles par son président, M. Shaw. Sa Grandeur Mgr l'archevêque s'était fait représenter par l'aumônier de l'archevêché, Mgr Têtu. On remarquait encore dans le sanctuaire le recteur de l'Université Laval, l'abbé Mathieu, l'abbé L. Paquet, chapelain du monastère des Franciscaines, Mgr B. Paquet, du palais épiscopal, l'abbé Audet, chapelain de Jésus-Marie, à Sillery, etc., Sir A. Pelletier, l'hon. Jos. Shehyn, l'hon. Richard Turner, l'hon. Chs. Langelier, Félix Carbray, M.P.P., le Dr Beilean, J. Geo. Garneau, E. B. Garneau, P. De Cazes, Chs. Baillairgé, etc., ont signé le régistre.

—Le procès de Scott, accusé du crime d'incendie, et de son associé Polley, pour obtention d'argent sous de faux prétextes, est fixé à lundi. Polley a pour avocat M. Taschereau, et M. Lane est le procureur de Scott. C'est le procès d'Allaire, accusé de recel qui s'instruit de ce temps-ci. Denis, son compagnon a été trouvé coupable.

—Le procès des deux pugilistes, Leclerc et Clarke a été fixé hier matin, par le juge des Sessions, au 26 courant.

FORESTIERS CANADIENS

Les nouveaux officiers du conseil des Chefs Rangers passés et présents de l'ordre canadien des Forestiers, pour le district de Montréal sont : Président, F. Stevens, Cour Hochelaga ; vice-président, F. Chartrand, Cour Champlain ; secrétaire, Richard Lynch, Cour Freedom ; J. B. A. Alarie, Cour Champlain, et M. D. Caron, Cour Laurentide.

Comité de visite des malades : le président, vice-président avec MM. T. C. Fleming, Cour Freedom, F. X. Galibois, Cour Frontenac, et un comité exécutif, composé d'un membre de chacune des 34 loges subordonnées.

INFRACTION A LA LA LOI DES LICENCES

Henry Rice, propriétaire de l'hôtel Continental, a été condamné à $120 d'amende et les frais, par le juge Desnoyers, pour vente de boisson le dimanche et son certificat lui a été enlevé.

DENTISTE

Dr A. Brosseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, Montréal.

LA GRANDE PARTIE

De nombreux paris engagés sur son résultat hier soir

UNE USURPATION DE POUVOIR

Dans la nomination des officiers

DES MONTRES D'OR AUX CHAMPIONS DU HOCKEY

PROGRAMME DES EVENEMENTS SPORTIQUES DES DEUX JOURS

SAMEDI

Dernière partie de crosse de la saison, Shamrock vs National, terrain des Shamrocks, Mile End.

Partie de football, ligue senior, Collège d'Ottawa vs Britannia.

Tournois intercollégiaux, terrain de la M. A. A. A.

DIMANCHE

Concours de tir au pigeons, au Bout de l'Isle.

LA CROSSE

C'est aujourd'hui le grand jour.

Ce matin, les milliers d'amateurs du jeu de crosse qui se proposaient d'assister à la grande partie de cette après-midi entre le National et les Shamrocks n'ont pas été peu joyeux de constater que la température, bien que froide, était magnifique. Il y aura donc une foule immense au terrain du Mile End, cette après-midi. Il y a déjà une multitude de billets de vendus, et plusieurs collèges et autres institutions assisteront en corps à la lutte.

Les membres du club de football Irlandais ont manifesté l'intention de voir la partie, et des sièges ont été réservés pour eux dans la grande estrade.

Hier soir, lorsque le public fut fixé sur le choix des joueurs qui représenteront les deux grands clubs, cette après-midi, il y eut un grand nombre de gros paris encagés, au pair.

La confiance est également grande dans les deux camps, bien que les Shamrocks affichent plus la leur. Le fait est qu'ils ont un peu raison, car la partie se joue sur leur terrain et de plus, les deux umpires qui ont été nommés par un de leurs officiers ne manqueront pas de leur être sympathiques.

Si le National est victime de l'un ou de l'autre des umpires, cet après-midi, il n'y aura pas eu de sa faute. M. Lamarche a suggéré un grand nombre d'hommes qui ont fait leur marque, mais le club Shamrock les a tous refusés sans raison, préférant s'en tenir à ceux qui n'est autre chose, dans le présent cas, qu'une usurpation de pouvoir, de la part du président de la ligue.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que Currie et Cousineau seront à leur poste cette après-midi.

BASE BALL

EGAUX

Les Philadelphie et les Brooklyn sont maintenant sur un pied d'égalité dans la série de cinq parties pour l'enjeu de $2,500.

La partie décisive sera joué aujourd'hui à Brooklyn.

	R.	H.	E.
Score :—			
Brooklyn ... ... 011000100—3	10	4	
Philadelphie ... ... 010201000—3	11	1	
Batteries — McJames, Donovan et McGuire. Fraser et McFarland.			

LA BOXE

UNE VICTOIRE DE CHOYNSKI

Au club Broadway de New-York, hier soir, Joe Choynski a défait Jimmy Ryan, un heavyweight australien, à la septième reprise d'une bataille qui devait en durer vingt. Choynski était aussi frais à la fin qu'au commencement de la lutte.

Baltimore, 20. — Jake Kilrain, dans une exhibition avec Steve O'Donnell, a failli être mis hors de combat par celui-ci ici ce soir.

HOCKEY

DES MONTRES D'OR POUR LES CHAMPIONS

Hier soir à la salle du club Shamrock au Mile End a eu lieu un "Smoking Concert" au cours duquel on a présenté aux sept vaillants joueurs qui ont remporté le championnat du hockey, l'hiver dernier, de splendides montre d'or. La fête fut des plus joyeuses, et les messieurs suivants ont pris part au programme :

Ed. Quinn, John Pemfold, William Murphy, A. Giroux, N. W. Power, George [illegible], Fred O'Connor, T. Slattery, A. Slaterry, A. Litouche et W. J. E. Wall. Le prof Shea était au piano.

Les montres furent présentées, à M. Harry Trihey, le vaillant rapitaine de la fameuse équipe, par le président Snow, à Arthur Farrell, par M. W. J. McKenna, à Jas. McKenna, par M. Clarence F. Smith, à Fred Scanlan, par M. Tom. Wall, à Frank Tansey, par M. Ed. Cavanagh, à Frank Wall, par C. T. Hart.

Après avoir crié trois hourrahs pour les champions du hockey et trois hourrahs pour l'équipe de crosse on se sépara.

Les montres sont de véritables objets d'art et sortent de l'atelier de M. N. Henry Birks & Co.

YACHT

LE TEMPS OFFICIEL

La série de grandes courses internationales pour la coupe America s'est terminée hier par la troisième victoire consécutive du Columbia.

Voici le temps officiel de la course :

	H.	M.	S.
Départ			
Shamrock	11	00	34
Columbia	11	01	35
Détour, Boucle de 15 milles.			
Columbia	12	19	00
Shamrock	12	19	17
Fin de la course :			
Columbia		2	40 10
Shamrock		2	45 17

D'après le récent mesurage, le Shamrock devait concéder à l'Américain 16 secondes, de sorte qu'en prenant en considération l'avantage du Shamrock au départ, celui-ci s'est fait battre de 6 minutes 34 secondes.

BICYCLE

NOUVEAU CLUB

A une assemblée extraordinaire, plusieurs jeunes gens de Parc Laval ont fondé un club de bicycle. Les officiers suivants ont été élus :

M. J. E. Drolet, président.
Alb. Godin, vice-président.
E. Drolet jr, secrétaire.
Art. Thériault, secrétaire trésorier.
Ernest Godin, capitaine.
Gaston Drolet, 1er lieutenant.
Xavier Godin, 2e lieutenant.

Le club doit bâtir une piste au Parc Laval, et le comité n'épargnera rien pour la rendre la plus belle et la plus rapide de la Province.

Pour informations s'adresser au secrétaire, E. Drolet, Parc Laval, Co Laval, P.Q.

JE PUIS RECOMMANDER SINCEREMENT

Le Celeri Compose de Paine

Si vous entrez dans la saison d'automne variable et dangereuse fatigué et énervé, faites usage du Céleri Composé de Paine.

Si vous êtes rhumatisant ou si vous souffrez du foie ou des rognons, le Céleri Composé de Paine vous rendra la santé.

Je puis recommander sincèrement le Céleri Composé de Paine à mes clients comme le meilleur remède pour donner la santé et de la force. Je reçois toutes les semaines un nouvel approvisionnement de ce célèbre remède.

A. DECARY, pharmacien,
1688 rue Ste-Catherine, Montréal.
7-10-14-17-21-24-28 et 31

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rolliens.

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES.

Avis de Vente

DE TERRAINS

Nous avons reçu instruction des représentants de la succession de feu Sir W. E. Logan, de vendre aux enchères publiques,

Mardi, le 31 Octobre 1899

le résidu de la Ferme Logan, consistant en 328 lots à bâtir, dans la Côte St-Louis, bornés comme suit :

A l'est par le chemin Papineau ;
A l'ouest par la rue Panet ;
Au sud par la rue Guilford ;

Au nord par la limite de la ferme Logan.

Aussi, 65 lots dans la Côte Visitation, vis-à-vis les terrains ci-haut décrits et bornés comme suit : à l'ouest par le chemin Papineau, à l'est une avenue et au nord par la propriété par la succession Lionais, au sud par la succession Hastings.

Pour conditions de vente et autres renseignements, s'adresser à nos bureaux, 69 rue St Jacques. Vente à onze heures à nos salles d'encan.

MARCOTTE FRERES,
14,16,18,21,28,30 Encanteurs.

Vente par Encan

EN DETAIL

Nous avons reçu instruction des curateurs de vendre en détail et sans réserve, au No 1753 rue Notre-Dame,

LUNDI, LE 23 DU COURANT

A DEUX HEURES

un immense stock de marchandises variées provenant d'une faillite et comprenant marchandises de nouveautés, fourrures, articles de fantaisie, bijouteries, dentelles, lingerie, corsets, rubans, étoffes à robes, velours, fil, soie, bas, cotonnades, épingles à cheveux, peignes, brosses et quantité d'autres articles. Vu la variété et la qualité de ce stock, les dames sont spécialement invitées. On vendra à vente privée les jours suivants.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Vente au Commerce

Nous vendrons à nos salles, rue St Jacques,

Mercredi, le 25 du courant, à 10 hrs

sans réserve et en lots pour le commerce, un fonds de banqueroute de nouveautés, étoffes à robes, cachemires, bas, gants, sous-vêtements, mouchoirs, articles de modes, plumes, rubans, ornements, boutons, articles de fantaisie, corsets, etc.

Aussi : Beaver, serges, meltons, tweeds en grande quantité, casquettes, bretelles, fournitures de tailleurs, braids, etc.

Aussi : un gros stock de hardes confectionnées, habillements, pardessus et pantalons pour hommes et garçons et grand nombre d'autres marchandises.

Conditions libérales.

MARCOTTE FRERES.
202-3 Encanteurs.

PAR BENNING ET BARSALOU

Vente au Commerce

Nouveautés, Lainages, 23 Caisses Toiles de Ménage (par catalogue), Fourrures, Chaussures, etc., etc.

PAR

BENNING & BARSALOU
Encanteurs.

A leurs salles de ventes,
Nos 86 et 88 rue St-Pierre

Mercredi, le 25 Octobre

A 10 HEURES A. M.

Vente régulière hebdomadaire de Nouveautés, Lainages, Etoffes, Cotons, Soies et Satins, Casques et Casquettes, Confections pour hommes et enfants, Sous-vêtements, Bretelles, etc., etc.

Aussi à 11 heures a. m., 7 caisses de Fourrures assorties, 175 Caisses de Chaussures.

Aussi à 3 heures p. m., par catalogue, 23 caisses Toiles de Ménage, (venant d'arriver de Glasgow.

Vente sans réserve, en lots pour convenir au commerce. 202-3

PAR M. HICKS & CIE.

Rugs Turcs

Tapis, chemins et portières. C'est avec un grand plaisir que nous annonçons la vente de cette consignation apportée par le steamer Ashanti.

Messieurs Gulbenkian & Cie, de Constantinople et Londres les plus importants marchands de rugs du monde nous ont donné instruction de vendre les articles ci-dessous aux enchères.

Mercredi, Jeudi et Vendredi,

les 25, 26 et 27 octobre, à nos salles, 1821-1823 rue Notre-Dame

La vente commencera chaque jour à 2.30 heures p.m. C'est la première vente qui a lieu au Canada pour MM. Gulbenkian et ce sera sauvegarder la réputation universelle de cette maison que de dire que les articles sont les plus beaux qui aient jamais été expédiés au Canada et qu'ils surpassent de beaucoup n'importe quelle collection qui ait été offerte précédemment au public à vente privée.

Les catalogues sont prêts et l'on peut voir les marchandises.

M. HICKS & CIE.
202-3 Encanteurs.

L. N. DENIS

Peintre-Décorateur
Peintures à Bon Marché

313 Rue St-Laurent.

AMUSEMENTS

ACADEMIE — CETTE SEMAINE
Matinée Régulière Samedi
LE SUCCES DE RIRE
WHAT HAPPENED TO JONES
PRIX—25c, 50c, 75c et $1.00.
Semaine Prochaine—THE CHRISTIAN.

ACADEMIE — EXTRA
LUNDI, le 23 Octobre
Six soirées, 2 Matinées.
Lever du Rideau à 8h. précises
LA VENTE DES PLACES A LIEU MAINTENANT
Liebler & Co., joueront la grande pièce
HALL CAINE
—THE—
CHRISTIAN
PRIX—25c, 50c, 75c, $1.00 et $1.50.

OPERA FRANCAIS
Monument National
Matinée aujourd hui
"MIGNON"
Prix populaires ; 25 cts, 50 cts, et 75 cts.
CE SOIR "MIREILLE"
LUNDI SOIR "L'AFRICAINE"
MARDI SOIR "AIDA"
MERCREDI SOIR "LAKME"
Décors nouveaux, mise en scène splendide.
Billets à la Pharmacie Nationale et à la Pharmacie Déary.

THEATRE FRANÇAIS — W. E. Phillips, Locataire et Gérant.
SEMAINE DU 16 OCTOBRE
Reproduction de la désopilante comédie d'AIDE
"Dr BILL"
Grand programme de Vaudevilles, ayant en tête les ROBBINS, dialogues et esquisses de la haute

NOUVELLES MINIERES

LA BAISSE DE LA WAR EAGLE

M. George Gooderham, de Toronto, interrogé relativement à la situation des mines War Eagle et Centre Star, a déclaré qu'il ne voyait absolument aucune raison pouvant justifier la baisse des actions de la War Eagle. Il dit que cette mine vaut un million de plus qu'il y a un mois, lorsque ses parts se vendaient $3.80. On a attaché beaucoup d'importance au fait que ces actions sont tombées de 80 points en 30 jours, mais cette chute n'avait aucune cause juste se rattachant à la mine.

M. Gooderham considère que les actions de la War Eagle valent précisément $3. La spéculation publique les a fait monter à $3.80, et une réaction s'est produite.

Quant à la Centre Star, M. Gooderham dit que le tiers des actions de cette mine a été offert aux actionnaires de la War Eagle avant d'être placés sur le marché. S'ils dédaignent de les prendre, les actions seront vendues à des capitalistes anglais qui ont déjà fait des offres.

M. Gooderham dit que la War Eagle et la Centre Star sont des placements sûrs et solides.

LA MINE YANKEE GIRL

Vancouver, 21.—La mine Yankee Girl a été la première à expédier du minérai par la nouvelle ligne du Pacifique. Elle a expédié 100 tonnes de minerai au haut-fourneau de Trail.

LA REPUBLIC

M. Robert Jeffray, vice-président de la mine Republic, vient de recevoir la dépêche suivante : "La mine Republic a complété sa longue galerie, et à une distance de 2250 pieds, elle a percé la veine principale de 25 pieds de largeur, qui rapporte du minerai d'une grande valeur. Dans le puits d'aérage également, par l'excavation latérale sud, pratiquée à 450 pieds, on a découvert des dépôts d'une richesse remarquable.

L'EXPEDITION DU MINERAI

On annonce de Rossland que les mines Number One et Josie vont bientôt commencer à expédier du minerai. On a commencé à y construire un tramway pour transporter le minerai au chemin de fer de Red Mountain, et dès qu'il sera complété, on expédiera 50 tonnes de minerai par jour. Le puits vertical de la Number One a 400 pieds de profondeur, et on y a trouvé, à quelque 100 pieds du fond, un filon de quatre pieds de largeur sur 300 pieds de longueur explorée. On creuse en ce moment pour atteindre la veine.

Le puits principal de la Josie est profond de 500 pieds et on se prépare à y installer un élévateur électrique, après quoi on commencera à creuser des galeries latérales.

LA MINE EVENING STAR FERMEE

La mine Evening Star a suspendu ses opérations, à la suite, croit-on, d'un malentendu qui s'est élevé parmi ses directeurs. L'événement est d'autant plus regrettable que l'exploitation avait montré que la mine a encore de grandes quantités de minerai qui, avec les taux actuels de la fonte, auraient rapporté de gros bénéfices. Cette mine a expédié cette année 1000 tonnes de minerai, et ses puits en sont encore remplis.

L'Evening Star a été exploitée depuis 5 ans par intervalles, et depuis 2 ans sans interruption. Il est probable que les opérations seront reprises après la prochaine assemblée des actionnaires.

LA MINE IRON COLT

La compagnie propriétaire de la mine Iron Colt a été réorganisée sur une nouvelle base, et les possesseurs de vieux stock peuvent faire échanger ce dernier contre du nouveau en envoyant leurs certificats à Thomas Anderson, Rossland. Les livres seront fermés le 26 octobre. Les trois quarts du nouveau capital seront payés immédiatement, et le reste est payable par versements.

DECOUVERTE DE MINERAI

Une dépêche reçue tout récemment, annonce qu'en travaillant à la voie du Pacifique, dans le district de Boundary, on a frappé une large veine de minerai, sur la propriété de la mine Winnipeg. La veine contenait 36 pieds de minerai bon à expédier au haut fourneau.

La veine découverte dans la Morrison, à Deadwood, à une profondeur de 220 pieds, a 98 pieds de largeur. La galerie ouest sera prolongée jusque sous le puits No 1.

Plusieurs centaines de tonnes de minerai enlevé en coupant la veine ont été empilées au fond du puits. On construit actuellement de vastes hangars pour y mettre le minerai.

Un compresseur à dix perforateurs a été commandé, mais il ne pourra être livré avant trois mois. On emploie en attendant un compresseur à quatre perforateurs.

LA NORTH STAR

La mine North Star, possédée en grande partie par Mackenzie et Mann est à se munir de machineries. Un perforateur a été installé pour sonder le " claim " à de grandes profondeurs. Un nouveau tramway de 6,000 pieds de long va être construit incessamment pour transporter le minerai au chemin de fer.

UNE MINE DE CUIVRE

Une riche découverte de minerai de cuivre a été faite à Bugaboo Creek, au nord de Windermere. Le gisement a 20 pieds de largeur, dont un cinquième est composé de pyrite de cuivre solide. Ce gisement est long de 500 pieds, et on en a découvert la continuation sur une étendue de 4500 pieds. Les locateurs de ce claim sont MM. McKeenan et Stadlander, de Windermere. Ce gisement de cuivre est l'un des plus riches que l'on ait découverts dans la Colombie Anglaise.

NOTES

Le "Rossland Record" dit que tous les compresseurs en disponibilité dans le district sont envoyés à la mine Centre Star pour être employés dans celle-ci jusqu'à ce qu'elle ait complété l'installation de ses nouvelles machines. Lorsque l'installation sera terminée, la Centre Star et la War Eagle réunies auront 91 perforateurs à leur disposition.

—La mine J.X.L. a été inscrite à la Bourse Minière de Toronto.

—Quinze tonnes de minerai expédiées récemment de la mine Exchequer, ont rapporté $80 par tonne.

—On annonce que les travaux de creusage, à mains d'hommes, progressent rapidement dans la Californie. La machinerie à vapeur sera en place vers le 1er décembre.

—Une dépêche de Spokane annonce que le différend qui existait entre la Deer Trail No 2 et la Shephard Company, a été réglé.

—La mine Rambler Cariboo engagera 25 mineurs en plus.

—Le haut-fourneau des mines Hall, à Nelson, a expédié la semaine dernière à New-York, deux chars de matte évaluée à $10,000 environ.

—On assure que la mine LeRoi va prochainement payer un dividende. Il paraît que ses directeurs ont décidé de commencer à expédier pour être fondu le minerai du vieux puits, qui rend en moyenne $8 par tonne. Le puits contient 110,000 tonnes de ce minerai, dont on expédiera 200 tonnes par jour.

—Le récent envoi de minerai de la mine Virginia a rapporté $20 par tonne.

—Le minerai de fer de l'Ontario commence à s'exporter en Angleterre et surtout à Glasgow, en Ecosse. Ce minerai a été trouvé excellent et l'on parle d'un envoi de 20,000 tonnes en Allemagne, à brève échéance.

PARTS DE MINES

Le total des ventes de la semaine a été comme suit:

Payne	43,500
War Eagle	45,500
Republic	54,325
Virtue	3,500
Montreal & London	8,500
Big Three	4,000
California	5,600
Fern	400
Ivon Colt	15,800
Montreal Gold Fields	3,850
Novelty	500
Virginia	500
Rambler Cariboo	1,000
Slocan Sovereign	1,500
Rathmullen	50,500
Deer Trail No 2	7,500
King	1,900
Okanagan	1,500
Dardanelles	5,000
Old Ironsides	500
Knob Hill	500
Golden Star	2,000

Commerce et Finances

EPICERIES

Il y a eu cette semaine une baisse de 5c par 100 livres sur toutes les qualités de sucre. La demande en ce moment est tranquille, vu que les acheteurs se sont approvisionnés pour quelque temps, et les stocks des manufactures s'accumulent. Le sucre granulé se vend maintenant $4.50 et les cassonades $3.70 à $4.35, par 100 livres.

Le marché aux melasses est sans changement, mais les prix conservent une tendance à la hausse. Il y a peu de demandes de lots considérables, mais la demande des commerçants de la campagne est bonne. La melasse des Barbades se vend 37c le gallon, par quantité de char, et 38c en lots moins considérables. Il y a quelque demande pour la melasse de Porto-Rico, à 32c.

La demande pour les raisins de Valence est très bonne sur le marché local, mais la première cargaison reçue directement, la semaine dernière, est épuisée. Les prochains arrivages sont sûrs de se vendre promptement, à des prix fermes.

En fruits de Californie, le marché continue d'être tranquille, mais les prix son fermes, quoique sans changement.

Il se fait un bon commerce de raisins de Corinthe, à 4¾c à 5¼c, selon la qualité.

En fruits et légumes en conserves, on remarque encore la rareté du blé-d'Inde qui est coté $1 à $1.05 la douzaine. Il y a une bonne demande pour les framboises qu'on ne peut plus obtenir aux manufacturiers, et qui sont cotées $1.50 à $1.55 la douzaine, ce qui constitue une avance de 15c à 20c depuis que la nouvelle récolte est sur le marché.

Le marché au riz est ferme et on annonce d'Angleterre une avance de ¼c à ½c par livre sur toutes les qualités. La demande locale est active parce que les acheteurs s'empressent de s'approvisionner avant que les chemins de fer n'aient augmenté les prix de transport. Nous cotons : " B standard," $3.30 à $3.40 ; " Patnas," $4.12½ à $4.75 ; riz du Japon, $4.50 à $5 ; riz de la Caroline, $6 à $7.

Il y a aussi une bonne demande pour les thés noirs, et les prix sont en conséquence fermes. Les thés du Ceylan sont très fermes et de grosses commandes ont été envoyées sur le marché producteur. Les thés du Japon sont tranquilles.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS.

Le marché au fromage a été plutôt tranquille, cette semaine, si l'on excepte un jour ou deux où des commandes assez importantes ont été reçues et remplies. Le plus beau fromage de l'Est est coté en ce moment de 11 3-8c à 11½c, et celui de l'Ouest, de 11½ à 11¾c. Le marché de Londres est tranquille et faible. Le câble de Liverpool n'indique aucun changement : le fromage blanc y est coté 54s 6d., et le fromage coloré, 56s.

Le beurre canadien a encore baissé de 5s sur le marché de Londres, et le beurre danois, de 12s à 15s. Sur le marché local, le beurre a baissé encore de 1c, cette semaine. Le beurre de crémerie de choix est coté 21c et le beurre de ferme et les bonnes qualités, de 20½c à 20¾c.

A Montréal, on cote les œufs strictement frais de 19 à 20c et les œufs mirés de choix de 18 à 18½ ; No 1, 16c et No 2, de 12 à 13c.

FARINES, GRAINS ET FOIN.

La demande pour la farine se maintient bonne et le commerce local est satisfaisant. Il y a aussi une bonne demande étrangère pour les farines du Manitoba. Nous cotons : patentes de blé d'hiver, $3.60 à $3.90 ; straight-rollers, en barils, $3.40 à $3.50 et en sacs, $1.65 à $1.70 ; patentes du Manitoba, $3.90 à $4.20 ; fortes à boulangers, $3.60 à $3.70. En farines d'avoine, le commerce est tranquille. On cote les farines d'avoine, en barils, $3.50 et en sacs, $1.70.

Le commerce de grains est modérément actif. Il y a cependant une bonne demande pour le sarrasin, et, comme l'approvisionnement est faible, le ton du marché est ferme avec une tendance à monter. Les pois sont cotés 68½c ; l'orge No 1, 52c ; l'orge No 2, 51c ; le seigle, 61½c ; l'avoine, 30½c, et le sarrasin, 57c.

Le foin est en bonne demande. On cote le No 1, de $8 à $8.50 ; le No 2, de $6 à $6.50, et le trèfle et mil, de $5.50 à $6 la tonne.

FRUITS ET LEGUMES

Il est arrivé quelques régimes de bananes, elles sont petites et très chères ; on vend le régime $2.50 ; les oranges Jamaique valent $5.00 le baril. En oranges de Rodi, il ne reste plus que des boîtes de 160 à $3.00 la boîte. Les citrons de Messine font de $2.50 à $3.00 la caisse.

En fruits de saison les cotes sont les suivantes:

Pommes, de $1.25 à $3.00 le baril; poires de Californie, $3.00 la boîte ; poires Dichess, de $4.50 à $5.00 le baril ; raisin bleu, 1½ à 1¾c, le vert à 2c la lb ; raisin Delaware 30c le panier et raisin Rodgers 26 cts le panier ; poires Flamish Beauty, de $3.50 à $7.00 le baril, suivant qualité. Les coings valent 20c le panier.

Les pommes de terre valent 40c le sac et 80c le baril.

Les prix des haricots triés à la main sont très élevés, on ne demande pas moins de $1.60 par minot en lot de char complet.

On cote: Salades, de 15 à 20c la doz ; salades pommées 20c la douzaine de paquets ; choux 20c la douzaine ; carottes, 10c la doz. de paquets; navets de 40c le sac ; céleri, 25 à 40c la doz ; blé-d'inde, 8 à 10c la doz ; oignons d'Egypte, 70c la boîte ; oignons rouges et jaunes, de $1.50 à $1.75 le baril ; topinambours, $2.50 le baril.

POISSON

Beaucoup d'activité cette semaine dans les poissons salés et en saumure. Les harengs ont encore avancé de 25c par baril. A cause de la période de chaleur que nous venons de traverser, le marché aux poissons frais s'est montré un peu faible.

Nous cotons haddock frais, 4c la livre ; poisson blanc, 7½c la livre ; doré, 8c la livre ; éturgeon, 7c la livre; brochet, 5½c la livre ; grenouilles, 30c la livre.

Morue salée No 1, $5.00 par baril ; No 2, $4.25 ; saumon, Labrador, le baril, $14.50 ; saumon, Colombie, $14.00 ; maquereau salé, No 2, le baril, $15.50 ; harengs, Labrador, No 1, $5.25 à $5.50 ; harengs, Nouvelle-Ecosse, le baril, $5.25, et demi-barils $2.50 à $2.75.

Haddock fumé, morue klondyke, 7c la livre ; harengs fumés, keppered, $1.50 la boîte ; harengs fumés, "Bloaters", $1.00 la boîte ; morue séchée, ballots de 112 livres, $5.00 ; morue desossée, marque Ivory, 5½c à 6c la livre ; harengs saurs, 10c la boîte.

Le temps chaud a nui considérablement à la vente des huîtres malpeques. Les arrivages de ce mollusque sont plus grands que la consommation ne le demande ; les prix sont moins fermes. Nous cotons aujourd'hui de $4 à $5 le baril selon le choix. Depuis le 15 courant jusqu'au 1er décembre prochain, la vente de la truite est prohibée sur le marché.

LA RECOLTE DE POMMES DE TERRE

L'"American Agriculturist" dit que la récolte de pommes de terre va être très considérable. Les hauts prix obtenus l'hiver et le printemps derniers ont encouragé les cultivateurs qui ont consacré cette année plus d'espace à cette culture. On estime à 3,000,000 d'arpents la superficie couverte en pommes de terre. La récolte approchera 242,000,000 de minots et sera la plus considérable depuis 1896. Selon l'"American Agriculturist", le rendement moyen a été de 81 minots par acre, cette année ; de 73 minots par acre en 1898, de 64 en 1897, et de 86 en 1896.

L'année dernière, la récolte totale a été de 204,000,000, et en 1897, de 174,000,000. Dans les Etats du centre, la récolte est généralement bonne, et dans la Nouvelle-Angleterre, elle est extraordinairement bonne, tandis qu'elle a peu réussi dans quelques Etats de l'Ouest et dans le nord-ouest généralement.

Dans le Canada et les Provinces Maritimes, les cultivateurs entassent une bonne récolte. L'Europe a une récolte moyenne.

Les marchés locaux sont très bien approvisionnés et les cultivateurs commencent à écouler leur récolte à des prix relativement bas.

NOUVEAUTES

Le commerce est actif et très satisfaisant pour la saison. Les prix ont avancé pour tous les articles d'assortiment général, et la perspective est encore à la hausse. Les acheteurs font inscrire dès à présent leurs commandes pour le printemps, convaincus qu'ils paieraient plus cher en différant d'acheter. Les paiements se font d'une manière satisfaisante et tout fait espérer un commerce de fin d'année très lucratif.

REVUE DE LA BOURSE

Contre l'ordinaire, les valeurs minières sont celles qui, cette semaine, ont le plus spécialement attiré l'attention. Les baissiers ont fait un mouvement extraordinaire qui a réussi probablement au-delà même de leurs espérances. Les actions de la War Eagle et de la Payne, notamment, ont décliné graduellement et rapidement, les premières jusqu'à $2.63, et les secondes jusqu'à plusieurs points au-dessous du pair. Le refus de la War Eagle de prendre la part qui lui était offerte du stock de la Center Star, paraît avoir été un des principaux motifs dont se sont servis les baissiers pour déprécier ses actions. Quant à la Payne, la baisse de ses actions est due à la décision des directeurs, qui ont jugé bon de suspendre le paiement des dividendes mensuels jusqu'à ce que la question de la grève soit réglée. Les directeurs déclarent qu'ils espèrent reprendre les opérations d'ici à deux mois, et alors, on recommencerait à payer des dividendes.

La République a baissé de plusieurs points en sympathie avec la War Eagle et la Payne, mais elle a regagné tout le terrain et clôturé hier à 123½.

En dehors des valeurs minières, qui ont été fort actives, les opérations de la Bourse ont été tranquilles. Les cours ont été extrêmement faibles au commencement du relèvement, mais un mouvement de relèvement a commencé et hier l'amélioration était générale. Le Pacifique, qui a touché 90¾, a clôturé hier à 92½. Le Montreal Street a de même avancé à 312, après avoir touché 307, et le Toronto Railway a regagné plusieurs points à 110½. Les autres cours ont été assez négligés.

La guerre du Transvaal, qui est la cause première de cette période de faiblesse de la Bourse, empêche aussi de prédire que l'amélioration présente soit durable.

A STE-ANNE DE PRESCOTT, ONT.

(Dépêche spéciale)

Ste-Anne de Prescott, 21. — A l'occasion des Quarante-Heures qui ont commencé, dans cette paroisse, dimanche dernier, le chœur de chant avait fait de grands préparatifs. Un chœur nombreux a fait entendre du très joli chant et l'organiste nous a donné de la musique. On a donné la magnifique messe Impériale. Grâce à l'habilité de monsieur Atchez Pilon, qui a présidé aux répétitions, l'exécution de cette œuvre a été parfaite. A l'office du soir, M. Atchez Pilon et Mlle Marie-Ange Laframboise dirent le duo "Justus ut Palma," et "Ave Maria," de Lambiliotte. Tous ceux qui ont participé au succès du chant et de la musique méritent des félicitations.

—Mlle Annie O'Mallay, institutrice, est allée voir sa famille à Ottawa, dimanche dernier.

—Mlle Marie-Louise Ethier, ancienne institutrice de cette paroisse, était en visite la semaine dernière.

—Le Révd M. Coderre, curé, a annoncé au prône, dimanche dernier, qu'il assisterait au grand banquet offert par le collège Bourget à Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque de Kingston, à l'occasion de l'anniversaire de son sacre.

—Mlle Mary Pilon a ouvert récemment un magasin de mode.

—H. G. Roy, marchand, annonce à ses amis qu'il vient de recevoir plusieurs ballots de marchandises de toutes sortes et pour tous les goûts.

DINERS DE CHARITE

Toutes les familles qui ont en mains des billets pour les diners de charité qui se donneront la semaine prochaine dans la grande salle de l'Asile de la Providence, sont priées d'en rendre compte aux personnes qui les leur ont confiés, avant le 23 courant.

Ces diners auront lieu tous les jours à 7½ heures p.m., depuis le 23 jusqu'au 28 inclusivement.

Tous les amis de l'institution sont cordialement invités à ces banquets. On nous promet pour chaque soir d'agréables amusements. — Asile de la Providence, No 1618 Ste-Catherine.

201-3

RAPPORT DES BREVETS

MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, nous fournissent la liste suivante de brevets accordés récemment à leurs clients par le gouvernement canadien.

63,160, David Tait, Deseronto, Ont., Mécanisme de propulsion pour bateaux.

64,091, J. B. Avon, Montréal, P. Q., Filet protecteur circulaire pour chars.

64,095, J. A. Whaley, Carberry, Man., Long couteau pour le beurre en tinette.

64,135, Dorilla Harvey, St-André de Kamouraska, P. Q., Chaussure fermant au moyen de petits crochets à ressort, (studs).

64,153, Joseph Rousseau, Thetford Mines, P. Q., Amélioration aux harnais.

64,112, J. B. Lavoie, Montréal, P.Q., Manière de fixer des berceaux aux chaises.

64,160, Albert Turner, Falmouth, N.-S., Outil combinaison, servant de marteau, hache et arrache - broquettes.

64,170, Robert Irving, Corwhin, Ont., Lieu perfectionné.

64,185, Albert St-Martin & L. F. Mallette, Montréal, P. Q., Appliques de cuir pour orner le bout des chaussures.

64,199, Ernest Geoffrion & C. E. Belanger, Montréal, P. Q., Machine pour enrégistrer les votes.

64,845, Joseph Gravel, Boulevard St-Denis, Montréal, P. Q., Filet protecteur pour chars urbains

COMPATRIOTES !

On ne peut attacher trop d'importance à la protection et à la conservation de la santé ; alors pourquoi vous laisser influencer, tromper même davantage par certains soi - disant spécialistes qui se sont accaparé le nom d'un plus ou moins célèbre mède in, mort depuis au-delà de 15 ans et qui n'a jamais, de son vivant, connu le remède magique qui porte son nom. L'on vous jette du sable dans les yeux par ces annonces mirobolantes pour mieux vous éblouir car ce fameux remède qui guérit à la fois toutes les maladies, n'en guérit généralement aucune. Défiez-vous des charlatans, mais plus de leur médecine et mieux encore de leur panacée, car elle vous fait plus de tort que de bien. Néanmoins, si vous souffrez de maladies pulmonaires et des bronches telles que consomption, bronchite, catarrhe, etc., des maladies de l'estomac, (dyspepsie) des maladies du foie, des rognons, constipation opiniâtre, maux de tête, chlorose et anémie, (pâles couleurs) enfin toutes les afflictions nerveuses, les maladies épuisantes et la débilité générale, consultez " Le Bulletin des Meilleurs Remèdes de Famille," sur la 2e page de notre journal d'aujourd'hui et vous y trouverez non pas un remède qui guérit toutes maladies, mais un remède sûr et certain pour chaque maladie, car chaque maladie a son remède spécial. Ces remèdes sont de véritables spécifiques reconnus par la science médicale de tout l'univers, étant particulièrement en usage dans les meilleurs hôpitaux.

La responsabilité des propriétaires de ces remèdes est une garantie suffisante pour que vous constatiez leur efficacité sans perdre de temps ni d'argent.

Roy & Boire Drug Co., incorporée suivant les lois de l'Etat du New-Hampshire avec un capital stock de $40,000.

2 LABORATOIRES :
21 Rue Pearl, Manchester, N. H., U. S.
1385 Rue Notre-Dame, Montréal, Can.

202-21-26-28-h

Les Pilules Fortifiantes

de Roy & Boire Drug Co., sont indispensables à l'homme faible, la femme pâle et l'enfant en langueur. Elles renforcissent en purifiant le sang. Elles sont en vente partout. 25c la boîte de 50 pilules. N'oubliez pas de lire le " Bulletin des Meilleurs Remèdes de Famille " sur la 2me page de notre journal d'aujourd'hui, vous en retirez sans doute de grands bénéfices.

202-21-26-28-h

M. LICHTENHEIN

La maladie l'empêche de comparaitre en cour

L'enquête ajournée à lundi

L'enquête dans l'affaire Edmond Lichtenhein accusé d'avoir signé un faux rapport le 1 juillet 1899, qui devait commencer hier après-midi en cour de police a été ajournée à lundi prochain à 2 heures. L'avocat du gouvernement, M. Oughtred, ainsi que M. Kent étaient présents en cour, mais M. Macmaster a fait dire au juge Dc noyers que son client M. Lichtenhein était empêché par la maladie d'assister à l'enquête. Voilà ce qui a engagé la cour à accorder l'ajournement. M. Leichtenhein devra produire un certificat de son médecin attestant sa maladie, autrement s'il ne se présente pas lundi après-midi, son cautionnement sera forfait.

ENCORE UNE COLLISION

Un homme frappé — insensible — c'est un étranger — il n'est pas reconnu — l'ambulance est appelée — il est conduit à l'hôpital — il ne reprend sa connaissance que quelques jours après — dans quelle position désespérante a-t-il laissé sa famille? — peut-être sans le sou — en outre — ignorant ce qu'est devenu le chef de la famille.

Un dollar par année à la CANADA REGISTRY CO., Ltée, 20 St-Alexis, Montréal, aurait changé la face des choses. On l'aurait reconnu à l'insigne à sa bretelle, il aurait été rendu à sa famille gratuitement, les soins du médecins gratuits — $6.00 par semaine durant sa maladie — $500 à la mort et autres avantages encore. Détails complets fournis sur demande par lettre.

VOUS REPRENDREZ VOTRE EMPLOI

Que la maladie vous a fait abandonner, si vous faites usage du "BROMA."

Toutes les maladies du sang et des nerfs combattues victorieusement par cette préparation supérieure. Se vend partout. 16 21 28

LES MARQUES DU

DEWAR'S WHISKY

Sont: EXTRA SPECIAL -:- SPECIAL LIQUEUR
EXTRA SPECIAL LIQUEUR

POUR VOTRE COMMODITE

Nous avons ouvert une succursale dans le haut de la ville, au No 2442 rue Ste-Catherine. Elle est sous la direction de M. S. R. Paisons.

Tout ce que vous commanderez ou acheterez sera pour vous aussi satisfaisant que si vous étiez venu à notre magasin principal de la basse ville.

Vous êtes invité à inspecter nos articles

RENAUD, KING & PATTERSON

Haute Ville-2442 rue Ste-Catherine
Basse Ville-652 rue Craig

RADNOR

Est sans égale

Elle peut être prise régulièrement par les jeunes et les vieux sans le moindre danger, sous tous les climats et dans toutes les saisons de l'année.

LES SOMMIERS EN FIL DE FER POUR LITS HERCULES

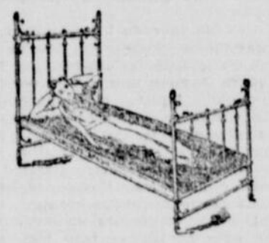

sont pratiquement les nouveaux sommiers à Montreal mais ils sont bien et favorablement connus dans les autres parties du Canada, comme aux Etats-Unis et la Grande Bretagne. Nous avons établi une manufacture ici pour fabriquer exclusivement les sommiers en fil de fer " Hercules " pour lit. Ce sommier est breveté et le mot " Hercules " est sa marque de commerce enregistrée. Le fait principal dans ce sommier est l'entrelacement des fils, breveté. Ce qui rend les lits vingt fois plus solides et plus souples qu'un autre ne pourrait le faire. Il est impossible pour les autres sommiers de lit d'avoir une aussi bonne valeur. Les lits avec le sommier " Hercules " ne peuvent pencher. Le sommier No. 1 " Hercules " est garanti ne pas se rompre, s'il le fait, nous remettons l'argent. Demandez le à votre vendeur et insistez pour qu'il vous donne les lits " Hercules." S'il ne le fait pas, téléphonez-nous et nous vous donnerons les noms des marchands qui peuvent vous les fournir. Votre argent vous est remis si le lit Hercules ne vous donne pas entière satisfaction.

Manufacturé et Garantis par la "Gold Medal Fourniture Mfg. Co., et . . . . . H. R. IVES & CO.

AVIS—Ce sommier est aussi manufacturé avec montures en fer (aucun morceau de bois positivement) adapté pour l'usage de lits métaliques, manufacturés dans ce genre exclusivement par H. R. IVES & CO.

C'est le Lundi et Mardi

Parait-il que vous achetez des marchandises pesantes ; notre maison étant bien connue pour vendre meilleur marché qu'ailleurs. Noblesse oblige, il faut bien faire des réductions, et en voilà des offres Spéciales pour Lundi et Mardi. Viendrez-vous ? Consultez votre intérêt, et la liste suivante :

PRELART fort pour plancher, bon patron qualité supérieure de 25 cts. Spécial Lundi et Mardi..... 17c
PRELARTS à l'huile de lin incassables, les plus durables reconnus, larges jusqu'à 2½ verges, très spécial..... 25c
PRELART à escaliers et demi chemin de 13 cts pour..... 10c
PRELART qualité bien extra jusqu'à 4 verges de large, de 45 cts pour..... 35c
PRELART très épais de 4 verges, valant 90 cts pour..... 60c
NATTES EN COCO pour les portes (Paillassons) bonne qualité de 40 cts pour.... 25c
TAPIS de Bruxelles, Ecossais de 40 cts pour 29c
GRANDES COUVERTES de laine blanche de $3.50 pour..... 2.50

MANTEAUX POUR DAMES
Qualité de $4.00 pour $2.50

Le plus chic Manteau de Feutre Drab qui peut se voir de $6.50 pour..... 5.00
MANTEAUX de toutes sortes et de tous prix, à des réductions tout à fait spéciales.

JUPES DE ROBES POUR DAMES
200 Jupes de Robes à sacrifier lundi

JUPES DE ROBES en belle étoffe de couleur nouvelle, doublées en linennette, faites de première classe, toujours vendues $2.75. Spécial Lundi..... 2.00
JUPES DE ROBES en Tweed, faites par tailleurs, la meilleure doublure, style parfait de $4.25. Lundi..... 3.00
JUPES DE ROBES noires et de couleurs de toutes sortes et de tout prix.

COLLERETTES ECHANTILLONS
GRANDES COLLERETTES en Pluche de Soie noire doublure de soie, très bien garnies, valant $35.00. Spécial Lundi..... $25.00

POUR MESSIEURS
Corps et Caleçons épais de 50c pour 35c
Corps et Caleçons ouatés de 75c pour 50c
Corps et Caleçons Ecossais de $1.00 pour..... 75c
Sweaters de $1.00 pour..... 75c
Sweaters très épais de $1.25 pour... 95c
Chemises de Travail Flanelle Bleu marin de $1.25 pour..... 85c
Chemises en Duck pesantes de 75c pour 50c
Bons Tweed à..... 19c, 25c, 35c, 50c
Beaver noir à Pardessus $1.50, $2.00, $2.75 et $3.25.
Habillements et Pardessus faits sur mesure par un tailleur de première classe.

Réductions générales dans les Tapis, Prélarts, Couvertes, Etoffes à Robes, et dans les Manteaux et Jupes de Robes.

En outre une foule d'articles installés sur nos comptoirs à moins de 50c dans la piastre parce que ces lots proviennent d'un fonds de Banqueroute que nous liquidons maintenant.

D. CAGNON & CIE, 165 rue St-Laurent, COIN DORCHESTER.

25 Charges de Wagon de Pianos et d'Orgues Dominion

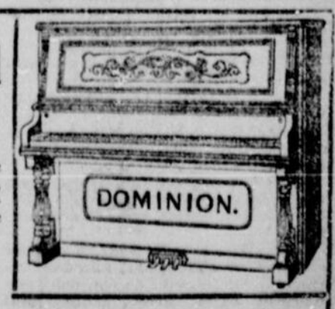

Bowmanville, Ont., 12 octobre 1899.

MM. WILLIS & CIE, Montréal, Qué.

Chers Messieurs,—En réponse à votre question nous désirons vous informer que nous avons expédié, à vous ou à vos agents, depuis que "Exposition de Toronto a eu lieu, vingt cinq (25) charges de pianos et d'orgues, ce qui constitue la plus considérable expédition à Montréal et à l'Est effectuée depuis un grand nombre d'années pour la vente en ce pays. Bien à vous,

(Signé) W. WOODS, Agent G. T. R.

Willis & Co. MONTREAL

1824 rue Notre-Dame

CONTRACTEURS POUR LES

Pianos Knabe, Dominion et Newcombe, et les Orgues Dominion.

CEUX QUI N'AIMENT PAS

Oh ! comme je les plains pourtant
Ceux dont l'âme est toujours fermée !
On est triste quand on attend.
Oh ! comme je les plains pourtant,
Ceux qui n'ont pas de bien-aimée !

Ils doivent être malheureux :
Leur solitude est si profonde !
Rien jamais ne sourit pour eux ;
Ils doivent être malheureux, —
Oh ! le vaste, le triste monde !

Oh ! comme je les plains pourtant,
Ceux qui n'ont pas de bien-aimée !

CHARLES FUSTER.

Causerie Fantaisiste

Il est arrivé un amusant incident, la semaine, durant le séjour de la troupe de Grau au théâtre de Sa Majesté.

Vous savez que pour la dernière représentation surtout, —celle de Faust — combien il était devenu impossible de se procurer des sièges.

A la dernière heure, une dame se présente au guichet du théâtre.

—Il me faut deux fauteuils d'orchestre, dit-elle à M. Murphy le gérant du théâtre.

—Madame, dit-il, je le regrette, mais il n'y a plus un seul siège à vendre.

—Je n'en crois rien, retorque la dame, et si M. Grau était ici, il en trouverait bien pour moi. Je suis une de ses meilleures amies.

M. Grau était en ce moment près du guichet :

Vous connaissez M. Grau? demanda-t-il directement à la dame.

—Si je le connais ! je crois bien. Je le connais même intimement. Il doit venir dîner chez moi demain.

—Vraiment ! Eh bien, madame, je suis M. Grau et je n'ai jamais eu que je sache le plaisir de faire votre connaissance. J'ignorais même cette invitation à dîner...

Vous croyez que la "dame" s'est évanouie ou qu'elle a demandé à la terre de s'entr'ouvrir pour l'engloutir toute vivante afin d'y cacher sa confusion ?

Rien de tout cela. Elle ne rougit même pas et saluant M. Grau de l'air le plus naturel du monde, elle dit de son plus aimable sourire :

—Enchantée, M. Grau de faire votre connaissance. N'y aurait-il pas moyen, vraiment, de me procurer ces sièges ?

—o—

Nous avons donc eu le Grand Opéra avec les meilleurs artistes à l'affiche. Il ne nous reste rien à envier à New-York.

Ce que ces soirées procurent de jouissances intellectueiles, cela se comprend plutôt que cela s'exprime. Tout ce qui est beau élève l'âme et cultive l'esprit. Un bon père de famille que je rencontrai un soir, en revenant du théâtre, me disait :

— J'y ai conduit mes deux jeunes fill s, parce que je considère que ces chants sublimes contribuent au développement de leur intelligence et à l'élévation de leur esprit.

Le public montréalais a fait un accueil si enthousiaste aux artistes qui l'ont visité cette semaine, que l'impressario, M. Grau, est profondément encouragé à renouveler l'expérience.

On nous promet même dans un avenir prochain — à Pâques — Coquelin dans Cyrano de Bergerac," puis, Sarah Bernhardt dans " L'Aiglon " de Rostand.

Ce sera alors un grand jour de fête pour les Canadiens-français et nous verrons, pour applaudir à nos maîtres dans la langue française, autant d'empressement et d'enthousiasme que nous en avons mis à aller entendre Emma Calvé et Plançon.

—o—

M. Edmond Haraucourt, le poète français bien connu, vient de faire paraître un nouveau recueil de poésies, qui lui a valu la rosette du gouvernement et un prix de l'Académie.

De ces poésies si haute ent prisées, je détacherai un sonnet qu'on considère un modèle achevé.

MADELEINE

Nue, accroupie au coin de sa grotte, elle (veille,
Blême, au milieu de l'ombre humide. Dans (sa main
La Sainte aux doigts noueux contemple un (crâne humain,
Et médite, attendant le jour d'être pa- (reille.

— : —

Les cheveux pendent, gris et secs ; sa face (vieille
Se ride ; sur sa peau, couleur de parche- (min,
Les pleurs d'un demi-siècle ont creusé leur (chemin ;
Et le bruit de la mort bourdonne à son (oreille.

— : —

Mais au désastre lent de son corps dé- (vasté,
Survivent comme des témoins de sa beau- (té,
Ses yeux purs où sourit la jeunesse éter- (nelle.

— : —

Et le peuple se presse au-dehors, curieux,
Pour voir luire au fond des ténèbres, la (prunelle
Des yeux où le Seigneur a reposé ses (yeux.

EDMOND HARAUCOURT.

—o—

Un journal européen cite l'anecdote suivante sur le petit roi d'Espagne :

Dernièrement, il lisait avec un de ses professeurs un livre dans lequel se trouve cette phrase : "Elle avait les manières distinguées et les grâces de langage que possèdent les princesses."

Le petit roi resta rêveur pendant quelques instants, puis demanda à son professeur :

—Qui a écrit cette phrase ?

Et comme le professeur paraissait surpris, il continua :

—L'auteur de ce livre ne doit guère connaître les cours. Regardez un peu ces deux princesses !...

...Et, du doigt, il montra ses deux sœurs, dont l'une, affaissée et somnolente, s'appuyait sur une table, et l'autre ne pouvant trouver la solution d'un problème difficile, se frottait les yeux, l'air tout embarrassé et confus. Le petit Alphonse tira les cheveux de la première et donna une chiquenaude à l'autre, ce qui fit que les deux princesses ripostèrent assez vivement :

Et le roi se mit à rire en s'écriant :

—Voilà les manières et les grâces de langage des princesses !

Le petit roi d'Espagne n'a rien de la légendaire mélancolie de ses aïeux.

—o—

Merci à " Admiratrice " — Je ne puis envoyer à " Aimée Spes " l'adresse qu'elle demande dans le journal ; je la lui donnerai par lettre à un endroit qu'elle proposera. — J'ai été tellement débordée d'ouvrage, cette semaine, que je n'ai pu m'acquitter de mon rôle de " Consolatrice." J'espère être plus heureuse la semaine prochaine.

FRANÇOISE.

FANTAISIE SUR LES ENFANTS

Parler des enfants, n'est pas parler de soi-même ? car ces délicieux petits êtres ne sont-ils pas notre bien le plus cher, celui qui a fait partie de notre être tout entier. Tout ce qui a rapport à eux nous intéresse, et c'est dans cette idée que j'ai recueilli certains petits dictons sur ces chers mignons, qui sont fort écoutés en Angleterre.

Ce sont presque des prédictions qui commencent le jour de la naissance de l'enfant.

Ainsi David Coperfield devait être mal chanceux toute sa vie, étant né le matin d'un vendredi.

Dans bien des parties de l'Angleterre on croit que le même privilège est attaché au Vendredi-Saint et au jour de Noël. On prétend pourtant que l'enfant ne sera ni pendu ni noyé étant né ces jours-là.

Chaque jour de la semaine répand ses dons.

Le lundi, l'enfant venu sera joli ;
Le mardi, il sera plein de charme ;
Mercredi, le verra joyeux et content ;
Jeudi, il sera triste et morose ;
Le vendredi, le combiera des bontés célestes ;
Samedi, hélas ! il travaillera pour vivre.

Mais si dimanche lui donne naissance, il sera vertueux, gai, joyeux et content.

Dans le nord de l'Angleterre, c'est une bonne chance pour une jeune fille, d'être la première à tenir le nouveau-né.

Dans l'Amérique du Sud, au premier anniversaire d'un enfant, on place devant lui une bouteille de vin, une pièce d'argent et un livre. L'objet qu'il touche le premier prévient de ce que sera sa carrière.

Les Anglais prétendent que les ongles des enfants ne doivent jamais être coupés avant la première année, sinon les enfants deviendraient voleurs. La première dent ne doit jamais être jetée, sans cela elle est remplacée par une dent de chien. La cavité de la gencive doit être remplie de sel !

Deux dictons anglais se contredisent.

Si vous balancez le berceau vide,
Beaucoup d'enfants vous aurez.
On bien c'est le contraire

Ne balancez pas le berceau sans enfant. Car les vieilles femmes considèrent cela comme un péché qui sera puni par la Providence.

Tous ces dictons sont fort jolis ; mais à chacun sa croyance selon sa foi et son cœur.

En Italie, il y a une petite coutume charmante pour fêter le jour de la naissance de l'enfant, on fait un énorme gâteau dans lequel on pique autant de petites bougies que l'enfant a d'années.

On allume toutes ces bougies, et l'entrée de cette tarte ou galette resplendissante est saluée par les cris de joie de tous les enfants qui se lèvent joyeusement et prennent leur part de gâteau. Ces petites bougies, posées sur le bord de chaque assiette des enfants, éclairent la table d'une façon originale. Cette coutume est adoptée en Italie, mais vient d'Allemagne, dit-on.

LE TEMPS

Le temps à pas comptés mesure notre (vie
Et d'instants en instants il verse sur (nos jours
Les plaisirs, les douleurs, les sciences, les (amours,
Donnant et reprenant à notre âme asser- (vie,

O temps, tu m'as donné dans le cours de (mes ans
Une enfance dont l'aile hésita sur la terre,
Une jeunesse assise à l'ombre du mystère,
Une jeunesse assise à l'ombre du mystère
Et qui s'évanouit sous mille aspects (changeants.

Dans l'église joyeuse hier je prenais (femme,
Et dans un lit de terre aujourd'hui dort (l'enfant
Par qui déjà mon rêve enchantait mon (vieil an.
O temps, qui donc t'a dit de tourmenter (notre âme ?

C'est Dieu qui te l'a dit. C'est lui qui (te contient,
Te mesure et t'arrête, et vers son grand (ciel vague
Dirige l'âme humaine comme à la mer (la vague.
J'ignore ses desseins. Puisqu'il le veut, (c'est bien.

(INCOGNITO).

Le Coin de... Fanchette

QUELQUES EXEMPLES

De style épistolaire

Personne n'a oublié les Brohan, ces admirables artistes qui incarnèrent en quelque sorte l'esprit français pendant de longues années : Suzanne, Augustine et Madeleine, la mère et les deux filles, dont on a pu dire qu'on ne savait exactement laquelle était la plus belle, la plus spirituelle et avait le plus de talent.

Madeleine Brohan est restée, Dieu merci, avec toute l'exquise sensibilité de son âme charmante et tout l'esprit de ses vingt ans. Voici qu'aujourd'hui on nous apporte des lettres adorables de Suzanne. Son ami, M. Delaunay, a bien voulu communiquer distinction le comte Fleury : nous ces billets au " carnet historique et littéraire " que dirige avec tant de voudrions en citer ici quelques extraits pris au hasard :

J'ai eu à peine le temps de vous faire mes compliments dimanche, et pourtant, j'en avais long à dire ! Madeleine m'avait déjà annoncé votre grand succès et je savais par elle que vous étiez un Clitandre incomparable. Mais enfin, je suis heureuse d'avoir vu de mes yeux et entendu de mes oreilles. Vous êtes toujours, et de plus en plus, le charmant et le charmant par excellence.

A défaut des palmes que vous méritez si bien, non comme martyr, mais comme triomphateur, je vous envoie de modestes violettes de mon village.

Nous avons parlé dimanche du célèbre Fleury, que vous n'avez pu voir et pour le public. Eh bien ! moi, je l'ai vu, un jour qui fut pour connaître... très heureusement pour moi comme un rêve, et dont le souvenir est resté un des plus chers de ma pauvre enfance. J'avais onze ans (comme Lizette, je parle de longtemps !)... Je venais d'être présentée au Conservatoire, et le bon M. Perne, alors directeur, m'avait fait inscrire pour la classe de M. Fleury. J'étais alors une enfant extrêmement timide.

Le grand jour de l'audition arrive ; le garçon de classe me désigne un banc où je vais m'asseoir, ma mère se place derrière moi. La classe était au grand complet, et le fauteuil où vous professez aujourd'hui attendait le maître d'alors. Le spectacle était pour moi très imposant et déjà bien troublant. Fleury entre, s'assied et donne à plusieurs élèves des leçons excellentes sans aucun doute, mais dont je n'entendis pas un mot, tant mon cœur sautait et tant mes oreilles bourdonnaient. Enfin, le maître, après avoir consulté une feuille qui était sur la table, appelle un nom... le mien ! Je me lève vivement, puis je reste là, droite, immobile, incapable de faire un pas. Je devais avoir une mine bien effarée, car le cher homme me prit en pitié. " Vous avez donc bien peur, ma pauvre petite ?" me dit-il. Moi, hors d'état d'articuler, je lui fis signe que " oui ". " Voyons, venez ici, près de moi." Sa voix s'était faite très douce et je trouvai la force de faire quelques pas vers son fauteuil. Alors il me plaça entre ses genoux, prit mes deux mains dans une des siennes, de l'autre écarta de mon front mes cheveux qui s'étaient aussi effarouchés et me dit doucement : " Regardez-moi ! " J'osai lever les yeux sur lui, et je vis un aimable visage, vieux et laid, avec un bon sourire un peu railleur et des yeux noirs, tout pleins de malice et de bonté ! " Eh bien ! est-ce que j'ai l'air si méchant ? " Je secouai la tête pour dire non ! " Alors de quoi avez-vous peur ? " Involontairement, je jetai un regard de méfiance du côté des jeunes gens, qui se mirent à rire tout bas de ma sauvagerie. " Ah ! bien, je comprends ! ce sont ces mauvais garçons-là qui vous effraient. Oui, ils sont moqueurs ; mais attendez ! nous allons bien les attraper. Donnez-moi votre livre et c'est moi qui vous donnerai la réplique, et vous allez me conter cela tout bas... à l'oreille." Ce qui fut fait — à la lettre — entre ses genoux. Je lui dis, me penchant à son oreille, un fragment du joli petit rôle de Rose dans " l'Optimiste." Après quoi, il me dit que ce n'était pas mal du tout, que ma prononciation était bonne. Il me mit un baiser au front, me donna une petite tape d'amitié sur la joue et me renvoya à mon banc... ravie et acceptée. Cette bonté, cette grâce m'étaient entrées au cœur, et je me faisais une fête de revoir ce bon maître. Hélas ! il ne revint plus ; le jour où je fus reçue par lui était le dernier de son professorat, puis il donna sa représentation de retraite, et tout fut dit. Donc, je n'ai pas vu jouer le grand artiste. Mais à soixante-deux ans de distance, j'ai été embrassée par le Fleury des temps passés et par le Fleury de nos jours ; j'ai le droit d'être fière et je le suis.

Votre affectionnée.

N'est-ce point délicieux ? Mais laissons encore parler la bonne et adorable Suzanne :

Les cultivateurs de Fontenay qui s'occupent spécialement de la violette sont consternés ; ils ont perdu leur temps et leurs peines ; leurs champs, si généreux et si parfumés d'ordinaire, sont demeurés stériles. C'est un grand dommage pour le pays, c'est un grand ennui pour moi qui ne peux cette année, vous envoyer des violettes d'automne... On me promet une revanche pour le mois de mars ! Ah ! le bon billet ! Est-ce que je sais, moi, où je serai au mois de mars ! Enfin ! La gracieuse lettre où vous me remerciez par avance des fleurs... que je ne puis vous envoyer, hélas ! se termine par trois mots qui valent tout un poème... sinon deux ! " Je vous adore." Tout simplement.

Dame, à cet aveu si tendre et si net, j'ai senti tressaillir d'aise mes soixante et dix-neuf printemps, d'aise et d'orgueil, oui da, et, dans le premier moment, ma foi, j'étais toute prête à accepter votre main... mais la réflexion est venue. D'abord, Molière, notre divin patron, l'a dit : " La polygamie est un cas pendable," puis il me peinait d'affliger cette bonne Mme Delaunay, qui m'est tout à fait sympathique, par une rivalité aussi extraordinaire ; bref, je me suis décidée à me tenir coite, mais tout n'est pas fini entre nous, mon très aimable et cher ami. Je refuse votre main, mais je viens humblement vous demander votre voix, mon Dieu, oui, cette voix de cristal pénétrante et douce, qui ressemble à une caresse, je vous la demande pour un moment... la durée d'un éclair. Laissez tomber un " oui " ému et généreux... sous la forme d'une boule blanche, dans l'urne où va tout à l'heure s'agiter le sort de l'excellent poète. Je ne vous verrai donc pas encore cette année, mais j'ai donné commission à Madeleine, qui vous voit souvent et qui vous aime aussi, de vous embrasser sur les deux joues de tout mon cœur. Elle n'y manquera pas, certes, et vous n'y perdrez pas, et vous jouerez ainsi à qui perd gagne, et vous ne pourrez rien reprocher à votre vieille, mais toujours reconnaissante amie.

Le " Carnet " publie une vingtaine de billets aussi charmants, d'une grâce dix-huitième siècle aussi exquise ; tout le monde voudra les lire, les relire et les conserver. Que sera-ce quand on publiera les lettres d'Augustine et celles de Madeleine, où l'esprit pétille, et, comme chez Suzanne, sans faire jamais tort au cœur.

UNE TRAGEDIE

Sur un air connu

LES CONNAISSANCES FUTILES

On préconise, en Allemagne, un singulier remède contre le mal de mer.

Avez-vous à effectuer une traversée ? Munissez-vous de lunettes à verre rouges. Dès lors vous éviterez le mal de mer.

On s'appuie, pour recommander ces lunettes sur les propriétés excitantes du rouge sur le système nerveux. Epstein a fait des expériences au sujet de l'action des couleurs sur la circulation du sang dans les vaisseaux sanguins du cerveau. Le rouge active la circulation. Or, d'après certains physiologistes, le mal de mer aurait pour point de départ une circulation insuffisante dans l'encéphale. Le rouge ramènerait le sang au cerveau.

L'explication ne manque pas d'ingéniosité. Quant à la pratique, elle est facile à contrôler.

—o—

Les Berlinois passent pour gros mangeurs et gros buveurs. Ils sont en cela les dignes fils de leurs pères. Une revue allemande nous apporte, sur le menu des banquets des corporations berlinoises, aux XIIIe et XIVe siècles, d'édifiants détails.

On comptait quatre livres de viande par convive. Les légumes étaient également en abondance : la purée de lentilles jouissait d'une estime particulière. Le dessert consistait en fromages gras et variés, en gâteaux, en miel. Tout à la fin du repas on servait encore des fruits cuits au four. De la première bouchée à la dernière, la bière coulait en abondance. La soirée ne s'achevait pas sans que tous les convives eussent plus ou moins perdu de leur dignité et souvent, au sortir de ces banquets, il se produisait dans les rues de Berlin des scènes tumultueuses.

Une loi mit fin à ce scandale en ordonnant la fermeture des cabarets à neuf heures en hiver, à dix en été. Tout ivrogne ramassé dans les rues de Berlin passait la nuit et le lendemain dans la "caisse des fous", sorte de grande cage grillée où il subissait les quolibets et les agaceries des passants.

Une bonne idée cette caisse des fous (par un f. s.v.p.). Renvoyée aux adversaires de l'alcoolisme.

GARANTIES AUXCLIENTS

Drogues fraîches et pures — les meilleures productions. Nous prêtons la plus scrupuleuse attention et le plus grand soin à remplir les ordonnances de votre médecin.

Les prix sont d'après la qualité des drogues que nous fournissons.

CHOIX ET BAS PRIX

Un immense choix de nouvelles préparations pour la toilette toujours en mains.

Nous sommes renommés pour la variété et la qualité de nos parfums.

Le premier remède de l'univers, le Céleri Composé de Paine, celui qui guérit toujours, en mains, frais et véritable.

PHARMACIE ROBERT,
Coin des rues St-Laurent et Craig,
Montréal.

7-10-14-17-21-24-28-31

LES CONSEILS DU MIROIR

Soins du visage

BOUTONS, ROUGEURS ET COUPE-ROSES.

Voulez-vous, aimables lectrices, faire disparaître toute trace de ces petits boutons et de ces désagréables rougeurs qui viennent parfois éclore sur votre figure, plus particulièrement sur votre front ? mettez en pratique le petit procédé suivant dont nous garantissons l'efficacité.

Procurez-vous un demi-litre d'eau de pluie et laissez tremper dans cette eau, pendant une nuit entière, un gros paquet de persil. Le matin, en vous habillant, après vous être essuyée avec une serviette très sèche, vous passerez sur votre visage une éponge trempée dans votre eau de persil, vous laisserez sécher un instant et vous repasserez encore votre éponge deux autres fois, sans essuyer le visage.

Au bout de quinze jours de ce facile procédé, vous n'aurez plus aucune trace de ces vilains boutons et de ces désagréables rougeurs qui vous déplaisent.

POUR PREVENIR LES RIDES

Un excellent moyen de préserver la peau des rides, c'est de donner quatre ou cinq fois par jour un repos complet à la physionomie. Quelque occupé que l'on soit, on peut trouver de temps en temps cinq minutes pour se reposer, fermer les yeux et tenir le visage absolument tranquille. Si l'on a soin de le faire quotidiennement, on évitera l'égarement du regard, égarement qui se remarque chez beaucoup de femmes.

LES SECRETS DE LA MENAGERE

MOYEN DE FIXER LES PIGEONS

Il y a des colombiers mal exposés ou mal tenus qui déplaisent aux pigeons, et dans ce cas, il devient très difficile de les peupler. Pour vaincre la répugnance de ces animaux, on a imaginé plusieurs moyens. On sait généralement qu'ils sont très avides de sel ; aussi le sel joue-t-il le principal rôle dans les moyens en question. Les uns en saupoudrent tout simplement le plancher ou le pavé du colombier. Les autres prennent de la farine de vesce, du chènevis ou de la terre glaise, qu'ils broient avec l'eau fortement salée ; après quoi, ils font avec cette pâtée de petits pains qu'ils mettent à sécher au soleil ou au four et qu'ils placent ensuite dans le pigeonnier.

Ce sont là des moyens recommandables, mais il en est un dont on parle moins et qui vaut encore mieux, c'est celui qui consiste à acheter de la morue salée et desséchée et à la suspendre dans les colombiers.

COMMENT BRONZER LES CANONS DE FUSIL POUR EN ASSURER LA CONSERVATION

Voilà, penserez-vous, une singulière recette pour une ménagère ; si je vous la donne, c'est que nous sommes en période de chasse et que, grâce à cette petite recette, vous serez peut-être appelées à vous faire bien venir des époux auxquels vous la transmettrez.

Les armuriers, pour arriver à ce résultat, font généralement chauffer les canons de fusil et les enduisent, lorsqu'ils sont encore chauds, de suif bouillant, de cire, de chlorure d'antimoine fondu dans de l'huile d'olive.

Voici un autre moyen, qui a le mérite d'être fort simple tout en donnant d'excellents résultats. On chauffe les canons et on les frotte avec un mélange d'huile d'olive et d'un produit chimique qu'on appelle "beurre d'antimoine." On frotte ensuite à la cire et on laisse reposer pendant quelque temps. L'antimoine, décomposé par le fer, se dépose sur les canons à l'état métallique.

LE CAFE ET LA CHICOREE

Pour reconnaître si le café renferme de la chicorée, il suffit de prendre un long verre à pied, un verre à vin de champagne, par exemple, et à le remplir d'eau pure aux trois quarts. Cela fait, on verse à la surface du liquide une pincée de la poudre suspecte. Si le café est pur, il surnagera et absorbera l'eau très lentement. Si, au contraire, il contient de la chicorée, celle-ci absorbera l'eau immédiatement et tombera au fond du verre.

BLANCHIMENT DES COUVERTS EN ARGENT

Pour blanchir des couverts en argent, on prépare une forte lessive de potasse avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre 15 grammes de crème de tartre et 15 grammes d'alun.

On plonge l'argenterie dans ce bain et on place le tout sur le feu en laissant bouillir cinq minutes ; on retire les pièces sans les essuyer et on laisse sécher. D'autre part, on réduit en cendres un peu de paille de froment que l'on pile ensuite et que l'on tamise. De cette cendre on frotte l'argenterie en la passant ensuite à la peau de chamois.

L'argenterie, quelque noircie et salie qu'elle soit, reprendra par ce moyen le brillant et l'aspect du neuf.

PRESERVATIF DE LA ROUILLE

Excellente la recette suivante comme préservatif de la rouille ; on fait fondre une partie de résine dans six ou huit parties de saindoux, qu'on laisse refroidir en ayant soin d'agiter constamment. La pâte fluide ainsi obtenue garantit les objets métalliques de la rouille et de ses conséquences. Elle ne peut s'enlever qu'au moyen d'un lavage à la benzine.

Avis aux cyclistes qui remisent leurs machines durant la saison d'hiver.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGES

1er	anniversaire	— Le fer.
2e	"	— Le papier
5e	"	— Le bois.
10e	"	— Le fer-blanc.
15e	"	— Le cristal.
20e	"	— La porcelaine.
25e	"	— L'argent.
20e	"	— Le coton.
35e	"	— La toile.
40e	"	— La laine.
45e	"	— La soie.
50e	"	— L'or.
60e	"	— Le diamant.

LE COIN DES ENFANTS

LE FAMEUX CARNAVAL

"Quel vilain temps ! encore de la neige et du vent, et du froid ! Enveloppe-toi bien, mon pauvre homme ; il ne faut pas que tu retombes malade.

Catherine Dankin, en parlant ainsi, relevait le collet de la houppelande de son mari, et lui entourait le cou et les oreilles d'un chaud cache-nez de tricot. Elle ouvrit la porte, lui adressa un dernier sourire et le regarda s'éloigner. Puis, Catherine s'enveloppa de sa mante et se prépara à se rendre, elle aussi, à son travail.

"Au revoir, ma Séraphine, dit-elle à une fillette d'environ dix ans qui débarbouillait un gros garçon encore éloigné de l'âge de raison. Aie bien soin des petits et de la grand'mère.

—Maman, cria le gros garçon, c'est carnaval aujourd'hui, n'est-ce pas ? Aurons-nous quelque chose de bon pour le carnaval ? Moi, j'aime le boudin, et puis...

—Pas aujourd'hui Pierre, répondit la mère d'une voix triste, une autre fois.

Et Catherine Dankin partit à travers la tempête de neige : un temps bien dur pour s'en aller travailler hors de chez soi. La pauvre femme ne pouvait pas rester bien chaudement au logis, à soigner son ménage et à s'occuper de ses enfants, il fallait qu'elle passât la journée au dehors pour gagner quelques sous, et c'était la petite Séraphine qui servait de mère, pendant ce temps-là, à deux garçons de quatre et de cinq ans, toujours en mouvement, ainsi qu'à la pouponne, la grosse Mariette, qui commençait à marcher, et qu'il fallait empêcher de se brûler au poêle et de se casser la tête contre les meubles.

"Je ne peux pas gréer mon bateau, s'écria tout à coup Pierre en repoussant un informe morceau de bois qu'il appelait son bateau et où il s'efforçait de planter un mât et d'entrelacer des ficelles en manière de cordages. Si Jean était là, il saurait bien me gréer mon bateau ! Quand reviendra-t-il, Jean ? Dis, Séraphine.

—Il reviendra avec l'oncle Eloi, et avec mon parrain, puisqu'il est parti avec eux sur le même bateau.

Au même moment la porte s'ouvrit, et deux hommes parurent sur le seuil.

Tous les deux portaient le béret et la vareuse des marins, et Séraphine n'eut pas besoin de longues réflexions pour sauter au cou de l'un, et puis de l'autre, en criant.

"Mon cher Jean ! mon oncle Eloi !"

Il y eut pendant quelques minutes une confusion d'embrassades à ne pas s'y reconnaître ; puis l'oncle Eloi, entraînant ses neveux perdus après lui, s'approcha de sa vieille mère, qui l'avait reconnu et qui pleurait de joie en essayant de lui tendre ses vieilles mains paralysées ; et Jean, le mousse de treize ans, chargé de la pouponne qu'il avait ramassée par terre et qu'il mangeait de caresses, vint aussi embrasser sa grand'mère. Ensuite on s'assit, l'oncle Eloi alluma sa pipe, et l'on causa :

"Brrr ! il fait diantrement froid, ma petite ! dit l'oncle à Séraphine. Où donc est ta mère ? Elle ne se promène pas, je pense, par un temps pareil ?

—Maman est à son ouvrage ; elle travaille chez Mme Vansteer, la couturière ; elle y va tous les matins et ne revient que pour souper.

—Comment ! Elle n'allait pas en journée autrefois ?

—Non, elle travaillait à la maison, mais elle n'avait pas toujours de l'ouvrage ; elle a mieux aimé être sûre de ses journées. C'est que, vois-tu, mon oncle, papa a été malade tout l'hiver ; il n'a pas pu travailler, de sorte que nous n'avons plus du tout d'argent.

—Pauvres enfants ! dit l'oncle Eloi en passant sur sa figure basanée le revers de sa main qu'il retira humide. Malade tout l'hiver ! Et que fait-il à présent ?

—Il retourne chez son patron depuis huit jours. Il est très bon, M. Debacker ; il fait attention à ne pas trop le fatiguer au commencement. Maman dit que nous sommes sauvés, si seulement le propriétaire veut bien attendre le terme, et aussi le boulanger à qui nous devons de[illegible]

Le marin l'interrompit.

"Vois-tu, petit Jean, cria-t-il en frappant du poing sur la table, on peut bien dire que le bon Dieu s'en est mêlé, et nous irons demain faire brûler des cierges à Notre-Dame des Dunes. S'il ne nous avait pas envoyé sur le bateau cette fièvre qui a décidé le capitaine à nous rapatrier plus vite qu'il ne comptait, nous ne serions revenus que dans trois mois, et nos gens auraient eu trois mois de plus à souffrir ; car ta mère a beau dire ; nous sommes sauvés, je suis sûr que la famille aurait mangé du pain sec pendant bien longtemps avant d'arriver à payer les dettes. Dis, petite, n'est-ce pas que vous vous n'êtes pas trop bien nourris ? Qu'est-ce que tu as dans le garde-manger ?

—Pas grand'chose, mon oncle.

—Tout ça va finir ! s'écria le marin. Tiens, petite, regarde-moi ça !"

Il avait défait sa ceinture, et il la jeta en l'air. La ceinture, en retombant sur la table, rendit un son métallique ; et Jean, ôtant sa ceinture à son tour, la mit en riant entre les mains de sa sœur.

"Soupèse-moi ça ! lui dit-il. C'est lourd, hein ? et ce ne sont pas des sous, c'est du vrai argent. Il y a de quoi payer le loyer, et le pain.

—Tiens, voilà une belle pièce jaune, dit l'oncle Eloi ; fais-nous un bon souper. C'est ton père et Catherine qui vont avoir une belle surprise !

Séraphine riait, en s'enveloppant de son grand châle et en prenant le plus grand cabas de la maison pour rapporter ses provisions. Elle fit vivement ses emplettes ; et comme la bourrasque s'était un peu calmée quand elle revint, elle ne fut pas obligée de lutter contre le vent pour rentrer chez elle chargée de son futur souper. Séraphine entra fièrement chez Mme Vaast pour un prendre un supplément de pain ; et elle pria la boulangère de ne point dire à son père, qui se chargeait tous les soirs de rapporter le pain de la famille, qu'elle était déjà venue le chercher :

"Parce que, voyez-vous, madame Vaast, mon oncle et Jean sont arrivés et ils veulent faire une surprise à papa et à maman."

Mme Vaast comprit très bien que l'air triomphant de la petite fille voulait dire :

"Mon oncle et Jean ont rapporté de l'argent ; on vous payera ce qu'on vous doit, et nous pourrons aller partout tête haute comme des gens qui n'ont point de dettes." Et puis la petite tête de Séraphine travaillait si bien, pendant qu'elle trottait au milieu des tourbillons de neige, que cela l'empêchait de sentir le froid. Elle se représentait la joie de ses parents, celle des petits, le bon souper, la gaie soirée qu'on allait passer en famille. Ce serait elle qui jouirait le plus de tout cela, puisqu'elle avait le plaisir d'y penser d'avance.

Le soir est venu ! Corneille Dankin, l'ouvrier menuisier, chemine péniblement sur la route de son logis. La nuit a ramené la gelée, et Corneille Dankin entend derrière lui un pas précipité qui fait craquer la neige durcie. Il se retourne, car il a reconnu les pas ; il sait bien qui se hâte pour le rejoindre, et pourquoi "elle" se hâte. Catherine l'atteint, tout essoufflée.

"Tu es las, mon pauvre homme ! Donne-moi ce pain, que je le porte. Tu n'es pas trop fatigué ? Tu n'es pas malade ? Nous voilà tous à l'heure chez nous ; c'est bon de rentrer chez soi, par le temps qu'il fait !"

Les voilà arrivés : on les a épiés, car la porte s'ouvre devant eux. Sont-ils bien chez eux ? ne se sont-ils pas trompés de maison ? La chambre est illuminée comme pour une fête ; le poêle ronfle, et une bonne bouffée de chaleur frappe au visage les arrivants transis de froid : on sent une bonne odeur de cuisine, et sur la table couverte d'une nappe blanche fument une belle tranche de lard et les boudins réclamés par le petit Pierre. La friture chante sur le fourneau, et Séraphine, armée d'une écumoire plus longue que son bras, trempe des tranches de pommes dans la pâte à beignets. Quoi encore ? des bouteilles de vin, du café grillé qui parfume l'air, des gâteaux où brillent les petits grains noirs du raisin de Corynthe : voilà ce que verraient Corneille et Catherine, s'ils étaient capables de voir quelque chose. Mais ils sont éblouis, saisis, et ils se trouvent sans savoir comment dans les bras de deux marins, un grand et un petit, qui les embrassent, qui les serrent, qui rient et qui pleurent à la fois, pendant que les petits sautent tout autour d'eux, et que la pouponne, réveillée dans son berceau, se met à crier pour faire, elle aussi, sa partie dans le chœur.

A table à présent ! il ne faut pas laisser refroidir le souper.

"Eh bien, s'écrie Pierre quand il s'est rassasié de boudin, voilà un fameux carnaval !"

Tout le monde applaudit ; et pour que la joie soit complète, voici des amis qui viennent en prendre leur part. Mme Vaast n'a rien dit à Corneille Dankin, mais elle ne s'est pas privée de raconter à une douzaine de personnes qu'Eloi Dankin et le petit Jean étaient revenus, ainsi que Martin Bollaert, le parrain de la petite Séraphine ; et la nouvelle s'en est bien vite répandue. La maison se remplit bientôt de vieux camarades qui viennent serrer la main aux voyageurs. Martin Bollaert, qui n'a ni femme ni enfants, et qui considère la famille de sa filleule comme sa propre famille, ne manque pas de venir aussi ; et comme il sait que "ces braves Dankin ne sont pas bien au large", il a apporté une bouteille de sa vieille eau-de-vie et un paquet de tabac de contrebande. Il porte la santé de toute la famille, tant des malades ou des convalescents que de ceux qui se portent bien.

"Vous voilà tirés d'affaire, dit-il ; mais vous avez eu un rude moment à passer : faut-il que je me sois trouvé en voyage pendant ce temps-là ! Si j'avais été ici, je ne vous aurais pas laissés pâtir : c'est avoir du guignon, vrai !

—C'est passé à présent, répond Catherine, et il est sorti de à quelque chose de bon. Je n'aurais jamais su, ti nous avions toujours été heureux, tout ce que valait ma chère petite fille. Une vraie petite mère de famille, adroite, soigneuse, douce, travaillant toujours, pensant aux autres avant de penser à elle. Chère mignonne ! ai-je souvent pleuré en cachette quand je la voyais prendre sur sa part pour ajouter à celle de ses petits frères qui avaient encore faim ! Je suis bien aise de lui dire cela devant vous ; quand j'étais tentée de me trouver à plaindre, je n'avais qu'à la regarder pour sentir au fond de mon cœur que j'étais encore heureuse, malgré toutes mes peines, puisque j'avais une si bonne fille !

—Bravo ! maman ! Vive Séraphine ! cria Jean.

—A la santé de Séraphine !" répondirent tous les autres en élevant leurs verres.

L'héroïne de la fête, complimentée, choyée par tout le monde, se déroba bientôt à son triomphe pour aller coucher les petits. Pierre dormait debout pendant qu'elle le déshabillait ; il rouvrit pourtant les yeux quand elle l'eût bien bordé dans son lit, et il balbutia d'une voix qui s'éteignait :

"N'est-ce pas, sœur, que c'était un fameux carnaval !"

LES GLANES DE LA VIE

Le ridicule est comme le loup il ne tue que ceux qui ont peur de lui.

Les cœurs très susceptibles sont aussi les cœurs très reconnaissants : ils sentent tout.

Que de surprise on se ménage en faisant appel au dévouement de ses amis ! Ceux sur lesquels on comptait se dérobent ; ceux qu'on jugeait indifférents s'avancent.

Le bonheur gît dans ce qu'on pense à propos de toutes choses.

Etre avare, c'est vivre pauvre pour mourir riche ; être prodigue, c'est vivre riche pour mourir pauvre.

On regrette les salons où l'on causait ; et dès qu'on cause dans un salon, la musique fait : chut !...

L'ébahissement du vulgaire devant les belles actions contraste avec la sérénité des belles âmes, qui, se sentant capables de pareilles choses, n'en deviennent point étonnées.

COMTESSE DIANE.

GUSTAVE DROZ

MONSIEUR, MADAME et BEBE

134e Edition

90c

— A LA —

Librairie - Chapman,

2407 rue Ste-Catherine,

MONTREAL

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

La Demoiselle du Chateau

763 (SUITE)

Mais comme elle allait sortir de sa chambre, la petite Italienne parut, suivie de Gretchen.

Mlle de Châtenay poussa une exclamation d'étonnement, et prise d'une épouvante subite :

—Vous ici, Fraulein! s'écria-t-elle. Mon Dieu! Ma belle-mère saurait-elle ?...

—Rien du tout, rien du tout, rassurez-fous, matemoiselle Cherfaise... matame la figomtesse ne sait rien, s'empressa de répondre l'Allemande. C'est moi qui suis fenue te moi-même pour fous foir...

—Mais comment avez-vous trouvé ma demeure, Fraulein? demanda la jeune fille un peu rassurée, et interrogeant en même temps du regard la petite Italienne.

—C'est moi qui ai amené ici madame Gretchen, ma chère maitresse dit Beppina avec un doux sourire.

—Toi! s'écria Gervaise, étonnée, en dissimulant, pour ne pas faire de peine à l'enfant, la crainte que, malgré l'assurance de Fraulein, elle ne pouvait s'empêcher de ressentir au sujet de l'arrivée inopinée de son ancienne gouvernante dans la retraite où elle se croyait si bien cachée.

Mais la petite était trop fine pour ne pas saisir la pensée secrète de sa jeune maitresse; elle eut à cœur de se disculper.

— Madame Gretchen venait ici lorsque nous nous sommes rencontrées dans la grande rue de Meudon, s'empressa-t-elle d'affirmer.

— Ici, à Fleury ?

— Foui, ici, matemoiselle Cherfaise, appuya la grosse allemande.

— Et quel hasard vous amenait à Fleury, Gretchen ? demanda la jeune fille qui, malgré tout, se rappelant que cette femme s'était souvent montrée compatissante pour elle, ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à son ancienne gouvernante.

— Ce n'est pas un hasard qui m'y amenait, matemoiselle Cherfaise, répondit d'un ton pénétré la plantureuse fille de Von Puttmacker. Che fous cherchais, che foulais fous voir.

— Me voir ? Vous saviez donc que j'étais ici ?

— Oui.

— Vous saviez mon adresse, s'écria Gervaise étonnée.

— Che l'ai sue par M. Ferneuil.

— Par Adrien! fit la jeune fille, tandis que le doux regard de Beppina semblait dire :

— Vous voyez bien, ma chère maitresse, qu'il n'y a pas de ma faute et que je n'ai pas commis l'imprudence que vous me reprochiez.

— Et que vouliez-vous, Gretchen ? demanda Gervaise, en répondant par une caresse amicale au timide et tendre reproche de la petite Italienne.

— Che foulais fous foir, fous temanter parton, fous expliquer ma conduite enfers fous, s'écria la repentante Gretchen en s'inclinant devant Gervaise.

— Vous n'avez rien à m'expliquer que je n'aie compris, et vous êtes toute pardonnée, ma pauvre Fraulein, répondit avec douceur la jeune femme.

— Fous ne m'en foulez pas ?

— Vous obéissiez aux ordres de ma belle-mère. Pourquoi vous en voudrais-je ? Vous ou une autre, elle est toujours trouvé quelqu'un pour s'y conformer.

— Mais c'étaient des ordres parparos que ch'aurais dû repousser avec indignation!...

— Vous les avez toujours adoucis, autant qu'il était en votre pouvoir, et je suis heureuse de vous en remercier, Fraulein, fit amicalement Gervaise.

— Fous me remerciez, moi! C'est fous qui me remerciez ? moi, qui fous ai fait tant souffrir! s'écria l'Allemande dont la volumineuse poitrine se souleva d'émotion.

— Sans vous, mon sort eût été encore plus affreux, Gretchen, répliqua Mlle de Châtenay en embrassant avec cordialité son ancienne gouvernante.

— Frai ?... pien frai ? Ce n'est pas pour me consoler ce que vous me dites là, matemoiselle Chervaise ?...

— Mais non, pas du tout, ma pauvre Fraulein.

— Churez-le-moi, implora l'Allemande.

Gervaise ne put s'empêcher de sourire.

— Bien volontiers... je vous le jure, Gretchen, fit-elle en serrant la main de la grosse femme.

— Ah! fous êtes ponne, fous êtes ponne, matemoiselle Cherfaise! s'écria la sentimentale et plantureuse fille de von Puttmacker, en fondant en larmes.

" Quand che pense que j'ai été si méchante pour fous! gémit-elle ensuite, que che me suis mise contre fous avec la cruelle ficomtesse!...

— Ne parlons plus de cela, fit la jeune femme en invitant l'Allemande à s'asseoir près d'elle. Dites-moi plutôt comment il se fait que vous soyez ici, puisque vous n'êtes pas envoyée par Mme de Châtenay ? Comment il se fait surtout que ce soit monsieur Verneuil qui vous envoie ? Vous avez donc quitté ma belle-mère ?

— Elle m'a chassée, répondit la grosse femme avec un accent de rancune indignée, qui eut rassuré Gervaise si elle eût conservé des doutes sur la sincérité de son ancienne gouvernante.

— Chassée! Vous, Gretchen ?

— Foui, moi! Après le téfouement que che lui afais montré!

— Mais pourquoi ?

Et, réfléchissant en voyant l'hésitation que l'Allemande mettait à lui répondre :

— Ah! je comprends, ma pauvre Fraulein, fit d'un ton compatissant Mlle de Châteoay. Vous avez supporté les conséquences de ma fuite. Ma belle-mère s'est vengée sur vous! Vous en étiez cependant bien innocente!

— N'est-ce pas, matemoiselle Cherfaise ? fit naivement Gretchen.

— Alors, c'est après mon départ que vous avez été remerciée ?

— Oh! pas tut de suite, pien que ma tisgrace date te ce chour-là. La figomtesse était furieuse quand elle ne fous a pas fue rentrer, quand elle a gompris que fous fous étiez enfuie afec Peppina. Elle m'a accablée d'infectives, m'a traitée comme la ternière des ternières. Che la trahisais, ch'étais fôtre gomplice et celui de cette petite peste de Peppina. Che regonnaissais des pienfaits par la plus noire incratitude! Ch'eus peau protester, che fis pien que che ne l'afais pas gonvaincue. Ch'avais pertu sa gonfiance! Pourtant elle ne me renfoya pas tut de suite et me ramena en France avec elle. Une fois à Châtenay, che me croyais sauvée, pas du tout. Furieuse de voir que fous ne tonniez pas signe de fie, elle a regommencé à m'occuper. Puis, un beau chour, elle m'a chetée à la porte gomme un chien, gémit Gretchen, qui jugea superflu de parler de la très respectable indemnité remise par la vicomtesse au moment du départ de son ancienne femme de confiance.

Peut-être, au surplus, cette omission fut-elle tout involontaire et l'émotion du moment avait sans doute fait disparaître toute vile préoccupation d'intérêt de l'esprit de la romanesque Gretchen. Qu'aurait ajouté, du reste, ce détail à l'intérêt qu'elle espérait inspirer à Gervaise ?

La jeune femme lui parla avec bonté :

— Ma pauvre Fraulein, fit-elle, réellement touchée d'avoir entraînée par sa fuite le renvoi de la vieille fille. C'est donc à cause de moi! Mais soyez tranquille, je ne vous laisserai manquer de rien, jusqu'à ce que vous ayez retrouvé une situation.

— Oh! che sais pien que fous êtes ponne, ponne gomme un anche tu pon Dieu! fit l'Allemande en embrassant, malgré sa résistance, la main de Gervaise.

Et, arrosant cette main de ses larmes :

— Quant che pense à mon abominable gonduite enfers fous!...

— Mais dites-moi, Fraulein, interrompit la jeune fille, voulant couper court à cette nouvelle explosion de remords, Mme de Châtenay n'a donc rien tenté pour nous retrouver avant de quitter Fergate ?

— Rien ti tout. Elle était trop en golère, trop furieuse! Elle ne pensait qu'à se fencher. Ah! si elle fous eût tenues, fous et cette bedide masque de Peppina! Elle ne m'a jamais pardonné d'afoir placé la bedide aupris de fous.

— Chère Beppina, c'est à elle, en effet, que je dois d'avoir échappé à cette méchante femme, fit Gervaise en attirant la petite Italienne pour l'embrasser.

— Ze suis heureuse du bon tour que nous lui avons joué, madame Zervaise, dit Beppina les yeux pleins de malice. Elle devait être en fouror! C'est bien fait. Pourquoi vous a-t-elle fait tant de çagrins ?

— Ceux qu'elle m'a faits ne sont rien en comparaison de ceux qu'elle peut me faire encore! murmura Mlle de Châtenay.

— Prenez courage, matemoiselle Cherfaise, fit à son tour Fraulein ; che sais que M. Verneuil est en ponne foie ce réussir. Il ne tardera pas à retrouver le petit.

— Vous a-t-il chargée de quelque communication pour moi, Gretchen ? questionna la jeune fille palpitante d'espoir. Mais, vous-même, ne pouvez-vous rien m'apprendre au sujet de mon enfant ?

— Hélas! non, répondit l'Allemande avec un gros soupir. Matame la figomtesse se méfiait de moi, téjà à ce moment-là. Elle a fait son coup à la sourdine. Che n'ai chamais pu savoir ce que le baufre enfant était defenu. Ce que che sais, c'est que la sache-femme a reçu te l'argent pour le carter, et qu'elle a tu rentrer en France tout de suite avec lui ; che l'ai dit, tu reste, à M. Ferneuil et à M. Mousset.

— Mousset! s'écria Gervaise, ne pouvant réprimer un frémissement, Mousset, l'âme damnée de ma belle-mère! Vous avez parlé de mon enfant à cet homme, Gretchen ?

— Ce n'est pas moi qui lui en ai parlé, matemoiselle Cherfaise, c'est lui qui m'a offert d'aller troufer, avec lui, M. Ferneuil pour lui proposer te l'aider tans ses recherches.

— Il savait donc quelque chose, mon Dieu! murmura avec effroi Mlle de Châtenay.

— Il safait tout, aussi pien que moi, affirma Fraulein, qui était à mille lieues de se douter que ce que Mousset pouvait ignorer encore, il n'avait pas eu grand'peine à l'arracher à son facile bavardage et à sa naïveté de sentimentale Allemande.

— Et Adrien l'a accueilli ? reprit Gervaise, parvenant à grand'peine à dissimuler l'horreur et le dégoût que lui causait le nom seul du jeune homme. Rien n'avait jamais pu atténuer l'aversion et l'instinctive méfiance qu'elle ressentait à l'égard de Mousset.

Ainsi, la pensée qu'il s'occupait d'elle et de son enfant, qu'il était arrivé, par on ne sait quel stratagème, à surprendre la confiance d'Adrien, la remplissait-elle d'épouvante.

Quelles pouvaient être les intentions de ce misérable ?... Gervaise tremblait pour son fils, pour son mari. Mousset n'agissait-il pas à l'instigation de la vicomtesse ? n'allait-il pas faire tomber Verneuil dans un piège ?...

Le cœur de Mlle de Châtenay se serra, pris d'une inexprimable angoisse. De plus en plus elle sentait grandir en elle l'instinctive méfiance que Mousset lui avait toujours inspirée.

— Que complote-t-il encore ? se demandait-elle, à quelle lâche et basse besogne travaille-t-il ? Hélas! pourvu que mon fils, pourvu qu'Adrien ne soient pas les premières victimes de ce misérable! Comment ont-ils pu, là-bas, se laisser prendre à ses hypocrites démonstrations ? Que faire! serait-il encore temps de les mettre en garde contre lui.

Décidée à cacher son inquiétude à Fraulein, Gervaise ramena la conversation sur Mme de Châtenay.

Qu'avait-elle fait depuis son retour de Bergsée, depuis sa réinstallation, dans le domaine patrimonial ? Comment avait-elle expliqué son absence? N'avait-elle donc rien tenté une fois en France pour retrouver sa trace et celle de Beppina ?

Gretchen fit alors le récit de ce qui s'était passé à Châtenay à partir de leur retour.

Dès son arrivée, la vicomtesse avait fait maison nette.

Pour éviter les cancans et les potins qui auraient pu avoir lieu du fait de Fraulein, elle n'avait repris aucun des anciens domestiques du château.

Aucun de ceux engagés par elle ne connaissait l'existence de sa belle-fille.

Elle avait de cette façon évité les questions indirectes, si gênantes sous leurs formes respectueuses, de la valetaille, coupé court aux indiscrétions méchamment répandues au dehors.

(A continuer)

LA MUTUALITE

LE SECOURS MUTUEL EN FRANCE.

La loi d'avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels a été un progrès très sérieux qui met la France, à cet égard, au niveau des peuples les plus sainement civilisés. Je dis : "à cet égard", car le progrès n'est que partiel, et nous sommes loin encore du but, tant que nous n'aurons pas une bonne loi générale, une loi équitable et vraiment juste sur les associations. Mais, en attendant, la loi de 1898 sur les Sociétés de secours mutuels est un grand progrès.

Il faut remarquer d'abord que cette loi de liberté relative est, comme toutes les lois de liberté une conquête de ceux qui en avaient besoin. C'est sur les vœux répétés des "représentants les plus autorisés des Sociétés de secours mutuels," comme le dit la circulaire ministérielle, c'est-à-dire c'est par la suite d'une poussée populaire, que cette loi a été enfin établie. Les Sociétés de secours mutuels sont autorisées à vivre plus largement qu'autrefois, parce qu'elles ont vécu énergiquement et ont vigoureusement affirmé leur volonté de persévérer dans l'être. Ainsi seront accomplis tous les progrès. Les montagnes s'abaissent parfaitement, à la condition qu'on monte dessus.

La Société de secours mutuels de demain sera tout autre chose que celle d'hier. Elle n'aura pas pour unique objet "l'assurance contre la maladie et certains risques ordinaires de la vie." Elle pourra se permettre toutes les combinaisons de l'esprit de prévoyance et toutes les organisations "susceptibles de faire produire à la petite épargne son maximum d'effet." C'est officiel. C'est le texte même de la circulaire explicative du ministère de l'intérieur. Les Sociétés de secours mutuels ne seront plus circonscrites aux limites d'une ville ou d'un département. Elles pourront s'associer les unes aux autres et se soutenir mutuellement ; et ce sera comme une mutualité entre les mutualités et un secours réciproque entre les Sociétés de secours mutuels.

Enfin, les Sociétés de secours mutuels ne seront plus forcées de verser leurs fonds à la Caisse des dépôts ; elles pourront les placer elles-mêmes où elles voudront, même en acheter des immeubles. Elles pourront recevoir des donations et des legs. Elles pourront constituer des retraites à leurs membres. Bref, elles seront des propriétaires dans toute l'étendue du mot, pouvant hériter, pouvant administrer leurs biens, pouvant donner, comme vous et moi, quand les circonstances nous favorisent.

Voilà le tableau d'ensemble. Il est très satisfaisant.

Ce progrès est dû, comme je l'ai dit, à la force qu'ont acquise par elles-mêmes les Sociétés de secours mutuels telles qu'elles existaient, quoique gênées, emmaillottées et entravées. C'est un grand exemple. Il est curieux à remarquer comme, en France, la Société de production végète et comme la Société de secours prospère, et comme entre les deux, la Société de consommation vit à moitié, sans végéter tout à fait, mais sans porter haut sa crête. Nous sommes mauvais pour nous associer à dessein de produire, médiocres pour nous associer à dessein de consommer économiquement, excellent pour nous associer à dessein d'épargner et de prévoir, en commun. C'est toujours l'esprit d'épargne qui est la caractéristique de la race et l'esprit d'entreprise qui l'est moins.

L'excellent serait que nous eussions, que nous prissions l'habitude d'acquérir l'esprit d'association aussi bien pour consommer et produire que pour nous secourir les uns et les autres. Ce serait la vraie triplice, la triplice redoutable au socialisme et qui en arrêterait net tous les progrès. Il faut applaudir la victoire que le mutualisme secourable vient de remporter comme un gage et comme une espérance du développement des deux autres mutualismes ; car si le socialisme reçoit déjà un coup par le seul fait de la prospérité de l'un, les trois ensemble, le réduiraient au néant même, en répondant entièrement à tout ce qu'il demande.

Enfin il y a commencement à tout, et c'est quelque chose déjà, c'est beaucoup que l'instinct mutualiste s'exerce sur une partie du domaine qui lui est ouvert, qu'il devrait exploiter tout entier et qu'il est à espérer qu'il défrichera un jour entièrement.

Un seul point m'inquiète dans la loi nouvelle, ce qui vient probablement de ce que je ne le comprends bas bien ; mais enfin voici mon scrupule. Les Sociétés de secours mutuels sont autorisées à placer leurs fonds comme elles l'entendront. Voilà qui est bien. Mais il est dit encore que : à tous les capitaux que les Sociétés de secours mutuels déposeront à la Caisse des dépôts, "le taux de faveur de 4.50 pour cent serait garanti."

Il me semble que ce taux est tout simplement exorbitant. Ce n'est pas l'envie qui me fait parler et je ne demande pas mieux que de voir prodiguer les faveurs à l'argent des pauvres et à l'argent de ces excellents mutualistes, qui donnent un si bon exemple. Mais est-ce que la spéculation ne va pas en être allêchée et attirée par cette faveur extrême, et est-ce qu'elle ne va pas envahir les Sociétés de secours mutuels, et est-ce que, à cela, les Sociétés de secours mutuels ne risquent pas de devenir les Sociétés de spéculation financière ?

Les faveurs accordées aux Caisses d'épargne ont eu, on se le rappelle, un effet du même genre auquel il a fallu remédier et auquel je ne sais pas si l'on a remédié tout à fait.

Il faudrait voir. A-t-on pris les précautions nécessaires et suffisantes? Il y a là un danger ou tout au moins une obscurité. Et l'obscurité elle-même est déjà un danger. Je voudrais bien qu'on m'expliquât un peu la chose, et qu'on me rassurât sur ce point, qui me semble noir. En tous cas, je pose le point d'interrogation.

Quoi qu'il en soit, et les précautions fussent-elles prises par la loi, il faudrait encore que les sociétés de secours mutuels en prissent elles-mêmes. Qu'elles se gardent comme du feu de tout ce qui ressemble ou ressemblerait à une spéculation et tout ce qui attirerait chez elles l'élément spéculateur. Elles seraient proprement perdues, du jour où elles auraient seulement quelque analogie avec des maisons de banque.

Il est une autre chose dont elles doivent se garder pareillement à l'égal de la mort aux rats : c'est la politique. Il est tout naturel qu'une Société bien constituée ait des idées et que ces idées prennent un caractère et un tour politique. Seulement, il faut réprimer cette tendance comme désastreuse en matière d'association économique. Vous êtes un brave homme, très prévoyant et charitable aussi, et vous avez des idées politiques. Fort bien: d'une part faites-vous membre d'une Société de secours mutuels, d'autre part faites-vous membre d'une association politique. Mais pour Dieu, ne mettez pas vos idées politiques dans votre Société de secours mutuels. C'est la division du travail. Elle est nécessaire pour que tous les travaux se fassent bien.

M. Paul Deschanel faisait un jour l'éloge des syndicats agricoles à la chambre des députés :

—Oh! oh! s'écria-t-on de la gauche, les syndicats agricoles sont des associations politiques !

—Nullement !

—Mais si! On vous en citera.

—Quelques-uns, oui.

—Ah! Ah !

—Oui; mais il faut faire cette remarque que tous ceux-ci sont morts aussitôt qu'ils sont devenus des associations politiques.

C'est parfaitement exact ; et autant en adviendrait des sociétés de secours mutuels si elles s'avisaient de tomber dans le même oubli de leurs conditions constitutionnelles. La politique est une plante qui vit très bien dans son terrain, et qui, dans un terrain qui n'est pas le sien, non seulement ne vit pas, mais stérilise le terrain lui-même. Dans son intérêt, dans l'intérêt du terrain, dans tous les intérêts et à quelque point de vue qu'on se place, il ne faut la cultiver que dans son domaine.

Voilà donc les conseils que je donnerais aux sociétés de secours mutuels nouveau style. Ni finances, ni politique, ni spéculation, ni sociologie. Vous êtes mutualisme et secours, restez secours et mutualisme. Restez chez vous. Cela n'empêche pas d'agrandir sa maison, et vous voyez, rien qu'à l'avoir bien administrée, vous l'avez agrandie et forcé le législateur à agrandir lentez-y, en l'aménageant de mieux en mieux et l'élargissant sans la dénaturer. A faire ainsi vous créerez une très grande œuvre qui aura des conséquences éloignées plus considérables encore qu'elle-même.

Considérez-vous d'abord comme très utiles à vous-mêmes, c'est ici l'essentiel ; ensuite considérez-vous comme un grand exemple. Les Français ont ce petit travers, non universel, vous en êtes la preuve, mais assez répandu, de n'être associés que dans l'Etat, de n'être associés que comme contribuables. Apprenez-leur à être associés pour leurs intérêts personnels, lesquels sont toujours les intérêts communs, s'ils sont bien compris. Apprenez-leur à être associés pour la prévoyance et pour la charité. Ils s'associeront ensuite pour d'autres desseins, non plus beaux, il n'y en a pas, mais aussi beaux et aussi louables.

—Exerçons nos jambes, disait Cervantès, dans le bagne d'Alger, à ses compagnons de captivité.

—Pourquoi ?

—Pour le jour où nous serons sortis de là et où nous aurons besoin de nos pieds.

Dites à tous les Français : "Exerçons nos jambes," et apprenez-leur comme l'on marche.

EMILE FAGUET.

GARE, MESDAMES !

ON SE MOQUE DE VOUS

Un grand nombre de jeunes gens, qui ne connaissent absolument rien de la médecine, cherchent à se moquer des femmes malades, en cherchant à leur faire prendre des remèdes sans valeur pour les PILULES ROUGES du Dr Coderre pour les femmes pâles et faibles. Cela fait plaisir aux propriétaires des PILULES ROUGES DU DR CODERRE, car cela va permettre aux dames intéressées de faire une comparaison entre les véritables PILULES ROUGES du Dr CODERRE et ces nombreuses imitations, lancées sur le marché par des jeunes gens dont le seul but est de faire fortune. C'est pourquoi, vous voyez toutes ces imitations depuis quelque temps, car remarquez bien, mesdames, comme nous vous l'avons déjà dit, ce qui fait la grande popularité d'un remède, c'est la guérison; pour qu'il devienne populaire, il faut qu'il guérisse, et la popularité des PILULES ROUGES du Dr Coderre est due aux milliers de femmes qu'elles guérissent.

On vous présente, depuis quelque temps, des pilules sous toutes sortes de couleurs, des globules, des granules ; tous ces remèdes nouveaux, il vous faut les éviter, et si vous réfléchissez bien, vous verrez que nous avons raison, car notez bien,ces jeunes gens ont tout à gagner en se cachant; ils se gardent bien de vous inviter à aller voir leurs prétendus médecins, qui ne sont autres que ces jeunes gens eux-mêmes qui ne connaissent rien de la médecine, et qui, cependant, vous invitent à leur écrire ; n'est-ce pas que nous avons raison de vous dire que ces jeunes gens se moquent de vous?

Mesdames, ce que nous vous disons là est vrai, informez-vous-en. Ces jeunes gens vous donnent pour adresse une boite postale. Si après avoir pris ces imitations sans valeur, vous n'êtes pas guérie, il ne faudra pas, pour cela, blâmer et douter des PILULES ROUGES du Dr Coderre dont la réputation pour guérir des femmes malades n'est plus à faire.

Avant de risquer l'argent que vous avez tant de peine à gagner, et pour le plus grand intérêt de votre santé, ne soyez pas trop crédules; prenez des informations sur ces nouveaux remèdes, et vous verrez que nous avons bien raison de vous mettre en garde.

Nous sommes prêts à vous donner toute l'attention que nous vous avons portée par le passé, mesdames, et nous ne voulons pas que vous soyez trompées par ces nouveaux remèdes.

Pour cette raison, nous venons d'ouvrir deux nouveaux bureaux de consultations, un à Québec, au No 66 de la rue St Jean, et l'autre à Boston, pour nos Canadiennes des Etats-Unis, au No 241 de la rue Tremont, et nous avons toujours celui de la rue St Denis, à Montréal, au No 274. A ces salons de consultations, mesdames, vous pouvez consulter nos Médecins Spécialistes, pour les maladies des femmes, absolument pour rien; venez les voir aussi souvent qu'il vous plaira: consultez-les sur vos maladies, et sur celles de vos petits enfants; ils sont absolument à votre disposition, et ils vous donneront tous les conseils nécessaires, et cela, sans que vous ayez un seul sou à payer. Les femmes qui demeurent trop loin pour venir voir nos Médecins Spécialistes, sont spécialement invitées à leur écrire une description complète de leurs maladies. Nos Médecins, comme un millier de femmes le savent, d'ailleurs, obtiennent des succès étonnants, en donnant des conseils par lettres; ces consultations par lettres sont absolument gratuites, et strictement confidentielles.

On nous écrit quelquefois que les premières doses des PILULES ROUGES du Docteur CODERRE font mal à l'estomac. Ceci a pour cause que la digestion de cette femme se fait mal. Presque toujours ces femmes à qui les Pilules font mal à l'estomac sont constipées. Par conséquent, ces femmes ne prennent pas les PILULES du Dr CODERRE de la manière la plus appropriée à leur santé. C'est pourquoi, nous mettons nos médecins spécialistes entièrement à la disposition de ces dames. Allez les voir ou écrivez-leur; ils peuvent vous guérir comme toutes les autres.

Voici les témoignages de femmes qui, après plusieurs années de souffrance ont été complètement guéries par les Pilules Rouges du Dr Coderre et nos médecins spécialistes.

MADAME JAMES GAGNON

Mme JAMES GAGNON Petite Madeleine, comté de Gaspé, Qué., nous écrit la lettre suivante, en date du 27 juillet 1899 :

"Mes chers docteurs,

"Je vous écris aujourd'hui, pour vous remercier de tous les bons conseils que vous m'avez donnés, car je suis aujourd'hui complètement guérie d'une maladie dont je souffrais depuis neuf ans. Vous savez combien j'étais faible, et combien je souffrais d'une maladie qui me rendait malade au lit: j'avais toujours mal à l'estomac, mal au cœur, comme s'il était dans l'eau, mal aux membres, à la tête; j'étais bien découragée avant de vous avoir connus, car depuis les cinq dernières années, j'avais pris bien des remèdes; j'avais fait usage de plusieurs emplâtres, et je n'ai jamais ressenti aucun soulagement. Les trois médecins qui m'ont soignée, à différentes dates, n'ont jamais pu réussir à me guérir. C'est vous dire combien je suis heureuse de vous avoir connus. J'ai, depuis quelque temps, recommandé les Pilules Rouges du Dr Coderre à plusieurs femmes, entre autres, Mme Alexandre Gagnon, et Mme Alice Boucher, qui souffraient de maladies à peu près semblables à la mienne. Je suis complètement guérie de toutes ces maladies que je vous ai mentionnées dans ma lettres de consultations. Mon mari est très heureux de me voir en santé, et me prie de vous remercier en son nom."

"Mme GAGNON."

Ont signé comme témoins de cette guérison, son mari, James Gagnon, Mme Joseph Fournier, sa sœur, et Mme Alexandre Gagnon, sa belle-mère.

Melle EMELIA LEMAY nous écrit la lettre suivante en date du 13 septembre 1899 :

Messieurs. — Je m'empresse de vous dire que je suis complètement rétablie, et cela grâce aux PILULES ROUGES DU DOCTEUR CODERRE, et soyez bien assurés que je ne manquerai pas de les recommander à mes amies malades comme moi. Pour moi, j'étais très faible, tellement nerveuse que je ne dormais presque pas la nuit, et je toussais beaucoup. Ma digestion se faisait très mal et mon estomac me faisait beaucoup souffrir. J'avais presque continuellement mal à la tête ; j'avais aussi de fortes palpitations de cœur et très souvent j'étais obligée de rester au lit, tant j'étais malade. Ce sont les certificats de femmes guéries que j'ai vus publiés dans les journaux, qui m'ont encouragée à prendre les PILULES ROUGES DU DOCTEUR CODERRE.

"J'oubliais de vous dire que j'ai été sous les soins de deux médecins, et j'ai pris beaucoup de remèdes, mais ils n'ont rien pu me faire. Ce sont LES PILES ROUGES seules et les conseils de vos médecins que j'ai toujours suivis à la lettre, qui sont la cause de ma guérison complète.

"Je vous remercie donc, mes chers docteurs, de tous les conseils que vous avez bien voulu me donner.

"Je demeure votre obligée.

"Emélia Lemay, Valleyfield, P.Q."

Mme ONESIME DUFRESNE nous écrit en date du 4 octobre 1899, ce qui suit :

"Messieurs. — Excusez-moi si j'ai été négligente pour répondre à votre dernière lettre. Ce n'est pas la cause que vos Pilules n'ont pas fait de mieux, au contraire, elles m'ont guérie. Je suis à présent très forte. Je suis à présent très régulière.

"Vous savez que tous les mois, j'étais obligée de prendre le lit pour quatre ou cinq jours, tellement j'étais malade, et je devenais d'une faiblesse extraordinaire. J'ai souffert ainsi pendant deux ans, et tous les mois, j'étais obligée d'avoir un médecin. Depuis le mois d'octobre dernier, date à laquelle je commençais à prendre vos PILULES ROUGES DU DOCTEUR CODERRE, je n'ai pas du tout été malade. Je continue toujours à les prendre, de crainte de devenir malade encore. J'occasion de recommander vos Pilules

"Je vous assure que je ne perds pas à toutes mes amies malades. Pour moi, j'ai une grande confiance et ce sera mon remède à présent et pour toujours. Je vous remercie beaucoup de tout ce que vous avez fait pour moi.

"Votre toute dévouée, Mme ONESIME DUFRESNE, East Angus, P.Q."

Melle EMMA LAVOIE nous écrit, en date du 15 septembre 1899 :

" Chers docteurs,—Je suis très satisfaite des PILULES ROUGES DU DOCTEUR CODERRE, car j'ai la certitude qu'elles m'ont fait un grand bien. J'étais maigre et faible et maintenant je suis grasse, forte et en parfaite santé Vous publierez ma lettre dans les journaux, si vous aimez, afin que toutes les jeunes filles suivent mon exemple et reviennent comme moi en bonne santé.

" Je vous remercie beaucoup pour les lettres que vous m'avez envoyées car certainement, j'ai dû vous donner beaucoup de trouble.

" Votre toute obligée, MLLE EMMA LAVOIE, Ile aux Grues, comté de Montmorency, P. Q."

Ce que les PILULES ROUGES du Dr CODERRE ont fait pour ces dames elles le feront pour vous. Nos témoignages sont VRAIS. Nous ne les achetons pas. Vous pouvez aller voir ces dames, car nous publions leurs adresses complètes.

Mesdames, nous ne pouvons rien faire de plus pour vous convaincre de la supériorité des PILULES ROUGES du Dr CODERRE sur tous les autres remèdes. Si vous continuez à souffrir, c'est votre faute.

LES PILULES ROUGES du Dr CODERRE sont pour les femmes de tout âge. Elles peuvent être prises sous toutes conditions. Elles donnent beaucoup de force aux femmes qui sont pour devenir mères, facilitent la maladie et donnent des forces à l'enfant en faisant du sang à la mère. Elles sont indispensables aux jeunes filles fatiguées, devenues pâles et faibles par le travail des manufactures, si elle veulent regagner leurs forces et leur couleurs. Elles agissent tout particulièrement sur les organes féminins et guérissant les maladies qui leur sont particulières.

N'oubliez pas l'adresse où vous pouvez aller consulter pour rien nos médecins spécialistes ; surtout ne vous découragez pas avant de les avoir consultés.

Les PILULES ROUGES du Dr CODERRE sont d'une popularité qui étonne tout le monde. On cherche partout à les détruire, mais on ne réussira jamais, tant qu'elles continueront à guérir les femmes malades, et elle continueront à guérir tant que les femmes les prendront en suivant les conseils de nos médecins spécialistes qui peuvent être consultés tous les jours de 9 à 6 heures, excepté le dimanche.

Les PILULES ROUGES du Dr CODERRE ne purgent pas. Les femmes qui souffrent de constipation devront prendre en même temps les tablettes purgatives du Docteur Coderre, qui se vendent 25c la boite.

Refusez toute substitution ou imitation de nos remèdes. Refusez toute les Pilules Rouges vendues à la douzaine, au cent ou 25c la boite. Si votre marchand ne les a pas ou ne veut pas vous les donner, envoyez nous 50c pour une boite ou $2.5 pour six boites, par lettre enregistré et nous vous les enverrons par la malle.

N. B.—Toutes commandes ou consultations par lettre devront être adressées à

La Compagnie Chimique Franco-Américaine

Département-Médical,

Montréal.

Consultations gratuites par nos médecins tous les jours, excepté le dimanche, de 9 à 6 heures, au No 27 St-Denis, Montréal ; au No 66 rue St-Jean, Québec, et au No 241 rue Tremont, Boston, Mass.

MONOPOLE

5 cts 5 cts 5 cts ✳ Cigares haute classe à 5 cents ✳ 5 cts 5 cts 5 cts

GOULET FRERES, Manufacturiers, Montréal

21-24-27-4-6

L'ETOILE

C'est le nom d'un Poêle qui consume le charbon avec économie tout en donnant beaucoup de chaleur. Il ne coute pas cher, et prend peu de place. Nous avons en mains toutes les grandeurs, tous les prix. Notre magasin est reconnu la meilleur place pour l'achat des Poêles de Québec, " L'ETOILE "

MAGNAN FRERES

QUINCAILLIERS

306 et 308 rue Saint-Laurent :: MONTREAL

HABITUDES DE WHISKEY ET DE MORPHINE GUERIES

chez soi, privément, sans injections hypodermiques, ni malaises, ni publicité, ni perte de temps, par la Cure Dixon, remède végétal tout à fait inoffensif qui guérit positivement tous les cas sans exception.

Nous garantirons volontiers de rembourser le prix du traitement à tout patient de bonne foi qui ayant suivi nos instructions, n'aura pas été guéri.

Envoi gratis et sous pli cacheté d'une brochure explicative en s'adressant à la "DIXON CURE CO." ou privément au gérant, J. B. Laline, No. 572 rue Saint-Denis, Montréal. H. ma. j. s.no

Crayon à Charme Pour introduire notre catalogue illustré, nous enverrons franco par la poste, ce crayon, magnifiquement gravé, fini en argent, pour dix centins. Ce fait une boutique de monnaie en même temps boîte et utile, et on peut faire entrer un bout en vitesse, le bout de plombe tel que désiré. Johnston & McFarlane, 7 1 Yonge St., Toronto, Ont.

Quand vous achèterez des . . .

MACKINTOSHES

(EN CAOUTCHOUC)

Demandez

LA MARQUE BEAVER

C'est la meilleure et la meilleur marché.

FABRIQUÉS PAR LA

Beaver Rubber Clothing Co.,

135 majsom 1490 RUE NOTRE-DAME

M. ISIDORE SANCHE, 386 rue Sussex, est notre agent pour Ottawa et Hull, et seul autorisé à agir pour nous en ce qui concerne la circulation de "La Patrie," la collection des abonnements et des dépôts.

LAVAL

Une grande assemblée libérale aura lieu à St-Vincent de Paul, samedi, le 28 courant.

L'hon M. Tarte a promis d'être présent et d'adresser la parole.

Les autres orateurs seront M. Thomas Fortin, député de Laval ; M. J. A. C. Madore, député de Hochelaga, et M. R. Lemieux, député de Gaspé.

LES INTENTIONS DE SIR CHARLES

A l'assemblée de Woodbridge, jeudi, Sir Charles Tupper a formulé sa politique relativement à l'affaire du Transvaal. Voici comment le "Star," son organe, rapporte cette partie de son discours:

"Cette question, dans son esprit, doit s'élever au-dessus des considérations de parti. Il regrette que le gouvernement n'ait pas pris la résolution de payer les soldats canadiens qui vont aller faire le service au Transvaal. Il pensait que, outre toute autre considération, cela nous aurait donné l'opportunité de promouvoir les intérêts du pays à l'étranger. Puisque le gouvernement n'a pas voulu agir ainsi, il demandera, dès la rentrée des Chambres, une expression d'opinion aux Communes entières EN FAVEUR DE LA PROPOSITION DE FAIRE PAYER PAR LE CANADA TOUTES LES DEPENSES QU'ENTRAINERA LA PRESENCE DES TROUPES CANADIENNES SUR LES CHAMPS DE BATAILLE DE L'AFRIQUE DU SUD."

PARLEMENT ANGLAIS

Une seance orageuse

Londres, 21. — Hier, aux Communes, le premier lord de la trésorie, M. Arthur J. Balfour, a proposé qu'une adresse de remerciements soit votée à Sa Majesté pour son message royal appelant la milice sous les armes.

M. John Dillon, représentant nationaliste de East Mayo, a proposé un amendement comportant que cette mesure était inutile. L'amendement a été repoussé par 299 voix contre 35.

M. Wyndham a donné des explications sur les corps d'armée. Il a dit que l'Angleterre avait actuellement sur pied pour la guerre du sud de l'Afrique, 26,000 réguliers et 21,000 soldats de réserve. Il a proposé l'adoption des estimés budgétaires, concluant avec un pompeux éloge du commandant en chef Lord Wolseley.

Les députés irlandais et M. Labouchère s'opposèrent aux estimés.

M. Michael Davitt caractérisa la guerre comme "Un hideux et abominable massacre."

John Dillon, nationaliste dit qu'un grand pays devrait avoir honte d'avoir recours à sa réserve.

M. William Redmond, parnelliste, député pour East Clare, dénonça vigoureusement la politique du gouvernement et fut plusieurs fois rappelé à l'ordre par l'Orateur.

M. Balfour interrompit alors M. Redmond en demandant le vote qui fut remporté par une division de 200 voix contre 35.

M. Redmond continua à protester et suggéra que les estimés seraient d'un meilleur usage en Irlande. Le président de l'assemblée lui demanda alors de reprendre son siège.

Une scène indescriptible s'en suivit. M. Redmond voulant continuer à parler, ajoutant que c'était un vrai pillage et que l'argent devrait être dépensé en Irlande, puis il se retira au milieu de la confusion générale et, près de la foule il cria: "Je vous souhaite de la joie pour le sang des Boers et votre victoire sur les pauvres fermiers du Transvaal."

CLUB INDEPENDANT OUVRIER INCORPORE

Il y aura séance spéciale du club, dimanche, le 22, à 2½ heures p.m., à la salle St Martin, coin des rues Ste Catherine et Parthenais. Il sera question de la candidature de M. O. Chaput à l'échevinat.

Le public est invité d'y assister.

CHEZ LES OUVRIERS

L'Union fraternelle des cordonniers en "turns" vient d'afficher l'avis suivant :

"Nous tenons à mettre sur leur garde tous les cordonniers en "turns", membres ou non de cette Union de ne pas aller demander de l'emploi chez M. J. F. Perreault, tous les employés en "turns" étant en grève pour cause de réduction de salaire."

(Signé)
EDOUARD BOUCHARD, Président.
SAMUEL ST-JEAN, Sec.-cor.

COUR DE POLICE

Agnes Ellison a été arrêtée par le détective Collin, sous une accusation de vol.

Les détectives Charpentier et Lepage ont fait l'arrestation d'un nommé Henry Lamarche, commis domicilié rue St-Laurent, sous l'accusation d'avoir volé une montre d'or, la propriété de Mlle Charbonneau, 151 rue Sanguinet.

Le constable spécial Elie, a arrêté Jos Latigue, 49 ans, sous l'accusation d'avoir volé une montre d'or et une paire de bottine, propriété de M. Louis Perrault.

Jos. Guimond, 48 ans rue Centre, John Milicy, 60 ans, rue St-Etienne et Edward Walsh, 44 rue Montmorency ont été arrêtés par les détectives Lussier et Grosleau, du Grand Tronc sous soupçon de vol de boisson.

AU CIMETIERE

Le jour de la Toussaint

Mgr l'archevêque invite encore cette année tous les catholiques de la ville et de la banlieue à se rendre en procession au cimetière, le jour de la Toussaint, pour y prier ensemble en faveur des trépassés.

Nous sommes certain que l'on répondra avec empressement à cet appel, et que Sa Grandeur aura la consolation de voir groupée à ses côtés, dans le champ des morts, une foule nombreuse.

MM. les curés sont priés de communiquer l'invitation de Monseigneur à leurs paroissiens, dimanche le 29 du courant, au prône de toutes les messes.

Les prière publiques pour les défunts au cimetière de la Côte des Neiges, mercredi, le 1er novembre, commenceront à 3 heures précises de l'après-midi.

Deux allocutions seront prononcées, l'une en français, l'autre en anglais.

Le chant solennel du Libera terminera la cérémonie.

LE CAPITAINE J. E. BERNIER

On craint qu'il n'ait péri dans le golfe.—Il allait opérer le sauvetage d'un navire sur les côtes de Terreneuve

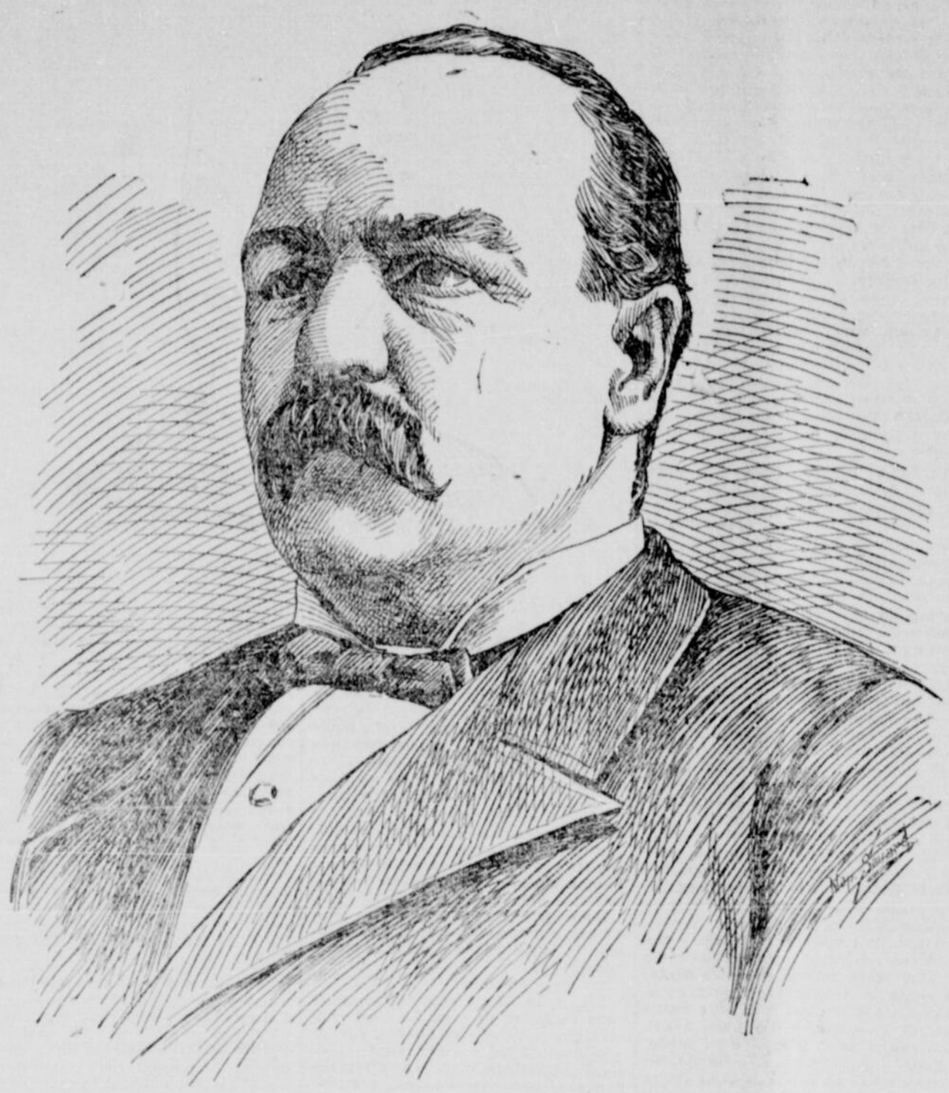

On entretient des craintes très sérieuses sur le compte du capitaine Joseph E. Bernier, dont on n'a pas eu de nouvelles depuis son départ de Montréal, le 5 octobre courant, à bord du vapeur de sauvetage Petrel. Le capitaine Bernier avait été chargé par la Compagnie Racker, de Kingston, d'aller renflouer un navire en détresse sur les côtes de Terreneuve. Il a arrêté à Sydney pour faire du charbon et a ensuite pris la mer en destination de la Pointe de l'Est, à 50 milles du Cap Race. Depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis dix jours, on n'a eu aucune nouvelle du capitaine.

On craint qu'il n'ait été surpris par les récentes tempêtes et que son remorqueur n'ait été désemparé, sinon qu'il n'ait sombré.

Avant son départ, le capitaine Bernier était passé à nos bureaux et nourrissait plus que jamais encore ses projets d'expédition au pôle nord. C'est un marin expérimenté et audacieux, plein de ressources de son crue qui lui permettront espérons-le, de sortir de son impasse, si toutefois il est encore le jouet de l'océan. On attend impatiemment que les navires qui passent dans le golfe nous rapportent de ses nouvelles.

A QUEBEC

Le capitaine Ouellet du 9ème bataillon ne pourra aller au Transvaal

(De notre correspondant particulier)

Québec, 21.— Après un examen des plus minutieux et des plus sévères de la part du lt.-col. Sewell, les carabiniers Gingras et Dalbec du 9ème Voltigeurs, le sergent J. Treggett et les fusiliers C. Tweedell, McCann, Wright et Hill, du 8ème Carabiniers Royaux, ont été acceptés et ils ont immédiatement prêté le serment d'allégeance de rigueur au Bureau de Brigade, hier après-midi. Le Dr Sewell a continué ce matin l'examen médical des volontaires.

Vingt-cinq des soldats de l'Artillerie Royale Canadienne ont été trouvés dans les conditions de rigueur ; mais il n'en a pas été ainsi, hier, des aspirants au service provenant des différents corps de milice locaux; la plupart ont échoué à l'examen médical et ont été refusés. On a constaté qu'ils n'avaient pas toutes les qualités physiques requises.

Je vous ai déjà donné les noms de quelques-uns des carabiniers du 9ème Voltigeurs qui ont offert leurs services. En voici un certain nombre d'autres: E. Jobin, N. L'Heureux, F. W. Lefebvre, A. Gingras, G. Laurent, W. Côté, W. Robitaille, J. Michaud, A. Boissonnault, A. Tardif et Plamondon.

Le lieutenant Blouin du 61e Bataillon paraît être lui aussi anxieux de servir dans les rangs.

On rapporte que le capitaine Ouellet se trouve dans l'impossibilité de partir avec le contingent canadien, et que le capitaine H. Panet de l'Artillerie Royale Canadienne a été appelé à le remplacer.

Le lieutenant A. C. Swift, du 8e, a été accepté. Le lieutenant Swift est d'étoffe à faire sa marque dans le contingent canadien. C'était le douzième franc-tireur du détachement de Bisley, et c'est un véritable athlète. Il est porteur de certificats de première classe dans l'infanterie, dans la cavalerie et comme artilleur. Il sait parfaitement tirer parti d'un canon Maxim.

A la demande d'un grand nombre de citoyens, le pro-maire a convoqué pour quatre heures, lundi l'après-midi, une assemblée publique pour voir aux moyens à prendre dans le but d'honorer les membres du contingent canadien d'une démonstration digne d'eux, la veille de leur départ pour le Sud-Africain.

UNE VENTE DE PLUS DE 7000 CAISSES DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC

Benning & Barsalou, encanteurs, vendront pour le compte de la Compagnie de Caoutchouc de Montréal, JEUDI LE 9 NOVEMBRE PROCHAIN, au-delà de 7,000 caisses de chaussures, claques, etc. On pourra se procurer le catalogue après le 1er novembre au bureau des encanteurs.

ECRASEE

Une jeune fille du nom de Bulwell a été écrasée par une voiture de place de bonne heure ce matin. Elle est à l'hôpital général.

FOIN CANADIEN

A être expédié dans le Sud Africain

Une commande du bureau de la guerre

Sir Wilfrid Laurier a reçu de lord Strathcona un cablegramme annonçant que le bureau de la guerre désire recevoir des offres pour la vente de 2,000 tonnes de foin canadien pressé, pour être livré à Cape Town pas plus tard que la Noël. Le bureau de la guerre a déjà acheté 900 tonnes de foin canadien, en balles de 100 livres, et c'est probablement le meilleur poids pour chaque balle.

Cette nouvelle est très importante pour le commerce, et ceux qui pourraient exécuter cette commande peuvent se mettre en communication avec l'hon. James Sutherland, Ottawa, qui transmettra leurs offres au bureau de la guerre.

L'Angleterre paraît s'attendre à ce que la campagne du Transvaal dure longtemps, à en juger par les préparatifs.

A SHERBROOKE

Le sentiment canadien—Triste accident de peche

(De notre correspondant particulier)

Sherbrooke, 21 — Le grand bazar qui se tient à la maison Murray, au profit de l'Hôpital du Sacré-Cœur, se continue avec succès. Des foules considérables ont visité les salles, qui sont très charmantes. De jolis concerts ont égayé les visiteurs, tous les soirs.

Nous croyons que les Cantons de l'Est sont l'endroit du pays où la fusion des races s'opère le plus sûrement.

Le sentiment canadien s'y manifeste avant tout. Pourtant, on y compte des concitoyens de presque toutes les origines. De malheureuses sorties ont été faites en certains quartiers au sujet de la guerre au Transvaal. Elles sont le fait d'un fanatisme aveugle et ignorant, qui n'a point d'écho en dehors des poltrines qui les nourrissent. Ceux qui ont voulu attaquer la race chevaleresque canadienne n'ont réussi qu'à mettre en évidence leur petitesse et leur dépit. Heureusement, nous croyons, ici, que les sorties furibondes qui ont été faites n'expriment que des vues fort personnelles, et leur intérêt est bien restreint. Avant tout, nous sommes Canadiens!

—La saison de pêche dans nos Cantons s'était passée sans produire trop d'incidents malheureux. Jeudi, une triste noyade avait lieu dans le lac Brompton. M. John Parks, un citoyen bien connu de Sherbrooke, un chasseur et un pêcheur émérite était au lac depuis quelques jours. Mercredi soir, deux citadins, Alex Coutts et Fred Horton allaient l'y rejoindre. Les trois compagnons étaient dans le même embarcation. La journée de jeudi était venteuse, la houle était mauvaise. M. Parks, qui avait donné un faux coup de rame, a perdu l'équilibre et l'embarcation a chaviré. Les trois compagnons se trouvaient à l'eau. Ils ont pu se cramponner à l'embarcation renversée. Parks a tenu bon environ une demi-heure, mais on l'a vu lâcher prise et il s'est enfoncé dans les eaux pour ne plus reparaître. Il était épuisé. Coutts et Horton ont été près de quatre heures à l'eau avant de pouvoir atteindre le rivage. Ils sont arrivés jeudi soir à la ville pour apprendre la triste nouvelle. John Parks était un homme sur l'âge doué d'un caractère fort sympathique. Il laisse une veuve et un enfant.

AUX AMATEURS DE FINES LIQUEURS

Le COGNAC " Paulhiac " fait les délices des connaisseurs. Demandez-le, essayez-le. 3 étoiles, capsule en cuivre. M. Quintal & fils, agents, Montréal, pour le Canada.

A OTTAWA

Les constables ont la permission de s'enroler

Ottawa, 21. — Comme l'annonçais hier, vingt-deux hommes ont déjà été choisis pour faire partie du contingent canadien qui ira au Transvaal. Voici les noms : major S. M. Rogers, 43e bataillon, commandant ; capt. W. T. Lawless, lieutenant ; Sidney Cluff, 128 rue Frank, soldat 43e bataillon ; Henry Cotton, rue Cooper, soldat, Carabiniers Victoria ; Andrew Clostier, soldat, gardes à pied du gouverneur général ; Oliver Burns, avenue Lorne, soldat, 43e bataillon ; Lewis Milton, Chitty, sergent, 43e bataillon ; Hector Benbow, avenue Dufferin ; James Ronald Dunlop, rue Gloucester, 43e bataillon ; Jos. Gallagher, rue Osgoode, 43e bataillon ; John D. H. Graham, dragons de la princesse Louise ; Douglass Lyon, rue MacLaren, capora., 43e bataillon ; Frederick Jones Living, rue Slater, 43e bataillon ; Rod A. MacCrae, 43e bataillon ; Frank McFodden, Hintonburgh, soldat gardes à pied ; Joseph Rowley, Cummings Bridge, soldat, gardes à pied, Lewis J. Street, rue Wellington, gardes à pied ; Wm Charles Schwitzer, rue Rideau, 43e bataillon ; Ernest Frederick Morgans, rue Charles, soldat, 43e bataillon ; Charles P. Mason, Hintonburgh, 43e bataillon ; Alfred J. Matthews, 43e bataillon, Anthony H. Taylor, rue Concession, 43e bataillon.

Le chef de police Powell a donné permission aux constables de s'enrôler et promet de leur garder leur place jusqu'à leur retour.

— Mme Dr Annie Lawyer, pratiquant à Ottawa depuis nombre d'années, demande à accompagner le contingent canadien au Transvaal afin de donner les soins qui seront jugés nécessaires.

Il a été décidé que les gardes-malades de l'ordre Victoria accompagneraient aussi le détachement.

M. N. A. Belcourt, M.P., a envoyé $30 au major Rogers pour servir au confort des soldats canadiens au Transvaal.

MME J. B. THIBAULT FUT GUERIE PAR LE VIN ST-MICHEL

Monsieur J. B. Thibault, du numéro 35 rue Chambord, à Montréal, disait à quelqu'un qui s'informait de la santé de sa femme: "Ma femme est maintenant parfaitement bien, et cela grâce à l'usage qu'elle fit du Vin St Michel. Elle était faible, pâle, sans appétit et aussitôt qu'elle a commencé à prendre de ce tonique, elle mangea mieux, ses forces revinrent et sa figure reprit ses couleurs d'autrefois. Quelques bouteilles seulement suffirent, pour la rétablir complètement.

LE NOYE DU SAULT

Le cadavre de l'inconnu à la morgue n'a pas encore été identifié.

Une foule de personnes sont allées le voir depuis son arrivée du Sault au Récollet. Les détectives continuent à travailler pour éclaircir le mystère mais ils n'ont rien pour le moment à déclarer au public.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

GRANDE PARADE D'EGLISE

Dimanche le 29 octobre courant

LES FEMMES SE LIGUENT POUR VENIR EN AIDE AUX EPOUSES DES VOLONTAIRES

L'enrolement se continue aux quartiers généraux de cette ville

L'enrôlement se continue aux quartiers généraux de cette ville. Un grand nombre de volontaires ont produit leurs applications, mais tous ne sont pas élus. Le Dr Wilson a fait beaucoup de besogne hier. Jusqu'à présent 55 hommes ont passé avec succès leur examen médical. De ce nombre il y a 9 Canadiens-français.

Contrairement à son attente le major Peltier, capitaine de la compagnie canadienne-française n'est pas descendu à Québec hier soir. A la dernière minute il a reçu du département de la milice l'ordre de rester à Montréal pour voir à l'enrôlement des volontaires de sa compagnie. Au nombre des militaires du 65e bataillon qui ont subi avec satisfaction hier l'examen médical se trouvent les sergents Vallée, Desjardins, Carbonneau et les soldats Dufresne et Touchette. Cet avant-midi, les sergents Vallée, Carbonneau et Desjardins, ainsi que le soldat Dufresne ont été acceptés par les officiers commandants. Les cinq autres avaient encore à subir l'épreuve.

Voici quelques notes biographiques de chacun d'eux:

Le sergent Lucien C. Vallée, né à Québec, en 1877, servit d'abord durant quatre ans dans les cadets du Mont St-Louis, où il fit ses études. Il fit ensuite partie, à la demande du major Atkinson, du 6e Fusiliers où il resta deux ans. Lorsque ce bataillon se joignit aux "Prince of Wales", il passa dans les Carabiniers Mont-Royal. Il entra dans ce bataillon comme simple soldat et après deux ans, il subit l'examen militaire et obtint un certificat de sous-officier, du 1er degré, en avril 1898.

Le sergent J. F. X. Desjardins est né le 8 mars 1877, à Ste-Cunégonde. Il entra dans le 65e bataillon comme simple soldat, le 10 juin 1896. Il fut promu sergent à l'école militaire de St-Jean, le 30 mars 1898, après de bons examens. Le sergent Desjardins fait partie de la compagnie No 8 qui est sous le commandement du capitaine L. G. de Tonnancour.

Le sergent Edgar Carbonneau qui fera partie du contingent canadien au Transvaal est né à Berthier, le 23 juillet 1873. Après avoir servi dans le 65e bataillon durant cinq ans, il subit l'examen régimentaire et fut promu au grade de sergent, l'an dernier, avec un certificat de 1ère classe.

LIGUE FEMININE

Pour venir au secours des femmes des soldats

Les adhésions affluent—L'on suggère la fondation d'un fonds de retraite

A l'invitation de Mme Hutton, épouse du major général, un certain nombre de femmes se sont réunies hier après-midi dans un salon de l'hôtel Windsor pour fonder une "Ligue des Femmes des soldats".

L'on remarquait au nombre des messieurs présents : Dr Roddick, M. P., lieut.-colonels Burland, Cole, Butler, major Mitchell, le lieut. G. W. Stephens, M. le chanoine Martin, de l'archevêché, le Canon Ellegood, le Rév. J. Edgar Hill et M. Richard White.

Mme Hutton expliqua le but de l'assemblée qui est de fonder une association pour venir en aide aux femmes dont les maris iront combattre. Pareille société a été fondée à Sydney, C.B. Les femmes des réguliers se sont réunies d'habitude tous les 15 jours durant huit mois de l'année. Outre la contribution de un schilling par année, ces dames faisaient des travaux d'aiguilles, s'informaient des cas de maladies et envoyaient les secours urgents aux pauvres femmes.

Mme Hutton suggère qu'une association de secours soit formée dans chaque district sous la direction de la femme de l'officier commandant, ayant pour adjointes une secrétaire et une trésorière. Cette association pourrait continuer ses opérations en temps de paix comme en temps de guerre. Ce serait un moyen de créer un courant de sympathie entre les épouses des militaires.

Cette suggestion a été accueillie chaleureusement.

Le Dr Roddick trouverait bon de mêler dans un même grand mouvement toutes les associations intéressées, la Société de la Croix Rouge, le Fonds Patriotique et la société que Mme Hutton se propose de former. Le Dr Roddick pense que tous ne doivent avoir qu'un même sentiment pour aider au confort des volontaires qui partent pour le Transvaal.

Il désirerait aussi faire assurer la vie des volontaires, afin de leur laisser la consolation qu'au cas où il leur arriverait malheur, leurs femmes et leurs enfants fussent au moins à l'abri de la nécessité. Pour le présent, le comité des dames de cette ville devrait obtenir toutes les souscriptions possibles pour concourir au confort des soldats durant le voyage, et pour leurs besoins insupensables au Transvaal, surtout s'ils viennent à être tués ou blessés.

M. Richard White a lu la résolution passée à l'assemblée tenue à la Chambre de Commerce, de même qu'un télégramme du Dr Ryerson.

"La succursale canadienne de la société britannique de la Croix Rouge vous demande d'ouvrir des listes de souscriptions pour obtenir du confort personnel pour le contingent, de même que pour les malades et les blessés. Le montant collecté sera envoyé au Dr Roddick, de Montréal, ou au trésorier de la société de la Croix Rouge, Toronto, approuvé par le gouverneur général et le gouvernement de la Puissance."

En réponse à Mme F. Minden Cole, M. White dit que l'on s'était rassemblé au Board of Trade afin de réunir toutes les sociétés en un même fonds général.

Le lieut.-colonel Butler, le lieut.-colonel Cole et l'ancien maire Wilson-Smith firent quelques remarques en faveur de l'organisation projetée et suggérèrent en outre la fondation par le gouvernement du fonds de retraite pour les soldats.

M. le chanoine Martin donna son adhésion à ces projets et la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

"Qu'une association soit formée sous le nom de "Soldiers Wive's League", dans le but de promouvoir le confort, le bien-être des hommes du service actif militaire du Canada et leurs épouses et leurs familles.

"Que les officiers de la ligue seront une présidente, une vice-présidente, une trésorière et un comité exécutif, composé de cinq membres qui seront élues et auront les pouvoirs ordinaires de gérer les affaires de la ligue jusqu'à ce que la constitution et les règlements soient faits.

"Qu'un sous-comité, consistant de trois membres, soit nommé, afin de former une constitution et des règlements pour la direction de la ligue, pour être soumis à la prochaine assemblée."

"Que les officiers du comité exécutif soient par là même autorisés de faire les provisos qu'ils jugeront bons pour le confort des membres du contingent canadien partant pour l'Afrique du Sud, en service actif pour la défense de l'empire."

Après la lecture de ces résolutions, la parole a été adressée par le Canon Ellegood, le Rév. J. Edgar Hill, le lieut.-col. Burland, et l'ex-maire Wilson-Smith.

Les officiers suivants ont été élus :
Présidente. — Mme Hutton.
Vice-présidente. — Mme Gordon.
Secrétaire. — Mme F. Minden Cole.
Trésorière. — Mme Busteed.
Comité exécutif. — Mesdames Cooke, Labelle, Ibbotson, Whitle et Aubry.
Comité général. — Mesdames Butler, Thibaudeau, Bond, Burland, Stephens, Wheeler, et Mlle Roddick.
Comité de la constitution. — Mesdames Gordon, Busteed et Cole, avec le major Mitchell, comme aviseur légal.

PARADE D'EGLISE

Programme complet et défilé de la procession

Réunion sur le Champ de Mars à 2.45 hrs p.m., dimanche le 29

Le lieutenant colonel Gordon a émis le rapport officiel suivant pour une parade d'église :

MAITRES GENERAUX DU DISTRICT No 5. — ORDRE DU DISTRICT No 68

Service divin—No 1. — Une parade d'église volontaire des corps de la cité de Montréal aura lieu dimanche le 29 octobre, et sera formée en ligne de quarts de colonne, à douze pas d'intervalle, à 2.45 heures p. m., sur le Champ de Mars, le front au Sud.

Deux marqueurs de chaque compagnie se rapporteront à l'officier commandant, sur le terrain de parade, à 2.30 heures p. m.

Les troupes se formeront dans l'ordre suivant :

A. — Hussards du duc d'York. Troisième batterie de campagne.
1er Prince de Galles.
3ème Carabiniers Victoria.
B. — 65ième Bataillon, C. M. R..
Cadets du Mont St-Louis.
Cadets du collège Ste-Marie.
C. — Second régiment, C. A..
5ième Royal Scots.
Highland Cadets.
D. — Brigade des jeunes Juifs.

Etat Major, No 2. — Le commandant du district No 5 et le lieutenant colonel C. R. Starke, officiers d'état major. Major W. J. Stewart, officier d'ordonnance.

Ordre de la procession, No 4.— Les troupes défileront par les rues St-Jacques, McGill et Côte du Beaver Hall jusqu'à la rue Dorchester et de là à leurs églises respectives, comme suit :

A.—Eglise St-Georges.
B.—Cathédrale St-Jacques.
C.—Eglise St-Paul.
D.—Synagogue de la rue Stanley.

Un officier demeurera avec les sous-officiers et les hommes de chaque troupe ou compagnie jusqu'à ce qu'ils se soient tous assis.

Les officiers occuperont les bancs en avant de l'église de chaque côté de la grande allée, dans leurs églises respectives.

Les officiers commandants nommeront un officier pas endessous du rang de capitaine pour faire la collecte dans les différentes églises.

Départ — Lorsque les offices religieux seront terminés, la parade se formera comme suit:

Les Hussards du duc d'York.
3e batterie de campagne.
1er Prince de Galles.
3e Carabiniers Victoria.
Sur la rue Osborne, la tête de la colonne étant sur la rue Drummond.
2e régiment C. A.
5e Royal Scots.
Highland Cadets.
65e bataillon, C. M. R.
Cadets du Mont St-Louis.
Cadets du Mont Ste-Marie.
Brigade des jeunes Juifs.

Sur la rue Dorchester, la tête de la colonne étant placés sur la rue Drummond.

Le parcours pour le retour se fera par les rues Drummond, Sherbrooke, avenue Union, Côte du Beaver Hall, McGill, St-Jacques, Côte St-Lambert, et Craig, jusqu'à la salle des manœuvres.

Etat de la parade. — Les officiers commandants sont avertis qu'un état de parade, montrant le nombre total des hommes présents dans leurs corps respectifs, sera obligatoire et devra être remis à l'arrivée, sur le Champ de Mars, à l'officier commandant de district.

W. D. GORDON,
Lieut.-Col.,
Comm. du district No 5.

COMMUNICATIONS INTERROMPUES

Le bureau du trafic de la Cie Western Union Telegraph a averti la Cie de télégraphe Great North Western que les communications télégraphiques avec tous les bureaux au-delà de la rivière Orange, Afrique-Sud, sont interrompues.

L'HONORABLE M. BLAIR

L'honorable M. Blair est arrivé ce matin de St-Jean, N. B. Il repart cet après-midi à 4.15 hrs pour Ottawa.

Le ménage X... se compose d'une vieille coquette et d'un vieux beau.

—Drôle de couple, disait quelqu'un. La femme cache son âge et le mari oublie le sien.

VENEZ TOUJOURS VOIR

Les personnes qui se proposent d'acheter et celles qui viennent simplement magasiner sont également bien reçues ici.

Nous aimons à montrer nos articles. Nous en sommes fiers. Nous savons que nos articles et nos prix vous intéresseront. Si vous n'avez jamais fait d'affaires avec nous, essayez-nous. Nous ferons tout notre possible pour vous plaire.

R. A. DICKSON & CIE.,
BIJOUTIERS
2261 rue Ste-Catherine

DECES

LAHAISE. — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 66 ans 7 mois et 23 jours, Lucie Provost, épouse de feu Louis Lahaise.

Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 82 rue Maisonneuve, à 7 heures 15 pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Elle était du Tiers Ordre et de la Congrégation des Dames Ste-Anne, de la paroisse Ste-Brigide.

MELANÇON. — A Boucherville, le 21 courant, à l'âge de 6 mois, Marie Cécile Berthe, enfant de Jos. Melançon, notaire.

Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant, à l'arrivée du bateau de l'Terrebonne à 9 heures pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

C. M. B. A.

Tous les membres de la C. M. B. A. sont priés de se rendre au Champ-de-Mars dimanche, le 22ème jour d'octobre pour prendre part à la fête religieuse.

Départ à 9½ heures a. m., pour de là se rendre à l'église St-Louis de France.

Par ordre,
H. A SPEDDIND
Président du comité d'organisation.

Argent à Prêter.

On prête de l'argent par petits et gros montants. Conditions faciles aux emprunteurs solvables.

W. J. PROULX,
Bureau du Soir : 990 St Laurent. NOTAIRE, 15 rue St-Jacques.

ma j s jno

ARGENT A PRETER
A 5 et 6 o/o
LOTS A VENDRE A LACHINE
H. SCHETAGNE
Chambres 13 et 14, 97 rue St-Jacques, édifice de la banque du Peuple.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

Avez-vous quelque article de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000 sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 6 heures p.m., Montreal Loan & Brokerage Co., chambre 8, 260 rue St. Jacques. 29 nov.-1no

ARGENT PRETER
ARTH. C. BOURASSA & CIE
Agents d'Immeubles, Courtiers d'assurance, etc.
4 o/o à 6 o/o
26 rue Saint-Jacques — Sur Propriété
1-j-s

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque.
Conditions Faciles
CREDIT FONCIER F. C.
30 RUE ST-JACQUES.

Magnifique ! Magnifique !

Une belle femme dans un beau vêtement de Fourrure est comme la combinaison de riches fourrures avec de la soie de teinte délicate et de la vraie dentelle. L'apparence de la femme contraste d'une façon si charmante avec la fourrure, et vice-versa.

Nos vêtements de fourrures sont ce qu'il y a de plus nouveau et les prix vont des plus bas jusqu'aux plus élevés. Nous aimons à les montrer ou à les confectionner.

E. A. STE-MARIE,
1499 rue Ste-Catherine.